



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

B 827,885

LIBRARIES · M



M

CHIGAN

M



M



M

THE UN

M



M





M



M



M



M



M



M



MADAME
DE LA VALLIÈRE

LA MORALE DE BOSSUET

A LA COUR DE LOUIS XIV

PAR
évoqué
M. l'abbé L. PAUTHE

CHANOINE TITULAIRE DE LA MÉTROPOLE D'ALBI, ANCIEN AUMÔNIER DE SOBÈZE,
CHANOINE HONORAIRE DE PERPIGNAN ET DE BESANÇON.

Il me donne ses conseils, ce qu'il me
dira sera ma règle.

(Louise de LA VALLIÈRE.)

Cette âme sera un miracle de la grâce.
(BOSSUET.)

AVEC UNE LETTRE DE M^{sr} PERRAUD

ÉVÊQUE D'AUTUN,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS	TOULOUSE
LETOUZEY & ANÉ, ÉDITEURS	ÉDOUARD PRIVAT, ÉDITEUR
17. rue du Vieux-Colombier, 17.	45, rue des Tourneurs, 45

1889

TOUS DROITS RÉSERVÉS

DC

130

.L4

P34

DÉDICACE DE CE LIVRE

A MONSEIGNEUR

ADOLPHE-LOUIS PERRAUD

ÉVÊQUE D'AUTUN,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MONSEIGNEUR,

Ce livre est à la fois une étude sur *la morale de Bossuet à la cour de Louis XIV* et sur *la conversion et la pénitence de M^{me} de La Vallière*.

En associant le nom de la Duchesse à celui de l'Évêque, nous nous sommes proposé de mettre en relief l'autorité, le zèle, le dévouement, l'onction du ministre de Dieu pour sauver la pécheresse repentante et nous avons voulu montrer que les sollicitudes du cœur de l'apôtre étaient à la hauteur des conceptions de l'homme de génie.

C'est à la lecture attentive des *Carêmes* et des *Arents* prêchés dans les chaires royales du Louvre et de Saint-Germain par Bossuet, c'est à la lecture de

VI

ses *Lettres* que nous avons découvert, à travers les généralités, les allusions, les réticences elles-mêmes, des traits lumineux sur les personnages que nous avons mis en scène. Il y a là, au milieu des plus larges horizons et des plus hauts sommets, des noms, des dates, des lieux, des faits, des mots, des prières qui accusent des situations, révèlent des états d'âme, et qui, en dépit de toutes les réserves, laissent percer la vérité historique, constituent des documents précis et forment comme un monument complet des habitudes et des passions de la cour, des idées, des goûts et des mœurs de la société du dix-septième siècle.

En détachant de ces incomparables chefs-d'œuvre les tableaux qui sont inspirés du même sujet, nous avons essayé de les réunir en un ensemble qui pût offrir au regard l'attrait intime d'une exposition particulière. Ce qui touche à Louis XIV et à M^{me} de La Vallière, dont les mémoires exercent encore une attraction que le temps n'a pu affaiblir, nous a paru propre à former un groupe principal, et la magie du pinceau de Bossuet, après deux cents ans, donne encore à ces figures une immortalité nouvelle.

Les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* et les *Lettres* de l'illustre repentie ont été, elles aussi, une source où nous avons puisé à pleines mains; ne nous fournissaient-elles pas les preuves vivantes de la certitude la plus irréfragable?

Fasciné par la vue de ces merveilles, nous ne prétendons certes point à la découverte de trésors inconnus,

nous n'avons fait qu'extraire de la mine inépuisable des diamants de même couleur et des perles de la plus belle eau ; heureux si nous parvenons à les égre-ner, au cours de ce récit, en les laissant resplendir de tous leurs feux et de leur doux éclat.

Monseigneur, la dédicace de ce livre vous est due. Elle revient de droit à l'Évêque de France qui parle et qui écrit si noblement la grande langue du dix-septième siècle et qui représente seul de nos jours, à l'Académie, le caractère sacré de l'immortel M. de Meaux et la divine majesté de notre sainte religion.

Aussi bien cet hommage à Votre Grandeur est plus qu'un tribut d'admiration, il est une dette de reconnaissance. Pourrions-nous jamais oublier, Monseigneur, qu'en bénissant l'*Histoire de sainte Marcelle*, vous avez jugé, par une excessive bienveillance, devoir la répandre au delà même des frontières de la patrie et la faire pénétrer jusqu'au fond des communautés religieuses de la Gallicie ?

On a dit que les livres, comme les hommes, ont leurs destins. Nous demandons au ciel que la destinée de celui-ci soit heureuse et surtout bienfaisante. Vous y aiderez puissamment, Monseigneur, puisque en daignant l'agréer, l'Académicien le couvre de son égide et l'Évêque le marque de sa bénédiction.

L. PAUTHE,

Chanoine titulaire de la Métropole.

Albi, saint jour de Pâques, 21 avril 1889.

LETTRE DE M^{GR} LOUIS-ADOLPHE PERRAUD

ÉVÊQUE D'AUTUN ET MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

A L'AUTEUR

Évêché d'Autun, le 24 mai 1889.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Vous m'avez fait l'honneur de me dédier votre nouveau et important travail sur la *Morale de Bossuet à la cour de Louis XIV*.

Au lieu de traiter ce sujet d'une manière abstraite, vous vous êtes inspiré d'une des plus belles œuvres accomplies par la foi, le zèle, l'éloquence tout apostolique du grand orateur.

Dieu a daigné se servir de lui pour ramener dans les voies de l'honneur, de la vertu, de la pénitence une âme égarée et destinée par une miséricordieuse pré-

30

130

.L4

P34

DÉDICACE DE CE LIVRE

A MONSEIGNEUR

ADOLPHE-LOUIS PERRAUD

ÉVÊQUE D'AUTUN,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MONSEIGNEUR,

Ce livre est à la fois une étude sur *la morale de Bossuet à la cour de Louis XIV* et sur *la conversion et la pénitence de M^{me} de La Vallière*.

En associant le nom de la Duchesse à celui de l'Évêque, nous nous sommes proposé de mettre en relief l'autorité, le zèle, le dévouement, l'onction du ministre de Dieu pour sauver la pécheresse repentante et nous avons voulu montrer que les sollicitudes du cœur de l'apôtre étaient à la hauteur des conceptions de l'homme de génie.

C'est à la lecture attentive des *Carêmes* et des *Arents* prêchés dans les chaires royales du Louvre et de Saint-Germain par Bossuet, c'est à la lecture de

ses *Lettres* que nous avons découvert, à travers les généralités, les allusions, les réticences elles-mêmes, des traits lumineux sur les personnages que nous avons mis en scène. Il y a là, au milieu des plus larges horizons et des plus hauts sommets, des noms, des dates, des lieux, des faits, des mots, des prières qui accusent des situations, révèlent des états d'âme, et qui, en dépit de toutes les réserves, laissent percer la vérité historique, constituent des documents précis et forment comme un monument complet des habitudes et des passions de la cour, des idées, des goûts et des mœurs de la société du dix-septième siècle.

En détachant de ces incomparables chefs-d'œuvre les tableaux qui sont inspirés du même sujet, nous avons essayé de les réunir en un ensemble qui pût offrir au regard l'attrait intime d'une exposition particulière. Ce qui touche à Louis XIV et à M^{me} de La Vallière, dont les mémoires exercent encore une attraction que le temps n'a pu affaiblir, nous a paru propre à former un groupe principal, et la magie du pinceau de Bossuet, après deux cents ans, donne encore à ces figures une immortalité nouvelle.

Les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* et les *Lettres* de l'illustre repentie ont été, elles aussi, une source où nous avons puisé à pleines mains; ne nous fournissaient-elles pas les preuves vivantes de la certitude la plus irréfragable?

Fasciné par la vue de ces merveilles, nous ne prétendons certes point à la découverte de trésors inconnus,

nous n'avons fait qu'extraire de la mine inépuisable des diamants de même couleur et des perles de la plus belle eau ; heureux si nous parvenons à les égre-
ner, au cours de ce récit, en les laissant resplendir de tous leurs feux et de leur doux éclat.

Monseigneur, la dédicace de ce livre vous est due. Elle revient de droit à l'Évêque de France qui parle et qui écrit si noblement la grande langue du dix-septième siècle et qui représente seul de nos jours, à l'Académie, le caractère sacré de l'immortel M. de Meaux et la divine majesté de notre sainte religion.

Aussi bien cet hommage à Votre Grandeur est plus qu'un tribut d'admiration, il est une dette de reconnaissance. Pourrions-nous jamais oublier, Monseigneur, qu'en bénissant l'*Histoire de sainte Marcelle*, vous avez jugé, par une excessive bienveillance, devoir la répandre au delà même des frontières de la patrie et la faire pénétrer jusqu'au fond des communautés religieuses de la Gallicie ?

On a dit que les livres, comme les hommes, ont leurs destins. Nous demandons au ciel que la destinée de celui-ci soit heureuse et surtout bienfaisante. Vous y aiderez puissamment, Monseigneur, puisque en daignant l'agréer, l'Académicien le couvre de son égide et l'Évêque le marque de sa bénédiction.

L. PAUTHE,

Chanoine titulaire de la Métropole.

Albi, saint jour de Pâques, 21 avril 1889.

LETTRE DE M^{OR} LOUIS-ADOLPHE PERRAUD

ÉVÊQUE D'AUTUN ET MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

A L'AUTEUR

Évêché d'Autun, le 24 mai 1889.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Vous m'avez fait l'honneur de me dédier votre nouveau et important travail sur la *Morale de Bossuet à la cour de Louis XIV*.

Au lieu de traiter ce sujet d'une manière abstraite, vous vous êtes inspiré d'une des plus belles œuvres accomplies par la foi, le zèle, l'éloquence tout apostolique du grand orateur.

Dieu a daigné se servir de lui pour ramener dans les voies de l'honneur, de la vertu, de la pénitence une âme égarée et destinée par une miséricordieuse pré-

VI

ses *Lettres* que nous avons découvert, à travers les généralités, les allusions, les réticences elles-mêmes, des traits lumineux sur les personnages que nous avons mis en scène. Il y a là, au milieu des plus larges horizons et des plus hauts sommets, des noms, des dates, des lieux, des faits, des mots, des prières qui accusent des situations, révèlent des états d'âme, et qui, en dépit de toutes les réserves, laissent percer la vérité historique, constituent des documents précis et forment comme un monument complet des habitudes et des passions de la cour, des idées, des goûts et des mœurs de la société du dix-septième siècle.

En détachant de ces incomparables chefs-d'œuvre les tableaux qui sont inspirés du même sujet, nous avons essayé de les réunir en un ensemble qui pût offrir au regard l'attrait intime d'une exposition particulière. Ce qui touche à Louis XIV et à M^{me} de La Vallière, dont les mémoires exercent encore une attraction que le temps n'a pu affaiblir, nous a paru propre à former un groupe principal, et la magie du pinceau de Bossuet, après deux cents ans, donne encore à ces figures une immortalité nouvelle.

Les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* et les *Lettres* de l'illustre repentie ont été, elles aussi, une source où nous avons puisé à pleines mains; ne nous fournissaient-elles pas les preuves vivantes de la certitude la plus irréfutable?

Fasciné par la vue de ces merveilles, nous ne prétendons certes point à la découverte de trésors inconnus,

nous n'avons fait qu'extraire de la mine inépuisable des diamants de même couleur et des perles de la plus belle eau ; heureux si nous parvenons à les égrener, au cours de ce récit, en les laissant resplendir de tous leurs feux et de leur doux éclat.

Monseigneur, la dédicace de ce livre vous est due. Elle revient de droit à l'Évêque de France qui parle et qui écrit si noblement la grande langue du dix-septième siècle et qui représente seul de nos jours, à l'Académie, le caractère sacré de l'immortel M. de Meaux et la divine majesté de notre sainte religion.

Aussi bien cet hommage à Votre Grandeur est plus qu'un tribut d'admiration, il est une dette de reconnaissance. Pourrions-nous jamais oublier, Monseigneur, qu'en bénissant l'*Histoire de sainte Marcelle*, vous avez jugé, par une excessive bienveillance, devoir la répandre au delà même des frontières de la patrie et la faire pénétrer jusqu'au fond des communautés religieuses de la Gallicie ?

On a dit que les livres, comme les hommes, ont leurs destins. Nous demandons au ciel que la destinée de celui-ci soit heureuse et surtout bienfaisante. Vous y aiderez puissamment, Monseigneur, puisque en daignant l'agréer, l'Académicien le couvre de son égide et l'Évêque le marque de sa bénédiction.

L. PAUTHE,

Chanoine titulaire de la Métropole.

Albi, saint jour de Pâques, 21 avril 1889.

LETTRE DE M^{GR} LOUIS-ADOLPHE PERRAUD

ÉVÊQUE D'AUTUN ET MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

A L'AUTEUR

Évêché d'Autun, le 24 mai 1889.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Vous m'avez fait l'honneur de me dédier votre nouveau et important travail sur la *Morale de Bossuet à la cour de Louis XIV*.

Au lieu de traiter ce sujet d'une manière abstraite, vous vous êtes inspiré d'une des plus belles œuvres accomplies par la foi, le zèle, l'éloquence tout apostolique du grand orateur.

Dieu a daigné se servir de lui pour ramener dans les voies de l'honneur, de la vertu, de la pénitence une âme égarée et destinée par une miséricordieuse pré-

destination à devenir un des exemples les plus touchants et les plus instructifs de la puissance de la grâce triomphant enfin de la servitude du péché.

Vous avez très heureusement groupé autour de ce drame si saisissant un grand nombre de citations empruntées aux *Sermons* de Bossuet. Éclairées par l'application directe que vous en faites, aux persévérants efforts de l'apôtre pour briser les liens dans lesquels une passion criminelle retenait un Roi oublieux de ses devoirs et la complice de ses égarements, elles renvoient à leur tour une très vive et pénétrante lumière sur la façon dont le prédicateur de l'Évangile à la cour du Prince le plus puissant du monde entendait et remplissait sa mission.

Vous avez vengé victorieusement Bossuet de l'accusation très injustement formulée contre lui par quelques auteurs d'avoir été timide jusqu'à la prévarication devant les désordres qui devaient être d'un si funeste exemple pour tout le pays. — Vous avez montré, au contraire, par les témoignages les plus péremptoires, que le courage de Bossuet à prêcher l'austérité de la morale chrétienne avait égalé son génie oratoire, et que, dans les circonstances les plus décisives, il avait pu paraître d'une hardiesse presque téméraire.

Les exigences de la vérité historique vous ont im-

posé l'obligation de consacrer les premiers chapitres de votre beau livre à raconter par quel acheminement d'imprudences l'innocente enfant, qui manifestait de si heureuses dispositions pour la vertu, Louise de La Vallière, était tombée dans l'abîme et avait contribué pour sa part à faire le scandale du royaume très chrétien.

Vous ne pouviez, j'en conviens, passer sous silence toutes ces difficiles et douloureuses années, et il ne vous était pas loisible de tout enfermer dans le sublime laconisme du récit évangélique au sujet de Madeleine : *Erat in civitate peccatrix.*

Vous n'avez pas écrit d'ailleurs pour que votre livre fût donné à la jeunesse dans les distributions de prix. Elle n'est, hélas ! que trop initiée aux dépravations et aux défaillances du pauvre cœur humain !

En revanche, les confesseurs et directeurs d'âmes trouveront les plus riches trésors dans l'exposé si méthodique de la savante et surnaturelle stratégie employée avec tant de persévérance par Bossuet pour secouer la conscience de ces pécheurs et les retourner vers Dieu.

La vie au Carmel de la Sœur Louise de la Miséricorde, son humilité, sa pénitence, la longue immolation qu'elle a faite de tout elle-même, pendant trente-six ans, pour expier ses fautes sont une des plus

touchantes démonstrations de la divine vertu de l'Évangile.

L'âme se repose avec consolation sur le spectacle donné à Dieu et à ses Anges par cette victime si noblement offerte de ses propres mains, loin des regards des hommes.

Quel saisissant commentaire des enseignements de Bossuet et quel encouragement à prêcher comme lui, avec charité, mais sans aucune atténuation ni compromis, la morale seule capable de sauver les pécheurs!

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Chanoine, l'expression de mes sentiments très dévoués en Notre-Seigneur.

† ADOLPHE-LOUIS,

Évêque d'Autun.

INTRODUCTION

Lorsqu'on étudie l'histoire du dix-septième siècle, on reconnaît que la société française, à cette époque, était par dessus tout chrétienne. Ses grands hommes : Duperron dans la controverse, les Arnaud, Pascal et **Nicolle**, malgré leur jansénisme, Descartes et Malebranche, **Mabillon** et Rancé, Corneille et Racine, Turenne et Condé, Richelieu et Mazarin, Fénelon et **Bossuet**, **Louis XIV**, alliaient la plus haute raison à la plus profonde foi. Jamais peuple ne posséda une aussi puissante race d'esprits sages et de grands caractères, jamais pays ne compta une aussi riche famille de nobles et belles âmes. Il y avait alors en France le respect de la vérité révélée. Le génie sous toutes ses formes s'exerçait à la défendre et en établissait les preuves. La religion avait sa place au faite et à la base de l'État : le roi et le peuple étaient soumis à l'Église. Sans doute, au sein de cette grande société,

l'ivraie se mêlait au pur froment, l'erreur avait des adeptes, l'immoralité s'affichait avec scandale; mais tel était le niveau chrétien de ces temps, qu'à l'approche des fêtes de Pâques, Bossuet pouvait adresser en pleine cour des remontrances à Louis XIV avec une liberté tout apostolique.

Toutefois, on commençait à remarquer que, depuis les troubles de la Fronde, le souffle de l'incrédulité s'était glissé en France, et que le libertinage de l'esprit se mêlait au libertinage des mœurs. Avec la clairvoyance du génie, Bossuet était le premier à dénoncer le mal et il s'opposait de toutes ses forces à ce mouvement de séparation de la société et de l'Église. Il savait que l'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse que celle des sens, qu'elle se fait des plaisirs cachés et qu'elle s'irrite par la défense. « La liberté qu'on se donne de penser tout ce que l'on veut, fait qu'on croit respirer un air nouveau... Ce superbe pense s'élever au-dessus de lui-même quand il s'élève au-dessus de la religion, il insulte en son cœur aux faibles esprits et se fait lui-même son Dieu ! » Et le grand Évêque démasque les complots de ces hardis novateurs et met ainsi à néant l'orgueil de leurs révoltes. On ne sait, ce qui domine, dans son langage, de l'ironie ou de

1. *Oraison funèbre de la princesse Palatine.*

la pitié. « Les entendrai-je toujours dans le monde, dit-il, ces libertins déclarés, téméraires censeurs des conseils de Dieu ! Les verrai-je toujours triompher dans les compagnies et empoisonner les esprits par des railleries sacrilèges ! Mais si vous voulez discuter la religion, apportez-y du moins la gravité que la matière demande. Ne faites point les plaisants mal à propos..... Les questions ne se décident pas par vos demi-mots et vos branlements de tête et par ce dédaigneux sourire¹. » Et, déchirant les voiles qui cachent l'avenir, Bossuet, en plein dix-septième siècle, dépeint d'avance de son incomparable manière l'impiété railleuse et triomphante de l'École de Voltaire : « Je prévois, s'écrie-t-il, que les libertins et les esprits forts pourront être discrédités, non par horreur de leurs sentiments, mais par indifférence. Et pourtant qu'est-ce donc que leur malheureuse incrédulité ? sinon une erreur sans fin, une témérité qui hasarde tout, un étourdissement volontaire, en un mot, un orgueil qui ne peut souffrir son remède². » L'athlète, prenant plus directement encore les incrédules à partie, se demande : « Et qu'ont-ils vu ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres ? Quelle ignorance est la leur et qu'il

1. *Oraison funèbre de la princesse Palatine.*

2. *Ibidem.*

serait aisé de les confondre, si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient d'être instruits ! Car pensent-ils voir mieux les difficultés, parce qu'ils y succombent, et que les autres qui les ont vues les ont méprisées ? Ils n'ont rien vu, ils n'entendent rien, ils n'ont pas même de quoi établir le néant auquel ils aspirent après cette vie ¹. » Ainsi, dans la splendeur des arts, de la fortune, des armes et des lettres, à l'apogée du règne de Louis XIV, Dieu donnait à Bossuet comme la vision et la divination des impiétés et des immoralités de la Régence et de l'Encyclopédie.

Au dix-septième siècle, le mal venait d'en haut. Les classes dirigeantes descendues des hauteurs morales du passé commençaient à déchoir. Les premiers dans l'État cédaient à des innovations malsaines qui faisaient fléchir les principes et préparaient l'ère des prochaines décadences. Symptôme d'abaissement, la noblesse désertait les campagnes pour la ville et la cour. En abandonnant ses résidences rurales et provinciales, elle laissait derrière elle avec ses antiques mœurs le fléau de son absence : vide dont le peuple devait gémir d'abord, se consoler dans la suite, et se réjouir plus tard. La France, à cette époque, ne pouvait vivre sans l'aristocratie, elle estimait les beaux

1. *Oraison funèbre de la princesse Palatine.*

noms et les hauts faits plus que les grandes fortunes. Encore quelques années, et la noblesse n'allait plus savoir où se prendre, et inutile, perdue dans des futilités brillantes, elle devait être, hélas ! sous le règne suivant, incapable de se montrer héroïque. Son vieux sang ne lui demandait plus de s'employer aux fortes œuvres,

Le parc de Trianon, les bosquets de Versailles,
Lui cachaient l'horizon de ses champs de bataille ¹.

L'entourage des grands au pied du trône devait être fatal à la royauté. De courageuse et guerrière, la noblesse qui jusqu'alors avait été une des grandes forces de l'État, se faisait la première de ses ennemies en devenant ambitieuse, courtisane, intrigante. Parquée dans les antichambres, se disputant la place aux tabourets et l'entrée des carrosses royaux, elle abdiquait son indépendance, compromettait sa dignité et se pliait aux emplois de la servilité. Livrés à l'oisiveté, les gentilshommes ne se passionnaient plus, en dehors des armes, que pour le luxe, les galanteries, les fêtes. Ils couraient à Saint-Germain, à Marly, à Fontainebleau, à Versailles, ils copiaient les héros des romans espagnols et italiens, dont la lecture était alors fort de

1. *Muse historique.*

mode et, s'endormant dans une coupable nonchalance, ils laissaient passer l'influence à la bourgeoisie. Qu'on en juge à ces traits saisis sur le vif par l'auteur des *Caractères* : « Pendant que les grands négligent de rien connaître, non seulement aux intérêts des princes et aux affaires publiques, mais à leurs propres affaires, qu'ils se contentent d'être gourmets, de parler de la meute et de la vieille meute, de dire combien il y a de postes de Paris à Besançon ou à Philisbourg, des citoyens s'instruisent du dehors et du dedans d'un royaume, étudient le gouvernement, deviennent fins et politiques, savent le fort et le faible de tout un État, songent à mieux se placer, se placent, s'élèvent, deviennent puissants, soulagent le prince d'une partie des soins publics. Les grands qui les dédaignaient, les révèrent, heureux s'ils deviennent leurs gendres¹. » Bossuet achève ainsi le tableau : « Quel siècle a-t-on jamais vu où l'ambition ait été si désordonnée ? Quelle condition n'a pas oublié ses bornes ? Quelle famille s'est contentée des titres qu'elle avait reçu de ses ancêtres ? On s'est servi de l'occasion des misères publiques, pour multiplier sans fin les dignités. Qui n'a pu avoir la grandeur a voulu au moins la contrefaire ; et cette superbe ostentation de la grandeur a mis une telle con-

1. La Bruyère.

fusion dans tous les ordres, qu'on ne peut plus y faire le discernement et, par un juste retour, la grandeur s'est tellement étendue, qu'elle s'est enfin avilie¹. » Siècle étrange, en effet, où une forte foi se trouvait aux prises avec une étonnante légèreté de mœurs, où l'on s'éprenait ardemment pour la solitude et le cloître, le monde et les fêtes, la lecture des romans et l'audition des sermons. Ces tendances contradictoires, familières à la haute société, devaient peu à peu passer dans les foules. Déjà le goût valait mieux que les mœurs, on courait aux sermons de Bossuet, et on applaudissait les comédies de Molière.

Heureusement la société française au dix-septième siècle était trop religieusement trempée pour ne pas réagir. A côté des hommes aux fortes croyances, il y avait les femmes, et elles aussi étaient chrétiennes. Les plus beaux noms se pressent ici à l'envi les uns des autres; c'était tout un essaim de jeunes filles, de celles que la naissance et l'éducation mettent au premier rang : les Retraitantes de Port-Royal, les Religieuses du Carmel de la rue Saint-Jacques et leurs Sœurs du Couvent de l'avenue de Saxe, personnes de grand état presque toutes. On en voyait qui, pour expier leurs fautes, changeaient entièrement de vie,

1. *Sermons*, passim.

tantôt « dans une jeunesse encore florissante, » tant en pleine maturité, et, après avoir fait parler la ville et la cour, elles passaient du tumulte du monde vers les saintes retraites afin de s'y préparer courageusement et longuement dans les macérations de la pénitence, aux plus édifiantes morts ¹. Certes, dans ces temps, les principes étaient encore solides; il y avait, en dépit du mal, un goût général de sagesse, et ce goût, infiniment supérieur aux fausses délicatesses, régnait dans ce que la cour avait de plus respectable, dans ce que Paris comptait de plus intègre et dans ce que la France possédait de plus honnête. Seule, la religion avait affermi la gravité de ces âmes; c'était elle qui avait mis dans leur existence l'habitude des longues et sérieuses réflexions, du recueillement, des recherches de la vertu et des goûts de la piété. Aussi, quand une de ces âmes venait à faillir, la chute était rarement irréparable, et, un jour ou l'autre, elle rentrait dans le chemin du devoir et de l'honneur, témoin la victime la plus intéressante et la plus infortunée du règne de Louis XIV, M^{lle} de La Vallière.

La vocation de l'âme humaine est la sainteté. Assujettie à ses passions mauvaises, l'âme répudie ou dissipe cet héritage. Elle est faite pour le bonheur; mais

1. Pierre Clément, de l'Institut.

Dieu seul peut le lui donner entier et sans partage. Tandis que l'âme se laisse séduire par le monde, elle ne le reçoit que goutte à goutte et par parcelles. Née de Dieu, elle a la puissance de vouloir, sans autre cause déterminante en dernier ressort qu'elle-même. Notre liberté est la force souveraine qui dit au ciel ou à la terre : Je suis à vous. Notre liberté va jusqu'au suicide¹. Si notre choix est si souvent défectueux, c'est que, depuis la faute originelle, la passion mauvaise est devenue notre ennemie. Alors la beauté créée nous fait oublier la beauté divine, et l'âme se porte vers le sensible, espérant y trouver quelques miettes de la félicité qu'elle poursuit de toutes les recherches de son immortelle vie. Un instant, dans la jouissance de l'objet de son élection, elle ressent la dilatation et l'exaltation de son être; c'est une sensation qui l'impressionne comme la première caresse du bonheur. Mais lorsqu'elle se trompe ainsi en s'éloignant de Dieu, sa fin et sa béatitude, une joie troublée fait tout à coup place à l'enivrement. En dépit de ses ravissements d'une heure la passion ne possède pas le charme du fleuve qu'avaient imaginé les anciens et qui enlevait la mémoire; la passion n'endort pas sa victime sur les rives fleuries du Lethé! Quoi qu'il

fasse, l'homme ne peut s'oublier qu'en Dieu ; partout ailleurs, il y a pour lui le jour et la nuit, le passé, le présent, l'avenir, la déception, l'effroi et le remords. Aussi est-ce toujours en vain que la félicité, qui naît de la passion, ose prétendre à la durée; ses joies sont trompeuses comme l'illusion, fugitives comme le mirage, amères comme la mort. Dieu seul donne le bonheur solide, plein, continu; en lui seulement on ne sent ni les défaillances, ni les déchirements, ni le temps qui fuit, ni la mort qui s'avance, et c'est en savourant les charmes et les enchantements de sa beauté parfaite qu'on étreint et possède tout l'idéal de la félicité.

Les passions ne sont que des servitudes. Bossuet les appelle *des appétits de malade*. Or, de toutes les passions intelligibles et sensuelles qui asservissent l'homme, l'amour coupable est la plus dévastatrice de toutes. Là est le plus fréquent écueil des âmes. De cet amour naît la volupté, qui produit toujours l'abaissement des caractères, la dégradation et la flétrissure de la jeunesse et de la beauté, le mépris du mariage et le déshonneur de la famille. « Cœur humain, abîme infini, si tu veux savoir ce que tu adores, regarde où vont tes désirs ! Où vont-ils ces désirs ? Tu le sais, je n'ose le dire; mais de quelque côté qu'ils se portent, sache que c'est là ta divinité¹. » Et si dans la lutte

1. *Sermons*, passim.

L'âme se laisse enchaîner par la cruelle et fausse divinité, la source troublée de son bonheur se change aussitôt en un abîme où elle s'avilit et s'abat en pleine honte. Alors les plaies et les stigmates sont visibles, car la passion sensuelle ne nous touche qu'en nous foudroyant. Elle laisse des ruines qui ne se réparent plus, et, de l'enchantement d'une heure, il ne reste que douleur, vide, abandon, regrets pour toute la vie. C'est l'amour coupable qui remplit le monde de tant de subits effondrements de caractères, de tant de hontes inattendues, de tant de tragédies qui surprennent plus encore qu'elles n'épouvantent. On ne saurait nier qu'il en fut malheureusement ainsi pour M^{lle} de La Vallière.

Il est des noms fatidiques, des sujets en apparence épuisés, et cependant jamais taris, autour desquels la postérité se porte sous l'empire d'une fascination sans trêve parce qu'ils gardent dans leur nature profonde l'irrésistible attrait qui s'attache aux souvenirs et aux choses du cœur. Le plus délicat des critiques n'a rien outré quand il a dit que certains noms en France auront toujours *jeunesse et fraîcheur*¹. La vie de M^{lle} de La Vallière, si souvent racontée, et sur laquelle historiens, poètes, philosophes, prêtres semblent n'avoir

1. Sainte-Beuve, *Lundis*.

rien laissé à dire, demeure ainsi, malgré tout, une de ces attractions. D'abord, c'est un éclat sans tache; puis, ce sont de grandes fautes; enfin, c'est une incomparable expiation.

Celle qui s'appellera un jour Sœur Louise de la Miséricorde, nous ne saurions le méconnaître, avait reçu du ciel une nature exquise. La simplicité, l'ingénuité, la modestie, la grâce, un air de bonté, qui inspirait la sympathie et attirait l'estime, composent toute sa personne. Chez elle la tendresse innée de l'âme se tempérant d'un fond visible d'honnêteté, de délicatesse et de vertu. Supérieure par le cœur, M^{lle} de La Vallière, même dans ses égarements, se conduisit sans orgueil, sans calcul, sans ambition¹. Puis, quand l'heure de Dieu fut venue, elle brisa ses liens et, en dépit de sa faiblesse native, dit adieu à la vie somptueuse, souffrit, jeûna, se détacha des inutilités élégantes dont elle avait fait sa joie, chercha des espérances plus sûres et plus hautes que celles de la cour et du monde, et, trouvant du côté de Dieu des trésors d'énergie et de renouvellement, elle atteignit d'un bond aux sommets de la réhabilitation morale et apparut, au regard étonné de son siècle, toute rayonnante de vertu sous l'aurole de son innocence recouvrée.

1. Sainte-Beuve. *Portraits de femmes*.

En racontant sa conversion et sa pénitence, nous laisserons naturellement bien des fois la parole au plus noble et au plus beau génie du dix-septième siècle. Bossuet nous dira, de sa grande voix, les mystérieuses conduites de la Providence dans la régénération de l'illustre repentie. Il lut dans son cœur, il connut ses fautes, il la jugea digne de compassion, il comprit qu'elle était coupable sans trop le savoir, il lui apprit à envier la vertu, il développa son âme, si bien faite pour l'honnêteté et la pudeur, et *il ne put jamais la mésestimer*¹.

A mesure que l'on avance dans la connaissance des choses et des personnes de ces temps, on admire l'action puissante de Bossuet sur la haute société et le monde de la cour. Orateur, historien, théologien, moraliste, Bossuet possédait la plus vaste érudition et une éloquence incomparable. Son génie avait puisé la science de l'âme humaine dans le Christ. Il n'appartenait pas à cette aristocratie rigide de la piété réfugiée à Port-Royal qui n'admettait qu'un petit nombre d'élus; il personnifiait l'Église du Crucifié, aux bras largement ouverts, et, moraliste divin, il sauvait les âmes avec la tendresse infinie de l'Évangile. De geste et de ton il tenait d'un Moïse². Il est la voix éloquente

1. *Lettres* de Bossuet.

2. Nisard.

par excellence, la plus simple, la plus forte, la plus brusque, la plus familière, la plus soudainement tonnante¹. Modèle de l'éloquence la plus haute et de la plus belle langue, Bossuet était l'oracle de son siècle. De là sa puissance sur ses contemporains.

On voit, en effet, le roi, les princes du sang, les ministres, les hommes de guerre, les seigneurs, les savants céder à son empire. Ce n'était pas de leur part petitesse d'esprit, mais grandeur d'âme. Avec les reines et les princesses, les grandes dames briguaient le bienfait de sa direction. Il y avait alors une inclination pour la piété, le plus grand nombre des marquises et des duchesses la subissaient soit qu'elles brillassent à la cour et dans les salons, soit que l'innocence ou le repentir les eussent poussées vers le cloître. Sur le compte des nobles races, Bossuet ne se faisait point d'illusions, il était loin d'être ébloui par l'opulence de leurs quartiers et par la fierté de leurs devises; il ne distinguait pas entre le sang rouge du plébéien et le sang bleu du patricien. N'est-ce pas lui qui a écrit? « La naissance n'est rien; c'est le mérite de nos ancêtres qui n'est pas le nôtre; c'est se parer du bien d'autrui, de plus ce n'est presque toujours qu'un vieux nom oublié dans le monde, avili par beaucoup de gens

1. Sainte-Beuve. *Lundis*.

sans mérite... L'on a trouvé le moyen, ajoute-t-il, de distinguer les naissances illustres avec les naissances vulgaires, et le sang noble et le sang roturier, comme s'il n'avait pas les mêmes qualités et n'était pas composé des mêmes éléments¹. » Ah ! combien sa fière nature sentait la petitesse de toutes ces prétentions et de tout cet orgueil, quand il prévoyait les temps où les fils des vieilles familles de France ne sauraient plus se bâtir des renommées sur les ruines de leurs passions et avec l'héroïsme de leur sang ! Mais, entre toutes les illustres femmes qui lui demandèrent des conseils et des règlements de vie, il en est une qui s'éclaira mieux de ses rayons et qui prit la première place parmi ses aristocratiques converties. C'était la jeune fille que nous avons déjà nommée, celle qui devait perdre, hélas ! auprès de Louis XIV, les saintes timidités de l'innocence dont elle aurait dû toujours couronner son front. Sa vie contient assez d'enseignements pour pouvoir servir de leçon aux générations et aux jeunesses successives.

Afin de sauver M^{lle} de La Vallière, Bossuet engagea une lutte où en définitive le monde n'eut pas l'avantage. Avec un cœur d'apôtre et de père, avec les illuminations du génie, il poursuivit l'âme de la jeune

1. *Sermons*, passim.

femme, la rendit à Dieu et ainsi, en face de Louis XIV, il vengea la vertu. L'aigle dans sa force semblait couvrir la pécheresse de ses ailes. On ne connaît pas assez toutes les industries, toutes les hardiesses de sa parole, toutes ses prières, tous ses cris, toutes les condamnations contenues dans les discours des Carêmes et des Avents prêchés aux chapelles du Louvre et de Saint-Germain-en-Laye. C'était le bon pasteur courant après la brebie perdue et voulant à tout prix la ramener au bercail en la portant sur ses épaules. Ses lettres au maréchal de Bellefond témoignent encore de toutes ses sollicitudes, on ne peut les lire, après des siècles, sans y sentir battre le cœur d'un père. La direction de Bossuet parvint à vivifier M^{lle} de La Vallière en pleine jeunesse, et ce fut pour son âme de prêtre le plus cher et le plus doux de ses triomphes.

L'existence de cette frêle et belle créature montre à la fois la faiblesse humaine et la grandeur divine. On voit en elle tout ce que les passions ont de plus séduisant et de plus funeste, tout ce que la vertu a de plus fort et de plus consolant. En entendant Bossuet parler à son âme pour l'éclairer de ses conseils, l'infortunée sentit que Dieu ne l'avait jamais aussi troublée de sa grandeur et, après bien des retardements et des faiblesses, elle ferma pour jamais la période de ses tristes

jours et renonça à ses misérables chimères. Dans sa déchéance, celle qui avait respiré l'atmosphère des criminelles illusions éprouvait enfin que toutes les vanités plus ou moins rieuses, toutes les ambitions plus ou moins séduisantes, toutes les affections plus ou moins mondaines ne sont en réalité que des ombres insaisissables. La pécheresse comprenait que si l'on commet des fautes, il faut avoir le courage de les racheter, que si l'on tombe, il faut avoir la force de se relever. La suave indulgence du divin maître protégeant la femme coupable de l'Évangile lui disait : change de vie, relève-toi. Et docile à la voix du Ciel, M^{lle} de La Vallière retrouvait enfin la dignité, le repos, le bonheur et, ne laissant que des remords dans cette cour où elle avait trainé et flétri les plus belles années de sa jeunesse, elle allait renfermer ses délaissements dans le silence du cloître et mêler ses pleurs aux larmes de Madeleine. Grâce à Bossuet, l'égarée revenait sur ses pas, Dieu seul pouvait remplir les espaces sans fin de son âme. Au sein des fêtes et des pompes royales elle consumma son sacrifice, elle immola son cœur. M^{lle} de La Vallière à vingt-neuf ans était pourtant encore une vivante.

Ce livre est donc tout ensemble l'histoire d'une âme coupable qui se repent et la démonstration de cette thèse : la réhabilitation de la pécheresse par la pénit-

tence. Offensé par le mal, Dieu reçoit une première réparation dans le repentir ; mais sa justice et sa miséricorde ne sont satisfaites qu'à l'heure où le coupable exerce sur lui-même des expiations réparatrices. Réparer, c'est subir la peine due au mal, c'est supporter ou plutôt s'infliger la douleur qui s'impose à la restauration morale. La réparation est une œuvre de justice vindicative, car Dieu ne trouve le rétablissement de ses droits que dans la peine librement acceptée. Là, seulement, il y a compensation offerte à l'honneur divin blessé, et à la dignité humaine avilie. La réparation entraîne des pénalités qui doivent former un contre-poids d'humiliations et de souffrances volontaires, autant de nobles et douloureuses revanches prises sur la vie déshonorée. Pourquoi cette poursuite si âpre de l'iniquité ? C'est que le mal ne se réprime fortement que par la violence, il traîne toujours après lui le cortège de la peine et de la douleur ; pour se purifier il faut savoir souffrir, ce n'est que dans le creuset de la souffrance que se fait la commutation des supplices d'outre-tombe. Sans cela le mal aurait une apparente impunité ici-bas, ce serait une provocation, un défi à la jalouse sainteté de Dieu, un danger pour le cœur de l'homme et une excitation à la désobéissance. L'âme criminelle qui ne souffrirait pas ne donnerait que de trop faciles démentis à son repentir. Si la faute passe,

c'est à la condition que la peine dure ¹. Que deviendrait la morale dans le monde si, surtout à la suite des désordres retentissants, il n'y avait des peines pour prolonger le souvenir des honteuses défections et pour préserver des nouvelles défaillances ? Les souffrances sont des remèdes ². Verges salutaires qui rabattent notre orgueil et notre volupté et, quand les fautes d'une âme deviennent un scandale public, ces verges doivent frapper jusqu'au sang ; le coupable ne se réhabilite qu'en devenant une victime. Affligé dans son égoïsme, ses ambitions, ses avidités sensuelles, ses désordres honteux, il ne se régénère et ne se transfigure que par les générosités de son martyr. C'est à ce prix qu'après avoir causé le scandale, on édifie et la terre et le ciel. La réparation dans la douleur, tel est donc l'holocauste exigé tout ensemble par la justice et l'honneur de l'homme comme par la justice et l'honneur de Dieu lui-même. Le sacrifice est la grande source de la morale et la large voie qui ramène à Dieu ³. Pour qu'il soit puissant, il doit faire une victime de notre propre personnalité et immoler sur l'autel de la conscience le meilleur de nous ⁴. Aussi, après sa

1. Père Monsabré, *Conférences de Notre-Dame de Paris*.

2. *Pœna medicinae sunt*.

3. Le Père Gratry.

4. De Lammenais.

déchéance, M^{lle} de La Vallière demandera-t-elle à souffrir ! Il ne lui suffira pas de se repentir pour expier, elle voudra accomplir des actions pénibles et courageuses, se dévouer au bien, reconquérir la vertu, mieux que dans les larmes, jusques dans le sang, et racheter par des souffrances héroïques toutes les faiblesses de son cœur. Ainsi parviendra-t-elle à se relever, à laver ses hontes et à diminuer ses remords. Qu'importe que sa réhabilitation lui coûte tous les biens que le monde envie et adore ! Périssent sa beauté, sa santé, sa vie, pourvu qu'elle efface le passé et qu'elle parvienne à réparer l'irréparable !

A chacune de ses pages, l'Évangile a consacré la vérité de notre thèse. Le Sauveur, en effet, ne réhabilite pas à d'autres conditions. Ce n'est qu'à la vue de la pécheresse martyrisée par le repentir qu'il prononce cette adorable absolution : *Il lui est beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé*¹. Ce qui veut dire beaucoup souffert, beaucoup pleuré, beaucoup expié. Aussi, tandis que la morale du monde se montre justement impitoyable pour les défaillances du cœur, pour ces honteuses violations du devoir que les égarements de la passion expliquent sans les justifier jamais, Dieu seul est assez grand parce qu'il est infiniment

1. Évangile de saint Jean.

parfait pour purifier dans la douleur. Seul, il peut tendre la main à la faible créature tombée; seul, il peut la relever et la rétablir dans la dignité perdue. En face du monde, témoin impassible et impénitent du mal qu'il fait, pour qui les fautes de la femme sont irrémissibles, il appartient à Dieu de réhabiliter ainsi les victimes que le monde a si cruellement déshonorées et délaissées. Dieu ne fait pas trop bon marché de la loi de dignité et de pudeur en pardonnant à la créature qui a failli plutôt par légèreté et mobilité de nature que par malice et perversité de cœur¹. En réhabilitant le vice par l'expiation, la vertu reste toujours la base de l'honneur et de la sainteté de l'individu et de la famille comme la seule vraie garantie de la paix et du bonheur. C'est qu'indépendamment du pardon accordé au repentir, la faute est toujours la faute, la chute est toujours la chute et, pour justifier de l'une et relever de l'autre, Dieu exige de terribles et de radicales réparations. Le trésor de l'honnêteté, de la pudeur, de la vertu, n'aura jamais été exposé ou perdu sans reproche et sans responsabilité. Toute une vie d'humiliations et de larmes en est l'inéluctable conséquence. Après de telles obsessions, l'âme ne recouvre de longtemps la paix. Quand la tempête a

1. Saint Ambroise, *Homélies*.

soulevé la mer, il faut du temps aux flots pour se remettre; ainsi en est-il des orages du cœur de l'homme. Mais si Dieu voit une de ces créatures infortunées se tourner vers lui, il la prend sous l'égide de sa sainteté et de son amour et, sans se faire en rien le complice de sa faiblesse, il lui accorde la grâce de réparer ses fautes et d'être aimée d'un amour qui sent moins de sa part la compassion que la tendresse. Alors le passé est anéanti, le péché est effacé, tout est pardonné. Il se fait comme un état nouveau où le lendemain est à l'abri des surprises de la veille, et rien ne vient plus réveiller les souvenirs amers d'une conduite détestée. Le Dieu qui relève la femme de sa déchéance, s'attache si fortement son cœur qu'il ne craint pas de voir la sérénité de la vie nouvelle troublée par les ombres de l'ancienne; la pauvre naufragée est enfin rentrée au port. Ainsi Dieu en appelle de nos fautes! Ce fut l'histoire de M^{lle} de La Vallière, de celle que Bossuet a nommé la Captive du divin amour¹!

Cette doctrine n'est fondée ni sur l'erreur ni sur l'exagération. Aussi, les âmes virginales qui pourraient se montrer exigeantes n'ont rien à craindre des saines et vivifiantes influences de ce relèvement moral. Quant aux natures pharisaïques, elles ne pourraient,

1. *Lettres.*

comme autrefois, s'armer de pierres, et elles ne feraient que prendre la fuite pour ne pas entendre tomber sur elles la terrible condamnation : *En vérité, ces femmes que vous appelez perdues vous précéderont dans le royaume des cieux*¹. N'est-ce pas un des secrets de la Providence de se servir de la profondeur même de nos abaissements, de nos erreurs, de nos passions pour nous disposer et pour nous amener à choisir des voies plus pures? Ah! le sentiment de notre grandeur passée se découvre sous les ruines qui nous accablent, nous aspirons à nous relever en nous sentant tombés si bas. Aussi la postérité a-t-elle pardonné à M^{lle} de La Vallière et lui a-t-elle marqué une place au premier rang de ses clients éternels et sacrés, les malheureux! C'est que l'humanité a toujours foi dans la force du malheur et dans les secours vivifiants qu'il apporte aux grandes âmes.

Reprenons donc de cette femme, mais avec le respect qui convient quand on touche à des cendres purifiées par le repentir et par la mort, reprenons de cette femme ce qui survit glorieusement à son cercueil : les longues années de son expiation, presque un demi-siècle de pénitence. C'est sous l'empire de cette figure unique entre toutes celles qui, dans les temps moder-

1. Évangile de saint Jean.

nes, ont péché par le cœur et pleuré sur leurs fautes que nous est venue la pensée de ce livre. Notre âme de prêtre nous dit que ce n'est pas une témérité, nos larmes ont coulé en l'écrivant, et cette émotion était sacrée car nous pleurions sur une âme. Oui, pensions-nous, M^{lle} de La Vallière a aimé de passion et de flamme impure autant que tout autre, mais Sœur Louise de la Miséricorde aux pieds de Dieu a aimé mieux que nulle autre et c'est là sa gloire et son immortalité.

Certes, dans ses égarements, la favorite manqua à la pudeur et à la vertu. Sous l'empire de ses désirs qu'elle comparait à *des chevaux emportés*¹, elle usurpa dans le cœur de Louis XIV la place sacrée qui n'appartenait qu'à Marie-Thérèse, elle se para du titre humiliant de duchesse et sembla un moment vouloir cacher sa honte dans les hommages, les distinctions, les honneurs. Mais en revanche rien ne fut plus touchant et plus pur que la seconde phase de sa vie, elle s'y montra impitoyable contre elle-même, invinciblement héroïque dans le redressement des fautes et des égarements de sa jeunesse, admirable et glorieuse dans le grand œuvre de la rédemption de son passé. Comme les trente-six années de sa retraite et de sa pénitence aux Carmélites la vengent noblement, et comme son long

1. *Réflexions sur la miséricorde de Dieu.*

martyre fait triompher les droits imprescriptibles de la morale éternelle!

Aussi bien, cette vision du grand siècle, si légère d'abord et puis si austère, nous ne nous défendrons pas d'avoir subi la tentation de la revoir. Nous avons voulu contempler discrètement à son évocation la pécheresse dans toutes les beautés de la souffrance morale et du repentir chrétien, de l'immolation volontaire et du détachement de toutes choses. En présence des apostasies immorales de notre âge, il est opportun de montrer les moyens héroïques qui obtiennent à une âme publiquement déshonorée une légitime et indéniable réhabilitation. Ce livre ne sera pas l'amère et désolante histoire d'un cœur jeune, confiant et bon, longtemps séduit et tardivement désillusionné, il n'entrera pas dans les détails d'une vie criminelle, nous réprouvons de telles révélations et nous condamnons la curiosité malsaine de nos contemporains insatiables de scandales. Il ne convient pas d'écrire d'une personne déchue comme le font les dramaturges, nous n'oublions pas le mot du philosophe : *Il n'y a que la santé qui ne soit pas contagieuse*. C'est en vain que, durant trois siècles, trop d'historiens ont dépeint M^{lle} de La Vallière comme estimable dans ses égarements, sans crainte d'excuser et de dorer ainsi sa passion adultère; la postérité et Sœur Louise de la Miséricorde ont fait appel de ce

jugement devant le tribunal de la conscience et de la morale publiques outragées.

En écrivant ce livre, nous n'avons pas eu la prétention de faire une œuvre d'art et d'histoire, mais, avant tout, une œuvre de morale et d'édification. Qui ne le sait? Les vices de notre société sont plus honteux et plus invétérés que ceux qui courbaient les âmes et les corps aux temps de M^{lle} de La Vallière et de Louis XIV. Aujourd'hui, l'héroïsme moral semble près d'expirer, et la grandeur d'âme se fait de jour en jour plus rare. Si aux yeux de beaucoup le mal apparaît sans remède, c'est qu'on n'a plus le courage de s'imposer le régime moral qui, seul, sauve les individus et les nations. La grande, la divine morale de Bossuet est une morale qui ne meurt pas; elle est éternelle. Aussi elle assure à quiconque veut en user la régénération et le salut, car elle a encore aujourd'hui la puissance souveraine qu'elle avait il y a deux cent cinquante ans. Qu'importe, si les voix qui l'enseignent n'ont pas la sublimité et l'éloquence de Bossuet! Notre siècle, en dépit de ses misères, n'a pourtant pas tout à envier aux siècles passés. N'entend-il pas encore les immortels accents des Ravignan et des Lacordaire? Ce qui prouve qu'à côté de tant d'âmes faibles, égarées ou coupables, le ciel a placé pour les sauver des prédicateurs de grande race et des moralistes de haute sainteté. Pour triom-

pher de ses infirmités, notre société, aussi bien que ses devancières, possède le remède infailible, la morale de l'Évangile, qui fut toujours celle de Bossuet. Peut-être à ce point de vue, ce livre offrira-t-il au lecteur un côté neuf. Comme moraliste, Bossuet n'est pas assez connu, et nous nous plaisons à penser que cette étude révélera quelque chose de la beauté de son âme et de la sainteté de son cœur d'apôtre. Ainsi cette figure de prêtre et d'évêque, si noble et si grande, je pourrais dire sans rivale, nous saisira par quelques-uns de ses traits et nous initiera aux ineffables tendresses de sa paternité spirituelle. En voyant Bossuet à l'œuvre auprès de M^{lle} de La Vallière et de Louis XIV lui-même, nous admirerons la sagesse de ses conseils, la force de ses enseignements, la délicatesse de ses soins, nous subirons l'irrésistible domination de sa grande âme attendrie et nous nous persuaderons, à ce commerce, que la sublimité de son génie ne fut pas supérieure à celle de sa sainteté. Pour M^{lle} de La Vallière, Bossuet incarnait l'idée qu'elle se faisait de l'évêque, du prêtre, du pasteur et du directeur des âmes; aussi son action sur elle fut si efficace et si profonde que son existence en demeura toujours comme illuminée et embaumée.

Grâce à lui, M^{lle} de La Vallière nous apparaîtra dans le vrai fond de sa nature, étrangère à toute attitude de convention et à toute pose étudiée et solennelle. Nous

la verrons dans le monde et dans le cloître, entre le roi et l'évêque; il fallait bien qu'elle fût grande pour ne pas disparaître entre ces deux majestés; nous l'entendrons dans ses *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* et dans ses *Lettres*, et ainsi la Cour et les Carmélites formeront à la fois le cadre brillant et sévère de ce récit. Ses faiblesses, ses infortunes, ses douleurs, son long martyre ont répandu un intérêt mystérieux sur son existence, et on en fait une victime qu'on se sent disposé à plaindre et à venger. Pécheresse pénitente, elle eut le charme, et le charme continue d'opérer après elle : un enchantement immortel s'attache à sa mémoire. On peut dire d'elle ce que Lacordaire a écrit de Madeleine : « Nul nom plus que le sien n'a résisté à l'indifférence, parce que le péché lui a ouvert des routes dans l'admiration des hommes, et que la vertu lui a fait un autre chemin dans la génération des cœurs sans tache. Elle touche aux deux côtés de notre vie; la pécheresse nous oint de ses larmes; la pénitente nous oint de sa tendresse; elle embaume nos blessures aux pieds du Christ et elle nous prépare aux gloires de la résurrection ¹. » Louise de La Vallière, par bien des traits, est sœur de Marie Madeleine; la parole de Jésus : *Beaucoup de péchés*

1. *Sainte Marie-Madeleine.*

lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé, semble être tombée sur elle! « C'est la femme qui a vu Dieu , qui l'a reconnu et qui, comparant son infinie pureté à la dégradation où elle est descendue, n'a pas douté qu'il ne lui fût possible d'être pardonnée à force d'aimer. Humble et cachée après avoir trouvé grâce , elle ne s'éloigne pas des pieds qui l'ont purifiée. Elle n'use de la familiarité qui lui est acquise que pour suivre et servir Jésus-Christ. Elle le suit jusqu'à la croix et jusqu'au tombeau ¹. »

Pour nous, trop heureux serions-nous si nous ajoutions une page édifiante aux annales de la célèbre repentie , en éclairant la victime de quelques purs rayons et en couronnant son sacrifice des saintes fleurs de l'immortalité. Nous ne saurions le taire , nous aimons ce travail, nous nous plaisons à cette étude où nous avons vu et avons voulu voir avant tout M^{lle} de La Vallière et Bossuet, et où nous voudrions déposer en leur honneur le meilleur de notre âme.

1. *Sainte Marie-Madeleine.*

Albi, dimanche de la Passion, 7 avril 1880.

CHAPITRE PREMIER

Origine de Louise de la Vallière. — Formation de son âme. — Le cœur de sa mère étranger à cette œuvre. — Tendresse de son père. — Sa mort. — Soins de son oncle. — Avec les jeunes princesses d'Orléans, Louise passe de Blois à Paris. — Sa distinction naturelle. — La beauté de son âme supérieure à celle de sa physionomie. — Son entrée à la cour comme demoiselle d'honneur de Madame. — Sa modestie, sa sagesse et sa vertu. — Comment tous ces dons deviennent des ruines. — Quelques membres de la famille royale. — Louis XIV. — Marie-Thérèse. — La passion du roi. — Tout conspire contre M^{lle} de La Vallière. — Ses combats contre elle-même. — Ses sentiments de honte et d'effroi. — La cour avec ses exemples, ses dangers, ses faveurs et ses mensonges. — Louise trouble et empoisonne la vie de la reine. — Aux années de la passion triomphante succéderont les années des déceptions et du délaissement. — Anne d'Autriche. — Son rôle de mère. — Elle appelle, de concert avec Marie-Thérèse, Bossuet pour prêcher à la cour le carême de 1662. — Espérances des deux reines. — Nul comme Bossuet ne pouvait remplir cette mission.

Fille de Laurent La Baume Le Blanc, maître de camp général de la cavalerie légère de France, et de Françoise Le Prévost de La Coutelay, Louise-Françoise de La Vallière naquit à Tours le 6 août de l'année 1644. Elle appartenait à une de ces bonnes familles de gentilshommes de province qui occupaient une excellente place dans la société du dix-septième siècle, familles remarquables à la fois par la distinction de la naissance, la dignité des manières, l'aménité des mœurs et leurs fortes traditions de religion et d'honneur. Les de La Baume Le Blanc étaient

catholiques. Ils ajoutaient à leur nom celui de La Vallière parce qu'ils possédaient une petite seigneurie à Reugny, tout près de Tours. Dans cette ville, ils habitaient un hôtel, le manoir de leurs ancêtres, qui datait de la Renaissance et qu'ils appelaient la Croizille¹. Les premières années de Louise se passèrent dans l'innocence et la grâce, la piété et l'étude, tantôt à Tours, sa ville natale et la résidence habituelle de ses parents, tantôt à Amboise, château dont son père avait le gouvernement en qualité de lieutenant général du roi, ou à La Vallière, près Reugny. Les de La Vallière avaient pour armes un écu coupé de gueules et d'or au lion léopardé coupé d'argent et de sable, en support deux lévriers d'argent accolés de gueules et cloués d'or².

Au foyer natal, dans ce milieu, le meilleur de tous, où l'on goûte les plus saines et les plus fortes affections, messire Laurent de La Vallière entourait sa fille de soins d'autant plus tendres que ses sollicitudes de père n'étaient pas partagées par celle qui aurait dû les ressentir avec le plus d'ardeur ; M^{me} de La Vallière, la mère de Louise, ne s'occupait pas de ses enfants. Une fille ! cela, cependant, est si délicat à élever. La mère a été créée par Dieu pour la modeler de ses mains avec tant de patience et de douceur qu'il lui faut l'art infini de son amour pour accomplir son œuvre. Ne doit-elle pas y mettre tout le feu de la vie qui

1. *Inventaire généalogique de Touraine*, par L'Hermitte.

2. *Ibidem*.

anime son âme et fait palpiter son cœur? En femme frivole, M^{me} de La Vallière se désintéressait de ce devoir¹. Le père, lui, ne pouvait se détacher de son enfant; sa fille était bien la chair de sa chair et la vie de sa vie propre. Il s'était senti par elle naître comme une nouvelle âme; aussi s'efforçait-il de puiser dans son amour une surabondance de tendresse capable de suppléer à celle dont le cœur maternel dépossédait Louise si cruellement. Mais, tandis que le chevalier de La Vallière, tout à la formation de sa fille, lui donnait ces premières leçons qui plus tard deviennent les principes et sont comme la boussole de la vie, la mort vint subitement l'atteindre, et l'enfant se trouva dès lors, et du vivant même de sa mère, comme tout à fait orpheline. On peut apprécier la grandeur de cette perte à ces simples mots de l'Inventaire généalogique : *Messire Laurent de La Vallière, homme de loyauté, de bravoure et de christianisme*². Louise n'avait que neuf ans; elle devait pleurer toujours le père qui l'avait tant aimée. Prévoyait-elle qu'il viendrait un temps où elle aurait besoin de sa protection et de sa défense?

Heureusement, dans son malheur, M^{lle} de La Vallière trouvait un autre guide. L'un de ses oncles, Gilles de La Baume Le Blanc, chanoine doyen de Saint-Martin-de-

1. Françoise Le Prévost, mère de M^{lle} de La Vallière, veuve de Pierre Bénard, conseiller au Parlement.

2. L'Hermitte, *Inventaire généalogique*.

Tours, et plus tard évêque de Nantes¹, se chargea, avec la plus tendre paternité, de veiller sur ses jeunes années. L'abbé de La Vallière se fit une obligation sacrée d'exercer une salutaire influence sur sa nièce, travaillant à son tour à la former à la piété, à la science et à la vertu. La jeune fille ne pouvait être façonnée par des mains plus dignes. Il y avait alors, du reste, comme un coin du ciel dans l'âme de la charmante enfant.

A la suite de la mort de son père, Louise quitta la Touraine. Placée en qualité de demoiselle de compagnie auprès des princesses d'Orléans, elle vint habiter le château de Blois. Peu de temps après, elle s'installait à Paris avec M^{me} Marguerite de Lorraine et ses filles. C'est du palais du Luxembourg, résidence de la famille d'Orléans, en passant au Palais-Royal que M^{lle} de La Vallière devait entrer dans ses destinées romanesques et orageuses : elle avait alors de seize à dix-sept ans. Elle sortait du Blaisois comme du fond d'une oasis solitaire toute parfumée de simplicité et d'innocence.

Descendante de toute une brillante lignée de militaires, de magistrats, de gouverneurs de villes et de provinces, d'abbés, d'abbesse, d'écrivains, de chanoines, d'évêques, son sang, venu de cette haute race, lui avait imprimé des signes de noblesse sur le front. Elle portait en elle cette douce magie, ces rayons purs et chauds d'ingénuité et de candeur qui éclairent et qui charment. Une sorte de flamme

1. *Nobiliaire* du P. Anselme, augustin déchaussé.

intérieure, la piété, enveloppait tout son être. Dans ses flertés virginales, elle n'aurait jamais cru qu'un jour le soupçon même pourrait l'atteindre. Ainsi elle arrivait de sa province sans la moindre teinte de frivolité et dans toute la grâce de son premier printemps. Saint-Simon dit qu'elle était désintéressée, modeste, bonne en tout point¹.

M^{lle} de La Vallière avait un charme qu'aucune vulgarité n'avait effleuré; un je ne sais quoi d'immatériel éclairait en elle tout avec douceur. Deux grands yeux bleus dont le reflet animait le plus pur visage; un teint qui éclatait dans des blancheurs d'albâtre; des cheveux d'un blond argenté, qui mettaient autour de sa tête comme un rayonnement d'aurore²; tels étaient les principaux traits de sa physionomie. Brienne de Loménie dit que M^{lle} de La Vallière reproduisait la pureté du type grec. Il se dégagait de toute sa personne une harmonie pleine de charme, c'était la grâce de l'éclatante beauté que célèbre l'Écriture³. Mais cette beauté révélait encore quelque chose de plus précieux et de plus divin, quelque chose qui aurait dû être moins fragile et moins passager qu'elle : la vertu de son âme.

Indifférente à la vanité, à l'éclat, à l'ambition, la fille des La Baume Le Blanc entra à la cour dans un âge où la timidité et l'innocence étaient ses seules défenses. Elle y

1. *Mémoires*.

2. M^{me} de Motteville.

3. *Cui etiam Dominus contulit splendorem*.

fut introduite, dès le mariage d'Henriette d'Angleterre avec Monsieur, frère du roi, comme demoiselle d'honneur de Madame, par une femme précieuse et intrigante, M^{me} de Choisy, l'amie de sa mère¹.

Louise de la Vallière fit partie de cette légion de nobles jeunes filles, qui s'appelaient M^{lles} de Sourdis, de Soyecourt, de Vardes, de Saint-Aignan, de Montausier, de Bussy, de Guiche, d'Artigny. Anne d'Autriche aimait à s'entourer de demoiselles de haut rang qu'on désignait sous le nom de filles de la reine. Les princesses du sang avaient aussi leurs compagnes d'honneur, et c'est à ce titre que Henriette d'Angleterre, devenue l'épouse de Monsieur le duc d'Orléans, avait réuni autour d'elle cette cohorte gracieuse que Catherine de Médicis avait formée et qu'elle se plaisait à appeler *son escadron volant*.

C'était au mois d'avril 1661. En ce moment, une sérénité sans ombre remplissait l'âme de M^{lle} de La Vallière ; il y avait en elle un je ne sais quoi d'heureux qui vient des dons du ciel et qui n'est pas l'apanage ordinaire des jeunes filles. Elle portait la marque visible de la modestie et de la vertu : son air d'une candeur exquise lui gagnait la sympathie et l'estime. Son premier historien a écrit qu'elle était d'une sagesse et d'une modestie qui semblaient nées avec elle². Le prince Gaston d'Orléans, mécontent de la conduite de ses filles, dont Louise avait été la compagne,

1. Monmerqué, *Mémoires*.

2. L'abbé Lequeux, *Histoire de Louise de La Vallière*. ~

disait : « Quant à M^{lle} de La Vallière, elle est trop sage pour cela¹. » Comme un indubitable témoignage, la princesse Palatine ajoute que la demoiselle d'honneur était très modeste et avait un excellent cœur². Enfin, M^{me} de Sévigné la compare à une toute petite violette qui se cache sous l'herbe et dit qu'elle était un ange³.

Qui ne se représente, à ces témoignages, Louise parée de tous les charmes de la vertu ? On éprouve à contempler sa gracieuse et suave figure je ne sais quelle impression de respect, d'admiration et d'attrait. Ce qui frappe avant tout, ce n'est ni l'esprit, ni la distinction, ni la grâce, ni la beauté, c'est la vertu ; le vers du poète semble avoir été fait pour elle :

Gratior et pulchro veniens in corpore virtus !

Oui, son âme était infiniment supérieure à sa beauté, car sa conscience avait la limpidité des sources du château d'Amboise et son cœur était pur comme le ciel du pays natal.

Avec cette délicatesse de pureté et de sentiment, simple et modeste comme elle l'était, pourquoi M^{lle} de La Vallière devait-elle, hélas ! faire sitôt des ruines de tout ce qui composait son charme ? Chrétienne, n'était-elle pas plus

1. *Mémoires sur la cour de Louis XIV et la Régence.*

2. *Mémoires.*

3. *Lettres.*

forte, plus courageuse et plus vaillante qu'elle ne paraissait? N'y avait-il pas de puissants ressorts dans sa nature, de nobles tumultes dans son âme, qui renfermait, avec la douceur incomparable du caractère, des trésors de piété, de dévouement, de sacrifice et d'énergie? L'on s'émeut et l'on s'attriste en songeant avec quelle rapidité tant de fraîcheur d'âme va disparaître, se dessécher et se flétrir. Ah! en entrant à la cour son cœur est encore un sanctuaire où Dieu habite et d'où s'élèvent des harmonies dont l'écho nous revient à travers les siècles comme un souffle de céleste béatitude. Blanche et timide colombe, Louise n'aurait jamais dû quitter les tourelles du château paternel: elle aurait eu besoin toujours de s'abriter sous les ailes d'une mère: mais la baronne de Saint-Rémy¹ avait d'autres soucis que de veiller sur son enfant. Anges de Dieu, protégez-la donc; étendez vos ailes sur cette tête qui porte en elle l'esprit de Dieu: gardez et défendez ce cœur qui est placé si haut et qui pourtant est si faible!

Faisons sommairement connaître les principaux membres de la famille royale auprès desquels M^{lle} de La Vallière se trouvait admise par son entrée dans la maison de Madame. Tout d'abord, c'était la princesse dont elle était devenue la compagne, Henriette d'Angleterre, fille de Charles I^{er} et petite-fille d'Henri IV, était douée d'une nature franche et aimable. Spirituelle et rieuse, elle

1. M^{me} de La Vallière venait de se marier avec le baron de Saint-Rémy.

personnifiait à la cour de France l'animation et la grâce. Toutefois, la spontanéité et la légèreté de son caractère prêtèrent, dans quelques circonstances, à la suspicion et à la critique. Son mariage n'était pas heureux, et l'on s'imagine, par conséquent, les dangers qui la circonvenaient. Comment aurait-elle pu préserver la jeune fille de son âge (elles avaient toutes deux à peine dix-sept ans), dont elle devenait la maîtresse et la gardienne ? Dans de telles conditions, la position même de M^{lle} de La Vallière auprès de Madame devenait un péril. Par sa charge, la demoiselle d'honneur se trouvait nécessairement mêlée à la famille royale ; les rigueurs de l'étiquette ne lui permettaient guère de s'éloigner et de sortir de ce milieu. Aussi le foyer du mal pour elle fut-il là.

A côté de Madame, il y avait Henriette de France, la fille du Béarnais, la veuve de Charles I^{er}. Tandis que l'une personnifiait à la cour de Louis XIV la jeunesse et les ris, l'autre y représentait la gravité, toutes les rigueurs de la fortune et toutes les épreuves du malheur. Quelles leçons et quels exemples Madame et M^{lle} de La Vallière, si elles avaient écouté les nobles aspirations de leurs natures d'élite, auraient retiré de tant de revers, de tant de courage, de tant de vertus ! La vue seule de cette reine, *filie, femme, et mère de tant de rois*, dont les catastrophes avaient rempli tout l'univers, et dont la *vie seule offrait toutes les extrémités des choses humaines*¹, aurait

1. *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.*

dû être un préservatif contre toutes les séductions et un secours contre toutes les faiblesses.

M^{lle} de Montpensier, la cousine du roi, personnifiait l'esprit aristocratique à la cour. L'originalité la plus bizarre faisait le fond de sa personne. Une sécheresse d'âme exceptionnelle unie à une ambition sans limite éloignait d'elle toute sympathie. Intelligente et méchante à la fois, la Grande Mademoiselle affichait tantôt des goûts belliqueux, poursuivait tantôt des succès littéraires, se complaisant alors à manifester son mécontentement dans des portraits satiriques, comme elle le faisait, douze ans avant, dans les complots de la Jeune-Fronde. Auprès de cette princesse, aussi orgueilleuse que frivole, la demoiselle d'honneur de Madame, on le comprend, n'avait rien à gagner.

Au-dessus de ces hauts personnages, il y avait ce qui formait le centre et le cœur de la famille royale : Anne d'Autriche, Marie-Thérèse et Louis XIV. Nous allons voir que M^{lle} de La Vallière devait porter l'agitation et la souffrance, la honte et le remords au plus intime de ces existences. Si elle l'eût voulu pourtant, elle aurait pu changer sa destinée : il lui eût suffi pour cela d'écouter les sages conseils de la reine-mère et de respecter les vertus de sa jeunesse.

Dès son apparition à la cour, Louise de La Vallière attira l'attention du roi et devint le malheureux objet de ses recherches. Trop sensible aux belles qualités de Louis XIV, la jeune fille eut la faiblesse de croire en

lui. La jeunesse est présomptueuse; elle se promet tout d'elle-même : quoique fragile, elle croit pouvoir tout et n'avoir rien à craindre, et elle se confie légèrement et sans précaution¹. Distingué dans toute sa personne, le jeune souverain avait une tête qui semblait moulée pour l'empire, le regard brillant, l'énergie de la volonté, du courage, de la fermeté dans les entreprises, *infiniment de l'esprit et du plus agréable*². A vingt-deux ans, il portait avec honneur le sceptre qu'avaient tenu pendant un demi-siècle Richelieu et Mazarin. Seul, il se sentait assez fort pour gouverner le plus beau royaume du monde, heureux s'il avait su tenir les rênes de son cœur comme celles de l'État. Marié de la veille à la fille de Philippe IV d'Espagne et d'Élisabeth de France, il ne garda qu'un jour la foi conjugale, mais en cela comme en tout il suivait sa volonté et ne supportait aucune résistance.

Bossuet a tracé son portrait en dépeignant ainsi la jeunesse : « Dirai-je ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-deux ans? Quelle ardeur! quelles impatiences! quelle impétuosité de désirs! Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne lui permet rien de modéré... Cette verte jeunesse, n'ayant encore rien de fixe et d'arrêté, est agitée tour à tour de toutes les tempêtes des passions. Là, les folles mœurs; là, le luxe, l'ambition et le vain désir de parai-

1. Fénelon.

2. Saint-Simon. *Mémoires*; Larrey. *Histoire de Louis XIV.*

tre... Comment accoutumer à la règle cet âge qui ne se plaît que dans le mouvement et le désordre, et qui n'a honte que de la modestie et de la pudeur! La jeunesse, qui ne songe pas que rien lui soit encore échappé, qui sent sa vigueur entière et présente, ne songe aussi qu'au présent et y attache toutes les pensées: elle ne trouve rien de fâcheux: tout lui rit, tout lui applaudit, et, comme elle se sent forte et vigoureuse, elle tend les voiles de toutes parts à l'espérance, qui l'enfle et qui la conduit. Enivrés de leurs espérances, les jeunes gens croient tenir ce qu'ils poursuivent. Ravis de la douceur de leurs prétentions infinies, ils s'imagineraient perdre infiniment s'ils se départaient de leurs grands desseins¹. On voit à ce tableau Louis XIV dans la fougue inconsidérée et dangereuse de ses vingt-deux ans.

Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, la petite-fille de Henri IV, l'héritière convoitée par toutes les grandes cours de l'Europe, était pourtant digne de fixer son cœur. Cette jeune reine, si fêtée dans l'île des Faisans, à Saint-Jean-de-Luz, à Paris, dont la douce majesté ravissait le peuple de France, celle que Bossuet appellera *un miracle de douceur et de piété*², qu'il proclamera, devant sa tombe si prématurément ouverte à Saint-Denis, *sans reproche devant Dieu et devant les hommes*³, cette reine

1. *Sermons*, Panégyrique de saint Bernard.

2. *Sermon sur les devoirs des rois*.

3. *Oraison funèbre de Marie-Thérèse*.

méritait mieux que le délaissement et les longues et lâches trahisons. N'était-il pas monstrueux pour le roi d'abandonner celle qui avait reçu ses serments, il y avait une année à peine, et de l'outrager en lui préférant la jeune fille dont il allait flétrir la vie ? Cet être souffrant et doux qui s'appelle une jeune mère, la souveraine radieuse qui venait de donner naissance au Dauphin, et que Louis XIV avait voulu avec Anne d'Autriche accompagner à Notre-Dame-de-Chartres en signe de reconnaissance, n'inspirait donc plus l'intérêt et le charme irrésistibles qui s'imposent à l'âme du père et au cœur de l'époux ? Certes, Louis XIV n'était pas digne qu'on lui appliquât le mot des Livres saints : « On n'est vraiment un homme que quand on est le roi de soi-même¹. » Pourquoi, en présence de M^{lle} de La Vallière, ne sût-il respecter les délicatesses de cette âme ingénue ? Pourquoi ne gardait-il pas sa foi à la reine ! Ignorait-il, avec sa haute raison, qu'en allant au désordre de la passion il n'en rapporterait que la honte ? Religieux comme il l'était, il aurait dû comprimer coûte que coûte les battements de son cœur et s'incliner devant la vertu de son mariage qui, sous les traits de Marie-Thérèse, se dressait pour lui barrer le chemin. Mais si l'élévation de son caractère protestait, sa jeunesse bouillonnante ne s'arrêtait pas à ses scrupules. La demoiselle d'honneur était entrée dans sa vie et elle devait être sa victime. Et lâchement il se plaçait sur le chemin de la

1. David, *Psaumes*.

pauvre enfant pour lui ravir sa pure jeunesse. La passion rugissante, le démon de feu, enchaînaient le cœur du roi!

Imprudente comme l'innocence, Louise de la Vallière, de son côté, s'exposait au péril. Elle vit Louis XIV, elle sentit qu'elle plaisait, et le poison subtil entra dans son jeune cœur avec cette pensée¹. Fêtée et applaudie, la plus timide des grâces n'était pas de force à museler la plus sauvage des passions. Dans cette cour où, pour employer une expression de Bossuet, on commençait à entendre les hennissements de la luxure², tout invitait M^{lle} de La Vallière à ne pas éviter celui à qui elle attachait un intérêt idéal et naïvement passionné. Comment aurait-elle été prise de peur pour s'enfuir à grande vitesse, alors que tout lui présentait le jeune roi comme le beau génie de sa destinée? En dépit de ses instincts délicats et de ses élans généreux, elle allait donc demander à la terre ce qu'elle ne tient pas : elle aspirait au bonheur d'aimer sans borne et sans mesure, et sa jeunesse, dans sa grâce abondante, ne voyait pas que cet amour n'était qu'une chimère qui devait cruellement l'abuser. Cependant, si elle eût veillé, si elle eût prié, toutes les douleurs morales, tous les déchirements qui bouleversèrent son âme auraient été prévenus, et la passion n'aurait pas dévoré et ravagé la moitié de son existence. Mais elle n'avait pas encore appris à conjurer ces fantômes, et elle ne savait pas qu'il n'y a de

1. *Oraison funèbre de la princesse Palatine.*

2. *Sermons*, passim.

repos qu'en Dieu! Ainsi M^{lle} de La Vallière portait au cœur le trait fatal. et elle errait sur les confins dangereux où la vertu et la passion se livrent leurs derniers combats.

La demoiselle d'honneur contribua grandement à la désolation de Marie-Thérèse. La vue de la reine penchée sur son premier berceau n'aurait-elle pas du l'arrêter aux portes du Louvre comme devant un sanctuaire inviolable? Il est vrai, au moment de faire irruption et de jeter sa torche incendiaire au sein de l'auguste famille, un soulèvement d'indignation montera de son cœur, son honnêteté, comme l'épée flamboyante de l'archange, se dressera menaçante pour lui fermer le passage, sa conscience sera le théâtre d'une sanglante lutte, et l'infortunée sentira qu'en cédant elle viole le fond même de son âme. Mais, hélas! M^{lle} de La Vallière descendait une pente où elle était emportée par son propre poids. Quand le cœur est pur, on tire parti de tout et tout tourne au bien; quand il est gâté par les passions, on a soif des plaisirs ardents et on ne peut plus se contenter des simples. Les grands ébranlements de l'âme amènent le dégoût et l'ennui de l'ordre et du devoir. Le plus souvent, c'est en vain que la peine et la honte attachées à chaque dérèglement du cœur nous sollicitent à nous relever, la passion s'augmente par les retours que nous faisons sur nous, et ainsi trop de fois ce ne sont pas les fautes commises qui nous perdent, mais la manière de nous conduire après les avoir faites.-Or, si Louise fascinée priaît encore, elle ne s'enfuyait pas quoi-

qu'elle sût bien pourtant que la fuite était sa seule
A cette heure. la jeune fille modeste et pure com
à faire place à la femme imprudente. légère et tour

Saint-Simon a écrit que M^{lle} de La Vallière con
sans cesse contre elle-même¹. Soucieuse de sa
elle luttait contre son inclination et tâcha de maîtri
cœur. C'est qu'elle n'était, dans le fond, rien moins
intrigante et une audacieuse ; elle avait des princ
elle ne faiblissait pas sans verser des larmes :
sans se désoler et se condamner. Saisie d'effro
voyant l'esclave du sentiment criminel qui s'était
d'elle, elle résista ; mais, comme elle n'avait pas
dresses de la famille pour appui, et qu'elle ne so
pas la grâce de Dieu pour défense, tristement déç
des fortifiantes et saintes affections qui auraient
tenir son faible cœur, un jour, sentant enfin q
énergie était épuisée, que sa volonté était brisée,
fierté était vaincue, elle détourna la tête et elle se
enchaîner !

Une fois captive, elle ne fit point le sacrifice d
religieuse et n'étouffa pas les remords de sa cons
Dans cette cour empressée à l'absoudre, à l'adul
l'idolâtrer pour plaire au maître, elle rougissait
honte avant qu'elle ne fût connue et elle pleurait :
abaissement. N'entendait-elle pas, au plus intime
même, comme la voix de son innocence évanouie ?

1. *Mémoires.*

l'ange de ses belles années qui lui disait : Au nom de ton bonheur et du bien que je te souhaite, sois pure, enfant, et retrouve au plus tôt ta première virginité. L'honneur de la femme est une plante délicate, et le choc des bruyantes aventures lui est toujours mortel. La foule des courtisans qui s'incline à ton passage t'éclabousse déjà de son venin, tu t'es livrée à son pouvoir ; souviens-toi qu'il n'y a que les anges qui échappent à l'atteinte des reptiles ! Aussi, dans les fêtes, la jeune fille portait les tristesses de son âme et comme le deuil de sa vertu. La vue de la reine la faisait pâlir et trembler¹, son seul regard bouleversait son être. Elle, hier, toute réservée avec sa modestie si pudique qu'on n'osait lui parler, elle qui avait un prestige, un charme d'innocence, un parfum d'honnêteté, le mal allait la découronner pour toujours et réduire à l'état de ruine. Bientôt, en effet, aux yeux des courtisans, elle devait apparaître semblable en quelque chose à cette statue de la vertu et de l'honneur qu'Athènes avait placée au faite du Parthénon sous les traits de la déesse vierge², et qu'elle vit un matin, après une nuit d'orage, renversée sur elle-même et noircie par la foudre.

Disons-le pour son excuse, des voix aussi fallacieuses que puissantes lui persuadaient qu'elle était née pour vivre à la cour et pour y exercer ce qui était sa souveraineté à elle, la royauté de la beauté et de l'élégance.

1. Mme de Motteville, *Mémoires*.

2. Minerve.

Afin d'étouffer les révoltes de son âme, on inventait une morale nouvelle, on lui mettait sous les yeux des spectacles corrupteurs, on l'enveloppait dans un réseau de faussetés et de mensonges, de flatteries et d'adulations. Lancée sans expérience dans cette cour *gloutonne de plaisirs*¹, où la politique et l'amour rivalisaient d'intrigues, où la foi conjugale ne trouvait que dédain et railleries, et d'où la vertu semblait être exilée², M^{lle} de La Vallière n'avait devant elle que des exemples dissolvants. Là où elle avait rêvé grandeur morale, elle ne trouvait que vénalité, bassesse et corruption. La conduite de la plupart des grands dignitaires de l'État était déplorable et portait une atteinte fatale aux bonnes mœurs, qui suppléent presque à tout. La foi conjugale, premier fondement de la morale, était ridiculisée dans les comédies de Molière; rien surtout ne devait être plus désastreux que le grave appareil qui bientôt allait entourer d'une scandaleuse publicité les désordres du roi. La débauche furtive d'un prince, on l'a dit avec raison, n'est que la faute d'un homme désavouée par sa honte, mais l'ostentation de ses galanteries corrompt de loin³. Aussi bien M^{lle} de La Vallière fit-elle naufrage dans ce milieu dont l'air ternissait les vertus les plus pures et sur le fond duquel elle ne se détachait plus avec les blancheurs de l'hermine et la

1. M^{me} de Motteville, *Mémoires*.

2. Antoine Mallet.

3. Lemontey, *Histoire de Louis XIV*.

l'impidité des émaux de son blason. Ainsi tombée, la malheureuse ne mesura pas toute la profondeur de sa chute, il s'était fait dans sa conscience une obscurité équivoque à travers laquelle son âme lui apparaissait toutefois comme une ombre errante, plaintive et désolée.

Pour la plonger entièrement dans le mal, il lui fallait ce dernier malheur : les faveurs de la cour. Combien de cœurs innocents qui furent comme le sien corrompus par ses faux attraits ! S'ils en connurent toutes les ivresses, ils en connurent toutes les déceptions. « Ils n'étaient venus, dit Bossuet, que pour être spectateurs de la comédie, et, à la fin, ils trouvaient l'intrigue si belle, qu'ils voulaient jouer leur personnage¹. » A l'heure de ses désillusions, M^{lle} de La Vallière appréciera tout le clinquant des décorations de l'éblouissant théâtre, et que lui restera-t-il de son long séjour sur cette scène si fameuse ? « sinon de connaître le faible des grands, leurs volontés changeantes ou leurs paroles trompeuses, la diverse face des temps, les amusements des promesses, l'illusion des amitiés qui s'en vont avec les années, et la profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui ne sait pas même ce qu'il veut et qui n'est pas moins caché et trompeur à lui-même qu'aux autres². »

Aussi quel n'était pas le faux et l'odieux de sa situation ? Dans ce milieu si mortellement délétère, deux femmes

1. *Sermons*, passim.

2. Bossuet, *Oraison funèbre de la princesse Palatine*.

se trouvaient en présence, étaient rivales comme si elles eussent été égales, et leurs destinées se heurtaient l'une à l'autre. La première était la fille auguste des Césars, l'épouse légitime, la souveraine par le droit et par la grâce de Dieu : l'autre était la fille d'un modeste gentilhomme, la victime d'un amour coupable, l'usurpatrice du foyer royal ! Elle savait bien pourtant celle-ci qu'on ne peut associer deux existences pour n'en faire qu'une seule, quand l'une de ces existences a, devant Dieu, donné et juré solennellement sa foi. Pourquoi donc M^{lle} de La Vallière venait-elle faire de la vie de la reine un cruel et long martyre ? Elle n'ignorait pas que le roi ne s'appartenait plus et qu'il était lié à Marie-Thérèse par des liens sacrés et inviolables. Est-ce que la lecture du *Cyrus* et de la *Clélie*¹ avaient si profondément troublé cette jeune tête pour lui laisser croire qu'une grande passion est un sentiment invincible et avouable ? Pouvait-elle se persuader qu'elle ne s'égarait pas, pouvait-elle ne pas voir la fausseté de ce système corrupteur ? Il est vrai, pour son malheur, que l'imagination était son guide. Elle aimait passionnément la lecture, la musique, la poésie², ces choses dont le parfum est si doux mais dont le fruit est souvent si peu salutaire, et elle n'entendait plus la voix de la droite raison. Et, trop sensible aux rêveries et aux intrigues qu'on lui avait dépeintes avec tant de grâce et de

charme, elle s'était laissée aveugler et piper. Quant à Marie-Thérèse, comme aux premiers beaux jours de sa vie de reine, elle paraissait aux fêtes et aux divertissements, elle semblait avoir enfermé sa tristesse dans l'écrin où elle renfermait ses bijoux, et, en la voyant royalement parée et gracieusement souriante, les courtisans s'inclinaient devant elle comme devant l'apparition de l'indulgence couronnée. C'est qu'en elle, la foi de la chrétienne soutenait le cœur de l'épouse.

L'histoire des égarements de M^{lle} de La Vallière fut longue, elle remplit un espace de quatorze années. Composée de deux périodes d'une égale durée, son existence à la cour comptera sept années passées dans les rêves les illusions, les enivrements de l'amour illégitime et triomphant. et sept autres dans les angoisses, la lassitude et le désenchantement de ce même amour défaillant et trahi. Aux lestes couplets de Benserade, aux flatteries mythologiques de Molière, aux facéties de Roquelaure, aux pamphlets de Bussy-Rabutin, succéderont les histoires scandaleuses d'Ormesson, les propositions déshonorantes de Fouquet, les quolibets et les lazzi des courtisans, les arrogances dédaigneuses de M^{me} de Montespan, les indifférences et l'abandon du roi. La demoiselle d'honneur pourra apprécier alors la fragilité de la passion qui se dit éternelle et qui n'est que la plus fragile et la plus inconstante de toutes. En faisant un retour en arrière, elle pleurera les jours heureux de son enfance, elle regrettera l'âge où, honnête et pure, la vie ne lui offrait

que des roses sans épines et elle sentira que le temps de la vertu est sans comparaison le seul bon à vivre. Et quand, sous l'empire des remords et des larmes, la malheureuse, après des années, voudra se recomposer une vie en accord avec celle de ses commencements, sachant par expérience que le monde, dans ce qu'il a de plus haut et de plus envié, serait impuissant à la lui refaire, elle ira frapper aux portes du couvent de la rue Saint-Jacques, demandant à la religion et à Dieu l'obéissance, la pauvreté et la souffrance pour le reste de ses jours. Ces sept années, dans la honte et la douleur morale, sur les lieux même de ses crimes, seront une première expiation des sept années passées dans le désordre et les folles joies. Aveuglée par la passion, la coupable s'obstinera et résistera longtemps, elle comptera pour s'étourdir sur les flatтерies adulatrices, sur la licence des habitudes de cour, sur les égards dont le roi entourait publiquement la reine, mais ce calcul ne lui réussira pas. La Providence, dans les vues de sa miséricorde, opposera des obstacles à l'accomplissement de ses désirs mauvais, et M^{lle} de La Vallière sentira toujours au plus profond d'elle-même la honte et la désolation d'avoir souillé son cœur d'une flamme adultère. Désormais, le monde lui apparaîtra comme il apparut à Ève lorsqu'elle eut goûté au fruit d'où sortirent le péché et la mort, et elle passera par tous les effrois parce que la vertu l'aura quittée.

Heureusement, au sein de cette cour composée de *gen-*
tilshommes guerriers, de nobles princesses, de *demoi-*

selles d'honneur dont la jeune favorite semblait être la souveraine, Dieu avait placé Anne d'Autriche comme une égide. Devenue femme d'une grande piété, la reine-mère veillait, et, quoiqu'un vif attrait la portât à se retirer au Val-de-Grâce, elle demeurait auprès de son fils et de Marie-Thérèse pour défendre l'union et l'honneur du foyer royal. Craignant que la volupté ne se rendit maîtresse sous un si jeune roi, voulant entretenir l'union de la famille royale, Anne d'Autriche jugeait sa présence nécessaire pour éclairer, encourager, garder et préserver ses enfants¹. La mère de Louis XIV employait tous les arguments pour détacher le roi de M^{lle} de La Vallière. Douée de cette nature énergique qui avait si courageusement lutté contre la Fronde, elle lui représentait avec force ce qu'il devait à Dieu et à l'État; elle le suppliait avec larmes de ne plus désoler ainsi Marie-Thérèse, le conjurant, au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré, de rompre sa honteuse liaison. La reine Anne sentait l'ébranlement que de tels exemples devaient porter à l'institution sainte du mariage; elle voyait aussi de quel funeste coup l'inconduite du roi devait frapper la majesté souveraine dans l'esprit des peuples. Mais bientôt, hélas! elle comprenait que tous ses efforts étaient vains, et, avec une diplomatie digne tout ensemble d'une reine, d'une chrétienne et d'une mère, elle cherchait des moyens nouveaux et plus puissants pour contenir la passion, et demandait au ciel

1. M^{me} de Motteville. *Mémoires*.

le secours qui pouvait seul en triompher. Et comme Vincent de Paul et Mazarin n'étaient plus là pour la conseiller et soutenir, Anne d'Autriche pensait à associer Bossuet à son œuvre de salut.

Avant de mourir, Vincent de Paul avait fait connaître à la reine-mère celui qui par la vertu et le génie était appelé à devenir le conseil et l'oracle de la cour de France. M^{me} la marquise de Senecey avait, elle aussi, recommandé Bossuet à Anne d'Autriche comme le modèle des prédicateurs¹; Paris se passionnait déjà pour sa parole et le proclamait sans rival dans l'éloquence de la chaire. Les deux reines espéraient que le cœur du roi serait remué par cette voix si puissante, si persuasive et si libre et qu'il subirait l'empire de ses élévations incomparables. Les gens les plus doctes : Santeuil, les deux Arnaud, Nicole, Lancelot, Le Maître de Sacy, tous les solitaires de Port-Royal-des-Champs formaient son auditoire². Mais pour que Bossuet prêchât à la cour, il fallait obtenir l'assentiment du roi. Sur la demande des reines, Louis XIV nomma Bossuet son prédicateur pour le Carême de 1662³.

En présence des dangers qui menaçaient le bonheur de sa famille, Anne d'Autriche sentait que la religion est surtout indispensable aux grands, et elle s'efforçait de la

1. Monmerqué, *Mémoires*.

2. *Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset.

3. *Mémoires de la Grande Mademoiselle*.

placer auprès du trône, comme ces vulnérables qui croissent sur le sommet des plus hautes montagnes, là où les chutes sont les plus terribles. Pour Marie-Thérèse, âme d'élite où la grâce la plus aimable était unie à la piété la plus sincère, elle aimait les vérités éternelles plus que tout. La jeune reine appartenait bien par l'éducation et par l'âme au siècle qui possédait au plus haut degré la crainte et le respect de Dieu. Les cœurs de la mère et de l'épouse se rassuraient à la pensée d'entendre Bossuet dans la chapelle du Louvre ; elles espéraient que sa parole répandrait la lumière, la force et les saintes terreurs dans les âmes des coupables ; elles croyaient porter ainsi un coup mortel aux relations criminelles du roi et de la demoiselle d'honneur.

A cette époque, Marie-Thérèse n'ignorait déjà plus que M^{lle} de La Vallière s'était jetée « à la traverse de sa vie » et qu'elle occupait une trop large place dans le cœur de son époux. « L'histoire des ballets de 1661 à 1662, a écrit Pierre Clément, se lie directement à l'histoire de la cour de Louis XIV, et l'on peut y voir décroître et disparaître par degrés la déférence que le roi avait d'abord montrée à la reine¹ ». *L'Impatience* et *les Saisons* de Benserade n'avaient été que la célébration allégorique et voilée de la liaison royale encore mystérieuse ; *la Princesse d'Élide*, *les Plaisirs de l'île enchantée*, *l'École des maris* de

1. *Réflexions sur la miséricorde de Dieu : de M^{lle} de La Vallière*, par P. Clément, de l'Institut.

Molière, les carrousels de 1662 et 1664 allaient glorifier en public et à ciel ouvert, sans ménagement pour les lois de la morale et les principes de la famille, la passion triomphante. Ah! comme Boileau avait raison d'appeler les comédies-ballets de l'auteur du *Misanthrope* « des lieux communs de morale lubrique¹ ».

Anne d'Autriche et Marie-Thérèse comptaient-elles trop sur la puissance moralisatrice de la parole de Bossuet? Auguraient-elles trop favorablement des dispositions du roi et des besoins de dignité et de vertu éprouvées par M^{lle} de la Vallière? Elles s'exagéraient peut-être les chances du succès. Toutefois, elles s'associaient l'homme de génie qui était une puissance même en présence de Louis XIV, et, avec un allié de cette valeur, elles pouvaient espérer obtenir un jour la victoire.

La suite de ce récit nous montrera dans Bossuet le prêtre luttant contre la passion royale, s'acharnant contre le mal dont il veut purger la cour, le prêtre tel que les deux reines pouvaient le souhaiter : zélé, prudent, austère, courageux, tendre, saint. Dans cette conjoncture difficile, Bossuet se présentait non seulement avec son âme éminemment sacerdotale et les ressources inépuisables de son génie, mais encore avec les grâces attachées à sa mission et l'autorité de Dieu lui-même. Aussi, après bien des résistances, quand les orages de la passion seront passés, quand l'âme de M^{lle} de La Vallière, profondément touchée

1. *Réflexions critiques de Boileau.*

par les accents de la vérité si longtemps méconnue, vaudra rentrer dans le devoir, nous verrons Bossuet se montrer admirablement à son égard directeur, juge, ami, père, et nous comprendrons que Marie-Thérèse et Anne d'Autriche avaient eu en l'appelant une inspiration de Dieu.

Du reste, nul mieux que lui n'était apte à un si redoutable ministère. Il aimait par-dessus tout les âmes et les pécheurs; il semblait avoir reçu du ciel pour les sauver des dons supérieurs à ceux des autres. Seul, il pouvait parler de dignité, de respect, de vertu, de repentir, de trahison, d'infidélité, de vengeance divine devant Louis XIV; son autorité morale le lui permettait: dans sa bouche, la vérité ne pouvait offenser le roi. Ses vues en politique lui assuraient la faveur royale; il attachait le peuple au monarque pour attacher le monarque à Dieu, ce que La Bruyère a traduit ainsi dans sa belle langue : « Il maintenait cette espèce d'ordre par où le peuple paraît adorer le roi et le roi adorer Dieu¹. » Avant de voir Bossuet à l'œuvre, nous devons le faire connaître dans un rapide historique. Ce mot de Montesquieu sur un de ses héros; semble avoir été écrit pour lui : parlons-en tout à notre aise².

1. *Caractères.*

2. *L'Esprit des lois.*

CHAPITRE II

Les commencements de Bossuet. — Sa vocation au sacerdoce — Vincent de Paul. — Les reines ont suivi le carême prêché aux Carmélites; en 1661. — Grandeur du caractère; — élévation de l'éloquence; — éminence de la sainteté de Bossuet. — Principaux traits de son âme et de son génie. — Sa passion de la vérité. — L'amour de l'Église. — Sa bonté. — L'amour de la France. — Son courage contre les abus et les scandales de la Cour et de la haute société. — Il fait sa part de responsabilité au roi lui-même. — Ses idées politiques assurent l'indépendance de sa parole. — Son horreur des courtisans. — Il n'est pas le flatteur de Louis XIV. — Il n'accepte, qu'en se défiant de lui-même, la mission confiée par les deux reines. — La morale de Bossuet. — Sa beauté et sa grandeur. — L'Évangile en est la source. — Comme elle répond à tous les états et à tous les besoins. — Condamnation de la prétendue morale humaine personnifiée dans Molière. — Premier sermon à la Cour le jour de la Purification. — Étonnement mêlé de crainte des courtisans. — Départ inattendu de M^{lle} de La Vallière pour le couvent de Chaillot. — Son retour. — Un grand exemple. — Bossuet dépeint à la demoiselle d'honneur le néant des fausses attaches et des faux plaisirs.

Né à Dijon, le 27 septembre 1627, Bossuet appartenait à une honorable et ancienne famille de parlementaires. Après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, il quitta la Bourgogne pour suivre à Paris les cours de philosophie et de théologie du collège de Navarre¹. Dès la rhétorique, sa jeune âme avait été saisie d'enthousiasme à la lecture de la Bible; l'abbé Le Dieu dit qu'il ne perdit jamais le souvenir de ces premières impressions². Son

1. *Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset.

2. *Mémoires*.

intelligence s'éprenait d'admiration pour les chefs-d'œuvre classiques et ses maîtres se plaisaient à l'entendre dissertar sur la sublimité d'Homère, la netteté de Cicéron et la douceur de Virgile. Puisant dans l'antiquité profane aussi largement que dans les Écritures, il avait recueilli cette masse énorme de lieux communs de la sagesse antique que les esprits légers considèrent comme de simples banalités, hautes et éternelles vérités qu'il devait plus tard jeter à profusion dans le magnifique courant de son style¹. A seize ans, il fut choisi pour soutenir la thèse de philosophie, et son succès fut si éclatant que l'Université de Paris conçut un juste orgueil de l'avoir pour disciple. Durant la même année, il prêcha à une réunion du soir de l'hôtel Rambouillet, en présence de la société aristocratique de la capitale; son sermon fit dire à Voiture ce mot qui est devenu historique : « Je n'ai jamais entendu prêcher ni si tôt ni si tard². Peu de temps après, le jeune Bossuet obtenait avec une supériorité remarquable les grades de bachelier, de licencié et de docteur, et soutenait avec le plus grand succès une de ses thèses devant le prince de Condé et son état-major. On nous pardonnera ces détails : on aime à guetter les grands hommes aux petites choses³.

Appelé par Dieu au sacerdoce, le brillant lauréat dédaigna les propositions séduisantes que lui faisait le monde et se retira à Saint-Lazare pour s'y livrer, sous la

1. Sacy.

2. Am. Roux.

3. Montaigne, *Essais*.

direction de Vincent de Paul, à l'étude de sa vocation¹. Ce dernier reconnut bientôt la solidité du jugement, la droiture du caractère, la pureté des mœurs, la simplicité et l'humilité de celui qui devait être un jour la gloire de l'Église de France, et, le conduisant au bas des degrés de l'autel, il lui dit : « Montez-y sans crainte, Dieu vous y attend ! » Il n'y avait pas l'ombre d'une tache dans sa vie quand Bossuet passa du siècle à l'Église.

La Providence, en réunissant ainsi les deux plus hautes personnifications de la sainteté et de la science au dix-septième siècle, se plaisait à associer Vincent de Paul et Bossuet ; ils étaient dignes de se comprendre, de s'estimer et de s'aimer. La mort devait sceller leur union fidèle, nous en avons pour preuve ce témoignage : « Le vénérable prêtre, Vincent de Paul, nous fut connu dès notre jeunesse, et c'est dans ses pieux discours et ses conseils que nous avons puisé les sûrs et purs principes de la piété chrétienne et de la discipline ecclésiastique, souvenir qui, même à cet âge, nous est un charme merveilleux². » Promu au sacerdoce, Bossuet se retira à Metz, où son mérite lui obtint un canonicat et plus tard la dignité d'archiprêtre. Appelé à Paris, le jeune prêtre y revint en 1659, et parut dans les chaires de la capitale. Anne d'Autriche, qui l'entendit pour la première fois, dans la chapelle des Feuillants de la rue Saint-Honoré, en garda une si pro-

3. *Mémoires de Le Dieu.*

4. *Lettre de Bossuet sur la canonisation de Vincent de Paul.*

fonde impression qu'elle éprouva le besoin, en compagnie de Marie-Thérèse, de suivre ses sermons dans la chapelle de la rue Saint-Jacques, durant le carême de 1661. Aussi l'on comprend qu'à l'heure de leurs chagrins, la mère et l'épouse de Louis XIV crussent avoir trouvé l'auxiliaire puissant qui devait les aider à triompher de la passion du roi et des entraînements de M^{lle} de La Vallière. Les deux reines ne se trompaient pas ; leur allié ne devait engager le combat qu'étant armé de toutes pièces.

Sous quelque aspect qu'on le considère, Bossuet s'impose au respect et à l'admiration par la grandeur du caractère, l'élévation de l'éloquence et l'éminence de la sainteté. Maître dans toutes les sciences, versé dans les deux antiquités, il faisait jaillir de toutes les questions des clartés éblouissantes. Habitant des hauts sommets, son génie avait des coups d'ailes qui l'emportaient en pleine lumière. La contemplation des vérités sublimes lui était rendue familière par les enseignements de la foi, la connaissance des Écritures, ses habitudes de vie surnaturelle et les révélations d'une vertu sans tache. Ses traités, ses sermons, ses discours, ses lettres sont frappés à sa marque. Trop juste, dans la fierté de son âme, pour faire acception de personne, il disait la vérité à tous et ne flattait ni le peuple ni le roi. A genoux devant Dieu, Bossuet se tenait debout devant les hommes. Si, à la Cour, sa parole n'avait pu se faire entendre dans son indépendance, il aurait fermé ses lèvres et dédaigné d'être le prédicateur du roi. Nous verrons au courant de cette

étude l'énergie persévérante avec laquelle il travailla à soumettre au charme et au joug de la vertu la nature ardente et impétueuse de Louis XIV, et l'âme si tendre et si faible de M^{lle} de La Vallière.

En fait d'éloquence, Bossuet, au dix-septième siècle, était le roi de la parole¹. Orateur sans rival, il répandait à pleines mains tous les trésors sacrés et profanes. Ses Avents, ses Carêmes, ses Oraisons funèbres sont des prodiges. En présence des royales assemblées du Louvre, de de Saint-Germain-en-Laye, de Saint-Denis, de la chapelle des Carmélites, il mettra sa parole à leur hauteur et la difficulté elle-même semblera venir en aide à son génie. Quelle incomparable éloquence! Comme elle est régulière, ample, châtiée, classique, et en même temps vivante, humaine, palpitante, inspirée! Pleine de familiarités et d'élans sublimes, tour à tour elle berce, charme, émeut, séduit, transporte, terrifie, convainc. Quiconque a le sens littéraire reconnaît la langue de Bossuet et admire son art de bien dire : jamais la parole de l'homme n'ira au delà.

Quant à sa sainteté, elle était éminente. Prêtre et évêque de grande race, il prit rang parmi les hommes prédestinés qui, depuis l'Évangile, se montrent dignes, par leurs vertus et leurs exemples, de représenter la divinité auprès des peuples. La foi était la base de la sainteté de Bossuet. Ennemi de l'orgueil, il aimait l'humilité d'un tel amour de

1. *Actes des Apôtres*, ch. XIV.

prédilection qu'on le vit toute sa vie, loin de provoquer et de caresser une admiration qui tenait du délire, rechercher et envier le silence et l'obscurité. Dur pour lui-même il était doux pour les autres, indulgent à l'ignorance et compatissant à la faiblesse. Le double secret de sa charité et de son humilité venait de son amour pour Jésus-Christ crucifié. Comme il aimait généreusement ce Dieu qu'il appelle *son cher Sauveur* ! Rien ne lui paraissait assez beau auprès de lui pour mériter d'être regardé avec concupiscence. Il avait établi sa vie sur les cimes sanglantes du Calvaire et, de ces hauteurs, son œil radieux ne s'abaissait pas vers la terre, mais contemplant toujours le soleil de justice et se plongeait dans ses rayons.

Aussi Bossuet occupe-t-il de plein droit la première place dans l'histoire religieuse du dix-septième siècle ; toutes les gloires du génie chrétien et français se résument en lui. Esprit exact, cœur sublime, il étonne par la largeur de ses talents et l'éminence de ses vertus. En dépit des dires d'une certaine école, il aimait moins la controverse dont il était le roi que la vérité dont il était l'athlète. Pour employer l'une de ses expressions, sa tête, qui en a fait penser tant d'autres, dépassait celles dont *la cime est la plus haute*. Bossuet était tout ensemble un Tertullien avec Carthage dans le génie, un Augustin avec Rome, un Jérôme avec Jérusalem, docteur de la plus haute taille, orateur de la plus large envergure, écrivain

1. *Sermons*, passim.

de la plus pure race, moraliste de la plus profonde pénétration, évêque de la plus sublime sainteté.

Fils d'un siècle qui était trop éclairé pour être injuste et trop chrétien pour être méchant, il avait la passion de la vérité sous toutes ses formes : il semblait porter en lui l'incarnation de la foi et de la raison, un double reflet des grandeurs divines et humaines. Son premier amour était l'Église. Bossuet en défendit vaillamment la foi, la morale, la hiérarchie, et, dans toutes ses luttes, sa doctrine rendit toujours les oracles de la vérité. Ses censeurs trouvent que parfois il a excédé, qu'il s'est jeté d'un bond trop impétueux dans la mêlée et que, dans ses victorieux combats, l'aigle a trop fait sentir la puissance de ses serres. Ce ne sont là que de fausses allégations. Bossuet a réduit au silence la plus envieuse critique et, depuis plus de deux cent cinquante ans, les premiers en science et en religion l'ont honoré et l'honorent comme celui qui les surpasse tous. C'est que l'amour de la vérité et de la justice était la flamme et l'âme de sa vie. Destin rare, même chez les grands hommes. Bossuet a rempli plus que son siècle et, dans sa seule vie, plusieurs vies pourraient tenir. Le mot de Platon lui convient à la lettre : c'était une âme royale ¹.

Pour atteindre à toute l'élévation humaine, il faut plus que le génie, plus que la vertu, plus que la gloire, il faut la bonté, et Bossuet posséda d'une manière suréminente ce bien ou plutôt ce don le plus précieux de tous. **Carac-**

1. *Dialogues.*

tère de haute race, homme complet, il marquait sur le fond de grandeur et de noblesse du dix-septième siècle par l'inestimable valeur d'un cœur généreux et d'une âme tendre. Il savait que se donner constitue la force suprême et que la bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu. Ce géant, dont la stature morale écrasait et dont la bienveillance était irrésistiblement attractive, avait pour les faibles et les petits des attendrissements de père ; le malheur l'eut toujours pour appui.

Avec l'Église, il aimait la patrie et la royauté. Son cœur fut toujours fidèle à la France. Sa patrie était pour lui la nation la plus intelligente, la plus brave, la plus brillante, la plus chevaleresque de la terre, la première de toutes par le génie et l'héroïsme, celle qui, à travers les siècles, n'avait crié merci qu'à Dieu ! Ce prêtre aussi Français que Condé, Turenne, Créqui, Luxembourg, Louis XIV lui-même s'enorgueillissait des lauriers de leurs victoires. La France recevant à ses foyers les majestés royales tombées du haut des trônes de l'Europe lui apparaissait grande comme la fière Venise quand elle était l'asile des papes fugitifs et malheureux. Homme d'autorité et de tradition, il aimait la royauté ; il admirait les grandeurs sans rivales de notre histoire, cette épopée triomphale où se trouvent écrits pour les siècles à venir les gestes de Dieu accomplis par les Francs sous la conduite de leurs rois. Louis XIV lui apparaissait comme le type de la majesté souveraine ; il voyait en lui l'image de cette majesté royale autrefois si bien représentée par

saint Louis et Henri IV. et qu'il a si bien définie : « Non pas une certaine prestance qui est sur le visage du prince et sur tout son extérieur, mais un éclat plus pénétrant qui porte dans les cœurs une crainte respectueuse². » Tels étaient dans leurs merveilleuses lignes les traits admirables de celui que la postérité place au premier rang parmi les hommes illustres du grand siècle.

A côté de ses grandeurs et de ses gloires, le règne de Louis XIV avait ses abus et ses scandales. L'orgueil, mal héréditaire chez certaines familles aristocratiques qui vivaient à la cour, se traduisait souvent par des faiblesses déshonorantes, des rivalités implacables et des crimes retentissants. Versailles et Paris étaient le théâtre de ces désordres. Le roi, assujéti à ses passions, subissait lui-même la contagion. Toutefois, à cette époque, l'esprit public était encore trop chrétien pour ne pas s'élever courageusement contre les atteintes portées aux mœurs par les plaisirs et les galanteries, et ne pas faire entendre les protestations de la conscience indignée. Si depuis l'Évangile les défenseurs de la morale n'ont jamais failli devant le vice quelles que fussent la puissance et la dignité de ses tenants, nul, à l'égal de Bossuet, ne se montra le défenseur plus hardi de l'innocence et de la vertu outrageusement violées. Sa parole indépendante jusqu'à la vérité ne stigmatisait pas seulement les désordres des courtisans, elle était assez libre pour atteindre jusqu'au roi

1. Sermons prêchés dans la chapelle du Louvre.

lui-même. Aussi les mœurs chrétiennes durent-elles souvent à ces vengeresses protestations de glorieuses revanches.

La société du dix-septième siècle, établie sur la foi et sur l'honneur, possédait deux grandes forces : le respect de la vérité et le respect de l'âme humaine. Devant ces biens sacrés qu'on n'osait encore combattre trop ouvertement, Louis XIV, malgré la fougue de ses passions, devait quelquefois s'incliner¹. Bossuet, le grand autoritaire, professait hautement par sa doctrine, qui est suspecte à beaucoup d'esprits parce qu'elle n'est pas assez connue, que le prince peut trahir sa mission ; il ne confondait pas l'autorité avec celui qui la représente. Si, à ses yeux, l'autorité était la chose divine, son représentant pouvait n'être qu'un indigne et un misérable². Aussi sa voix retentissait-elle avec une véhémence particulière contre les péchés des grands et montait-elle jusqu'à la hauteur du trône. En présence des courtisans qui, par calcul d'ambition ou bassesse d'âme, étaient assez corrompus pour flatter les vices du maître, on admire la sainte indépendance de son langage. Sa parole si franche d'allure démasque l'odieux courtisan toujours prêt à ramper, celui qui s'incline jusque devant les valets des grands, espérant grandir sa petitesse à leur faveur, l'adulateur qui entasse hyperbole sur hyperbole afin d'offrir un encens grossier, le menteur éhonté qui a

1. Floquet, *Études sur Bossuet*.

2. Politique tirée de l'Écriture.

des théories toutes prêtes pour justifier le vice et le crime¹, ce type d'abjection qui trouve que rien ne vaut la disgrâce et la perte d'un rival et d'un ennemi. Mieux que personne, Bossuet savait qu'à la cour toutes les professions quelles qu'elles soient se changent en celle de courtisan². Aussi sa parole jetait le trouble dans les consciences coupables, et un jour ou l'autre on voyait les favoris et les débauchés de la veille comme les intrigantes et les favorites attirées changer leur vie et faire pénitence.

Qui oserait dire que Bossuet fut le flatteur de Louis XIV, lui qui toujours devant l'omnipotence royale se posa si fièrement comme le protecteur des faibles et le défenseur incorruptible de l'honnêteté, de la justice et de la vertu ? Tous ses sermons prêchés à la cour mettent à nu les désordres des grands et, quand on les a lus, on reconnaît forcément que le prédicateur ne fut point le flatteur mais plutôt le censeur du roi. Cette étude, nous en avons la conviction, ne laissera pas subsister l'ombre d'un doute aux yeux de tout lecteur impartial. Qu'importe que Bossuet en politique soit le partisan inflexible de la royauté absolue ! On ne peut oublier qu'il existait déjà de son vivant une tradition que rien en Europe n'était supérieur ni comparable au régime de la grande monarchie française — Les bons esprits de ce temps-là ne pouvaient imaginer rien de meilleur que la monarchie absolue tempérée par

les qualités personnelles du souverain. Depuis Balzac, qui en avait adoré en Louis XIII confisqué par Richelieu la première image, jusqu'à Bossuet, qui la voyait dans toute sa grandeur et qui mourut avant d'en voir les dernières fautes, aucun esprit de marque ne s'était avisé là-dessus d'avoir un autre sentiment¹. Dans plusieurs de ses ouvrages, Bossuet a traité cette question avec toute l'ampleur de son génie et posé en Dieu lui-même les principes et les origines du pouvoir royal. Il a établi que le prince est maître et seigneur dans son royaume, disposant de tout et de tous, ne relevant que de sa conscience et de Dieu. Mais si le souverain est indépendant vis-à-vis de ses sujets, il est absolument dépendant et responsable vis-à-vis de Dieu, auquel il devra rendre compte de son administration sous peine, s'il n'a pas été fidèle, d'entendre le Roi des rois prononcer sur lui la plus sévère des condamnations². Ces idées en politique, loin d'empêcher Bossuet de faire entendre la vérité aux oreilles du monarque lui inspiraient et permettaient même son indépendance de parole; aussi affirmait-il avec une liberté toute évangélique la sainteté des obligations et des devoirs du roi, les dangers et les difficultés de son autorité sans limite, et surtout le respect et l'appui qu'il devait à la vertu. Ainsi le prédicateur du Louvre établissait les responsabilités et tempérant les ivresses du pouvoir absolu par ses publiques et courageuses remontrances.

1. Nisard.

2. *Sermons*, passim.

Il n'était pas du nombre de ces prédicateurs qu'il dépeint en ces termes : « Beaucoup veulent entrer dans les chaires pour y charmer les esprits par l'éclat de leurs pensées délicates : mais peu s'étudient, comme il faut, à se rendre capables d'échauffer les cœurs par la piété... Que ferez-vous, faibles discoureurs ? Détruirez-vous ces remparts en jetant des fleurs, en châtouillant les oreilles ? Croyez-vous que ces superbes hauteurs tomberont au bruit de vos périodes mesurées ? Ne nous y trompons pas ; pour vaincre tant de résistances, et vos mouvements affectés et vos figures artificielles sont des machines trop faibles ¹. » En acceptant la redoutable mission qui lui était confiée par les deux reines, Bossuet ne s'en dissimulait pas les difficultés. Il comprenait les délicatesses de son rôle, les exigences du milieu, les susceptibilités de la passion royale, les méfiances des courtisans qui, mus par la crainte ou par l'ambition, favorisaient les penchans de leur jeune maître : tout cela l'effrayait. A part Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, l'une et l'autre si intéressées en cause, il ne voyait qu'un petit nombre de personnes dévouées au succès de son œuvre ; c'étaient les sages et les dévots, ce qu'on appelait le parti de la piété, les Navailles, les Chevreuse, les Beauvilliers. Aussi l'apôtre jugeait-il l'entreprise infiniment au-dessus de ses forces et demandait à Dieu la grâce qui a seule le pouvoir de changer et de convertir les cœurs, sachant bien que « toutes les puissance

1. *Sermons*, passim.

humaines réunies ensemble ne peuvent rien à cet ouvrage¹. » Ce ne fut donc qu'en se défiant entièrement de lui-même qu'il accepta ce ministère redoutable: Pesant ses responsabilités devant Dieu et ses devoirs au poids de la conscience, il se résolut enfin à exposer et à défendre, en dépit de tant de passions liguées contre lui, les vérités éternelles, et partant, l'honnêteté, la justice, la pureté des mœurs, la fidélité conjugale. « toutes les vertus dont les rois doivent donner l'exemple à leurs peuples, sous peine de trahir leur mission et d'être réprouvés de Dieu². » Tout l'amenait ainsi, sans sortir de son sujet et sans se laisser aller à des allusions trop personnelles, à parler de dignité, de modestie devant M^{lle} de La Vallière, et à lui rappeler, en décrivant la beauté de tous ces trésors déjà perdus pour elle, combien avaient été pures les aubes de son innocence. Mais avant de voir Bossuet se dévouer à ce grand œuvre, nous avons à faire connaître sa morale.

Par moraliste, on entend celui qui traite des mœurs comme sujet principal. Moraliser a toujours été un tour d'esprit familier au génie français. La société du dix-septième siècle, comme toute société arrivée à la maturité, aimait à tracer des règles de conduite. Nombre des ouvrages de ce temps pourraient être considérés comme des traités de morale. Bossuet avait reçu du ciel un esprit propre à formuler des préceptes. S'il fut le plus éloquent

1. *Sermons*, passim.

2. Politique tirée de l'Écriture.

des orateurs, au dire de Voltaire ¹, il a été sans contredit le plus divin des moralistes. Jamais aucun intérêt, aussi important qu'il fût, n'a été mis par lui en balance avec les devoirs de son ministère et les besoins des âmes. Il ne veut pas qu'on se méprenne, il n'est et ne peut être qu'un moraliste chrétien. « Mais quoi ! on ne m'entend plus, dit-il ; tu m'échappes, auditeur distrait. On nous écoute quelque temps pendant que nous débitons une morale sensible ou que nous reprenons les vices communs du siècle : l'homme curieux de spectacles s'en fait un, tant il est vrai, de la peinture de ses erreurs, et il croit avoir satisfait à tout quand il laisse censurer ce qu'il ne corrige pas. Et quand nous en venons à ce que fait le chrétien, à ses désirs du règne de Dieu, à ces tendres gémissements d'un cœur dégoûté du monde et touché des biens éternels, c'est une langue inconnue ². »

A ses yeux, la morale humaine, dans ce qu'elle a de plus élevé, n'était qu'une assise naturelle de la morale divine : il ne séparait point l'une de l'autre un seul instant. La morale d'Aristote, de Platon et de Socrate, toute grave qu'elle lui parût, n'était, comparée à celle-ci, que l'enfance de cette science surhumaine. Bossuet fut par excellence le prêtre, le conducteur des âmes, le juge des consciences, le maître formulant des règlements de vie. Incomparablement supérieur à La Rochefoucauld et à

1. *Siècle de Louis XIV.*

2. *Sermons*, passim.

1 Bruyère, dont on considérait au dix-septième siècle ses *Maximes* et les *Caractères* comme une introduction à la morale chrétienne¹, il était aussi éloigné du mysticisme de Malebranche que du rigorisme de Nicole. Il puisait la doctrine des mœurs à sa source, dans l'Évangile. Son génie lui démontrait nettement que cette morale pouvait seule diriger et gouverner l'homme dans la conduite pratique de la vie. A son sens, l'Évangile renfermait la plus fine, la plus délicate, la plus sûre, la plus attachante des morales, la seule vraiment digne de l'âme humaine et de Dieu. Tous les sentiments nobles, toutes les vertus exquisés prennent dans l'Évangile une forme plus élevée et plus délicate; les aspérités des commandements et les sublimités des conseils s'y dissimulent toujours sous la grâce d'une impulsion vers le bien et d'une promesse rémunératrice. L'humilité et la résignation, l'abnégation et le sacrifice, le dévouement et la charité y sont toujours animés et soutenus par des souffles d'espérance et de foi. Les plus belles maximes, les conceptions les plus hautes reçoivent là, comme nulle part ailleurs, leur expression définitive et arrivent à leur apogée. Si sceptique que l'on puisse être, « on ne peut lire une page de l'Évangile sans se sentir meilleur², » sans sentir qu'il y a dans ce livre la plus vraie et la plus consolante leçon morale que l'humanité ait reçue. sans sen-

1. Cousin.

2. Le P. Lacordaire.

tir que c'est Dieu lui-même qui l'a donnée. Aussi l'âme, à ces émotions, se trouve-t-elle remuée d'une manière si suave et si souveraine, que bien des fois il naît soudainement en elle le désir irrésistible de la vérité et de la vertu, et qu'elle se surprend intérieurement agitée par une force mystérieuse qui lui annonce le passage et comme l'attouchement de Dieu lui-même. Après cela, l'on comprend que Bossuet contemplât le vrai à plein regard et qu'il aimât le bien et le beau à plein cœur !

Cette morale, qui avait pour fond la philosophie chrétienne, prenait ses inspirations dans la morale éternelle. En pénétrant dans les âmes, elle y portait les reflets de la vérité qui s'impose et le rayonnement de l'amour qui béatifie. La conviction et l'émotion de Bossuet faisaient alors des prodiges. Vivant au milieu d'un monde difficile et raffiné, il en dépeignait les travers d'une manière nette, large, énergique. Sa morale, quoiqu'elle sortit de la source divine, était semée de pensées philosophiques plus justes que celles de Pascal, de caractères plus vivants que ceux de La Bruyère, de maximes plus profondes que celles de La Rochefoucauld. Soit qu'il parlât du monde et de la cour, de l'ambition et du luxe, des beaux esprits et des incrédules, des libertins et des flatteurs, des faux docteurs et des prédicateurs mondains, des riches et des pauvres, du roi et du peuple, de la vie et de la mort, sa morale pénétrait jusqu'au fin fond des personnes et des choses. Rien ne lui échappait : il lisait dans les derniers replis des âmes : il avait une si singulière expérience de

l'humanité et des ressorts par lesquels on la meut et on **la tient** ! Il n'est pas jusqu'à la matière réservée des passions du cœur qu'il ne traitât avec une sainte liberté et une chaste audace. On ne trouve chez lui ni les curiosités mondaines, ni les sympathies malsaines des moralistes profanes, et toutefois rien n'est plus fort et plus saisissant que son langage sur l'amour.

Quel contraste entre sa divine morale et celle de Molière ! Ce serait commettre un sacrilège que vouloir les rapprocher l'une de l'autre. Nous n'en parlons que parce que Bossuet condamnait sans pitié cette prétendue morale des honnêtes gens ¹. Quelle fausse morale, en effet, que celle qui n'attaque que les ridicules du monde en lui laissant toutes ses corruptions ! Elle n'était à son jugement qu'un mélange de tolérance et d'encouragement pour les faiblesses de la nature, la criminelle démonstration que la vie est faite pour jouir, la légitimation des instincts à peine tempérés par le sentiment de l'honneur ; en un mot, un honteux système de corruption nouvelle.

Au dix-septième siècle, Molière fut, en effet, le représentant de la libre pensée et de la déification de la nature : pour mieux dire, de l'incroyance et du libertinage. Ce qui remplit son œuvre, ce qui en forme le fond et les détails, c'est toujours et partout l'instinct complaisant, l'obéissance aveugle pour les inclinations et les penchants naturels. A ses yeux, la nature est sage conseillère, et il

1. *Maximes sur la comédie.*

ne faut ni lui résister, ni la méconnaître. ni la corriger
 Ce qu'elle fait est bien, ce qu'elle désire est légitime, et
 qui la contrarie est injuste. Bossuet ne s'y trompait pas
 il reconnaissait dans Molière l'adversaire du devoir chré-
 tien et l'émancipateur de la conscience humaine. Moral
 étrange, on en conviendra, où l'idée chrétienne, qui était
 l'idée maîtresse du siècle, n'avait pas de place.

Bossuet était âgé de trente-cinq ans quand il parut pou
 la première fois dans la chaire de la chapelle du Louvre¹
 Le plus auguste et le plus docte auditoire, attiré par sa
 réputation et la curiosité, se pressait autour de lui. On
 voyait au premier rang Louis XIV, les deux Reines, la
 Reine-mère d'Angleterre, Monsieur et Madame, Mademoi-
 selle d'Orléans, en un mot toute la cour. Jamais la parol
 de Dieu n'était tombée de si haut. Avec le coup d'œil d
 génie, le prédicateur saisit toutes les délicatesses de la
 situation et, avec le cœur de l'apôtre, il trouva sans effor
 le ton qui convenait à ses auditeurs.

Dans ce premier discours, dont l'effet devait avoi
 une importance capitale, le ministre de Dieu, avec un
 prudence admirable et une tendre sollicitude, captiv
 l'auguste assemblée. Afin d'attirer la cour à la vertu
 il lui en présentait ainsi les attraits et les charmes
 « Ne vous persuadez pas, disait-il, que nous vivion
 sans plaisir pour le vouloir transporter du corps
 l'esprit, de la partie terrestre et matérielle à la parti

1. Le cardinal de Bausset.

incorrupible et divine. C'est là, au contraire, qu'il se forme une volonté toute céleste du mépris des voluptés sensuelles... que ce plaisir est délicat ! qu'il est généreux ! qu'il est digne d'un grand courage et principalement de ceux qui sont nés pour commander ! » Et sentant l'opposition de la nature à ces sublimes vérités et sa faiblesse pour atteindre à cet état supérieur, il ajoutait : « O Dieu ! qu'est-ce donc que l'homme ? Est-ce un prodige ? Est-ce un composé monstrueux de choses incomparables ? Est-ce une chimère inexplicable ?... Oui, il n'y a dans l'homme que misère, misère en son origine, misère dans toute la suite de sa vie, misère profonde, misère extrême. Ne sont-ce pas ces misères qui nous serrent et nous tiennent à la gorge ? » Et puis : « D'où vient, continuait-il, la faiblesse de ce cœur humain aussi aveugle et trompeur à lui-même qu'aux autres ? Nous nous voyons de trop près : l'œil se confond avec l'objet ; nous ne voulons pas nous connaître, si ce n'est par les plus beaux endroits. Nous nous plaignons du peintre qui n'a pu couvrir nos défauts, et nous aimons mieux ne voir que notre ombre et notre figure, si peu qu'elle semble belle, que notre personne si peu qu'il y paraisse de perfections. Cette ignorance nous satisfait¹. » Et alors il montrait à la cour, si peu habituée à ce spectacle : « cette chair qui va changer de nature, ce corps qui va prendre un autre nom, ce je ne

1. *Sermon du jour de la Purification.*

2. *Ibidem.*

3. *Ibidem.*

sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue, tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprime ses malheureux restes¹. » Bossuet parlait ainsi le 2 février 1662, le jour de la Purification; c'était comme un prélude à son Carême. On sentait bien à un tel langage que le prédicateur connaissait à fond la cour et ses séductions, et qu'il y entrait comme un témoin impitoyable et non comme un complice, comme un juge incorruptible et non comme un flatteur.

En l'entendant s'exprimer ainsi, les courtisans s'étonnèrent; ceux d'entre eux qui avaient voulu établir le nouveau règne sur les galanteries, les mœurs légères et les plaisirs s'émurent; ils se demandaient, anxieux, si cette voix qui démasquait le jeu des passions et qui rendait comme le son de l'honneur ne triompherait pas des entraînements du roi par la toute-puissance de la vérité. Ce noble langage les effrayait; ils sentaient qu'il pouvait ravir et entraîner la nature élevée de Louis XIV. La divine perspective des jouissances et des charmes de la vertu si largement entr'ouverte à son âme, ils craignaient de voir le roi, avec les nobles élans de son cœur, passer du côté de la piété et marquer son rang auprès de Marie-Thérèse dans les régions tranquilles de l'ordre et de la dignité. Connaissant le fond de bonté et d'élévation de M^{lle} de La Vallière, ils savaient la favorite incapable d'arrêter Louis dans son retour au bien, car ils pressentaient,

1. *Sermon du jour de la Purification.*

malgré leur corruption. que la jeune fille n'était pas faite pour jeter sans remords à la passion honteuse les pudeurs de ses vingt ans. Pour peu que le roi lui fût venu en aide, elle se serait dégagée de ses chaînes, heureuse de reconquérir l'honneur et la paix qu'elle avait, hélas ! perdus. Malheureusement, ces craintes étaient vaines et des années de désordre allaient suivre ; la parole de Bossuet ne devait, bien longtemps encore, que faire trembler les coupables.

Un événement qui causa une vive émotion et qui ne pouvait être attribué qu'à d'indignes motifs se produisit le 24 février, l'avant-veille de l'ouverture du Carême. Le matin du jour même où Bossuet devait reparaitre dans la chaire royale, le bruit courut que M^{lle} de La Vallière venait de quitter la cour et qu'elle était allée s'enfermer dans un couvent de Chaillot. On commentait ce départ inattendu. Les uns pensaient que l'appel fait par Bossuet, dans le sermon du jour de la Purification, avait profondément touché l'âme de la demoiselle d'honneur et qu'elle avait résolu de s'arracher aux poursuites du roi ; d'autres croyaient que la jeune fille, mécontente de Madame et comme en rivalité avec elle, voulait simplement se retirer. Louis XIV venait de recevoir l'ambassadeur d'Espagne en audience de congé¹ quand il apprit la nouvelle qui circulait déjà de groupe en groupe. Mécontent, sans faire aucune observation, il sortit du château, et seul, enveloppé d'un grand manteau, il courut en toute hâte après la fugi-

1. D. Christoval de Gavéria.

tive¹. Il trouva M^{lle} de La Vallière dans le parlacouvent de la Visitation de Chaillot; on s'explipandit de part et d'autre d'abondantes larmes. Larmes firent l'effet de la flamme et attisèrent

Le jour même la favorite rentrait aux Tuilleries. Le départ n'était qu'une fausse sortie; la chimère de la gloire dans le mal fascinait encore la jeune fille. Louis XIV n'avait cédé qu'à la crainte d'avoir perdu le roi, parce qu'elle avait refusé la veille de lui faire certaines révélations au sujet de Madame. Dans le couvent de Chaillot elle dit tout, et Louis XIV apprit ainsi les intrigues de sa belle-sœur². Ah! pourquoi La Vallière, comme le croyaient les courtisans, plantait-elle pas ses foyers dans des régions plus hautes? Pourquoi ne demandait-elle pas à un autre ciel une lumière plus haute et un air plus pur? Elle n'est venue demeurer à Chaillot pour s'assurer la victoire; elle n'est venue à Chaillot que pour attendre l'infailible et bienfait de l'absence et du temps pour reconquérir son empire. Dans certaines conjonctures le salut est dans les grandes luttes; pour triompher de certains ennemis il faut savoir prendre la fuite. Mais nous demandons à l'héroïsme à celle qui s'est définie justement *la faiblesse même*³, et nous oublions que son empire est profondément blessée.

1. M^{me} de Motteville, *Mémoires*.

2. M^{me} de Motteville, *Mémoires*.

3. *Lettres de M^{lle} de La Vallière*.

En frappant à la porte du cloître, seule et dans les larmes, la fugitive dut un instant se laisser aller à des pensées amères. Entrevit-elle l'inconstance du cœur humain qui, à l'aurore de ses affections, ose mettre l'éternité dans ses serments? N'entendit-elle pas une voix qui lui disait : Fuyez! fuyez! on ne peut vaincre l'amour qu'en fuyant. Contre un tel ennemi le vrai courage consiste à craindre et à fuir : mais à fuir sans délibérer et sans se donner à soi-même le temps de regarder derrière soi¹. La demoiselle d'honneur ne devait pas écouter ces sages conseils ; toutefois, étant de celles qui n'immobilisent pas toute une vie dans leurs fautes, elle ne devait être à la cour qu'un hôte de passage.

Au moment même, un grand exemple lui était donné par une des pécheresses illustres de ce temps. Tandis que, poussée par le dépit et la crainte, M^{lle} de La Vallière quittait la cour pour une heure et allait chercher un refuge dans une pieuse solitude, l'une des premières princesses de France. M^{me} la duchesse de Longueville, sortait du monde, s'enfermait pour toujours dans la retraite et entreprenait avec le courage particulier à sa race l'œuvre de sa conversion. Prosternée aux pieds de l'autel, dans cette église des Carmélites qui verra un jour Louise repentante, celle qui avait été l'âme de la Fronde faisait l'humble confession de ses péchés, se comparait à la Chananéenne, n'osait lever les yeux vers Dieu et se regardait comme une criminelle, indigne de ses moindres grâces². M^{lle} de La

1. Fénelon, *Télémaque*.

2. Cousin, *La duchesse de Longueville*.

Vallièrè ne se doutait pas alors que quatorze ans plus tard elle éprouverait les mêmes dégoûts du monde d'elle-même, qu'elle deviendrait la fille de sainte Thérèse et que ce serait devant le même autel, dans la chapelle des Carmélites, qu'elle se consacrerait à Dieu et immolerait publiquement son cœur!

Avant de célébrer ce triomphe de la grâce, nous assisterons à de longs et cruels combats. Nous verrons Bossu engager la lutte avec les fausses tendresses qui vont toucher et remuer dans le fond des cœurs tant d'inclinations corrompues, avec les fausses douceurs qui vont chatouiller notre vanité indiscreète, avec le plaisir de plaire qui fait qu'on aime à se parer avec tant de vaines et dangereuses complaisances pour traîner après soi les âmes captives¹. Il dira à la demoiselle d'honneur que « les plaisirs, comme les fleuves de Babylone, passent devant nous, que leurs eaux nous semblent claires, et que dans l'ardeur de l'été on trouve quelque douceur à s'y rafraîchir. Mais quelles traverses! quelles alarmes! quelles bassesses! quelle lâcheté! quelle pauvreté effective dans cette abondance apparente! Tout y trahit le cœur jusqu'à l'espérance². » « Nos désirs s'évanouissent, ils deviennent insatiables, l'ennui déchire les entrailles, on est malheureux non seulement par son propre malheur, mais par la prospérité d'autrui...: on ne peut ni assouvir les passions ni les vaincre, on en sent le

1. *Sermons*, passim.

2. *Ibidem*.

tyrannie et on ne veut pas en être délivré¹. » M^{lle} de La Vallière aura à faire, hélas ! l'expérience de ces divers états, qui constituent pour le cœur, sous l'empire de criminelles amours, le plus douloureux martyr et le plus honteux esclavage. La passion ne dure pas toujours ; il vient une heure qui tranche toutes ses espérances vaines. L'objet dont on a fait son idole manque comme un faux ami, et alors les folles illusions se dissipent en fumée et les plus beaux desseins tombent à terre.

1. *Sermons*, passim.

CHAPITRE III

L'extérieur de Bossuet. — Son air de bonté. — Ouverture du Carême de 1662 au Louvre — Le prédicateur démasque ce qu'il appelle les vices des honnêtes gens. — Parallèle entre Louis XIV et David. — Il faut que le roi et M^{lle} de la Vallière entendent Jésus-Christ. — La blessure de leur cœur. — Ils doivent entrer dans l'endroit où se tient le conseil du cœur. — Renversement des idoles. — Impressions des auditeurs. — Bossuet s'élève contre la vie luxurieuse et les péchés des grands. — La volupté ne vit que de pilleries. — Les malheurs publics conséquence des attentats contre les mœurs. — Tout ce qu'un sujet peut dire. — L'inconduite des coupables était connue. — L'enivrement des sens trouble la raison. — Inconstance de la passion. — Dangers de la cour. — Usurpation de la place de Dieu. — Appétits insatiables de la volupté. — Supplications et menaces. — Il y a un Dieu qui venge les péchés des rois. — Bossuet s'adresse plus directement à M^{lle} de la Vallière. — Débordements du luxe de la femme jusque dans le temple de Dieu. — Les trois sermons sur la pénitence de Madeleine. — Un souvenir. — Une telle conversion est-elle possible à la cour? — Séparation momentanée des coupables. — Laban pleure la perte de ses idoles. — Saül voulant être honoré devant le peuple. — Remontrances plus pressantes. — Prière finale. — Bossuet poursuit aussi la conversion des grands dignitaires et des dames de la cour. — L'apparition de la mort dans la famille royale.

Au lendemain de la rentrée de M^{lle} de La Vallière aux Tuileries, Bossuet ouvrit le Carême de 1662. Il n'ignorait pas la tentative d'évasion de la veille. Avec les reines, il se sentit frustré par l'insuccès de cette fuite; mais il comprenait que si les deux augustes femmes étaient déçues dans leurs meilleurs désirs, il leur restait néanmoins de cette détermination inattendue un sentiment d'estime pour la demoiselle d'honneur et comme une espérance de sa réha-

bilitation à venir. A tous les dons qui rendaient Bossuet plus apte que tout autre à son ministère, il en est que nous n'avons pas encore signalés et qui devaient ajouter quelque chose à la puissance de sa parole ; ils venaient de son extérieur. Sa figure était fine, distinguée, grave, sympathique. Une flamme vive et douce, le reflet de son génie, jaillissait de ses yeux. Sa voix était harmonieuse et forte. L'abbé Le Dieu rapporte que le regard de Bossuet était doux et perçant ; que sa voix paraissait toujours sortir d'une âme passionnée ; que ses gestes dans l'action oratoire étaient modestes, simples et naturels ; en un mot, que tout parlait en lui avant même qu'il commençât à parler¹. Toute sa physionomie portait l'expression de la bonté, de cette bonté qui, selon lui, est la marque que l'Ouvrier divin a voulu laisser sur son ouvrage.

En face de Louis XIV et de sa cour, Bossuet disait nettement ce qu'il pensait, sans réticences, sans réserves diplomatiques, avec la simplicité du prêtre, la profondeur du philosophe et l'éloquence consommée de l'orateur. Le choix de nos nombreuses citations ne se prêtera guère à de longs commentaires ; aussi aurons-nous la bonne fortune de l'entendre parler sa langue, ayant bien garde de mêler un vil alliage à cet or si brillant et si pur. A trente-cinq ans, dans la maturité hâtive et complète de sa nature exceptionnelle, Bossuet se présentait dans la chaire du Louvre mieux qu'avec les rayonnements de son large

1. *Mémoires.*

front, la magie de son regard et l'éloquence de ses lèvres inspirées. La beauté de sa physionomie avait une source plus haute, elle venait de son âme, la bonté en faisait le relief. En le voyant et en l'entendant, on sentait que ce n'est ni le génie, ni la gloire, ni la puissance qui mesurent l'élevation d'un homme, et que la seule et vraie mesure de l'homme est la bonté. C'était la bonté qui donnait à sa physionomie son plus invincible charme; là était le don par excellence. A sa vue, on reconnaissait la vérité de cette grande parole : Quand Dieu fit le cœur de l'homme, il y mit premièrement la bonté¹.

Dans son premier sermon, Bossuet traita *de la parole de Dieu*. S'attachant de tout cœur au salut des âmes qu'il avait mission de ramener au bien, il parsema son discours de ces pensées et de ces mots dont il était le créateur et dont il avait seul le secret. Dès l'exorde, afin de préparer et d'ouvrir les cœurs aux sollicitations de la grâce, il fit entendre ces paroles : « Paraissez, ô vérité sainte, faites la censure publique des mœurs mauvaises, des passions délicates qu'on appelle les vices des honnêtes gens, de la fausse galanterie, afin que ceux qui ne vous connaissent pas vous entendent, que ceux qui ne pensent pas à vous vous regardent, que ceux qui ne vous aiment pas vous embrassent². » Quels étaient ceux de ses auditeurs qui n'appartenaient pas à l'une de ces catégories, s'ils n'apparte-

naient à toutes les trois? A l'exception des reines et de quelques nobles âmes attachées à la piété et à la vertu, la cour presque entière, Louis XIV et M^{lle} de La Vallière en tête, dut s'incliner à ces accents. Dénonçant, sous le couvert des erreurs du monde, les erreurs des grands personnages de son auditoire, il en démasque toutes les illusions, il en déchire tous les voiles, il en montre toutes les vanités. « Tout ce qui se dit dans les compagnies, s'écrie-t-il, nous recommande ou l'ambition ou la galanterie, sans laquelle on n'a pas d'esprit... Nous n'avalons pas tout à coup le poison du libertinage; nous le suçons peu à peu. Tout nous gâte, tout nous séduit. Nul ne se contente d'être insensé pour soi, mais veut faire passer sa folie aux autres. Tantôt une raillerie fine et ingénieuse, tantôt une peinture agréable d'une mauvaise action impose à notre esprit. Ainsi, dans cet étrange empressement de nous communiquer nos folies, les âmes innocentes prennent les teintures du vice¹. » Combien la favorite devait reconnaître la vérité de ces paroles, elle qui était déjà la victime de cette séduction!

Bossuet n'hésite pas à faire peser la responsabilité de ces désordres sur le roi. « En quels antres profonds, dit-il, s'étaient retirées les lois de l'humanité et de la justice, que David connaissait si parfaitement, lorsqu'il fallut lui envoyer le prophète pour les rappeler à sa mémoire. Nathan lui parle. Nathan l'entretient; et il entend

1. *Sermon sur la Parole de Dieu.*

si peu ce qu'il faut entendre, qu'on est enfin contraint de lui dire : O prince ! c'est à vous qu'on parle, parce que, enchanté par sa passion, il laissait la vérité dans l'oubli ¹. » Ce parallèle avec David séduit par la passion, se découronnant de sa propre main, devenu sourd au bruit public de son inconduite, était un trait acéré qui transperçait de part en part l'âme du roi. Quant à M^{lle} de La Vallière, comme sa nature était chrétienne, ces accents retentissaient à ses oreilles semblables aux revendications menaçantes de la morale outragée et la remuaient profondément.

Afin qu'on ne se dissimule pas la portée de ses paroles, Bossuet insiste : « Quiconque sent en lui-même que c'est son vice qu'on attaque, doit croire que c'est à lui personnellement que s'adresse tout le discours. Si donc, quelquefois, nous y remarquons je ne sais quoi de tranchant qui, à travers nos voies tortueuses et nos passions compliquées, aille mettre par une secrète conduite de la grâce la main sur notre blessure et aille trouver à point nommé dans le cœur ce péché que nous dérobons, c'est alors qu'il faut écouter attentivement Jésus-Christ qui vient troubler notre fausse paix et qui met la main tout droit sur notre blessure ². » La liaison coupable, connue d'abord des courtisans, commençait à être soupçonnée du public, et de peur que, dans l'aveuglement de la passion, les coupables ne

se méprennent et ne s'illusionnent sur le péché qu'ils dérobent, le prédicateur veut qu'ils sachent à qui s'adresse son discours, et du tranchant de sa parole, il déchire tous les voiles et il applique la main de Dieu sur la blessure de leur cœur.

Il poursuit dans son langage incomparable : « Pour entendre parler Jésus-Christ, il ne faut pas ramasser son attention au lieu où se mesurent les périodes, mais au lieu où se règlent les mœurs; il ne faut pas se recueillir au lieu où se goûtent les belles pensées, mais au lieu où se produisent les bons désirs; ce n'est même pas assez de se retirer au lieu où se forment les jugements, il faut aller à celui où se prennent les résolutions. Enfin, s'il y a encore un endroit plus profond et plus retiré où se tient le conseil du cœur, où se déterminent tous les desseins, où l'on donne le branle à ses mouvements; c'est là qu'il faut dresser à ce maître invisible une chaire invisible et intérieure. Là, quiconque écoute, obéit, quiconque prête l'oreille à le cœur touché. C'est là que la parole divine doit faire un ravage salutaire en brisant toutes les idoles, en renversant tous les autels où la créature est adorée, en répandant tout l'encens qu'on lui présente, en chassant toutes les victimes qu'on lui immole, et sur ces débris ériger le trône de Jésus-Christ victorieux ¹. » Si le monarque de vingt-trois ans en avait eu quarante, à l'audition de ces vérités sur le triste état de son cœur, il aurait rompu soudain. et.

1. *Sermon sur la Parole de Dieu.*

consacrant l'encens de ses adorations au vrai Dieu. il aurait rendu à Jésus-Christ. sur l'heure même. la première place à la cour des rois très chrétiens. La voix de Bossuet. qui dépeignait ainsi les sacrilèges inconséquences de la passion. faisait rentrer M^{lle} de La Vallière en elle-même. et la jeune fille se prenait à regretter les jours heureux où elle priait en paix dans la chapelle du château d'Amboise et où elle mêlait sa voix à celle des anges dans la majestueuse basilique de la ville de Blois. •

L'éloquent et courageux prédicateur termina par cette invocation le discours qui dut causer des impressions si profondes : « O Dieu ! vous voyez en quel lieu je parle. et vous savez, ô Dieu ! ce qu'il faut dire ; donnez-moi des paroles efficaces. puissantes : donnez-moi la prudence. donnez-moi la force. donnez-moi la circonspection. donnez-moi la simplicité. » Puis. s'adressant au roi : « Sire. dit-il. c'est Dieu qui doit parler dans cette chaire ; qu'il le fasse donc par son Saint-Esprit. car c'est lui seul qui peut faire un si grand ouvrage ; que l'homme n'y paraisse pas ¹. » Descendant des hauteurs divines et déchirant la nue. la parole de Bossuet était sage. puissante. pleine de prudence et de force. A mesure que l'homme s'effaçait. le Dieu dont il rendait les oracles se faisait visible.

L'effet de ce premier sermon fut tel. que la cour. qui n'était pas tournée à la piété. le jugea admirable. A la sortie de la chapelle royale. les courtisans s'inclinèrent ;

1. *Sermon sur la Parole de Dieu.*

dans leur silence. ils semblaient applaudir. Louis XIV. quoique intérieurement troublé, subissait l'empire de la vérité et le prestige de cette éloquence. Le prédicateur avait parlé avec le respect et l'attachement d'un sujet et la liberté et le zèle d'un ministre de Dieu. Ce jeune roi, si absolu, s'inclinait devant l'indépendance de la parole divine, parce qu'il la recevait, dit Saint-Simon. *dans une foi intacte*¹. Sa conscience condamnait à certaines heures ses mauvais penchants et le portait à s'en humilier et à s'en repentir. L'âme troublée, M^{lle} de La Vallière se sentait elle aussi intimement émue; elle éprouvait à ce moment un ébranlement qui l'élevait au-dessus de ses misères et lui faisait regretter toutes les beautés perdues de l'innocence, de la religion et de l'honneur. Avant de sortir de la chapelle du Louvre, elle pensa sans doute à cette halte d'une heure faite au couvent de Chaillot, et en proie à ses remords, agenouillée au pied de l'autel, dont la majesté invisible lui répétait les terribles vérités qu'elle venait d'entendre, elle baissait la tête sous l'impression de la grâce qui sollicitait son cœur! Anne d'Autriche et Marie-Thérèse étaient heureuses: elles auguraient bien de ces prédications si goûtées de tous, et elles en attendaient l'issue avec confiance: la mère et l'épouse se disaient tout bas dans l'intimité: Quelles belles fêtes que les Pâques prochaines! Le roi s'y montrera digne de ses croyances, de son peuple et de notre amour. Hélas! pourquoi les

1. *Mémoires.*

deux reines devaient-elles éprouver de si déchirantes déceptions? Pourquoi le foyer royal devait-il, si longtemps encore, cesser d'être le gardien des mœurs domestiques et perdre son autorité vénérable?

Bossuet continuait son œuvre moralisatrice. Dans son sermon pour le jeudi de la seconde semaine de Carême, il parla sur l'*Impénitence finale* en expliquant la parabole du mauvais riche. « Montrant comme par une chute inévitable on tombe d'une vie licencieuse dans une mort désespérée, » il compara devant le roi et la cour, la vie délicate et voluptueuse à des fleuves impétueux qui passent sans s'arrêter et qui se précipitent sans pouvoir soutenir leur propre poids. S'élevant contre la licence des grandes fortunes qui n'avait plus de limites, il condamna cette abondance où « il se fait un fond d'iniquité qui ne s'épuise jamais. » « C'est de là, s'écrie-t-il, que naissent ces péchés régnants qui ne se contentent pas qu'on les souffre ni même qu'on les excuse, mais qui veulent encore qu'on les applaudisse. Ces péchés d'abondance sont superbes et audacieux, ils veulent régner, vous diriez qu'ils sentent la grandeur de leur extraction... Combien en avons-nous vu qui se plaisent à faire les grands par la licence du crime, qui s'imaginent s'élever bien haut au-dessus des choses humaines par le mépris de toutes les lois, à qui la pudeur même semble indigne d'eux, parce que c'est une espèce de crainte. Ah! si je pouvais vous ouvrir ici le cœur d'un Nabuchodonosor ou d'un Balthazar dans l'histoire sainte, d'un Néron ou d'un Domitien dans

l'histoire profane, vous verriez avec horreur et tremblement ce que fait dans les grandes places l'oubli de Dieu et cette terrible pensée de n'avoir rien sur la tête¹. » Tels étaient les termes hardis avec lesquels Bossuet faisait ressortir les excès et les abus de la fortune et les dangers de l'impunité passagère qui suit trop souvent les fautes et les crimes du pouvoir souverain. C'était dire au roi que sa passion passerait sur toutes les convenances, sur tous les devoirs, sur tous les droits, qu'elle ne respecterait ni Dieu ni les hommes, qu'elle se donnerait un libre cours, sacrifiant l'honneur, insultant la majesté royale, souillant la couche nuptiale et désolant la famille.

Les fêtes données à Paris et à Versailles, prodigalités ruineuses, avaient déjà fait de grands vides dans le trésor public. La munificence naturelle à Louis XIV pour la satisfaction de sa passion occasionnait des dépenses excessives qui ajoutaient à la détresse et à la souffrance des pauvres devenus plus nombreux par suite de la mauvaise récolte des dernières années. En présence de la disette des vivres et de ce débordement de luxe, Bossuet, qui n'ignorait pas que la volupté a des appétits insatiables, faisait entendre ces paroles : « Quand j'écoute parler les voluptueux, je ne sais rien de plus agréable et de plus riant. Ils ne s'entretiennent que de fleurs, de festins, de danses, de passe-temps. *Couronnons nos têtes de fleurs avant qu'elles ne soient flétries.* Ils invitent tout le

1. *Sermon sur l'Impénitence finale.*

menés à la tombe morte. Ils veulent leur faire pe
 leurs plaisirs, que leurs jardins sont douxés! que
 leur honneur est répété! que leur compagnie est dési
 • *Superbia, quæritur, le juste et le pauvre.* »
 Je prie de la volupté... il faut qu'elle se rem
 par des jalleries. Et voilà cette volupté si commo
 indulgente, devenue cruelle et insupportable¹.
 développant les lamentables conséquences du dé
 ment des mœurs. Il ajoute : « Le ciel n'est pas e
 fléchi sur nos crimes... Dieu lui-même nous fi
 guerre. Il a envoyé contre nous la maladie, la mor
 la disette extrême, je ne sais quoi de dérégé dans
 la nature qui semble nous menacer de quelques :
 funestes, si nous n'apaisons sa colère. Et dans les
 vices éloignés et dans cette ville, au milieu de ta
 plaisirs et de tant d'excès, une infinité de familles
 rent de faim et de désespoir². » L'hiver de 1662 f
 effet désastreux, la famine désola la France entière.
 soulager le peuple de Paris, le roi avait fait const
 entre les deux salles de bal du Louvre et des Tuil
 dont les portes malheureusement ne se fermèrent p
 ces calamités, de vastes fours pour nourrir les né
 teux. Avec une indépendance tout apostolique, Bo
 reprocha à Louis XIV les danses ordonnées et cond
 par sa passion en ces jours néfastes, et, leur opp

1. *Sermon sur l'Impénitence finale.*

2. *Ibidem.*

les horreurs de la famine et de la mort, il plaida si chaleureusement la cause de tant de pauvres et d'infortunés que les riches ouvrirent leurs trésors, les dames donnèrent leurs bijoux, et le roi prescrivit de grandes distributions de blé. Grâce à l'éloquence du prédicateur, l'hôpital général échappa à une ruine imminente, le ministre de Dieu couvrit de son égide *cette ville hors de la ville, cet assemblage de toutes les misères*¹, et plus de dix mille indigents lui durent leur salut. Bossuet eut le courage d'opposer la misère publique avec le cortège de toutes ses souffrances au spectacle des fêtes données en l'honneur de M^{lle} de La Vallière; il fut le premier à introduire le peuple à la cour, et, en le mettant en scène, il émut le cœur du roi. Dans ces graves circonstances, la favorite se fit l'auxiliaire de l'apôtre et plaida la cause des souffrants et des déshérités. On la savait supérieure à la cupidité et à l'ambition, et tandis que autour d'elle tant d'autres ne poursuivaient que la fortune et les avantages réels, elle ne demandait qu'une existence simple, dépourvue de faste: trop heureuse si elle avait pu s'enfermer, en dehors de la cour et des regards du monde, dans le charme trompeur de son illégitime attachement.

Bossuet, avec sa haute raison, faisait la part des responsabilités dans les malheurs publics, il en trouvait la principale cause dans les attentats contre les mœurs dont Louis XIV se rendait déjà ostensiblement coupable. En-

1. *Sermon sur l'Impénitence finale.*

ments n'y ont plus de place... La raison, une fois livrée à l'attrait des sens et prise de ce vin fumeux, ne peut plus répondre d'elle-même ni savoir où l'emportera son ivresse¹. • L'enivrement des sens porte, en effet, un trouble dans la raison que celle-ci, n'étant plus maîtresse d'elle-même, s'égaré d'abord dans le doute et se perd ensuite dans l'ignorance. Le roi et la favorite suivaient la pente fatale qui, des abîmes des révoltes du cœur, descend d'une manière vertigineuse jusqu'aux abîmes des révoltes de l'esprit. A l'un et à l'autre, il manquait alors la crainte de Dieu, c'est-à-dire tout !

Et cependant Bossuet montre aux victimes l'inconstance de la passion qui les asservit : « La concupiscence est inconstante parce que, dans toute l'étendue des choses sensibles, il n'y a point de si agréable situation que le temps ne rende ennuyeuse et insupportable. Quiconque s'attache au sensible erre d'objets en objets et se trompe pour ainsi dire en changeant de place. Aussi, qu'est-ce autre chose que la vie des sens ? Un mouvement alternatif de l'appétit au dégoût et du dégoût à l'appétit, l'âme flottant toujours incertaine entre l'ardeur qui se ralentit et l'ardeur qui se renouvelle. C'est pourquoi cent fois on tente, cent fois on quitte, on rompt et on renoue bientôt avec les plaisirs². • Les coupables feront l'expérience cruelle de ces variations : ils sentiront la fragilité de ces liens que rien ne devait

1. *Sermon sur l'Amour des plaisirs.*

2. *Ibidem.*

jamais rompre, pas même détendre, et qui un jour se dénoueront si facilement d'eux-mêmes. M^{lle} de La Vallière verra le roi errer d'objets en objets, et quand elle se sentira délaissée, parce que l'amour aura changé de place, la Jeune abandonnée se rappellera ce mot si juste que, dans l'égarément de la passion, elle taxait de fausseté sur les lèvres inspirées : « O âme inconstante et irrésolue, iras-tu toujours errant d'objets en objets sans jamais te fixer au Bien véritable ! » Dieu seul, après des années, pourra dissiper les ombres de tant d'illusions enchanteresses.

En vain l'orateur pousse ces cris d'alarme : « Vous vivez à la cour ; mais avez-vous si fort oublié les tempêtes dont cette mer est si souvent agitée que vous vous fiez tout à fait à son calme trompeur ? Vainement penserez-vous être prémuni d'un côté, la disgrâce viendra de l'autre ; vous aurez inutilement tout assuré aux environs. L'édifice manquera par le fondement ; et si le fondement est solide, un coup de foudre viendra d'en-haut qui renversera tout de fond en comble. Alors, seule, votre conscience mal avec Dieu, que ferez-vous ? Le monde se déclarera contre vous à cause de votre infortune, le ciel vous sera fermé par vos péchés, et ainsi, ne trouvant nulle consistance, quelle misère sera égale à la vôtre ? » Épouvantable et terrible prophétie à laquelle la demoiselle d'honneur se refuse de croire ; mais dont l'accomplissement aura son heure quoi qu'elle fasse.

Aux prises avec la passion royale, Bossuet, sans s'émouvoir de ses résistances, la poursuit jusque dans ses plus intimes retranchements. « Pourrai-je bien expliquer ici ce que je pense, s'écrie-t-il? L'amour est en quelque sorte le lien du cœur. C'est l'amour aussi qui fait remuer toutes les inclinations et les ressorts du cœur les plus secrets. Il est donc le dieu du cœur, ou plutôt il en est l'idole qui usurpe l'empire de Dieu¹... » « Qu'est-ce que l'amour? sinon une passion souveraine, une force supérieure qui est en nous pour nous tirer hors de nous, un je ne sais quoi qui dompte et captive nos cœurs sous la puissance d'un autre et nous fait aimer notre dépendance. O pauvreté de l'amour de la créature! ô monstre et prodige de l'amour profane qui veut concentrer le tout dans le néant! Sors du néant, ô cœur qui aimes! Ce vide et ce néant est sans doute le propre de tout amour humain, quel qu'en soit l'objet; mais combien l'amour sensuel est-il encore plus funeste et plus humiliant! L'amour profane est toujours plaintif; il dit toujours qu'il languit et qu'il se meurt... Et ces transports d'une âme emportée qui cherche à se satisfaire et qui a la sensualité pour fond! Ce ne sera qu'un regard, tout au plus une complaisance et un agrément innocent. Prenez garde, le serpent s'avance, vous le laissez faire, il va mordre. Un feu passe de veine en veine. Il faut l'avoir, il faut la gagner²... » Quel trouble ne

1. *Sermon du troisième dimanche.*

2. *Sermons, passim.*

devaient pas éprouver les deux coupables à ces accents? Lui était fasciné, l'ivresse de son cœur montait à sa tête et il était emporté par son délire; elle, l'idole sacrilège, usurpait la place de Dieu; son amour faux et trompeur se faisait le rival de l'amour parfait et infini; elle n'était qu'une créature d'un jour, et son ombre audacieuse osait disputer au Tout-Puissant l'empire d'un cœur dont il était seul le maître!

Et Bossuet, qui connaissait la fougue de ces sentiments agitant leurs âmes, adressait alors au roi et à la favorite ces supplications : « O roi, écoutez Jésus et apprenez de ce roi de gloire que vous ne devez avoir de cœur que pour aimer et faire aimer Dieu! O créatures, idoles honteuses, retirez-vous de ce cœur! Ombres, fantômes, dissipez-vous... Voici l'amour vrai qui veut entrer dans ce cœur. Amour faux, amour trompeur, veux-tu tenir debout devant lui¹? » Et, rendant encore son langage plus direct, il terminait ainsi son sermon sur l'amour des plaisirs : « Sire, votre piété, votre justice, votre innocence font la meilleure partie de la félicité publique... Vivez en roi chrétien. Il y a un Dieu dans le ciel qui venge les péchés des peuples, mais surtout qui venge les péchés des rois. C'est lui qui veut que je parle ainsi, et si Votre Majesté l'écoute, *ce même Dieu lui dira dans le cœur ce que les hommes ne peuvent pas dire*². » Quand, après

1. *Sermon sur l'Amour des plaisirs.*

2. *Ibidem.*

plus de deux siècles. on relit ces pages immortelles. l'esprit et le cœur passent par les plus nobles et les plus saintes émotions. L'âme est envahie par la grandeur incomparable de ce langage demandant à Dieu pour le jeune monarque toutes les vertus royales et chrétiennes. C'est que sa piété, sa justice, son innocence sont bien en effet la meilleure partie de la félicité publique. Celui qui, dans son éternelle équité, venge les péchés des peuples venge surtout les péchés des rois. Bossuet, en adressant cette terrible menace soulignée à dessein par le souhait de la vertu d'innocence, qui faisait, hélas ! si complètement défaut à Louis XIV et à M^{lle} de La Vallière, semblait vouloir substituer à l'impuissance de sa parole toute l'autorité de la voix de Dieu.

L'heure est venue où l'apôtre, au cours de sa station, s'occupe plus directement de l'âme de la demoiselle d'honneur. Certes, jusqu'ici la favorite a pu se faire des applications personnelles dans les divers passages des sermons prêchés au Louvre. Même en parlant au roi, le prédicateur lui parlait, et comme leur cœur subissait l'empire du même mal, ce qui convenait à l'un convenait à l'autre. Toutefois, en s'adressant à M^{lle} de La Vallière, il fallait lui parler avec une réserve d'autant plus grande qu'on la savait ostensiblement engagée et qu'on sentait tous les regards tournés vers elle. Bossuet était trop l'homme des bienséances pour manquer à aucune des délicatesses exigées par la situation : il n'oubliait pas qu'il prêchait à la Cour, qu'il fallait gagner la confiance du roi et attirer à la

vertu l'âme de la demoiselle d'honneur. Toutefois, ne craignons pas que la crainte et une prudence excessive le portent à taire ou à déguiser la vérité. Nous allons en juger par ce passage de son sermon sur la Multiplication des pains, où il parle du respect dû au temple de Dieu :

« Tous les jours on profane la sainteté du lieu saint, en faisant triompher la pompe du monde jusques devant l'autel de Dieu. Que vous veniez dans ce temple mieux parée que le temple même : que vous y veniez la tête levée comme l'idole qui veut y être adorée ; que vous y fendiez la presse avec grand bruit pour détourner sur vous les yeux et les attentions ; que pendant que l'on y célèbre le sacrifice sanglant du Calvaire, vous vouliez que l'on songe combien vous êtes richement vêtue, combien vos regards peuvent perdre les âmes, n'est-ce pas une indignité insupportable ? n'est-ce pas une insulte à la sainteté, à la pureté, à la simplicité de nos mystères ? Et cependant, ô mœurs dépravées, ô étrange désolation ! on ne songe qu'à la vanité¹. » M^{lle} de La Vallière ne se reconnaissait-elle pas par bien des traits dans ce portrait ? N'était-elle pas la créature mieux parée que le temple de Dieu, pareille à une idole en quête d'adorations, traversant la foule avec bruit et attirant à elle, avec les regards du roi, ceux de la cour tout entière ? Ah ! comme sa modestie native s'était évanouie, et comme la passion avait arraché de son âme cette fleur de simplicité qui, une fois atteinte, ne repousse plus avec sa grâce première !

1. *Sermon pour le quatrième dimanche du Carême.*

Durant la Semaine sainte, Bossuet donna trois sermons sur *la pénitence de Madeleine*. La favorite et le roi lui-même ne pouvaient se méprendre sur leur sens. Avec quels ménagements délicats il parla alors à M^{lle} de La Vallière et s'insinua chastement au fond de son faible cœur. « Voyez-vous cette femme ? Une âme craintive, disait-il, commençant à s'éloigner de la loi de Dieu, n'a pas encore perdu la vue de ses jugements, elle se laisse emporter aux premiers péchés espérant se retirer, et très assurée d'avoir toujours en main sa conversion, elle croit en attendant qu'elle peut donner quelque chose à sa passion. Cette espérance l'engage et bientôt le désespoir lui succède. Car l'inclination au bien sensible, si puissante par elle-même, étant fortifiée et enracinée par une longue habitude, cette âme ne fait plus que de vains efforts pour se relever, et retombant toujours sur ses plaies, elle se sent si exténuée que ce changement de ses mœurs commence à lui paraître impossible¹. » Qui ne la voyait cette femme ? Qui ne la nommait à la cour ? M^{lle} de La Vallière était bien cette âme timide, péchant avec crainte, espérant se relever et cédant au mal. L'infortunée ne sait que trop combien l'inclination au sensible est tyrannique ; courbée sous le joug de plomb de l'habitude, elle retombe sans cesse sur ses plaies. Sa raison est devenue toute sensuelle, et s'il se réveille en elle quelque affection au bien, le moindre souffle désordonné éteint cette flamme errante et

1. *Sermon sur la Pénitence de Madeleine.*

volage et la replonge tout entière dans le corps dont elle est l'esclave.

Aussi, afin de lui inspirer courage, Bossuet montre à la favorite, par l'exemple de Madeleine, que la grâce divine a la force de vaincre les inclinations de l'âme asservie au mal. « Madeleine, s'écrie-t-il, abattue aux pieds de Jésus par la puissance d'en-haut, n'ose plus lever cette tête qu'elle portait autrefois si haute pour attirer les regards ; elle renonce à ces funestes victoires qui la mettaient dans les fers ; vaincue et captive elle-même, elle dépose toutes ses armes aux pieds de celui qui l'a conquise ; et ces parfums précieux, et ces cheveux tant vantés, et même ces yeux qu'elle rendait trop touchants. Jésus-Christ l'a vaincue cette malheureuse conquérante, et parce qu'il l'a vaincue, il la rend victorieuse d'elle-même et de toutes ses passions¹. » Tel est le sympathique et consolant modèle offert à M^{lle} de La Vallière. Madeleine à genoux aux pieds du divin Maître lui apprend éloquemment que la grâce dompte les inclinations les plus engageantes. Et, pour démontrer combien l'attrait de la grâce est fort et doux à la fois, Bossuet ajoute : « Madeleine, toute transportée, court à la maison du pharisien vers celui qui l'attire. Elle n'a point de repos jusqu'à ce qu'elle se soit jetée à ses pieds. Voyez, s'écrie-t-il, comme elle les baise, avec quelle ardeur elle les embrasse, et avec quelle humilité elle les essuie de ses cheveux². » La demoiselle d'hon-

1. *Sermon sur la Pénitence de Madeleine.*

2. *Ibidem.*

neur pouvait-elle douter, après cela, que la joie de suivre Jésus passe toutes les joies ?

Pénétrant plus à fond dans l'intime de cette âme, le prédicateur décrit ainsi les combats intérieurs qui l'agitent : « Une lumière soudaine et pénétrante, dit-il, brille aux yeux de Madeleine : une flamme toute pure et toute céleste commence à s'allumer dans son cœur : une voix s'élève au fond de son âme. elle l'appelle par des cris redoublés aux larmes, aux regrets, à la pénitence. Elle est troublée et inquiète : sa vie lui déplaît, mais elle a peine à changer sitôt. Sa jeunesse florissante lui demande encore quelques années. Ses attachements semblent se plaindre d'une rupture si prompt, son entreprise l'étonne elle-même : enfin, toute la nature conclut à remettre et à prendre un peu de temps pour se résoudre. Et cependant la grâce la presse, la pauvre égarée. Sa conscience lui crie quitte tes plaisirs, brise tes attaches. Et elle fuit, elle s'engage, elle s'embarrasse. elle s'épuise et tombe dans une certaine impuissance. Brebis lasse et perdue, incapable de se soutenir, errant de çà et de là, elle s'est beaucoup travaillée dans ses malheureux égarements¹. » Oh ! comme ce langage est profondément vrai ! Comme chacun de ces mots s'applique admirablement à la situation de M^{lle} de La Vallière ! Comme on sent dans cette lutte des sentiments les plus contraires, la grâce et la passion se disputer l'âme de la jeune femme !

1. *Sermon sur la Pénitence de Madeleine.*

Voulant conquérir à tout prix la favorite à la vertu, Bossuet pousse alors cette exclamation : « O créature faite à l'image de Dieu. tu cours après les plaisirs mortels, tu soupîres après les beautés mortelles. Si tu ne connais rien qui soit au-dessus, rien de meilleur et de plus aimable. repose-toi en leur puissance. Mais tu peux remonter à la source du bien, jusqu'à Dieu ; même tu peux reconnaître qu'il est infiniment beau, infiniment bon, qu'il est toute beauté et toute bonté. Comment peux-tu vivre et ne l'aimer pas ! Puisque tu as un cœur. il faut que tu aimes ; et selon que tu aimeras bien ou mal. tu seras heureuse ou malheureuse. L'amour est fait pour l'aimable et le souverain amour pour le souverain aimable. Dis-moi qu'aimeras-tu donc² ? » Hélas ! elle aime et elle aimera longtemps encore l'imparfait et le mortel. délaissant le parfait et le souverain aimable, et si. à certaines heures, sa conscience proteste, elle se sent impuissante à sortir de son triste état. Elle est « ce cœur rebelle que Dieu presse et qui lui résiste. qu'il cherche et qui le fuit, qu'il touche et qui le méprise, et sur lequel il ne règne ni par sa bonté ni par sa justice. ni par sa grâce. ni par sa rigueur². »

Au milieu des séductions qui retiennent dans le mal M^{lle} de La Vallière. Bossuet. avec une sainte obstination. lui présente toujours l'exemple de la pécheresse repen-

1. *Sermon sur la Pénitence de Madeleine.*

2. *Ibidem.*

tante : « Le cœur de Madeleine est brisé, dit-il, son visage est tout couvert de honte, son esprit est profondément attentif dans une vue intime de son état et dans une profonde réflexion sur ses périls. La douleur immense qui la presse fait qu'elle court au médecin avec sincérité : la honte l'accompagne fait qu'elle se jette à ses pieds avec soumission : la connaissance de ses dangers fait qu'elle se livre d'entre ses mains avec crainte et qu'elle n'est pas moins occupée des moyens de ne tomber plus que de la crainte d'avoir été si miséricordieusement relevée. Elle confesse les pas qu'elle a faits pour se séparer de Dieu, elle confesse ses mauvais désirs, ses affections dépravées, ses attaches, ses engagements, ses complaisances. Que de pas elle a faits, qu'elle s'est avancée dans ce funeste voyage, à cette terre étrangère ! Sa conscience lui raconte combien de fois Dieu l'a troublée dans ses joies pernicieuses, combien de fois il lui a rappelé la terreur de ses jugements pour lui faire honte à sa vie deshonnête. Madeleine répand ses parfums, elle jette ses vains ornements, elle néglige ses cheveux². » La favorite entendait alors la voix de Dieu lui raconter sa propre histoire. Que de pas l'infortune avait faits, elle aussi, pour abandonner les vertus de la pure jeunesse ! Hélas ! elle ne pouvait plus établir compte de ses mauvais désirs, de ses affections, de ses attaches, de ses engagements, de ses complaisances, pour comble d'infortune, résistant au Dieu qui la tr

1. Sermon sur l'intégrité de la Pénitence de Madeleine

blait, elle semblait vouloir s'endormir dans sa criminelle passion. Affaiblie et vaincue, elle n'avait pas la force de briser ses chaînes, elle préférait mourir. En vain Bossuet lui disait : « Imitez la conversion de Madeleine par le retranchement de vos vanités. Craignez les occasions dans lesquelles votre conscience a fait tant de fois naufrage; craignez les occasions prochaines, craignez même les occasions éloignées... Pourquoi tant de soin à parer son corps. O Dieu! à qui préparez-vous cette idole? Quittez donc ces vains ornements à l'exemple de Madeleine et revêtez-vous de la modestie et de la gravité chrétienne qui est le partage de votre sexe¹. » M^{lle} de La Vallière n'écou-
 tait pas ces conseils. Loin de fuir les occasions du péché, elle courait après elles. Devenue l'esclave du luxe et de la mode, elle recherchait les vains ornements, les plaisirs lascifs, tous les raffinements de la toilette et de la vanité. Aussi la parole éminemment sacerdotale de Bossuet comparait justement l'âme de la favorite à un vaisseau fragile et entr'ouvert de toutes parts, devenu le jouet des flots et les vents irrités, entraîné aux abîmes d'une mer dont elle ne pouvait maîtriser les tempêtes.

Après lui avoir offert l'exemple de Madeleine et lui avoir dépeint l'ardeur et l'intégrité de sa pénitence, le ministre de Dieu demande si une telle conversion est possible à la cour : « Là ou se trouvent les passions les plus fines, les intérêts les plus délicats, les espérances les plus

1. *Sermon sur l'intégrité de la Pénitence de Madeleine.*

engageantes, quiconque a bu de cette eau s'entête: il est tout changé par une sorte d'enchantement, c'est un breuvage charmé qui enivre les plus sobres, et la plupart de ceux qui en ont goûté ne peuvent plus goûter autre chose¹. » M^{lle} de La Vallière subit cette fascination et éprouve cette ivresse. Aussi, afin d'arracher la coupe capiteuse à ses lèvres charmées, l'orateur, dans un mouvement de sublime indignation, s'écrie : « O cour, que je puisse voir tomber à terre l'ambition qui t'emporte, les jalousies qui te partagent, les médisances qui te déchirent, les délices qui te corrompent !² »

S'il était permis de mêler à ces scènes divines une pensée profane, nous dirions que lorsque Louis XIV entendait Bossuet comparer M^{lle} de La Vallière à Madeleine, un souvenir de l'année précédente devait se présenter à sa mémoire. Un jour que Loménie de Brienne demandait à la demoiselle d'honneur l'autorisation de la faire peindre en Madeleine, le roi, qui avait entendu la proposition, s'était empressé de répondre : « Non, elle est trop jeune pour être peinte en pénitente, il faut la peindre en Diane. » Sur l'ordre du souverain, un peintre de l'école vénitienne, nommé Le Febvre, l'avait représentée en effet sous les traits de cette déesse. Louis XIV ne se doutait pas alors que l'idée du jeune courtisan serait reprise par Bossuet et mise à exécution avec toute la magie de l'éloquence

1. *Sermon sur l'intégrité de la Pénitence de Madeleine.*

2. *Ibidem.*

crée, en présence de sa cour, dans la chapelle du Louvre, à la fin du Carême de 1662.

La station du Louvre touchait à sa fin. Bossuet savait que le roi et M^{lle} de La Vallière se proposaient de remplir leurs devoirs religieux aux fêtes prochaines et qu'ils étaient d'un commun accord condamnés à l'éloignement l'un de l'autre. Jugant que leur séparation ne serait que passagère, le prédicateur dévoilait en ces termes la conduite qu'ils s'imposaient à la veille des Pâques. « L'âme pleure amèrement et ne peut se consoler de ce qu'on lui a enlevé ses idoles. L'homme sensuel voyant qu'on veut abattre par un coup de foudre ses idoles pompeuses, rompre ses attachements trop aimables, dissiper toutes les pensées qui occupent son cœur malade, se désole sans espoir. Car encore qu'on ne touche ni à sa puissance, ni à ses maisons superbes, ni à ses jardins délicieux, néanmoins il craint perdre tout ce qu'il possède!... Quoi! voir s'éteindre ce qu'on aimait, n'aimer plus que pour Dieu! Les biens se deviendront ces douceurs et ces complaisances, et ce n'est pas ce qu'il ne faut pas penser en ce lieu, et bien moins s'arrêter en cette chaire! » Louis XIV et la favorite, en imposant une séparation de quelques jours, s'assuraient une certaine indulgence dans l'opinion. On les excusait à cause de la décence extérieure dont ils voilaient leurs vices : cette décence avait à certains yeux le mérite de servir de sacrifice à la pudeur publique. Toutefois, s'ils n'a-

... Sermon sur l'intégrité de la Pénitence de Madeleine.

vaient vécu dans l'éloignement l'un de l'autre, ils n'auraient pu trouver un confesseur consentant à les admettre à la réception des sacrements.

En présence de ce honteux calcul, Bossuet compare la conduite de Louis XIV à celle du roi Saül. « Repris par le prophète, Saül confesse qu'il a péché en méprisant la volonté du Seigneur. J'ai péché, dit-il, mais honorez-moi devant le peuple de peur que ma majesté ne soit avilie. Mais c'est en vain qu'il dit : J'ai péché : sa douleur n'était qu'une feinte et une adresse de sa politique. Il faut de la religion pour attirer le respect des peuples : prenez garde, ô grands de la terre, que cette pensée n'ait trop de part aux actes de piété et de pénitence que vous pratiquez. Il est de votre devoir d'édifier les peuples ; mais Dieu ne doit pas être frustré de son sacrifice qui est un cœur contrit et véritablement affligé de ses crimes¹. » Et, afin que le roi et la favorite ne puissent se méprendre, il ajoute : « La fête avertit tous les chrétiens d'approcher des sacrements. S'en éloigner dans un temps si saint, c'est se condamner trop visiblement. Plusieurs ne sont pas assez forts pour oser rompre leurs liens trop doux et leurs engagements trop aimables : ils se confessent pour apaiser les murmures et non pour guérir les plaies de leur conscience ; moins pour se décharger du fardeau que pour se délivrer des pensées qui les importunent². » Enfin, visant Louis XIV

1. *Sermon sur l'intégrité de la Pénitence de Madeleine.*

2. *Ibidem.*

en plein cœur, il condamne la déshonnêteté de son commerce et lui rappelle ses devoirs conjugaux : « Il faut que vous gémissiez d'un état aussi contraire à la justice, à la sainteté, à la foi donnée, à la foi reçue ; il faut que vous renonciez à toutes les autres alliances¹. » A ces paroles d'une portée si haute, le roi devait avoir honte de lui-même et M^{lle} de La Vallière ne pouvait que s'accuser et rougir.

A mesure que s'approchaient les fêtes de Pâques, les remontrances de Bossuet devenaient plus courageuses et plus fortes. « Tous les jours, disait-il aux coupables, pour faire vivre en nos cœurs une créature chérie, nous faisons mourir Jésus-Christ²... » « Toutes les louanges sont des pièges, toutes les complaisances sont des embûches... Ah ! que l'amitié de la créature est fausse dans ses apparences, corrompue dans ses flatteries, amère dans ses changements, accablante dans ses secours et dans ses commentements de constance qui rendent son infidélité plus insupportable³... » — « L'amour deshonnête est le crime qui a plongé l'âme de Jésus dans le plus grand excès de douleur. Cette intime attache au plaisir, cette joie dissolue qui pénètre la moelle des os et pénètre dans les sens, ces passions ignominieuses font souffrir au Sauveur une confusion qui l'anéantit⁴... » — « Rompons tous ces indi-

1. *Sermon sur l'intégrité de la Pénitence de Madeleine.*

2. *Ibidem.*

3. *Ibidem.*

4. *Ibidem.*

gnes commerces, quittons cette vie mondaine et licencieuse, portons en nous l'amour de Jésus-Christ¹. »

Enfin, avant de clore les pieux et saints exercices, le ministre de Dieu s'écrie : « O monarques, respectez votre pourpre, révérez votre propre autorité... Rien de plus grand dans les grands que cette noble obligation de vivre mieux que les autres... Qu'ils fassent régner Jésus-Christ par l'exemple de leur vie et que leur vie soit une loi vivante de probité... C'est pour cela que la puissance souveraine leur a été donnée d'en-haut sur les hommes, afin que la vertu soit aidée et que la voie du ciel soit élargie². Qu'il est vaste et pur l'horizon dévoilé à l'âme de Louis XIV ! Le devoir d'un roi chrétien est d'imprimer par ses exemples la vertu à tous ses sujets. Là seulement est l'idéal de la royauté. Un prince, si grand qu'il soit, ne fait le bonheur de ses peuples qu'en étant pour eux l'incarnation réelle de l'honnêteté et de la vertu.

Bossuet termine ses sublimes exhortations par cette prière admirable : « ô Dieu, ce serait trop vous demander pour un homme que de vous prier que le roi ne fût jamais surpris. Faites que la surprise ne l'emporte pas et que son cœur ne change jamais que pour céder à la vérité. O Dieu, faites qu'il la cherche : ô Dieu, faites qu'il la trouve³ ! » Et se tournant vers le monarque et lui parlant en face : « Sire, vous savez les besoins de vos peuples. Il se remue

1. *Sermon sur l'intégrité de la Pénitence de Madeleine.*

2. *Sermon sur les Devoirs des rois.*

3. *Ibidem.*

Pour Votre Majesté quelque chose d'illustre et de grand, et qui passe la destinée des rois vos prédécesseurs; soyez fidèle à Dieu et ne mettez point d'obstacle par vos péchés aux choses qui se couvent¹. » Grand et beau langage qui aurait dû arracher le roi à ses plaisirs et qui, en attribuant ses égarements à une surprise, lui rouvrait dignement les perspectives réparatrices de la vertu et de l'honneur. Bossuet annonçant de sa voix de prophète les destins de Louis XIV supérieurs à ceux des rois ses prédécesseurs, proclamant que les péchés du souverain pouvaient seuls mettre obstacle à la prospérité et à la grandeur du règne, demandant la fidélité du prince à Dieu pour satisfaire aux besoins de ses peuples, semblait suivre et raconter les événements à venir qui dans l'ordre de la Providence allaient se produire. Sans franchir les limites posées à la raison, il saisissait le fort et le faible du monarque et de la monarchie: il découvrait les causes éloignées de ces grands coups dont le retentissement porte si loin: il paraissait ne regarder que les causes particulières, et néanmoins il montrait combien tout s'avance avec une suite réglée, et ainsi son génie, semblable au soleil qui roule de l'Orient à l'Occident, dissipait les ombres et répandait à flots la lumière.

En prêchant au Louvre, Bossuet, dont le zèle tendait avant tout à convertir le roi et M^{lle} de La Vallière, ne négligeait pas de travailler au salut des grands dignitaires.

1. *Sermon sur les Devoirs des rois.*

res et des dames de la cour. En lutte incessante avec le relâchement des mœurs, conséquence naturelle des désordres royaux, il s'efforçait de prémunir ses auditeurs contre les périls de la contagion. Pour cela, il condamnait avec force les habitudes de légèreté et de galanterie, les airs de coquetterie et de mollesse, le goût des intrigues et des liaisons dangereuses. Il s'élevait énergiquement contre la fausse liberté qui s'était introduite dans les mœurs et qui faisait perdre le respect; liberté coupable qui, sous prétexte de simplicité, nourrissait la licence par un enjouement inconsidéré et sans retenue. Il se plaignait de ce que ses auditeurs écoutaient la prédication « ou comme un entretien indifférent, par coutume et par compagnie, ou, tout au plus, si le hasard veut qu'ils le rencontrent à leur goût, comme un entretien agréable qui ne fait que chatouiller les oreilles par la douceur d'un plaisir qui passe ¹. »

Les grandes dames avaient à lui rendre compte du temps infini qu'elles perdaient dans leurs vains ajustements. — « Le temps, vous le prodiguez sans mesure, leur disait-il, jusqu'à vos cheveux. Et cependant, la nature qui ménage tout, jette les cheveux sur la tête comme une chose superflue. Et ce que la nature a prodigué comme superflu, la curiosité en fait une attache: elle devient inventive et ingénieuse pour se faire une étude d'une bagatelle et un emploi d'un amusement². » On voit à ces détails que le

1. *Sermon sur le Respect de la parole de Dieu.*

2. *Sermon sur la Pénitence.*

ministre de Dieu ne manquait pas de condamner les abus et les excès des modes régnantes et des vanités amollissantes. Bossuet réprouvait de toute la force de sa parole ce culte exagéré de la chose la plus superflue.

Au dix-septième siècle, en effet, les femmes du grand monde se passionnaient pour les soins et les parures de la tête. A la cour, surtout, elles se montraient infatigablement ingénieuses dans les façons et les arrangements de leur coiffure. Les unes relevaient leurs cheveux pour les fixer en une masse flottante et abandonnée, les autres les tressaient et agrémentaient de mille façons; chaque jour elles en inventaient une disposition nouvelle. M^{lle} de La Vallière, qui avait alors rompu avec la modestie et la simplicité, se faisait remarquer par ses soins affectés pour sa chevelure. Ses portraits la représentent tantôt les cheveux relevés sur la tête, tantôt les cheveux flottants sur les épaules. Bossuet ne transigeait pas avec ces débordements; il y voyait les symptômes d'une décadence morale qui l'effrayaient, et, à la vue de tant de faste, de mondanité, de luxe et de mollesse, il dénonçait du haut de la chaire royale et ces chevelures dénouées, et ces gorges, et ces épaules découvertes qui, d'après son expression, *étaient à l'impudicité la proie à laquelle elle aspire*¹. • Et, présentant que tant d'excitations provocatrices amèneraient la démoralisation publique, il laissait tomber sur les coupables cette condamnation indignée :

1. *Sermons*. passim.

« O siècle stérile en vertus, magnifique seulement en vanités ! siècle vraiment superbe, je le dis avec assurance, et la postérité le saura bien dire, que pour connaître ton peu de valeur, et tes couronnes et tes manteaux, et les autres amusements de ta vanité sont des preuves trop convaincantes¹. » Le regard de Bossuet planant sur toutes les têtes et, s'arrêtant sur les plus hautes, lançait des éclairs tandis que les foudres de sa parole inclinaient les âmes sous les coups de la grâce. On a de la peine à comprendre après cela que le comte de Maistre l'ait pris pour dupe, que Chateaubriand l'ait accusé d'avoir parlé avec l'adultère et que le P. Lacordaire lui ait attribué en présence du roi comme le vertige de l'idolâtrie.

L'année ne devait pas finir sans que les atteintes portées à la dignité et à la sainteté du mariage ne reçussent un commencement d'expiation. Louis XIV allait être frappé comme père. Marie-Thérèse donnait le jour à une princesse, Anne-Elisabeth, et la mort venait aussitôt s'abattre sur son berceau. Le 30 décembre, la veille de l'année nouvelle, à l'heure où l'on échange ici-bas les souhaits de bonheur, la mort faisait son apparition dans la famille royale ; l'épouvantable puissance, qui courbe tout devant elle², devait s'y représenter souvent. Le roi ne se vit pas enlever son enfant sans se sentir profondément ému. L'innocente créature, aussitôt ravie que donnée, semblait

1. *Sermon sur l'évangile de la Multiplication des pains.*

2. *Livre de Job.*

avoir hâte de remonter vers Dieu, et sa naissance changée en deuil fit et laissa dans l'âme paternelle un vide et un déchirement. Depuis qu'il était homme, jamais Louis XIV n'avait vu la mort de si près. Le temps du deuil qu'il passa avec la reine, à Saint-Cloud, chez Monsieur, s'écoula-t-il dans la tristesse et la douleur ? On se demande si cet avertissement d'en-haut mit une barrière momentanée entre lui et Louise de La Vallière ? La demoiselle d'honneur de Madame, en retenant le cœur du roi loin de son auguste épouse, n'ignorait pourtant pas qu'elle attirait, elle aussi, les châtimens du ciel sur la maison de France.

CHAPITRE IV

Bossuet, à la demande d'Anne d'Autriche, prêche le Carême de 1663 au Val-de-Grâce. — Attraits de la reine-mère pour ce monastère et pour la parole de Bossuet. — Les échos de la grande voix arrivent aux coupables. — Il faut désabuser les rois des flatteries des courtisans. — Vains prétextes de la passion. — Ses vicissitudes. — A ceux qui ne voudraient pas entendre prêcher l'Évangile. — Les rois doivent protéger la vertu. — Salomon pour modèle. — L'orgueil est le vice des grands. — La favorite doit sortir de l'appartement de Madame et se réfugier au palais Brion. — Quels exemples. — Le poison des cours. — On veut entendre raconter des triomphes imaginaires. — La désolation publique, rigoureuse conséquence de l'ambition des conquérants. — Altération de la règle de vérité qui est en nous. — La conscience coupable comparée à une femme qui se fard. — Il faut une morale moins rigide. — M^{lle} de La Vallière, favorite reconnue. — Désolation des reines. — Marie-Thérèse malade. — Émotion passagère du roi. — On brise avec toute retenue. — La grande place de Bossuet dans l'opinion.

De 1662 à 1665, époque où la liaison de Louis XIV et de M^{lle} de La Vallière atteignit à sa plus haute intensité, Bossuet ne prêcha pas à la cour; nul doute que, durant ce temps, le roi et la favorite ne préférassent son silence à sa parole. Cette lacune dans les prédications de la chapelle du Louvre a un sens profond; le silence de la chaire royale était à lui seul une condamnation. Toutefois, à la demande d'Anne d'Autriche, Bossuet prêcha le Carême de 1663 aux Bénédictines du Val-de-Grâce. La reine-mère avait un attrait particulier pour ce monastère; et c'est dans cette retraite qu'elle aimait à aller chercher des forces et des

consolations contre les amertumes de sa vie. Voulant se préparer aux fêtes de Pâques par la méditation de la parole divine et par la prière, elle se plaisait à suivre les exercices de la sainte quarantaine dans cette magnifique église, l'œuvre de sa munificence, élevée et décorée par le talent de Mignard et le génie de Mansart. En proie aux troubles qui agitaient si violemment son cœur, elle avait donné sa confiance entière à Bossuet, elle ne se lassait pas d'admirer en lui le prédicateur qui annonçait la parole divine *dans son austère vérité, sans crainte de blesser l'orgueil et la délicatesse des passions*¹. Accompagnée d'une foule de seigneurs et de dames de la cour, elle suivait la station du Val-de-Grâce avec une scrupuleuse fidélité. M^{lle} de La Vallière se mêlait parfois au cortège royal et entendait dans la chapelle des Bénédictines comme au Louvre des vérités capables de la désabuser. Louis XIV lui-même subissait à distance l'empire de la parole de Bossuet; les gazettes de la capitale lui en apportaient les solennels avertissements. Aussi, quoique la jeunesse ait la faculté de déposer aisément le fardeau qui lui pèse, la demoiselle d'honneur ne pouvait s'empêcher de comparer le présent au passé et de se souvenir. Un jour, après trop d'années d'égarément et d'oubli, elle pleurera sa vie perdue à la poursuite d'une félicité insaisissable, elle connaîtra les lendemains cruels de la passion, et alors son innocence première lui tombera sur le cœur comme un remords à jamais vivant.

1. *Mémoires* de la Grande Mademoiselle.

Dès le sermon d'ouverture, Bossuet parlait ainsi
« C'est principalement aux rois de la terre qu'il faut ap-
prendre à écouter Jésus-Christ afin qu'ils entendent au
moins en public cette vérité qu'on leur déguise en parti-
culier par toutes sortes d'artifices. et que la parole de Dieu—
qui est une amie qui ne flatte pas, les désabuse des flat-
teries de leurs courtisans¹. » Le prédicateur jugeait en
s'exprimant de la sorte, que le mal qui scandalisait déjà
la France et désolait le cœur des reines prenait sa force
dans les adulations de la cour. Ces flatteries prodiguées à
Louis XIV avec mille artifices pour lui déguiser la vérité
étaient autant d'excitations criminelles qui l'encoura-
geaient dans sa passion. A la vue d'Anne d'Autriche au
pied de sa chaire, le prédicateur ne pouvait se désintéres-
ser de ses soucis, de ses tristesses et de ses tourments.
Connaissant les plus intimes pensées de la reine-mère, il
partageait ses sollicitudes et ses angoisses, et travaillait
sans relâche à la conversion du roi. Aussi Bossuet devait-
il, au cours de la station, faire entendre souvent des pa-
roles qui n'étaient que l'expression profonde de ces senti-
ments. Dans l'intimité de l'appartement des reines, Anne
d'Autriche redisait à Marie-Thérèse les passages qui
l'avaient le plus touchée, et, à ces échos de la fortifiante
parole, la mère et l'épouse reprenaient courage.

Dans son sermon sur la Pénitence, le ministre de Dieu
fait ce tableau d'une vérité si saisissante pour ses audi-

1. *Sermon sur la Pénitence*, Carême de 1663.

teurs qui avaient été les témoins des résolutions éphémères du roi et de la favorite à la veille des fêtes pascales de 1662. « Cet homme qui s'est pensé perdre dans une intrigue dangereuse, y renonçait de tout son cœur, et à peine s'est-il démêlé qu'il se rengage de nouveau. Emporté par sa passion, il ne trouve qu'un Dieu si bon et si grand veuille tyranniser sa créature et briser un vaisseau de terre : il se flatte de cette pensée qu'il n'est pas digne d'un Dieu de se tenir offensé de ce que fait un néant ! » Et après avoir ainsi révélé les vains prétextes qu'invoque la passion pour prétendre à son impunité, il dévoile sa tyrannie : « Il s'opère peu dans le monde de ces changements de mœurs qui peuvent passer pour de nouvelles naissances. L'inclination rend le vice aimable, l'habitude le rend nécessaire². » Quiconque était initié aux choses de la cour assistait à ces combats de la conscience et de la passion. On voyait Louis XIV et M^{lle} de La Vallière s'imposer une trêve d'un jour, et, le lendemain, croyant avoir assez fait pour Dieu et l'opinion, reprendre leurs honteuses chaînes.

Mais cette voix, qui ne se faisait plus entendre dans la chapelle du Louvre et qui retentissait au Val-de-Grâce, déplaisait à certaines oreilles : on aurait voulu l'étouffer ; les courtisans la trouvaient trop claire et trop transparente. Bossuet, dédaigneux des critiques de pareils agres-

1. *Sermon sur la Pénitence*, Carême de 1663.

2. *Ibidem*.

seurs, répondait : « Pensez maintenant quelle est l'audace de ceux qui attendent ou exigent même des prédicateurs autre chose que l'Évangile, et qui veulent qu'on leur adoucisse les vérités chrétiennes. C'est à la conscience que s'adressent les prédicateurs ; ils doivent rechercher non un brillant et un feu d'esprit qui égaille, mais des éclairs qui percent, un tonnerre qui émeuve, un foudre qui brise les cœurs. Dieu a les orages dans sa main ; il lui appartient d'éclairer et de tonner dans les consciences et de défendre les âmes ¹. » On voit que l'apôtre ne se laisse pas intimider ; il ne baisse pas le ton ; il sait que la vérité, en respectant les bienséances, doit porter la lumière divine dans les esprits et troubler de ses éclats la fausse paix des cœurs.

Dans son discours sur la grandeur, il rappelle en ces termes les glorieux souvenirs de la royauté d'Israël. « Aux jours où l'on sacrant les rois de Juda, on leur mettait en même temps le diadème sur la tête et la loi de Dieu dans la main, afin de leur faire entendre que leur puissance est établie pour affermir le règne de Dieu parmi les hommes, et que l'exécution de ses lois ne leur doit être ni moins chère ni moins précieuse que leur couronne. Élevez-vous, puissances du monde ; voyez comme l'innocence est contrainte de marcher dans des voies serrées ; secourez-la, tendez-lui la main, faites-vous honneur en la protégeant. C'est à vous, ô grands de la terre, d'élargir un peu les

1. *Sermon sur la Parole de Dieu.*

voies du ciel, de rétablir ce grand chemin et de le rendre plus facile. La vertu n'est que trop à l'étroit et n'a que trop à faire pour se soutenir. C'est assez qu'elle soit aux prises avec tant d'infirmités et tant de mauvaises inclinations de la nature corrompue; mettez-la du moins à couvert des insultes du dehors. Tel est le devoir et le grand emploi des grands du monde de protéger hautement le bon droit et l'innocence¹. » Quels justes et amers reproches pour Louis XIV! Lui, le protecteur né de la vertu, en devenait le violateur et le plus redoutable ennemi. Comme le souvenir du sacre des rois de Juda devait lui rappeler les obligations contractées au jour de son onction royale, alors qu'agenouillé au pied des autels, la couronne sur la tête, il brandissait l'épée devant le peuple et jurait solennellement sur les Évangiles qu'il serait toujours le soldat de Dieu, le soutien des faibles et le défenseur de l'innocence et de la vertu.

Bossuet continue; il veut donner au roi un modèle. « La majesté est un éclat de la justice, et nous en voyons un bel exemple dans l'histoire du roi Salomon, dont vous ferez l'application à nos cours. Ce prince, jeune et bien fait, dit l'Écriture, s'assit dans le trône de David, son père, et il plut à tous. Voilà un prince agréable et qui gagne les cœurs par sa bonne mine et sa contenance royale. Mais, après qu'il eut rendu ce jugement mémorable, écoutez ce qu'ajoute le texte sacré : Tout Israël apprit le beau

1. *Sermon sur la Grandeur.*

jugement que le roi avait rendu, et ils craignirent le **roi** voyant que la sagesse de Dieu était en lui. Sa mine **haute** et relevée le faisait aimer, mais sa justice le faisait **craindre** de cette crainte de respect qui ne détruit pas l'amour, mais le rend plus retenu et plus circonspect : les **bons** respirent sous sa protection, les méchants appréhendent ses yeux et son bras : et il résulte de ce beau mélange une certaine révérence qui a je ne sais quoi de religieux et dans laquelle consiste le véritable caractère de la **majesté** ! » Combien le roi de France était loin de ressembler à ce modèle et d'atteindre à cet idéal ! C'est qu'il ne **suffit pas**, pour se faire aimer des peuples, d'avoir les **charmes de la jeunesse** et toutes les distinctions de la **majesté souveraine**, il faut plus que cela : il faut porter sur son **front** le reflet de toutes les grandeurs morales : il faut être le représentant de la justice, de la vertu et de l'honneur ; s'il n'en est ainsi, on trahit sa mission et l'on perd ces biens sacrés loin de les défendre et de les sauver.

Dans le même sermon, le prédicateur dénonce en ces termes l'égoïsme des grands. « Le vice de la grandeur est un excès d'amour-propre, et l'amour-propre ne porte ce nom qu'à cause qu'il ne regarde que soi. Nous voyons assez d'ostentation, assez de dais, assez de balustres, assez de marques de grandeur ; mais ceux qui se parent de tant de splendeur ne sont les images vivantes de la puissance divine, ce sont des idoles muettes. L'idole est là

1. *Sermon sur la Grandeur.*

qui hume l'encens, qui reçoit les adorations, qui voit toutes les victimes à ses pieds, et elle n'étend pas son bras pour faire le bien¹. • Dans son indépendance apostolique, Bossuet ne pouvait reprocher plus énergiquement aux coupables l'ostentation de leur orgueil. N'était-ce pas l'année où l'on dansait au Palais-Royal le ballet des *Arts* et où M^{lle} de La Vallière, remplissant un des premiers rôles, figurait en bergère et en amazone² ?

Mais le désordre ne s'enveloppait plus dans le mystère ; la circonspection la plus vigilante ne parvenait plus à l'ensevelir dans les ombres dont on aurait voulu encore le couvrir. La reine apprenait par M^{me} la comtesse de Soissons l'événement prochain qui devait ensanglanter son cœur d'épouse, et Louis XIV, pour éviter le plus grand des scandales, faisait sortir la favorite de l'appartement de Madame et lui donnait pour résidence le palais Brion. C'était là qu'elle allait, dans la honte et l'isolement, mettre au monde son premier-né, le 19 décembre ; et le lendemain, afin de détourner les yeux qu'elle sentait fixés sur elle et sauver les apparences, la jeune femme assistait à la messe de minuit aux Quinze-Vingts. En ces heures rigides où les transports des amours illégitimes se changent si cruellement en tristesses humiliantes, M^{lle} de La Vallière sentait qu'on n'attente pas impunément à l'autorité morale qui régit le monde et

1. *Sermon sur la Grandeur.*

2. Benserade.

qu'on ne sort pas sans se déshonorer de l'ordre divin de la famille. Le temps viendra où tout ce qu'elle aimait alors lui paraîtra pâle, insipide, avilissant et froid. S'étant jetée sur la créature avec une violence désespérée, elle comprendra enfin que la dignité et le bonheur ne sont pas en elle et que sa possession illégitime ne laisse toujours que le plus amer désenchantement.

Serrant les coupables de plus près, Bossuet poursuit : « Est-ce pour recevoir des hommages que vous êtes élevés si haut ! Dieu vous demandera compte du dépôt qu'il vous confie de sa puissance. Que les puissants songent au bien. L'un des biens, c'est l'exemple, un bien pour eux, un bien pour nous. C'est un don qui les enrichit et qui retourne à eux. Il ne leur faut pas pour cela un grand travail, ils n'ont qu'à se remplir de lumière. Ils rendront compte des péchés des autres. Combien le vice est plus hardi quand il est soutenu par leur exemple¹. » Quels étaient les exemples donnés par Louis XIV ? Les larmes des deux reines, la honte de la favorite et sa honte à lui, les critiques de tous ceux qui étaient honnêtes, les déceptions de tous ceux qui aimaient la France et la monarchie, les condamnations de la conscience publique le disaient hautement.

L'orateur, qui prévoyait la décadence morale, triste conséquence de ces abaissements, ajoutait : « Parmi ces désordres infinis et pendant que nos passions et nos inté-

¹ *Sermon sur la Grandeur.*

s nous séduisent de telle sorte que nous éteignons dans
 nos consciences les lumières de la vérité, nous aurions
 besoin que de salutaires avertissements pénétrassent
 profondément notre conscience et la rappelaient à elle-même.
 Ah, ô malheur des malheurs ! au lieu de ces charitables
 avertissements, la flatterie nous obsède et nous envi-
 vonne ; je dis les grands et les petits, car les hommes sont
 faibles qu'ils ont une condescendance universelle et
 ils répandent les flatteries sur toutes les têtes¹. » Et
 que ceux qui sont au faite de l'État et de l'ordre
 public n'en ignorent, il leur pose cette question : « Où sont
 ceux qui craignent les embûches de la flatterie ! Mais
 la cour est si délicate qu'on ne peut presque
 éviter ses pièges. Elle imite tout de l'ami, jusqu'à sa
 franchise et sa liberté ; elle sait non seulement applaudir
 mais encore résister et contredire pour céder plus agréa-
 blement en d'autres rencontres ; et nous voyons tous les
 jours qu'après être sortis des mains d'un flatteur, un
 homme nous engage insensiblement que nous croyons plus
 facile par ce qu'il flatte d'une autre manière, tant la
 action est puissante, tant l'appât est délicat². » Les
 vices que l'ambition, la fortune et la gloire séparent en
 fait du reste de l'humanité, sont en effet une arène. Les
 flatteurs, qui commencent par excuser les vices et
 les passions des princes, finissent le plus souvent par

Sermon sur la Grandeur.

Ibidem.

renier la vertu, maudire leurs maîtres et calomnier la vie. Méchant monde où les jalousies, les antagonismes, les blessures d'amour-propre, et des haines mortelles entretiennent une fermentation qui trop de fois éclate dans le scandale et aboutit à la dégradation de l'autorité ! Bossuet voulait mettre le roi en garde contre ces redoutables ennemis. A ses yeux les flatteurs, qui circonvenaient Louis XIV, se coalisaient avec les passions de sa jeunesse pour lui porter des coups mortels. La flatterie est le plus redoutable des poisons et le prédicateur, dans son zèle d'apôtre et son dévouement de sujet fidèle, voulait en préserver le monarque qui en devenait la victime.

Il insiste : « Toutes nos passions et tous nos plaisirs sont des flatteurs. Les flatteurs, âmes vénales et prostituées, savent bien connaître la force de la flatterie intérieure de notre amour-propre qui ne cesse de nous applaudir. Ils s'introduisent si adroitement dans le commerce de nos passions, dans cette secrète intrigue de notre cœur que nous ne pouvons nous retirer de leurs mains et reconnaître leurs tromperies. Quelle honte et quelle faiblesse que nous voulions tout connaître, excepté nous-mêmes ; que les autres sachent nos défauts et qu'ils soient la fable du monde, et que nous seuls nous ne les sachions pas. Nous ne lisons pas sans pitié cette réponse d'Achab¹ au roi de Juda, qui lui demandait s'il n'y avait pas dans sa ville, dans son royaume, quelque prophète du Seigneur :

1. Roi d'Israël.

« Il y en a un, mais je ne puis le souffrir. parce qu'il ne prédit que des malheurs. C'était un homme de bien qui lui représentait de la part de Dieu ses fautes, que ce prince n'avait pas la force de vouloir apprendre ; il voulait que Michée, avec des flatteries. lui contât des triomphes imaginaires¹. » N'était-ce pas dire à Louis XIV, par cet exemple, qu'en renversant lui aussi l'ordre moral et en prétendant cependant aux louanges publiques, il ne pouvait s'attirer que les condamnations de la terre et les malédictions du ciel ? Un roi chrétien ne doit pas ignorer qu'il n'y a que trois choses qui attachent et fascinent les peuples : le courage, la bonté et la vertu.

Mais Bossuet ne s'efforce pas seulement de prémunir le souverain contre les dangers de la flatterie afin de l'arracher à sa passion sensuelle, il veut aussi le préserver de l'ambition qui est propre aux conquérants. « La noble idée de la puissance est bien éloignée de celle que se forment dans leurs esprits les puissants du monde. Car, comme c'est le naturel du genre humain d'être plus sensible au mal qu'au bien, aussi les grands s'imaginent que leur puissance éclate bien plus par des ruines que par des bienfaits : de là les guerres, de là les carnages, de là les entreprises hautaines de ces ravageurs de province que nous appelons conquérants. Ces héros, ces triomphateurs ne sont sur la terre que pour troubler la paix du monde par leur ambition démesurée. Aussi Dieu ne nous les

1. *Sermon sur la Grandeur.*

envoie-t-il que dans sa fureur. Leurs victoires font le deuil des veuves et des orphelins, ils triomphent de la ruine des nations et de la désolation publique, et c'est par là qu'ils font paraître leur toute-puissance. Mais ces grands crimes n'ont pas besoin d'être exagérés par nos paroles et ils sont assez condamnés par l'exécration publique. Et, d'ailleurs, il sera aisé de connaître de quels supplices sont dignes ceux qui tournent ainsi leur puissance au mal¹.

En présence de celui qu'on appelait déjà le Roi-Soleil et dont la gloire commençait à s'obscurcir dans un nuage d'orgueil, d'ambition et de luxure, craignant que la guerre et la volupté ne vinsent troubler et déshonorer un règne qu'il jugeait devoir être célèbre, Bossuet donnait à Louis XIV la véritable explication du mot de Tacite : « La guerre attire à elle tous les droits². » Il représentait au jeune capitaine que les villes et les terres acquises au prix de tant de maux ne sont presque toujours pour le vainqueur que de vaines conquêtes. Il condamnait aussi énergiquement la passion des armes que la passion des sens. Il n'admettait pas que le roi de France, assujéti aux convoitises mauvaises, tint en ses mains la massue d'Hercule pas plus que le fuseau aux pieds d'Omphale. En faisant cette admirable peinture des désastreuses conséquences de l'ambition des conquérants, le prédi-

1. *Sermon sur la Grandeur.*

2. *Annales.*

cateur démontrait que la vraie grandeur ne réside pas dans de pareils excès, et que les batailles et les carnages, qui ne sont trop souvent, hélas! que jeux de princes, causent toujours la ruine et le deuil des peuples.

C'est encore au Val-de-Grâce que Bossuet fait entendre ces paroles : « Nous falsifions trop souvent dans nos consciences la règle de vérité qui doit gouverner nos mœurs, et voici en quelle manière. Deux choses sont nécessaires pour nous connaître nous-mêmes et la justice de nos actions : que nous conservions les règles dans leur pureté et que nous nous y regardions dedans comme dans un miroir fidèle. Car en vain le miroir est-il bien placé, en vain sa glace est-elle polie, si vous n'y trouvez le visage, le miroir ne sert de rien pour vous reconnaître ; non plus que la règle de vérité qui est en nous, si vous n'en approchez pas pour contempler quel vous êtes. C'est ici que nous errons doublement, car nous altérons la règle et nous nous déguisons nos mœurs à nous-mêmes ¹. » Ainsi le divin moraliste explique les illusions et l'aveuglement des âmes qui ont éteint la lumière de leur conscience. « Elles ne se connaissent ni ne se voient, elles se font une fausse image d'elles-mêmes, et, au moral, ne trouvent plus leur réelle physionomie ².

La comparaison qui suit dévoile tous les soins et tous les efforts d'une conscience coupable pour étouffer la

1. *Sermon sur la Règle de vérité.*

2. *Ibidem.*

vérité qui parle en elle et pour échapper aux obligations qu'impose une vie chrétienne. — « Comme une femme mondaine, amoureuse jusqu'à la folie de cette beauté d'un jour, qui peint la surface du visage pour cacher la laideur qui est au dedans, lorsqu'en consultant son miroir elle ne trouve ni cet éclat ni cette douceur que sa vanité désire, elle s'en prend premièrement au cristal, elle cherche ensuite un miroir qui flatte. Que si elle ne peut tellement corrompre la fidélité de sa glace qu'elle ne lui montre toujours beaucoup de laideur, elle s'avise d'un autre moyen : elle se plâtre, elle se farde, elle se déguise, elle se donne des fausses couleurs : elle se pare d'une grâce achetée ; elle repaît sa vanité et laisse jouir son orgueil du spectacle d'une beauté imaginaire ¹. » N'était-ce pas l'état de l'âme de M^{lle} de La Vallière ? Ces mille industries inventées pour composer la beauté du visage ne donnaient-elles pas l'idée et la mesure de tous les vains procédés que la favorite employait pour fausser sa conscience et l'endormir dans une apparente paix ?

Aveuglés par la passion, Louis XIV et la jeune femme se répétaient l'un à l'autre, afin de se donner du courage : « Ces lois austères dont on nous effraie ne sont pas les lois de l'Évangile : elles ne sont pas si fâcheuses ni si ennemies de l'humanité. Nous éloignons ces dures maximes et nous mettons en leur place, ainsi qu'une glace flatteuse, des maximes d'une piété accommodante. Cette loi

1. *Sermon sur la Règle de vérité.*

de la pénitence et de la mortification chrétienne, ce précepte terrible du détachement du monde, de ses vanités et de ses pompes, ne se doit pas prendre au pied de la lettre : tout cela tient plus du conseil que du commandement absolu¹ ». Mais, vaine tentative, impuissante tactique ! Il est malaisé de détruire tout à fait cette règle de vérité si profondément empreinte en nos âmes, et quelque petit rayon qui nous en demeure, c'est assez « pour convaincre nos mauvaises mœurs et nos vies licencieuses². » Comme ce langage démasque les desseins et les plans des voluptueux. Ils voudraient pouvoir substituer à l'inflexible loi de Dieu une indulgence coupable. L'austérité leur fait peur ; une vie molle et relâchée peut seule leur convenir ; ils s'élèvent avec effronterie contre la saine rigueur des préceptes évangéliques, condamnant leur dureté et s'efforcent de démontrer qu'ils sont impraticables et au-dessus des forces humaines. D'après eux, il faut à l'humanité une morale plus large et plus commode, une piété moins austère, une existence moins faite des mépris du monde et de ses vanités. Mais c'est en vain qu'ils prétendent établir cette thèse ; leur conscience, éclairée par un dernier rayon de Dieu, proteste contre leurs honteuses théories et les condamne. Ah ! comme leur âme est semblable à la femme mondaine qui demande à son miroir non pas la reproduction fidèle de ses traits, mais la vision de la figure qu'elle

se compose au moyen de ses artifices. Cette figure fardée et façonnée avec tant de peine, ce plâtre, ces fausses couleurs, cette grâce d'emprunt sont bien l'image des inquiétudes, des agitations, des troubles et des remords de l'âme des voluptueux et de l'impuissance où se trouvaient le roi et la favorite de vivre en paix dans leurs désordres.

On commençait à le comprendre. La passion, qui avait ravi le repos aux coupables, portait la désolation au foyer royal. M^{lle} de La Vallière était la favorite avouée et reconnue. Les deux reines en éprouvaient une telle douleur qu'elles en devinrent malades. Le coup surtout fut si terrible pour Marie-Thérèse qu'on jugea pendant quelque temps sa vie en danger¹. A la vue de son épouse mourante, Louis XIV se reprocha sa conduite et consentit à ce qu'on éloignât celle qui était la cause de tout le mal. Mais la reine revint à la santé et dès lors l'époux, un moment éma par la crainte de sa perte, reprit ses chaînes et retomba dans son honteux engagement. Et tandis que la famille royale était de nouveau abandonnée, M^{lle} de La Vallière donnait naissance à un second enfant. Celui-ci, comme son aîné de 1664, ne devait vivre que quelques mois. Les deux petits frères qui s'appelaient Philippe et Charles semblaient impatients de quitter les lieux de leur funeste origine, car, au bout d'une année à peine, ils s'envolaient au ciel sans avoir connu leur infortunée mère.

Ainsi, au milieu de leurs criminelles délices, le roi et la

1. *Mémoires de la Grande Mademoiselle.*

favorite n'étaient pas heureux. Le respect des reines ne permettait pas aux dames de qualité de franchir le seuil du palais Brion. Condamnée à l'isolement, M^{lle} de La Vallière vivait dans la retraite, ne voyait que le roi et ne paraissait pas aux divertissements du Palais Royal ¹. Toutefois une telle contrainte ne pouvait être de longue durée ; à la solitude et au silence succédèrent bientôt le bruit et l'éclat, et la favorite prenait part aux fêtes de Versailles données en son honneur et connues sous le nom des *Plaisirs de l'Île-Enchantée*. Sur le désir de Louis XIV, elle dut même remplir un rôle dans la *Princesse d'Elide*, la comédie de Molière, qui n'était que la glorification à peine voilée de ses désordres. On s'affranchissait de la retenue observée jusqu'alors, on ne craignait plus de s'afficher en passant les matinées à la chasse et en se promenant les après-midi dans les jardins ² ; on en avait fini avec la gêne, on était en pleine période d'émancipation. Certes, jamais les exhortations de Bossuet n'auraient été plus nécessaires : mais si ses conseils avaient pu se faire entendre, ils n'auraient pas sans doute arrêté les coupables au milieu du chemin fatal qui les conduisait à l'infortune et au déshonneur. Dans leur étourdissement, le jeune roi et la jeune femme se seraient montrés insensibles à toutes les remontrances.

L'intérêt de la religion et l'honneur de Bossuet veulent

1. *Ballet des amours déguisés*, par le président Périgny.
2. *Mémoires de Mme de Motteville*.

que la postérité connaisse les sublimes admonestations adressées de près ou de loin aux deux coupables : on sent en les entendant que ni la crainte ni la flatterie n'étouffaient la vérité et que le pouvoir le plus absolu avait garde de la persécuter et de la punir¹. On s'étonnait à Paris et dans la France entière que les honneurs n'allassent pas chercher Bossuet dans sa retraite. Il ne vaquait aucune place importante sans que le peuple ne la lui assignât aussitôt. L'opinion publique l'avait désigné pour les cures de Saint-Sulpice et de Saint-Eustache². Nommé doyen de Metz, il avait enfin accepté cette dignité, qui lui avait été offerte par un vote unanime du chapitre de cette ville dès 1662. Entre temps il prêchait les oraisons funèbres du père Bourgoing et du docteur Cornet et, à la prière de M^{sr} de Péréfixe, il prononçait le discours d'ouverture du Synode diocésain de Paris³. Mais tous ces travaux aussi multipliés et aussi difficiles qu'ils fussent ne pouvaient distraire l'apôtre du grand œuvre qui lui tenait le plus au cœur. Bossuet n'abandonnait pas la lutte entreprise pour conquérir M^{lle} de La Vallière et Louis XIV à la vertu et, quand les portes de la chapelle du Louvre lui furent rouvertes pour l'Avent de 1665, la cour s'émut de nouveau aux souffles d'une éloquence supérieure au génie de l'homme et qui venait de plus haut que lui.

1. Floquet, *Études sur Bossuet*.

2. Cardinal de Bausset.

3. *Mémoires de l'abbé Le Dieu*.

CHAPITRE V

La passion dans ses périodes de publicité. — Réponses du roi aux reproches de sa mère et aux larmes de son épouse. — Bossuet prêche l'Avent de 1665. — Dieu dévoile les intrigues les plus secrètes. — Vaines promesses de changement de vie pour un âge plus avancé. — Les passions de plus en plus tyranniques. — Le breuvage qui enivre. — Le roi au jugement de Dieu. — Insensibilité des coupables. — La sainteté du mariage opposée à leurs désordres. — L'institution divine de la famille. — La morale évangélique en présence des folles théories. — Il faut taire la bonté de Dieu aux coupables. — Vaines espérances de repentir. — Terribles conséquences de tous ces scandales pour la famille royale, la monarchie et la nation. — La mort de la reine-mère. — Douleur de Marie-Thérèse. — Les remords du roi. — Bossuet prononce l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche. — Le Carême de 1666 à Saint-Germain. — Portraits du voluptueux et de la femme mondaine. — Nabuchodonosor demande les honneurs divins. — M^{lle} de La Vallière victime de la vanité. — L'impudicité va tête levée. — La notion de la vie chrétienne faussée et perdue. — Le jugement de l'opinion. — C'est Dieu qui élève, c'est Dieu qui abaisse. — Souhait fait au roi. — L'impunité du mal, le plus terrible des châtimens. — L'ordre présent sera renversé. — La puissance à désirer. — Honteux excès de la passion impure. — Un tombeau ouvert devant la cour. — La méditation de la mort. — Vanité de la beauté et de la vie. — Qui doit régner dans le cœur? — Les dames de la cour et les filles de Jérusalem. — Légitimation de M^{lle} de Blois. — La favorite est nommée duchesse. — Déplorable effet de ces mesures. — Réveil de foi à la veille de la campagne de Franche-Comté — Re chute après les premières victoires. — La favorite aux armées. — Apparition de M^{me} de Montespan.

A la prière persévérante des reines, Louis XIV consentait à rappeler Bossuet dans la chapelle du Louvre. L'ascendant du prédicateur sur l'opinion forçait le roi, malgré les résistances de sa passion, à s'incliner devant la ma-

jesté de la parole la plus éloquente et la plus sainte de son siècle. L'effet produit en 1662 avait été trop grand pour pouvoir retarder la rentrée de Bossuet dans la chaire royale. Le jeune souverain et M^{lle} de La Vallière ne se dissimulaient pas les fortes impressions qu'ils allaient éprouver; la voix du prédicateur ressemblait, pour eux, à la voix de Dieu frappant aux portes de leurs âmes. Le temps n'avait pas encore assez pesé sur leur criminel attachement; il fallait des années pour en relâcher et briser les chaînes. En vain Anne d'Autriche représentait à son fils ses devoirs envers Dieu et envers ses peuples, en vain Marie-Thérèse faisait le siège du cœur de son époux avec ses larmes, en vain Bossuet se disposait à adresser ses sommations suprêmes, les égarés devaient se montrer insensibles aux plaintes et aux menaces. On n'était plus aux jours où l'on s'ingéniait à atténuer et amoindrir le mal en l'entourant de silence et de retenue; le mal, par sa publicité scandaleuse, était du domaine de tous, et la cour, Paris et la France en suivaient les quotidiens désordres. Mais qu'importe à la passion et à la jeunesse le verdict de l'opinion, rien n'arrête leurs déchainements!

Louis XIV n'acceptait plus, comme par le passé, les reproches maternels avec déférence; il répliquait sans rougir qu'il connaissait son mal, qu'il en ressentait parfois de la peine et de la honte, qu'il avait fait ce qu'il avait pu pour se retenir d'offenser Dieu, mais qu'il était contraint d'avouer que ses passions étaient devenues plus fortes que sa raison, qu'il lui était impossible de résister

à leur violence et qu'il n'éprouvait même pas le désir de le faire¹. En face de la désolation où sa conduite plongeait Marie-Thérèse, il se contentait de promettre qu'à trente ans il serait un parfait mari². C'étaient les phases de la publicité et du scandale; car, pour prouver qu'il se dégageait de toute retenue, le roi introduisait de force M^{lle} de La Vallière dans l'appartement des reines. Victime de ses fautes, la favorite subissait alors une fascination absolue. Sans doute, un semblable éclat choquait ses instincts et sa délicatesse, et cependant telle était sa sujétion qu'elle acceptait une position irrégulière, équivoque, indigne. C'est en songeant à ces douloureuses atteintes portées au bonheur de Marie-Thérèse que Châteaubriand devait écrire : « Les reines ont été vues pleurant comme de simples femmes³. »

Telles étaient les dispositions des cœurs au moment où Bossuet remontait dans la chaire royale pour prêcher l'Avent de 1665. « Les passions qui ne sont que trop attentives à leurs objets, disait-il dès le début, nous surprennent, nous emportent, nous mettent entièrement sous le joug et entraînent nos âmes captives. Vous vous abandonnez à la joie, vous vivez en repos parmi vos délices criminelles, sans songer que Celui qui vous les défend viendra troubler vos plaisirs d'une manière terrible. Que ces femmes infidèles, que ces hommes corrompus et corrupteurs

1. *Mémoires de Louis XIV.*

2. *Ibidem.*

3. *Etudes historiques.*

se couvrent de toutes les ombres de la nuit, enveloppent leurs intelligences deshonnêtes par l'obscurité d'une intrigue impénétrable, ils seront découverts au jour arrêté¹. » C'était bien la situation de M^{lle} de La Vallière et de Louis XIV. Toutes les précautions pour cacher leurs mystérieuses relations ne trompaient plus personne ; à un moment donné, les deux coupables, en se dévoilant eux-mêmes, avaient dissipé les ombres de la nuit dont ils auraient voulu toujours s'entourer. Le secret de leur commerce s'était évanoui, en effet, le jour où la favorite avait dû quitter le Palais Royal pour aller s'enfermer à l'hôtel Brion : la vérité était alors apparue à tous les regards, et les bruits les plus fâcheux avaient été propagés par toutes les langues.

Bossuet, qui n'ignorait pas les réponses faites par le roi aux justes plaintes des deux reines et qui comprenait combien étaient vaines ces promesses de changement de vie pour l'époque de la maturité, montrait ainsi, avec sa gravité ordinaire, l'excès d'aveuglement où la passion avait conduit Louis XIV. « Il y a une certaine ardeur des passions et une force trop violente de la nature que l'âge peut tempérer. Mais une seconde nature se forme par l'habitude, ardeur encore plus tyrannique qui vit de l'accoutumance et que le temps ne fait qu'accroître ; c'est la parole du Sage : *La vieillesse ne trouvera pas ce que la jeunesse n'aura pas amassé*². » Les vices, en effet, ne

1. *Sermon sur la Vigilance.*

2. *Ibidem.*

s'affaiblissent pas avec les années et les inclinations ne changent pas avec la couleur des cheveux. Quand on donne trop au plaisir, on n'a dans l'âge plus avancé que des idées trop pressantes, des désirs trop jeunes, des regrets qui renouvellent tous les crimes.

Et, pour que les coupables ne puissent se fier à leurs dangereuses illusions, il poursuit dans le même ordre d'idées : « Quand cette passion qui vous domine à présent, quand ce secret tyran de votre cœur aura quitté l'empire usurpé, vous ne serez ni plus dégagé ni plus maître de vous-même. Si vous ne veillez sur vos actions, il ne fera que céder la place à un autre vice. Il y laissera un successeur de sa race, enfant comme lui de la même convoitise. Ces hommes corrompus perdent alors toute crainte de Dieu, frein de leur luxure, et ces femmes achèvent de perdre tout ce qui leur reste de modestie, tout l'ornement de leur sexe¹. » Louis XIV surtout fera la triste expérience de ces vérités. En demeurant l'esclave de sa passion, il passera par des alternatives de dégoût et de lassitude où il ne quittera la première idole que pour aller à une autre, se soumettant, à mesure que son esclavage se prolongera, à un joug de plus en plus dur et à des chaînes de plus en plus lourdes. Quant à M^{lle} de La Vallière, elle méritait par ses faiblesses présentes d'être rangée dans la catégorie des femmes qui ont perdu la modestie, et qui, en violant la pudeur, leur plus pré-

1. *Sermon sur la Vigilance.*

cieuse grâce, deviennent l'opprobre de leur sexe. Ne bravait-elle pas, pour satisfaire son inclination, toutes les lois de la morale et toutes les bienséances du monde ?

Effrayé par l'horreur du sort que les coupables se préparent, Bossuet, voulant à tout prix les arracher à leur ivresse, devient plus énergique et plus pressant. « Il tient en sa main, dit-il, en désignant le voluptueux, la coupe de la colère de Dieu remplie d'un breuvage fumeux, comme un vin nouveau, qui monte à la tête et enivre. Ce breuvage n'est autre chose que le péché. Il boit un premier verre et peu à peu la tête tourne, c'est-à-dire que, dans l'ardeur de la passion, la réflexion à demi-éteinte n'envoie que des lumières douteuses. Les sens l'emportent sur la conscience, le breuvage d'assoupissement achève de l'enivrer et de le priver de tout sentiment¹. » Quelle peinture admirable de l'aveuglement qui suit la volupté ! Comme la coupe est capiteuse et comme le premier verre de ce breuvage empoisonné jette l'homme à terre, le laisse sans connaissance et le plonge dans un sommeil qui ressemble à la mort ! Toute la partie haute de notre être proteste contre un tel abaissement. Aussi, dans ses maximes, Bossuet faisait-il tenir ce langage à un ancien : « Si tu es l'esclave de la volupté, toute la noblesse de tes ancêtres se dressera contre toi pour te couvrir de pitié et de mépris². »

Le prédicateur termine ainsi ce premier discours :

1. *Sermon sur la Vigilance.*

2. *Bossuet sur Perse et Juvénal*, par A.-L. Ménard.

« Sire, que vous servira d'avoir porté à un si haut point la gloire de la France, de l'avoir rendue si puissante par mer et par terre..., d'avoir rempli le monde de votre nom et l'histoire de vos faits..., si vous ne travaillez à des œuvres qui soient comptées devant Dieu et qui méritent d'être écrites au livre de vie? Votre Majesté n'a-t-elle pas vu dans l'évangile de ce jour l'étonnement du monde alarmé dans l'attente du jugement effroyable où Jésus paraîtra en sa majesté? Ne voyez-vous pas ce feu dévorant qui précède la face du juge terrible, qui abolira en un même jour et les villes et les forteresses, et les citadelles et les palais, et les maisons de plaisance et les arsenaux, et les marbres et les inscriptions, et les titres et les histoires, et ne fera qu'un grand feu et peu après qu'un amas de cendres de tous les monuments des rois! Il faut remplir d'autres fastes, d'autres annales. Dieu fait un journal de notre vie : une main divine écrit notre histoire qui nous sera un jour représentée. Songeons donc à la faire belle, à effacer par la pénitence ce qui nous y couvrirait de confusion et de honte¹. » Jamais l'âme humaine n'entendra un plus sublime langage. Cette vanité de la gloire et de la puissance souveraine, si elles n'ont pour base les œuvres de la foi chrétienne; cette annonce du jugement : ce grand feu qui, en un jour, réduira en cendres tous les monuments des rois; ces autres fastes, ces autres annales qu'il faut remplir et où la main divine elle-même écrit

1. *Sermon sur la Vigilance*

notre histoire : cette histoire, qu'il faut faire belle en effaçant par la pénitence tout ce qui peut nous y couvrir de confusion et de honte... tout cela dit à ce jeune roi livré au plaisir est d'une éloquence si profonde, d'une mélancolie si pénétrante, d'une beauté si majestueuse, qu'on croit voir et entendre le Dieu du jugement dernier apparaître dans la chapelle du Louvre et sommer Louis XIV, en présence de toute la cour, de changer de vie.

Et cependant les coupables se montraient insensibles à ces hautes considérations, et le mal s'aggravait à chaque heure. M^{lle} de La Vallière tenait un grand état de maison, et les dames de qualité avaient reçu l'ordre formel de la suivre. Elle était arrivée au rang si déshonorant de favorite attitrée et reconnue. Ce fut alors que parurent contre elle les libelles de Bussy-Rabutin, bientôt suivis des pamphlets et des histoires de Guiche et du Palais-Royal, qui la livraient en pâture à toutes les médisances.

Min de frapper un coup encore plus vigoureux, Bossuet se résolut à traiter la question du mariage et à mettre la dignité et la stabilité de cette institution divine en opposition avec la honte et l'inconstance des amours illégitimes. Qui pouvait, au dix-septième siècle, mieux que lui, avoir un sentiment plus haut de la sainteté et de la divinité du mariage ? Tout pénétré de la doctrine de saint Paul, Bossuet trouvait le modèle du mariage chrétien dans l'union de Jésus-Christ et de l'Église. Aussi ne consentait-il pas à être le témoin muet des attentats commis contre la dignité du sacrement. Certains esprits

se sont scandalisés de le voir, devant les désordres du roi, demeurer à la cour. Mais ne s'y montrait-il pas le défenseur de la morale en tenant tête aux auteurs tout-puissants de ces scandales ? Il savait que chez ces grands coupables il y avait, à côté de la passion et de ses excès, la foi et ses remords, et il demeurait à son poste de péril, défendant la vertu avec son mâle courage et ne désespérant jamais de la conversion des pécheurs. Ses sermons nous le représentent toujours pénétrant dans les âmes pour y fixer les devoirs des consciences.

Mais écoutons-le exposer ses grandes vues sur la famille et sur le mariage qui en est la base. « La famille n'est pas d'institution humaine. Dieu après avoir créé le premier homme lui a donné une compagne et a fixé les lois de l'union conjugale. De tout temps l'humanité a considéré le mariage comme une chose sacrée, et Jésus-Christ, en élevant cette institution à la hauteur d'un sacrement, en a fait une œuvre divine. Dieu est tout ensemble le créateur, le législateur et la providence du mariage¹. » Quand deux âmes doivent former un foyer, c'est lui qui dans son infinie sagesse les désigne et les réunit. Tantôt, c'est au près qu'il cherche une vie pour l'associer à une autre ; tantôt, et plus rarement, il va choisir au loin selon qu'il a des vues sur une famille et sur un pays. Au-dessus du hasard et des calculs humains, il y a l'intervention visible de sa Providence qui marque à l'homme l'âme qui

1. *Sermon sur la Vigilance.*

sera sa compagne et qui règle et coordonne ainsi l'ensemble et les détails du plan divin. « Jésus-Christ, dit-il, pour constituer les familles, ne s'est pas contenté de conserver au mariage son premier honneur. il en a fait un sacrement de la religion et un signe mystique de sa chaste et immuable union avec son Église..... Il ne permet plus que l'amour s'égaré dans la multitude, il le rétablit dans son naturel en le faisant régner sur deux cœurs pour faire découler de cette union une concorde inviolable dans les familles. Il a voulu que la plus sainte alliance du genre humain fût aussi la plus durable et la plus ferme, et que le nœud conjugal fût indissoluble tant par la force de la foi donnée que par l'obligation naturelle d'élever les enfants, gage précieux d'une telle correspondance¹. »

« Ainsi Dieu a donné au mariage des fidèles une forme auguste et vénérable qui honore la nature. qui supporte la faiblesse. qui garde la tempérance, qui bride la sensualité... Quels sont ceux qui contredisent à cette beauté de la morale chrétienne ? si ce n'est des hommes passionnés qui aiment mieux corrompre la loi que rectifier leur conscience². » Telle était sa réponse aux dépravés qui proclamaient les droits de la passion. qui prêchaient l'affranchissement des cœurs. prônaient les théories païennes de l'amour libre, aux poètes qui enseignaient que les devoirs conjugaux n'étaient que des préjugés bourgeois et

1. *Sermon sur la Vigilance.*

2. *Sermon sur la Vérité de la religion.*

qui insinuaient qu'on ne prenait plus le mariage au sérieux dans le plus grand monde.

Entendons comme il les interpelle avec vigueur !
 « Quelle partie voulez-vous retrancher de cette morale ? Vous avez de grandes difficultés, est-ce la raison qui les dicte ou la passion qui les suggère ? Je vois de quel côté tourne votre cœur. Vous demandez la liberté. Cette liberté est une captivité misérable. Souffrez qu'on vous affranchisse et qu'on rende votre cœur au Dieu qui le redemande avec tant d'instances ! »

De peur d'entretenir les voluptueux dans leurs fatales illusions, Bossuet a garde de parler devant eux de l'infinie bonté de Dieu. « L'infinité de la bonté du Sauveur ! s'écrie-t-il, mais les hommes ne le savent que trop pour leur malheur. C'est lâcher la bride à leur licence que de mettre devant les yeux de ces pécheurs superbes cette bonté qui n'a point de bornes. Il faudrait en parler tout bas aux pécheurs affligés de leurs crimes, aux consciences abattues et désespérées, il faudrait dévoiler dans la multitude quelque âme désolée et le lui dire à l'oreille et dans le secret ². »

Et leur montrant alors l'absurdité et le ridicule de leurs inconséquences, il ajoute : « Et vous voulez contenter cette passion parce que vous espérez vous repentir ! Qui a jamais ouï parler d'un tel prodige ? Est-ce moi qui ne m'entends plus, ou bien est-ce votre passion qui vous

1. *Sermon sur la Vérité de la religion.*

2. *Ibidem.*

enchante ? Quand s'est-on avisé de faire quelque chose, parce qu'on croit s'en repentir quelque jour ? Pour produire un repentir sincère il faut renverser son cœur jusqu'aux fondements, déraciner ses inclinations avec violence, s'indigner implacablement contre ses faiblesses, s'arracher de vive force à soi-même. Là seulement est le frein salutaire ¹. • Jamais on ne fit mieux justice dans la chaire des faux prétextes inventés par la passion, jamais moraliste chrétien ne pénétra plus à fond dans les replis de l'âme humaine pour lui dévoiler les contradictions et les absurdités de sa conduite.

Bossuet démontrait que le maintien de la loi morale était la seule source de la dignité et le plus sacré des dépôts que la Providence eût confié à la garde des pouvoirs publics. En parlant ainsi, il disait hautement que le peuple avait raison de condamner les désordres royaux. N'était-ce pas un malheur irréparable pour la royauté de Louis XIV que de donner à ses sujets le droit de remplacer dans leur cœur l'amour par le mépris ? Jamais l'anathème de l'Évangile contre ceux par qui le scandale arrive ne parut plus justement atteindre un établissement humain. Il est de fait que, depuis lors, la monarchie française a semblé, au cours de tant d'épreuves et de vicissitudes, en porter la flétrissure et la peine. Nous ne croyons pas cependant, comme certains le prétendent, que les rois de France ont perdu leur cause par leur

1. *Sermon sur la Vérité de la religion.*

immoralité. Les mœurs de Louis IX, de Louis XIII, de Louis XVI. les vertus de tant de saintes Reines flottant sur le trône font un trop puissant contre-poids aux fautes et aux crimes de quelques-uns des membres de leur race, au dire de Chateaubriand, la plus noble, la plus religieuse, la plus puissante et la plus magnanime qui ait régné en Europe¹. Mais comme la passion impure entraîne toujours à sa suite l'affaissement des caractères, il est incontestable que l'*impotentia mulieris*², qui perdit les empereurs romains, a perdu un certain nombre de nos rois. En introduisant dans leurs palais l'immoralité officielle, ils abdiquaient tout prestige et se découronnaient eux-mêmes honteusement. Leurs favorites, ces reines de hasard, qui, d'après Brantôme, se succédaient les unes aux autres, comme un clou qui chasse l'autre³, furent la plaie hideuse de la royauté. Nos princes, dit Richelieu, les traitaient royalement pour les habits, les meubles, les équipages, les bâtiments, les draperies, les bijoux, les jeux, les brelans et autres bombances, somptuosités et dissolutions superflues⁴. Aussi l'on comprend qu'à la suite de pareils excès l'idéal de la royauté chrétienne, militaire, justicière et chevaleresque incarné dans saint Louis n'ait point été atteint par ses successeurs, et qu'il ait fallu le sang

1. *Études historiques.*

2. Sénèque.

3. *Histoire des Dames illustres.*

4. *Mémoires.*

innocent de Louis XVI pour effacer toutes ces souillures. Ces outrages à la morale publique, ces atteintes à la sainteté du mariage et à l'honneur de la famille, tous ces honteux désordres que Bossuet combattait si énergiquement devant Louis XIV, devaient amener les longues expiations de l'avenir. La loi de solidarité qui règle les destinées des familles et des peuples veut que les fils souffrent des fautes de leurs pères, comme les nations des crimes de leurs rois. De plus, le relâchement des mœurs chez les grands devait amener fatalement des temps où les peuples chrétiens humiliés auraient à compter d'aussi nombreux cas de divorce que ceux dont se plaignait Sénèque en plein paganisme¹.

Mais, à l'heure même où le prédicateur du Louvre vengeait les droits de la conscience humaine si indignement blessée, Dieu dans sa colère se disposait à frapper la maison de France. Anne d'Autriche dont la santé paraissait pleine de force était, en effet, subitement atteinte d'un mal imprévu et sans remède. Dévorée par un cancer, elle souffrait les plus grandes douleurs. Retirée au château de Saint-Germain, elle n'avait auprès d'elle que Marie-Thérèse et M^{me} de Motteville. Louis XIV habitait Versailles en compagnie de M^{lle} de La Vallière et s'y livrait à ses plaisirs. La reine-mère, déjà malade depuis quelques mois, commença l'année 1666 dans des souffrances atroces. Elle supportait non seulement son mal avec une résigna-

tion admirable, mais elle relevait le courage défaillant de sa belle-fille. Un jour que les deux reines esseulées se plaignaient plus amèrement du roi et murmuraient contre les divertissements coupables qui le retenaient loin d'elles, Marie-Thérèse se tournant vers Anne d'Autriche, les yeux pleins de larmes, lui dit : « Mes peines ne sont rien pourvu que Dieu me garde ma mère ! » Cette âme si tendre, si dévouée, si délicate oubliait ses chagrins à la pensée de la perte de celle dont elle semblait constituer en ce moment toute la famille. Peu de temps après, le 20 janvier, la reine-mère agonisait dans ses bras. Il y avait dix jours à peine que le roi, pour plaire à la favorite, assistait, au Palais-Royal, dans l'appartement de Madame, aux fêtes du mariage du comte du Roure et de l'intrigante M^{lle} d'Artigny. Hélas ! comme les danses de Louis XIV, en ce moment, faisaient un cruel contraste avec les souffrances de son auguste mère ! Néanmoins, dès qu'il comprit l'approche du dénouement fatal, en face de la séparation suprême, le fils s'adressa de durs reproches. Il aimait sa mère ; mais la passion la plus égoïste de toutes semblait avoir endormi son cœur. Il fallait la mort pour le réveiller. Sous ce coup, le roi fit au frère de M^{lle} de La Vallière cette réponse où se mêle une pensée chrétienne à sa douleur filiale : « Ce que j'ai souffert en perdant la reine, ma mère, surpasse tous les efforts de votre imagination, et sachez que la seule main qui m'a porté un si rude coup est capable de l'adoucir ¹. »

1. *Œuvres de Louis XIV*, lettre du 11 février 1686.

La mort d'Anne d'Autriche amena la cour à Saint-Germain pour le temps du deuil et du Carême. C'est dans cette résidence royale que Bossuet prévint les honneurs publics qui devaient être rendus à la reine-mère, en payant un premier et solennel hommage à sa mémoire. Il montra à la cour « ce noble amas de vertus : sa bonté, sa clémence, sa douceur, ses tendres compassions pour les misères publiques, tant de qualités qui ne seront plus qu'un exemple et un ornement pour l'histoire¹. » Et, au souvenir de la princesse qu'on ne voyait point vieillir et que les années ne changeaient pas, et dont la mort avait été si imprévue et si cruelle, il disait, avec son accent inimitable : « Oh ! que nous ne sommes rien² ! »

Au commencement de l'année suivante, le 20 janvier 1667, Bossuet revint de Metz pour prononcer l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche dans l'église des Carmélites de la rue du Bouloy. L'archevêque de Paris, un grand nombre d'évêques, le roi et la cour y assistèrent : l'orateur prit pour texte ces paroles d'Isaïe : « La crainte du Seigneur est son trésor. » L'abbé Le Dieu dit que ce discours fut d'autant plus touchant que le cœur du prédicateur était plus profondément pénétré³. Voltaire⁴ s'est trompé en écrivant que cette oraison funèbre lui valu^t

1. *Deuxième sermon du Carême de 1666.*

2. *Ibidem.*

3. *Mémoires.*

4. *Le Siècle de Louis XIV.*

Pévêché de Condom. Bossuet ne devait être nommé à ce siège que trois ans plus tard.

Après le deuil qui suivit la mort de la reine-mère, la cour demeura à Saint-Germain et y passa le temps du Carême. Bossuet, nous le savons, en prêchait la station.

Dans son *Sermon sur l'Honneur*, il parla ainsi de la fatuité et de l'aveuglement des voluptueux : « Prodigeux aveuglement de croire se rendre illustre par cet éclat extérieur dont le voluptueux s'entoure, mendiant de tous côtés la gloire qu'il ne trouve pas dans sa conscience!... A voir comme il marche, vous diriez que la terre ne le contient plus, et. sa fortune enfermant en soi tant de fortunes particulières, il ne peut plus se compter pour un seul homme. Il ne faut cependant toujours pour l'abattre qu'une seule mort; il ne sait se mesurer à son cercueil, qui seul est sa mesure juste. »

Au lendemain de la mort d'Anne d'Autriche, Bossuet ne ménageait pas les coupables, après avoir fait en quelques mots ce portrait du voluptueux, qui, dans son orgueil, marche comme si la terre ne pouvait le contenir et qui ne sait pas se mesurer à son cercueil: il reprochait ainsi à la favorite les extravagances de son luxe et les raffinements de sa vanité : « Et cette femme vaine peut-elle se renfermer en elle-même ? Elle qui a non seulement en sa puissance, mais qui traîne sur elle en ses ornements la subsistance d'une infinité de familles, qui porte en un petit fil autour de son cou des patrimoines entiers et qui tâche d'épuiser au service de son corps

toutes les inventions de l'art et toutes les richesses de la nature¹. » M^{lle} de La Vallière s'entourait alors du luxe le plus fastueux ; elle était devenue la fille idolâtre de son corps dont parle l'Écriture. Dans ses ardeurs mondaines, sa frivolité la rendait aussi légère que ses rubans. Son cadre était les fêtes, l'éclat, la parure, les féeries, et, au milieu de ces éblouissements, le roi jeune, fidèle, triomphant. C'est que, sous l'empire de la volupté, l'âme devient insatiable. Le luxe, l'élégance, la danse, la musique, tout cela est du train des criminelles amours. Les dames de la cour imitaient la favorite dans ses excès, et Bossuet, attristé à la vue de tant de frivolités démoralisatrices, s'écriait : « Il y en a qui passent leur vie à remplir l'univers des folies de leur jeunesse égarée². »

Et, dans un mouvement sublime, il s'adresse ainsi à Louis XIV : « Nabuchodonosor ne se contente pas des honneurs de la royauté, il veut les honneurs divins. Il érige sa magnifique statue, il éblouit les yeux par sa richesse, il étonne l'imagination par sa hauteur, il étourdit tous les sens par le bruit de sa symphonie et par celui des acclamations. Homme de vanité et d'ostentation, voilà ta figure ! Ce n'est pas toi qu'on admire, ce n'est pas toi qu'on regarde, c'est cet éclat étranger qui fascine les yeux, et on adore non point ta personne, mais l'idole de ta fortune qui apparaît dans ce superbe appareil³. » Le roi ne se retrou-

1. *Sermon sur l'Honneur.*

2. *Ibidem.*

3. *Ibidem.*

vait-il pas dans ce tableau ? Les courtisans faisaient l'apothéose journalière de sa passion. Sous les traits du roi de Babylone, on reconnaissait le jeune roi de France. Du reste, rien ne manquait dans la reproduction de cette scène : la statue de l'idole recevait l'encens. Le maréchal de La Feuillade venait de la dresser sur un piédestal, en forme d'autel, au milieu de la place des Victoires ¹.

Après ces coups si directement portés à l'orgueil du souverain, Bossuet se plaint de l'inconduite de M^{lle} de La Vallière : « Simple et innocente beauté, vous commencez à venir au monde avec de l'honnêteté, mais enfin vous voulez paraître et vous regardez avec jalousie celles que vous voyez plus richement ornées. Sachez que cette vanité, qui vous paraît innocente, machine de loin contre votre honneur ; elle vous tend des pièges, vous découvre à la tentation ; elle donne prise et vous livre à l'ennemi. La vanité ne se contente pas de donner aux crimes des ouvertures favorables, elle les autorise publiquement et entreprend de les mettre en honneur par des maximes ruineuses à la pureté des mœurs². » C'était bien, en effet, la marche que la complice de Louis XIV avait suivie pour sortir de son passé si digne et si chaste, et pour s'aventurer et se perdre dans les voies dangereuses de la passion. Comme sa vie première, toute faite de modestie, de candeur et de paix, différait de son existence inquiète, ravagée et honteuse !

1. *Viro immortalis.*

2. *Sermon sur l'Honneur.*

Mais, prenant de nouveau le roi à partie, le prédicateur met au grand jour tant d'efforts inutiles et de vains artifices employés pour dissimuler les excès de cette vie désordonnée. « L'homme, qui est destiné à suivre et à servir la vertu, sait de quelle sorte elle s'habille et lui dérobe quelques-uns de ses ornements pour en parer le vice qu'il veut établir et mettre en crédit. L'impudicité, si peu qu'elle s'étudie à se couvrir des belles couleurs de fidélité, de distinction, de douceur, de persévérance, ne va-t-elle pas la tête levée ? Ne semble-t-elle pas digne des héros ? Ne perd-elle pas son nom pour prendre celui de galanterie et n'avez-vous pas vu le monde poli traiter de sauvages ceux qui n'avaient point de telles attaches ? » La cour, dont l'atmosphère enlevait aux âmes la force du devoir pour ne leur laisser que le goût du plaisir, en avait ainsi jugé à l'époque de la disgrâce imméritée des Navailles. Dans son milieu, la notion vraie de la vie en général et de la vie chrétienne en particulier s'évanouissait ou se faussait. M^{lle} de La Vallière ne le savait que trop, elle qui, d'après Arnaud d'Andilly, y était devenue païenne. Païenne, en effet, parce que les deux égoïsmes de l'orgueil et des sens la dominaient ; païenne, parce qu'elle aimait au-dessus de tout, à cette heure, les riches étoffes, les meubles précieux, le luxe et les plaisirs. Pour Louis XI^V, renfermé dans la forteresse de son pouvoir absolu, peu lui eût importé ce qu'on disait de lui, s'il ne l'eût entenc

Le sens moral se perd toujours à la longue quand on est l'esclave de la passion sensuelle. Il ne supportait pas, toutefois, que la flèche barbelée de l'épigramme l'attaquât ouvertement et que les langues discutassent sa conduite et déchirassent son renom. Il fallait que dans le fond sa foi religieuse fût grande¹, dirons-nous avec Saint-Simon, pour qu'il supportât la liberté de parole de Bossuet.

Le prédicateur continue, il met le roi en face de l'opinion afin que le blâme public de sa conduite le ramène au bien. « Mais ceux que Dieu a mis dans les grandes places, leur dignité n'ayant rien de plus élevé que la glorieuse obligation d'être l'exemple du monde, doivent souvent considérer ce que pense l'univers dont ils sont le spectacle, et ce que pensera la postérité, qui ne les flattera pas quand la mort les aura égalés au reste des hommes ; et comme la gloire ne peut être forcée, ils doivent en poser les fondements sur une vertu qui ne se démente jamais². » Ce jugement porté sur ceux qui gouvernent les peuples par leurs contemporains et la postérité devait impressionner l'âme de Louis XIV. A cette heure le roi ne pouvait que se reconnaître indigne d'un jugement favorable !

Bossuet éprouve le besoin d'insister, il veut montrer combien la puissance humaine est faible, et il établit ce parallèle. « C'est ce que Dieu reproche au roi de Tyr lorsqu'il lui dit : Ton cœur s'est élevé démesurément

1. *Mémoires.*

2. *Sermon sur l'Honneur.*

d'un discernement plus redoutable. Sa douceur même et sa patience ne me permettent pas de douter qu'il ne faille attendre un grand changement. Les choses ne sont pas encore en leur place fixe, elles n'ont pas encore leur temps venu. Lazare souffre quoiqu'innocent, le mauvais riche jouit encore du repos. Ainsi, ni la peine ni le repos ne sont encore où ils doivent être. Cet état est violent et ne peut durer toujours. Ne vous y fiez pas, il faut que les choses changent ¹. » Toute la cour passait par la stupéfaction et la crainte à ces accents; on sentait en effet que les choses n'étaient pas encore en leur place, et que ni la peine ni le repos n'étaient encore où ils devaient être. Sur les degrés du trône de saint Louis, là où l'on aurait dû pouvoir contempler l'ordre établi par la vertu, qui voyait-on ? Le roi et M^{lle} de La Vallière oubliant toute règle et toute retenue dans la félicité criminelle de leurs amours et Marie-Thérèse, doublement abandonnée, depuis la perte si douloureuse pour elle d'Anne d'Autriche, dans la désolation et les larmes.

Bossuet continue dans le même ordre d'idées. « Ne nous arrêtons pas à la fortune ni à ses promesses trompeuses. Cet état que nous voyons aura son retour, tout cet ordre sera renversé. Que servira d'avoir vécu dans l'autorité, dans les délices, dans l'abondance si la justice divine vous dit : Mon fils, tu as reçu du bien dans ta vie, maintenant les choses vont être changées. Nulle marque de cette

1. *Sermon sur la Providence.*

grandeur, nul reste de cette puissance. Je me trompe, j'en vois de grands restes et des vestiges sensibles : les puissants, dit la Sagesse, seront tourmentés puissamment. La primauté de la peine après la primauté de la gloire ¹. »

Et, afin de donner à Louis XIV l'ambition qui convient à un roi chrétien, il s'écrie : « La puissance à désirer ! C'est la puissance pour régler nos mœurs, pour modérer nos passions, puissance sur nous-mêmes, puissance contre nous-mêmes, ô puissance peu enviée ! et toutefois seule véritable ². » Et, comprenant que le souverain trouve dans l'impunité que lui assure son autorité absolue la force d'annihiler cette puissance moralisatrice, il ajoute : « Que ne peut faire dans le cœur humain cette pensée terrible de n'avoir rien sur la tête. C'est là que la convoitise va tous les jours se subtilisant. De là des vices inconnus, des raffinements de volupté, des délicatesses d'orgueil sans nom. Qui les produit ? La grande puissance féconde en crimes, la luxure, mère de tous les excès. Celui-là seul est maître qui sait mesurer son ambition, régler ses désirs et être assez désabusé des choses humaines pour ne point mesurer sa félicité à l'élévation de sa puissance ³. » A l'heure présente, le roi et la favorite étaient les esclaves de la volupté ; ils avaient fait à la passion le sacrifice de toutes les vertus de leurs âmes.

Et comme personne n'ignorait leur commerce honteux,

1. *Sermon sur la Providence.*

2. *Sermon sur l'Ambition.*

3. *Ibidem.*

le prédicateur avait le courage de dire : « Tyrannisée par sa passion, la femme du seigneur d'Égypte n'est pas maîtresse de ses volontés. Voyez où l'a portée un amour infâme. Ah ! sans doute, à moins que d'avoir un front d'airain, elle avait honte en son cœur de cette bassesse ; mais sa passion furieuse lui commandait au dedans comme à une esclave : appelle ce jeune homme, confesse ton faible, abaisse-toi devant lui, rends-toi ridicule ¹. » En présence de toutes ces naissances illégitimes qu'on aurait voulu cacher à tous les yeux et qui n'étaient plus ignorées de personne, Bossuet ne pouvait se défendre de faire peser sur M^{lle} de La Vallière une grande part de responsabilité ; sa faiblesse lui paraissait aussi coupable que l'audace de la femme égyptienne.

Le cercueil d'Anne d'Autriche venait à peine de prendre sa place dans les caveaux de Saint-Denis, que l'orateur faisait de nouveau passer la mort devant son auditoire : « Me serait-il permis d'ouvrir un tombeau devant la cour ? et des yeux si délicats ne seraient point offensés par un objet si funèbre ? Je ne pense pas que des chrétiens doivent refuser d'assister à ce spectacle des choses mortelles. Mortels, venez contempler le spectacle des choses mortelles ; hommes, venez apprendre ce que c'est que l'homme ². » Qui, dans l'assemblée, ne revoyait à ces paroles le cadavre de la reine-mère ; qui ne se repré-

1. *Sermon sur l'Ambition.*

2. *Sermon sur la Mort.*

sentait ce corps tombant en dissolution même avant le trépas ? Certes, ce ne pouvait être ni Louis XIV, ni la favorite. « Voici, continuait Bossuet, la belle méditation dont s'entretenait David sur le trône au milieu de sa cour ; sire, elle est digne de votre audience : vous avez fait mes jours mesurables et ma substance n'est rien devant vous. Ce dernier moment qui effacera d'un seul trait toute votre vie, s'ira perdre lui-même dans ce gouffre du néant. Il n'y aura plus aucun vestige de ce que nous sommes ; la chair changera de nature, le corps prendra un autre nom ; même celui de cadavre ne lui demeurera pas longtemps ¹. » Ces images étaient salutaires, ces pensées étaient bienfaisantes, tout cela allait directement au cœur des coupables ; la volupté, plus que toute autre passion, a la peur de la mort.

Et l'incomparable moraliste faisait alors la justification de cette puissance destructive. « Si la chair doit passer par la dissolution, c'est qu'étant corrompue, elle est un attrait au mal, une source de mauvais désirs, enfin une chair de péché. Une telle chair doit être détruite ; il faut qu'elle change sa première forme afin d'être renouvelée... Elle doit être réduite en poudre parce qu'elle a servi au péché ². » C'était ce corps dont le roi et la favorite faisaient leur idole qu'on leur montrait, tombant en lambeaux et en poussière et dévoré par les vers du tombeau.

1. *Sermon sur la Mort.*

2. *Ibidem.*

Qu'étaient son éclat trompeur et son charme d'un jour devant la profondeur de son néant ?

Et pour rappeler aux coupables qu'ils étaient assujettis à son empire, le prédicateur ajoutait : « La mort vient bientôt arracher de ces places éminentes pour vous abaisser avec tous les autres dans le néant commun de la nature, se riant de votre pompe d'un jour et de ce que la grandeur vous avait tiré du pair¹. » L'orgueil des coupables pouvait-il être plus impitoyablement rabattu ?

Mais ce n'est pas encore assez, Bossuet persiste à faire parler la mort devant la royale assemblée. « La puissance suprême n'est pas au-dessus de la fortune et de ses changements. La jeunesse la plus vigoureuse ne doit pas faire oublier la dernière heure qui ensevelira toute grandeur. O dieux de chair et de sang ! ô dieux de terre et de poussière, vous mourrez comme des hommes, et toute votre grandeur tombera par terre ! Songez donc, ô grands, non à l'éclat de votre puissance, mais au compte à rendre, et ayez toujours présente la majesté de votre Dieu. Les rois ne doivent jamais oublier Celui dont ils portent en eux-mêmes une image si expresse... Voilà le modèle des rois, tous les autres sont défectueux, et on y voit toujours quelque tache². » La cour et la France, en entendant ces mots, ne pouvaient porter leurs regards sur Louis XIV sans découvrir en lui la tache honteuse qui le déshonorait.

1. *Sermon sur l'Ambition.*

2. *Ibidem.*

Enumérant les faux biens pour lesquels ses auditeurs se passionnent, l'orateur s'écrie : « Les biens les plus convoités sont la beauté, la santé, la vie. Si c'étaient les vrais biens, serait-il permis aux hommes de les ravir au Sauveur? Il faut sacrifier l'amour de la beauté et de la vie et vous vous acharnez à forcer la nature et à rappeler en quelque sorte la jeunesse fugitive. Je ne vois que cheveux contrefaits, que couleurs appliquées... commencez donc à retrancher quelque vanité et le premier retranchement vous éclairera pour les autres ¹ ». Bossuet, en s'élevant ainsi contre le culte exagéré de la beauté et de la vie, condamnait tous les raffinements de vanité et de luxe dont il voyait le débordement et il en dénonçait l'impudence et la folie.

A la veille des Pâques, parlant de Jésus abandonné de ses disciples, il s'exprima en ces termes : « L'abandon de Jésus! que quittons-nous? que choisissons-nous? que préférons-nous à Jésus-Christ? qui faisons-nous non-seulement vivre mais régner en sa place? Pour qui est-ce que notre cœur se déclare? quel aveuglement! Nous ne pensons pas à la vengeance que nous attirons sur nos têtes par cette outrageuse préférence ² ». Le roi et la favorite n'osaient certainement répondre à cet embarrassant interrogatoire.

Enfin, à la vue des dames de la cour, qu'il compare aux filles de Jérusalem, l'orateur leur dit : « Les femmes

1. *Sermon sur le Jugement.*

2. *Sermon sur la Passion.*

de Jérusalem sont émues de compassion en voyant l'excès de ses maux et de ses douleurs. Ne pleurez pas sur moi, leur dit-il, mais pleurez sur vous-mêmes. Déplorez la calamité qui vous suit de près... étonnez-vous de vous-mêmes et des supplices que vous méritez et corrigez enfin votre vie ¹. Hélas! tant de sollicitations pressantes furent vaines. Louis XIV et M^{lle} de La Vallière résistaient à la grâce et subissaient d'une manière de plus en plus humiliante l'esclavage de la passion. Enchaînés dans le mal, ils ne faisaient même plus d'efforts pour secouer le joug de leur honteuse servitude, et ni l'un ni l'autre ne pensaient à remplir leurs devoirs religieux. C'était, en effet, le moment où la favorite présentait une nouvelle maternité et, le 2 octobre 1666, en pleines fêtes, elle donnait naissance, au château de Vincennes, à Marie-Anne ². Peu de temps après, Louis XIV procédait à la légitimation de M^{lle} de Blois et assurait l'avenir de sa malheureuse mère. La terre de Vaujours et deux baronnies situées, l'une en Anjou et l'autre en Touraine, furent érigées en duché en faveur de M^{me} de La Vallière et de la princesse sa fille ³. Ces dotations et cette légitimation devaient produire des effets pernicioeux. « On se figure les faussemens de sens moral, les violations de toute règle que de pareils actes devaient causer ⁴. » Le pouvoir absolu du roi ve-

1. *Sermon de la Passion.*

2. M^{lle} de Blois.

3. Floquet, *Etudes sur Bossuet.*

4. Pierre Clément, de l'Institut.

nait en aide à la passion pour lui donner comme la consécration de l'autorité souveraine. En produisant avec un tel éclat les fruits de ses licencieuses amours, Louis XIV semblait vouloir les élever à la hauteur des droits sacrés qui sont l'apanage exclusif de la famille. Mais l'assimilation des enfants naturels aux enfants légitimes ne pouvait être faite sans les plus graves inconvénients au point de vue naturel, politique et religieux. L'avenir prouva que le roi s'était trompé puisque la nation et le Parlement brisèrent ses arrêts et se prononcèrent en faveur du Régent contre les enfants adultérins.

L'année suivante, il y eut cependant comme un réveil de foi. A la veille d'entreprendre sa première campagne, le souverain se mit par la pensée en présence de la mort et communia dans l'église de sa paroisse, à l'occasion des Pâques. Avant de s'engager dans les hasards de la guerre, le soldat semblait vouloir se rendre moins indigne de la protection de Dieu, et il faisait pour cela comme une veillée d'armes. Ce retour à la vertu, motivé par le besoin d'obtenir les bénédictions célestes, ne se maintint pas. Telle est l'inconséquence humaine, le roi vainqueur se détourna de nouveau du Dieu qui avait donné le triomphe à ses troupes. A la prise de Charleroi, M^{me} de La Vallière rejoignit l'armée royale et, à Avesnes, elle faisait aller son carosse à travers champs afin de se présenter la première en devançant la reine. Quelques jours après, au château de Saint-Germain, elle étouffait ses cris et, à quelques pas de l'appartement de Marie-Thérèse, elle

donnait naissance à son dernier enfant, Louis de Bourbon ¹. A cette époque, le cœur de Louis XIV commençait à se détacher d'elle et à se tourner vers M^{me} de Montespan. Toutefois, on devait la voir encore, durant des années, prendre part aux parties et aux fêtes de la cour et occuper sa place dans les solennités civiles et religieuses. Mais, comme sa rivale entraînait en faveur, et que les courtisans redoutaient le crédit de la nouvelle favorite, le vide se faisait autour de la duchesse, et on ne brigua plus sa protection. A de tels spectacles, les caractères s'abaissaient, la nation se sentait comme atteinte dans son honneur, le peuple ne croyait plus au mot de sa vieille fidélité : Si le roi savait ! Et impuissant à réprimer ces scandales nouveaux s'ajoutant aux anciens, Bossuet, dans son cœur de prêtre et de Français, versait des larmes amères. L'histoire rapporte que Périclès, à l'apogée de la civilisation hellénique, avait pleuré sur les Grecques d'Ionie devenues les courtisanes d'Athènes.

1. Le comte de Vermandois.

CHAPITRE VI

Le bonheur de la duchesse commence à se voiler. — M^{me} de Montespan devient sa rivale et foule aux pieds ses devoirs d'épouse et de mère. — Les protestations du marquis et les sévices du roi. — Plaintes et soumission de M^{me} de La Vallière. — Vaines tentatives. — Délains d'une part, regrets de l'autre. — Résolutions flottantes nées de ces déceptions. — Le coup initial de la grâce en entendant l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*. — Bossuet prêche l'Avent de 1669. — La fragilité de la beauté. — Le danger des plaisirs. — Son cri contre l'homme sensuel. — Intrigues mal tissées. — Le relâchement des mœurs. — Louis XIV au jugement de Dieu. — Bossuet introduit à la cour un prédicateur plus grand que lui pour peindre les avidités, les agitations et les emportements de l'amour impur. — M^{me} de La Vallière passe par l'enfer de ses jalousies. — Dieu la presse et sollicite. — La lutte est ouverte. — Terribles remontrances. — Elle n'avait jamais oublié qu'elle faisait le mal. — Dieu lui parle en secret et la touche au cœur. — Elle doit briser avec les anciennes compagnies et les anciennes habitudes. — La duchesse devient malade. — Sa guérison. — Mort soudaine de Madame. — Bossuet à ses derniers moments. — Son *Oraison funèbre*. — Profondes impressions de M^{me} de La Vallière à Saint-Denis. — Sa nouvelle fuite au couvent de Chaillot. — Retour forcé. — La mort s'abat sur la famille royale. — Deux têtes de mort assez touchantes. — M^{me} de La Vallière inaugure sa vie de pénitence. — Le respect du roi pour la liberté de la chaire. — Bossuet avait pourtant toujours fait entendre la vérité. — L'Avent de 1669 clot sa carrière de sermonnair. — Il est nommé précepteur du dauphin.

La duchesse de La Vallière, qui, même aux heures de la passion triomphante, n'avait pas été heureuse, devait éprouver, de 1667 à 1671, toutes les humiliations, les inquiétudes et les souffrances, et ressentir ces tourments et ces supplices du cœur que Bossuet appellera bientôt

*l'enfer de ses jalousies*¹. La jalousie, en effet, allait déchirer son âme. M^{me} de Montespan commençait à occuper une place dans le cœur du roi. Dame d'honneur de Marie-Thérèse, l'orgueilleuse descendante des Mortemart n'hésitait pas à se couvrir du manteau de l'austérité et de la religion pour cacher l'infamie de son conduite. En revenant du voyage d'Avesnes, où, par sa charge, elle avait dû accompagner la reine, l'astucieuse marquise affectait de s'arrêter à Notre-Dame-de-Liesse pour se confesser². La cour savait cependant déjà que la nouvelle dame du palais travaillait à supplanter l'ancienne favorite et qu'elle n'y réussissait que trop. La grande Mademoiselle « entrevoyait bien des choses durant le retour de Franche-Comté à Compiègne³. »

Aussi, tandis que l'hypocrite s'évertuait à détourner d'elle les soupçons, Marie-Thérèse trompée faisait tomber toute sa colère sur M^{me} de La Vallière. Jouant son rôle avec une habileté rare, la marquise entretenait la reine dans ses sentiments. Un jour, en lui parlant de sa rivale, elle avait osé lui dire, sur le ton d'une réelle indignation : « J'admire sa hardiesse de se présenter devant Votre Majesté, de venir avec cette diligence sans savoir si elle le trouvera bon ; assurément le roi ne lui a point mandé de venir. » Et l'audacieuse ajoutait avec une cynique effronterie : « Dieu me garde d'être favorite du

1. *Sermon sur la Pénitence.*
2. *M^{me} de Motterille.*
3. *Mémoires.*

! mais, si je l'étais, je serais bien honteuse devant la reine¹. » La femme sans pudeur qui s'exprimait ainsi était bien renseignée; elle savait que la duchesse était née en Franche-Comté sans y être mandée. Elle n'aurait pas qu'à cette heure elle seule suffisait à la passion du roi, et elle mentait sans rougir à la reine en lui disant qu'elle serait confuse d'être dans un état pour la conquête duquel elle avait tout sacrifié et dont elle glorifiait intérieurement. Néanmoins, si, à force de simulation, la coupable, qui se faisait accusatrice, en posait quelque temps à Marie-Thérèse, elle ne parvenait pas, en dépit de tous ses artifices, à tromper la cour de M. de Montespan, son époux.

Celui-ci, pour arracher son nom et celui de ses enfants à l'opprobre, avait le courage de disputer l'infidèle au roi. Il s'adressait directement à Louis XIV. et osait le comparer à David coupable et le menaçait de tous les châti-
 ments de Dieu². On sait ce que la passion suggéra au roi pour se débarrasser de ces protestations vengeuses et s'arracher à ces poursuites importunes. Il fit prisonnier le mari outragé et emmena la cour de Saint-Germain à Chambord³, résidence qui, par son éloignement et sa situation, était d'un accès moins facile. L'éclat de cette affaire vint envenimer les douleurs de Louise de Vallière et confirmer les révélations qui avaient été

Mémoires de M^{lle} de Montpensier.

Ibidem.

Ibidem.

faites à la reine sur l'indigne conduite de sa dame d'honneur¹.

A la suite de cet événement, la duchesse délaissée se plaignit au roi; mais celui-ci, insensible à sa désolation et à ses larmes, lui répondit sèchement « qu'il n'entendait pas être contraint, qu'il aimait M^{me} de Montespan et qu'il voulait qu'on vécût en paix avec elle². » On vit alors l'ancienne favorite, plutôt par faiblesse de cœur que par faiblesse de caractère, subir cette situation déshonorante, accepter ces conditions serviles, se plier à la vie commune et devenir la compagne de sa rivale. Ainsi, demeurer à la cour, supporter cette existence doublement honteuse, parer de ses mains la nouvelle idole qu'elle appelait son *bourreau*³, telle était la triste destinée que la passion avait faite à M^{me} de La Vallière. Entrevoyait-elle dans son abandon qu'on ne la retenait que pour couvrir de sa présence un commerce infâme et qu'on ne s'abritait derrière elle que pour tromper et égarer l'opinion ?

Pendant quelque temps, la malheureuse lutta contre son cœur, voulut contrefaire son caractère naturellement vrai, simple et modeste, et chercha à ensevelir ses déceptions et ses chagrins dans le luxe. Mais ni son grand train de maison, ni les dépenses d'une existence somptueuse, ni l'achat des plus belles pierreries, ni une installation princière à Carrières, sur les bords de la Seine, ni tout

1. *Mémoires de M^{lle} de Montpensier.*

2. *Vie de la duchesse de La Vallière*, par XXX.

3. *Mémoires de M^{lle} de Montpensier.*

l'état de son état mondain ne parvinrent à captiver son cœur et à la guérir. Vainement elle chercha à goûter des satisfactions plus hautes. Son esprit se tourna vers l'étude. Elle s'occupa de littérature, de religion, de philosophie même; mais ces nobles travaux ne pouvaient l'arracher à ses douleurs intérieures, ils fatiguaient sa tête et ne remuaient pas son cœur. La passion couvait encore en elle comme un feu mal éteint, qui sort de fois à autre de dessous la cendre et pousse de vives étincelles.

Ainsi, en dépit de tout, M^{me} de La Vallière voyait se colorer et s'évanouir le rêve que poursuivait son opifère amour. Impuissante à se déprendre, elle voulut quelque temps disputer le roi à sa rivale, mais ce fut inutilement, et, après les mille retours et les mille découragements de la passion, elle devait se sentir vaincue. Couronnée de meurtrissures, accablée de dédains, elle sentait que Louis XIV s'éloignait chaque jour davantage, et que la profonde lassitude morale se lisait dans ses traits. Si elle avait pu revenir sur le passé et recommencer sa vie, comme elle aurait défendu et garanti la vertu de sa jeunesse! Regrets stériles! Le monde lui disait : Que fais-tu? que penses-tu? que veux-tu? âme inconsolée! Pourquoi garder en arrière dans un temps qui ne peut plus revenir? Alors, elle voyait avec terreur qu'il est des actes émédiabiles, et que nulle puissance humaine ne pouvait empêcher ce qui était n'existât pas.

jouet de l'amour-propre et des caprices du roi et de la cour de Montespan. L'infortunée était comme envahie par

l'angoisse et l'humiliation. Elle comprenait enfin qu'elle ne serait jamais aimée ici-bas comme elle voudrait l'être, à moins qu'elle ne se tournât vers le Dieu dont l'amour est infini et toujours fidèle. Ah! elle n'était plus l'insouciant et folâtre convive de Versailles mangeant dans la vaisselle d'or les mets plus recherchés et vidant la coupe des terrestres amours. Blessée et souillée, elle traversait la cour comme une âme en peine. Le désenchantement, le dégoût, l'abandon, tel était le réveil de ses illégitimes transports. Saisie par l'inquiétude de l'éternel au-delà, tout se voilait et devenait d'heure en heure affaissement et souffrance.

Mais la lutte intérieure où le bien et le mal se disputaient son âme n'était pas encore décisive. Les souffles intermittents de la passion, les retours momentanés et fugitifs de l'espérance, les résolutions flottantes d'une femme à peine âgée de vingt-cinq ans, tout du côté de la nature et du monde opposait des obstacles et des retards à l'œuvre du salut. Toutefois, la grâce poursuivait son cœur ébranlé et à demi-vaincu : la parole de Bossuet faisait entendre les éternelles vérités, et la semence divine commençait à lever et à produire des fruits de repentir et de renouvellement. Ce fut vers la fin de l'année 1669 que M^{me} de La Vallière reçut le coup initial de sa conversion. Le temps approchait où elle n'allait plus se contenter de ces dispositions stériles et infructueuses qui ne se tournent jamais en résolutions déterminées ; de ces fleurs qui trompent toujours les espérances, qui ne se nouent jamais

pour donner des fruits, ou de ces fruits qui ne mûrissent point, qui sont le jouet des vents et la proie de la tempête¹. »

A la veille de prêcher l'Avent à Saint-Germain, Bossuet prêcha l'*oraison funèbre* d'Henriette de France à Saint-Denis. Devant le cercueil de cette reine, « qui n'ayant pu vaincre la destinée en a noblement soutenu l'effort; qui a été *si supérieure à la fortune que la fortune n'a rien pu sur elle*; dont le courage n'a été abattu ni par les maux qu'elle a prévus, ni par ceux qui l'ont surprise; qui se montra telle que dans la plus grande fureur des guerres civiles jamais *on ne douta de sa parole*, ni *on ne désespéra de sa clémence*² »; devant ce spectacle de tant de grandeur et de tant d'infortune, l'orateur démontra à la femme délaissée que la vertu est le bien préférable à tout. N'était-ce pas, en effet, l'éminence de ses vertus qui avait rendu Henriette de France plus grande que tous ses malheurs et supérieure à toutes les catastrophes? En entendant raconter la vie de cette femme si digne d'une meilleure fortune, *si les fortunes de la terre étaient quelque chose, et qui cédaient à sa destinée*³, Louise de La Vallière se prenait à envier l'énergie morale qui rend l'âme assez forte pour résister à toutes les déceptions et à toutes les adversités.

Assise au pied de la chaire de Saint-Denis, elle écoutait

1. Bossuet, *Sermon sur la Parole de Dieu*.
2. *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*.
3. *Ibidem*.

non loin de Madame, qui pleurait sur la mort de son auguste mère, cette voix qui parlait de la chute et de la restauration des trônes, du néant des grandeurs et de la folie des passions, et elle reconnaissait enfin que la paix et la félicité ne sont qu'en Dieu. Ce deuil, qui recouvrait de ses voiles toutes les vanités royales et qui coïncidait avec les tristesses et l'agonie de son propre cœur, la portait aux réflexions graves et salutaires. Elle apercevait la voie droite où elle devait renfermer sa vie, et dès lors elle aspirait à la fuite comme à la délivrance. Vainement, le palais de Versailles, avec ses merveilles élyséennes, se dressait pour la retenir. aucune séduction n'allait plus être capable de l'enchaîner; la cour et le monde ne lui avaient laissé rien d'heureux. Aussi étaient-elles évanouies pour jamais les émotions qui lui promettaient des joies sans fin. Elle touchait à ces lendemains que les félicités de la veille ne rendent que plus cruels et elle tendait à s'élever, à se purifier et à se détacher. Encore un peu de temps et l'ancienne favorite n'allait plus se draper dans la soie et le brocart des courtisanes; elle souffrait de tout ce que sa situation avait d'irrégulier, d'immoral, de criminel, et elle ne voulait que se dépouiller et s'oublier pour s'élaner et se fixer en Dieu.

Ainsi, la mort d'Henriette de France, l'affaiblissement de l'amour du roi, les désillusions du cœur de la favorite, ses besoins de dignité et de réhabilitation, tout cela venait en aide à Bossuet et facilitait le succès de son ministère. Aussi, le jour de la Toussaint, le prédicateur

s'exprimait-il en ces termes dans la chapelle de Saint-Germain : « Nulle beauté plus parfaite et plus ravissante. Quoi ! vous me vanteriez toujours l'éclat de ce teint ? Vous vous dites chrétienne et vous étalez avec pompe cette fragile beauté, piège pour les autres, poison pour vous-même, qui se vante de trainer après soi les âmes captives et qui vous fait porter à vous-même un joug plus honteux ? Jetez, jetez les yeux sur la beauté divine, elle ne montre ni une grâce artificielle, ni des ornements empruntés, ni une jeunesse fugitive, ni un éclat trompeur, ni une vivacité toujours défaillante ¹. » La vérité de ces paroles devait impressionner M^{me} de La Vallière. N'avait-elle pas été audacieuse au point d'oser mettre sa beauté mortelle en opposition avec la beauté divine ; elle qui souffrait encore de son impuissance à maîtriser le cœur dont elle avait fait son esclave, elle qui s'était désolée de voir le roi aller vers une autre en dépit de ses charmes et au mépris de tous ses serments ?

Devant cet absolutisme de l'amour humain prétendant à une souveraineté impérissable, Bossuet avait raison de s'écrier, en montrant les désastreuses conséquences des passions du cœur : « O plaisirs, où nous menez-vous ? A quels malheurs et à quels désordres ? Ne sont-ce pas les plaisirs déréglés qui ont conseillé tous les crimes ? Car, quel en est le principe universel, si ce n'est qu'on se plait où il ne faut pas ? La raison nous oblige à nous défier des plaisirs, flatteurs pernicieux, conseillers infi-

1. *Sermon sur le Ciel.*

dèles qui ruinent tous les jours en nous l'âme, le corps, la gloire, la fortune, la religion et la conscience¹. » M^{me} de La Vallière reconnaissait, à cette heure, que les plaisirs sont de terribles dévastateurs, et que si rien ne résiste à leurs coups, rien n'est plus trompeur et plus amer que leurs caresses.

« Loin de nous les joies sensuelles, ajoutait l'orateur, qui troublent la raison et ne permettent pas à l'âme de se posséder, en sorte qu'on n'ose pas dire qu'elle jouisse d'aucun bien. puisque, sortie d'elle-même, elle semble n'être plus à soi pour en jouir. Quittons donc nos vains plaisirs, ne contentons plus ces appétits grossiers². » C'est que la joie brutale des sens arrache l'âme tout entière à elle-même pour la plonger dans le faux, le violent et le honteux. Bossuet comparait alors le cœur qui subit cette tyrannie à un navire sorti du port, battu des vents et des flots, voguant sans pilote et sans gouvernail au milieu d'une mer démontée et sauvage.

A la fin de ce discours, l'apôtre ne craint pas de lancer cette terrible apostrophe à Louis XIV, toujours asservi à ses passions : « Homme sensuel, qui ne renoncez à la vie future que parce que vous craignez les justes supplices, n'espérez pas au néant ; non, non, n'y espérez plus ; voulez-le, ne le voulez pas, votre éternité vous est assurée³. » Quelle perspective ! C'était l'éternité des peines en

1. *Sermon sur le ciel.*

2. *Ibidem.*

3. *Ibidem.*

expiation des plaisirs criminels et des outrages faits aux bonnes mœurs. Le prédicateur attribuait avec raison aux habitudes sensuelles du roi ces extravagances de luxe, ces fêtes païennes, ce faste des constructions monumentales, ces embellissements de Versailles, du grand Trianon, de Marly, qui exerçaient déjà sur les goûts de la haute société et de la bourgeoisie elle-même de si désastreuses influences.

Dans ses sermons de l'Avent, le ministre de Dieu s'élevait avec non moins de force contre les désordres royaux. « Que ces femmes infidèles et que ces hommes corrompus se couvrent, s'ils peuvent, de toutes les ombres de la nuit et enveloppent leurs actions déshonnêtes dans l'obscurité d'une intrigue impénétrable, il faut que Dieu les découvre un jour et qu'ils boivent la confusion... O intrigues mal tissées ! O regard de Dieu trop perçant ! O vices mal cachés ! O honte mal évitée ! » Bossuet n'oubliait pas que la passion impure s'entoure de mille précautions pour voiler ses faiblesses. Il savait que M^{me} de La Vallière s'était exposée à mourir plutôt que de laisser connaître l'heure de ses honteuses maternités. Poursuivie par cette pensée lancinante : on me mépriserait si l'on apprenait la vérité, la duchesse, en comparaison d'une telle honte, aurait préféré mille fois la mort. Comme elle, M^{me} de Montespan s'efforçait de cacher la passion qui la déshonorait ; de fait, elle dissimulera quelque temps les folies de son

cœur, mais voilà que tout à coup toute la cour en parle et que l'inconduite de la nouvelle favorite n'est plus un secret pour personne. Et ainsi, par la force des choses, pour l'une comme pour l'autre, le crime était devenu le scandale.

Mais à la cour, plus encore que dans le monde, on trouve des personnes prêtes à excuser, pallier et justifier les plus grandes fautes, et Bossuet s'adresse ainsi à ces distributeurs d'indulgence et à ces défenseurs du relâchement. « Abuseurs publics, lâches et misérables captifs de ceux que vous voulez captiver, qu'on lève ce masque et qu'on vous ôte ce fard; mais plutôt il faut le laisser sur votre face confuse afin que vous paraissiez doublement horribles... Nous les voyons tous les jours avec la face et le front d'une femme débauchée soutenir leurs crimes: ils mettent une partie de leur grandeur dans leur licence effrénée... Ces péchés trop communs, hélas! trop aisément commis, trop promptement excusés, péchés qui précipitent tant d'âmes et qui causent des ruines si épouvantables, péchés qu'on se pardonne si facilement et qu'on croit avoir assez excusés quand on les appelle péchés de fragilité, ah! ces péchés, au jugement de Dieu, ne trouvent plus aucune défense. Que diront pour s'excuser les coupables, en présence des âmes fidèles, qui dans la même chair et les mêmes tentations, ont néanmoins conservé sans tache, celles-là la fleur sacrée de la pureté et celles-ci l'honnêteté du lit nuptial¹. » En flétrissant le

1. *Sermon sur le Jugement.*

relâchement des mœurs et la licence d'une portion de son auditoire, Bossuet se plaisait à mettre en relief l'intégrité et l'honnêteté de l'autre. Il opposait ainsi à la morale dissolvante des courtisans et des favorites non un rigorisme puritain, mais la conduite chrétienne et irréprochable de certaines grandes dames de la cour, et surtout l'inattaquable et exquise vertu de Marie-Thérèse.

Au sujet du discernement des bons et des méchants, que le juge incorruptible fera à la fin des temps, l'orateur s'écrie : « O quel renversement en ce jour ! O combien descendront des hautes places ! O combien chercheront leurs anciens titres et regretteront vainement leur grandeur perdue ! Quelle peine de s'accoutumer à cette bassesse ! Fasse le Dieu que j'adore que tant de grands qui m'écoutent ne perdent pas leur rang en ce jour. que cet auguste monarque ne voie jamais tomber sa couronne, qu'il soit auprès de saint Louis qui lui tend les bras et qui lui montre sa place ! O Dieu que cette place ne soit pas vacante ! » A ces supplications et à ces cris, Louis XIV devait voir sa place au ciel perdue et sa couronne à terre. La voix de Bossuet en s'exprimant ainsi prenait un accent étrange, inconnu, menaçant, qui résonnait dans les cœurs comme la sentence implacable de l'éternel et du divin.

Après cela, l'apôtre faisait paraître et parler à la cour le prédicateur du désert. « Produisons-le avec autorité : la cour n'est pas inconnue à cet illustre solitaire, et s'il n'a

1. *Sermon sur le Jugement.*

pas dédaigné de prêcher autrefois dans le palais d'Hérode, il prêchera plus volontiers dans une cour chrétienne qui a besoin toutefois de ses exhortations et de son autorité pour être touchée. Paraissez donc, précurseur, parlez avec vigueur, faites trembler les pécheurs superbes¹. » Bossuet semble reconnaître son impuissance; il fait appel à plus fort que lui, il cède la parole à saint Jean, comptant plus sur son autorité et sa vertu que sur sa propre éloquence. « Le péché, dit-il, qui trouble l'ordre du monde met le désordre dans celui qui le commet. L'impudicité qui veut tout corrompre commence son effet par sa propre source, parce que nul ne peut attenter à l'intégrité d'autrui que par la perte de la sienne. Si vous regardez la nature des passions auxquelles vous abandonnez votre cœur, vous comprendrez qu'elles deviennent un supplice intolérable. Elles ont en elles-mêmes des peines cruelles; elles ont une infirmité qui se plaint de ne pouvoir être assouvie, ce qui mêle en elles des emportements qui dégénèrent en une espèce de fureur. L'amour impur surtout a ses incertitudes, ses agitations violentes, ses résolutions irrésolues et l'enfer de ses jalousies². » Comme M^{me} de La Vallière devait reconnaître la vérité de ces paroles. N'était-ce pas la peinture trop fidèle de son état? N'était-ce pas la révélation des orages de son cœur? Depuis que la passion du roi s'était portée sur sa rivale.

1. *Sermon sur la Pénitence.*

2. *Ibidem.*

elle ne comptait plus ses incertitudes, ses agitations, ses défaillances, ses malaises, ses vapeurs, ses tourments, toutes les douleurs de son martyre. Ah ! combien son existence, en effet, était dévorée et brûlée par *l'enfer de ses jalousies*. Pour elle, l'inexorable loi du talion se faisait sentir à toute heure ; elle avait commencé à souffrir de sa rivale le supplice qu'elle avait si longtemps infligé à la reine.

Et le ministre de Dieu, qui connaissait l'état de son âme, sollicitait ainsi la malheureuse pécheresse à retourner au bien. « Dieu est pressé de régner sur vous ; combien il vous presse de douces invitations ; que de menaces terribles, que de secrets avertissements, que de nuages de loin, que de tempêtes de près ! S'il ne règne pas par sa bonté, bientôt il voudra régner par sa justice ¹. » La pointe acérée du glaive invisible dont parle l'Évangile pénétrait le cœur de M^{me} de La Vallière. C'était en vain que dans le tumulte de son âme la voix de sa jeunesse réclamait encore une part de félicité. De jour en jour son existence à la cour devenait plus douloureuse. Toutefois, l'infortunée ne parvenait pas à se détacher entièrement de ses illusions. Le roi n'avait-il pas de temps à autre un regard pour elle ? Et puis, aux heures où l'arrogante rivale semblait vouloir l'écraser de son triomphe, Louis ne revenait-il pas vers celle qui, par la bonté, la tendresse et la sincérité plus encore que par les charmes de la personne, l'avait sub-

1. *Sermon sur la Pénitence.*

jugué sans art et sans étude¹? Bossuet sentait que la passion n'était pas encore vaincue et qu'elle se disputait sa proie, mais il ne doutait plus de sa prochaine défaite.

Afin d'en hâter l'heureux moment, le prédicateur faisait ces pressants reproches aux coupables. « Cette première tendresse d'une conscience innocente, ah ! que vous l'avez endurcie ! La pénitence, la communion, vous avez appris à les profaner, cela ne vous touche plus. Les jugements de Dieu ! vaine frayeur ; vous avez dissipé l'appréhension de ce tonnerre, et vous vous êtes accoutumés à dormir tranquillement à ce bruit². » Ce langage s'adressait surtout au roi. La jeune femme n'avait jamais oublié qu'elle faisait mal ; elle avait toujours espéré rentrer dans le bon chemin : fille de son siècle, elle n'avait pu fausser sa conscience.

Il y a un vice humble, un vice qui se connaît, qui se méprise, qui se frappe la poitrine ; ce vice est loin d'être cher à Dieu, mais Dieu se plaît à le guérir comme il a guéri Madeleine. L'ancienne favorite en était là. L'humilité et le repentir frappaient aux portes de son cœur, et Bossuet voyait se lever enfin au-dessus de la banalité des courtisans une âme marquée du sceau divin et qui allait se manifester dans tout l'héroïsme de la pénitence. « Il faut quitter le monde et les compagnies, lui disait le prédicateur, il faut aimer la retraite, le silence et la

1. L'abbé Le Queux, *Vie de M^{lle} de La Vallière*.

2. *Sermon sur la Pénitence*.

solitude pour écouter cette voix qui ne veut point être étourdie par le bruit et le tumulte des hommes... La première chose que fait Dieu quand il veut toucher une âme, c'est de la tirer à part pour lui parler en secret. J'ai trouvé dit-il, cette âme mondaine avec tous les ornements de la vanité. Elle ne songeait qu'à plaire au monde, à voir et à être vue; elle courait comme une insensée après ses amours¹, après ceux qui flattaient ses mauvais désirs, et elle m'oubliait, dit le Seigneur. Et moi je commencerai de l'allaiter, je lui ferai sentir une goutte des douceurs célestes. je l'attirerai à la solitude et je parlerai à son cœur², je lui dirai des paroles de consolation et d'instruction divine³. » C'était bien M^{me} de La Vallière, il est aisé de la reconnaître à ce portrait. Elle est l'âme mondaine revêtue de tous les ornements de la vanité; elle est toute battante d'or⁴; elle ne songe qu'à plaire, qu'à voir et qu'à être vue; elle court, avec le cœur déchiré et comme une insensée, après ses amours. Oh! devant ce mélange de faiblesse. de misère et de passion, il fallait bien le Dieu de toute miséricorde pour attirer à lui la pécheresse, l'allaiter, lui donner une nouvelle vie et lui parler au cœur!

Bossuet continue : « Ecoutez la voix qui vous rappelle au dedans. Vous vous êtes perdue par cette prodigieuse dissipation, il faut qu'un recueillement salutaire con-

1. Osée, ch. II, v. 13.

2. *Ibidem*, c. II, v. 14.

3. *Sermon sur la Voix qui crie dans le désert.*

4. M^{me} de Maintenon. *Mémoires.*

mence votre guérison ! Une partie de votre mal consiste dans un certain étourdissement que le bruit du monde a causé et dont votre tête est tout ébranlée; il faut vous mettre à l'écart, il faut vous donner du repos ¹. » Celui qui parlait ainsi à la jeune désabusée connaissait l'âme humaine dans ses profondeurs; il mesurait les déplorables conséquences de l'amour impur sur la raison et le cœur de sa victime.

De peur que de mauvais conseillers n'encouragent encore la favorite repentante à se lancer dans de coupables intrigues, Bossuet flétrit ceux qui ont favorisé sa passion. « Il faut briser définitivement avec cet homme doux et galant, qui liait toutes les parties; il faut briser avec cette femme commode et complaisante, trop adroite médiatrice et amie trop officieuse, qui facilitait ces secrètes correspondances. Ce ne sont plus ces expédients, ces ouvertures, ces facilités qui conviennent: on apprend un autre langage: à dire: non. on se sépare de cette subtile contagion de l'air du monde dans ses conversations et ses habitudes. Je ne vous prêche ni des regrets ni des solitudes imaginaires ². » Le prêtre jugeait M^{me} de La Vallière assez forte pour la résistance à la condition qu'elle s'éloignât de tous ceux qui l'avaient entraînée, par leurs mensonges, leurs conseils et leurs encouragements, dans la voie de perdition. Et il s'appliquait à la prémunir contre les excitations de ses dangereuses amies, M^{mes} de

1. *Sermon sur la Voix qui crie dans le désert.*

2. *Ibidem.*

Choisy, du Roure et de Guise, et de certaines autres intrigantes de la cour qui auraient vivement désiré voir l'ancienne favorite engager la lutte avec M^{me} de Montespan pour reconquérir l'amour du roi.

Heureusement, à cette époque, la grâce d'En-Haut descendait dans l'âme de la duchesse et la couvrait de sa défense. Dans la première partie de l'année 1670, la jeune femme devint malade. La nature de son mal ne fut pas reconnue, et elle se trouva subitement en danger de mort. Alors la lumière divine l'éclaira, et durant son agonie, comme elle le raconte elle-même, « tandis que les prêtres d'un côté et les médecins de l'autre parlaient aussi peu sûrement sur ma vie et sur mon âme..., comme une pauvre bête, je ne pouvais rien pour mon salut¹ ». Dans cette extrémité, l'infortunée se tourna vers Dieu, poussa un gémissement puissant, et le Ciel lui fit miséricorde. Comme par un miracle, en trois jours elle se trouva rétablie et commença à écrire ses *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*. Dès lors, à peine âgée de vingt-cinq ans, elle comprit que tous ses souvenirs ne devaient être plus que des remords. L'heure était venue où sa conscience irritée, implacable, se dressait devant elle. Regrets, désirs, inquiétudes, retours, images, agitations de son existence inapaisée, tout cela fut généreusement mis par elle aux pieds de Dieu. Et quand nous lirons, aux chapitres suivants, ses impressions de repen-

1. *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*.

tir et d'amour, les effusions de son âme exprimeront si bien la sincérité de sa confession qu'elles nous permettront de compter et d'entendre jusqu'aux plus intimes battements de son cœur.

Mais tandis que M^{me} de La Vallière échappait à la mort, M^{me} la duchesse d'Orléans en devenait tout à coup la victime. Foudroyée par un mal subit et incurable, elle succombait à Saint-Cloud, après avoir supporté les plus horribles souffrances, le 30 juin, à peine âgée de vingt-six ans. Debout à son chevet, Bossuet calma les agitations de son âme et l'assista dans son agonie. Dès qu'elle s'était sentie atteinte, elle avait demandé M^r de Condom¹, déclarant qu'elle voulait mourir dans ses mains². La duchesse, qui avait fait partie de sa maison, était, au moment suprême, auprès de la princesse mourante. Le roi entretint Madame du salut de son âme et lui recommanda l'humilité devant la mort³. Sans doute, à cette heure solennelle, la favorite repentante dut faire un retour sur le passé et comprendre que pour l'âme humaine il ne peut y avoir de paix que dans la vertu et de repos qu'en Dieu. Cette mort qui, selon l'expression de Bossuet, fut comme un coup de tonnerre dans un ciel serein⁴, réveilla M^{me} de La Vallière et disposa son cœur à la réception de la grâce.

1. Nommé à ce siège le 13 septembre 1669.

2. Mémoires de l'abbé Le Dieu.

3. M^{me} de La Fayette, *Histoire de M^{me} la duchesse d'Orléans*.

4. *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre*.

Un triste et doux souvenir s'est attaché au nom d'Henriette d'Angleterre, et sa mémoire est devenue l'objet d'un culte public. Depuis quelque temps déjà, Madame, dit l'abbé Le Dieu, demandait à Bossuet des règles de conduite, et elles étaient si appropriées aux dispositions où elle se trouvait, qu'elles lui firent désirer de le voir souvent en particulier. Il devint son maître et son guide. Bossuet l'entretenait régulièrement trois fois par semaine. Il ne se bornait pas à la seule direction de son âme, il tournait son esprit vers l'étude de l'histoire, qu'il considérait comme la sage conseillère des princes ¹. Il lui démontrait par ses leçons « que les plus grands rois n'ont de rang dans l'histoire que par leurs vertus, et que, dégradés à jamais par la main de la mort, ils viennent y subir, sans cour et sans suite, le jugement de tous les peuples et de tous les siècles. C'est là qu'on découvre que le lustre qui vient de la flatterie est superficiel et que les fausses couleurs ne tiennent pas. Elle apprenait à connaître ainsi les devoirs de ceux dont la vie compose l'histoire ; elle y perdait le goût des romans et de leurs fades héros, et, soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisait ces froides et dangereuses fictions ². » Ainsi, sous la direction et aux enseignements de l'Évêque, s'était transformée la jeune princesse. Son âme était devenue chrétienne, la gravité avait pris la place de la légèreté. Ses goûts se faisaient de

1. *Mémoires.*

2. Bossuet, *Discours sur l'Histoire.*

jour en jour plus sérieux, et. le triomphe définitif de la grâce sur son cœur paraissait prochain, quand la mort vint si cruellement faucher toutes les espérances.

Devant la dépouille de Madame, à Saint-Denis, Bossuet fit entendre les paroles les plus touchantes qui soient jamais sorties de la bouche des hommes. « Venez voir, s'écriait-il, le peu qui nous reste... La santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement : tout est vain en nous... Dieu vient frapper cette victime pour faire voir dans une seule mort la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines... Tout à coup en pleine nuit retentit, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt ! Madame est morte !... J'ai vu sa main défaillante chercher encore, en tombant, de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres le signe de notre rédemption. Et vous, qui m'entendez, commencez aujourd'hui à mépriser les faveurs du monde ; et toutes les fois que vous serez dans ces lieux augustes, dans ces superbes palais à qui elle donnait un éclat que nos yeux recherchent encore ; toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissait si bien, vous sentirez qu'elle y manque, songez que cette gloire que vous admiriez faisait son péril en cette vie..... Ce peu d'heures saintement passées dans les plus rudes épreuves et dans les sentiments les plus purs du christianisme tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli. Le temps a été court. je l'avoue, mais l'opération de la grâce

été forte et la fidélité de l'âme a été parfaite. La grâce se
 blait quelquefois à renfermer en un seul jour la perfection
 l'une longue vie... O vanité des vanités ! Elle croissait au
 milieu des bénédictions de tous les peuples, et les années
 ne cessaient de lui apporter de nouvelles grâces... Elle a
 passé du matin au soir comme l'herbe des champs. Le
 matin elle fleurissait, avec quelle grâce, vous le savez ! le
 soir, nous la vîmes séchée..... Hélas ! nous ne pouvons
 arrêter les yeux sur sa gloire sans que la mort s'y mêle
 aussitôt pour tout offusquer de son ombre. O mort ! éloi-
 gne-toi de notre pensée et laisse-nous tromper pour un
 peu de temps la violence de notre douleur par le souvenir
 de notre bonheur. On ne l'aurait point vue s'attirer la
 gloire avec une ardeur inquiète et précipitée, elle l'eût
 attendue sans impatience, sûre de la posséder. Qui eût pu
 penser que les années eussent pu manquer à une jeunesse
 qui semblait si vive?... La grandeur et la gloire ! pou-
 vons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de
 la mort ? Non, je ne puis plus soutenir ces grandes paroles
 par lesquelles l'arrogance humaine tache de s'étourdir
 elle-même pour ne pas s'apercevoir de son néant... Que
 peuvent la naissance, la grandeur, l'esprit, puisque la
 mort égale tout, domine tout, et que d'une main si
 prompte et si souveraine elle renverse les têtes les plus
 respectées... Quoi, le charme de sentir est-il si fort que
 nous ne puissions rien prévoir ? Les adorateurs des gran-
 deurs humaines seront-ils satisfaits de leur fortune quand
 ils verront dans un moment leur gloire passer à leur

nom, leurs titres à leurs tombeaux. leurs biens à des ingrats et leurs dignités peut-être à leurs envieux?... Alors, il n'y aura plus aucun vestige de tout ce que nous sommes, tant il est vrai que tout meurt... La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie! La voilà telle que la mort nous l'a faite. Encore ce reste, tel quel, va s'évanouir. et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration; elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places!... Peut-on bâtir sur ces ruines¹? » Et avant de voir disparaître le cercueil de la gracieuse princesse, le prédicateur s'attendrissait sur sa fin, sur ses grâces, charmes de l'esprit et du cœur, *sur cette fleur sîtôt desséchée*, et il pleurait sur *l'iniquité de la mort*².

Bossuet savait combien M^{me} de La Vallière avait été frappée par cette mort. En racontant devant elle ce drame de Saint-Cloud dont elle avait été témoin, il produisait sur son âme profondément touchée une impression extraordinaire. Chacune de ses paroles retentissait dans le cœur de l'ancienne demoiselle d'honneur comme un écho tragique et rendait un bruit sourd comme le brisement d'un corps tombant au fond de l'abîme. C'était le

1. *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.*

2. *Ibidem.*

tableau complet dans son entier relief, et aussi l'on se rend compte de l'émotion de M^{me} la duchesse de La Vallière, et l'on sent qu'à chacun de ces mots il se faisait en elle une explosion de tristesse et de douleur. En voyant mourir, dans la fleur de l'âge, l'aimable princesse dont elle avait été la compagne et un moment, hélas ! la rivale, l'ancienne favorite se souvenait des légèretés et des intrigues passées, et elle comprenait par sa triste expérience que de tels états de passion perdent toute une destinée. L'une et l'autre avaient commis des fautes ; elles avaient troublé le monde des folies de leur imprudente jeunesse, et maintenant l'heure de l'expiation sonnait pour toutes les deux : pour Madame, c'était la mort : pour Louise de La Vallière, c'était la pénitence. Et Bossuet lui en ouvrait largement les voies en montrant la vanité de la naissance, de la beauté, de la jeunesse, de la grandeur, de la gloire, en montrant le néant de tout ce que nous sommes en présence de la mort dont l'ombre offusque tout et dont la main jette à terre les têtes les plus respectées.

Aussi, pleinement désabusée, le jour des Cendres 1671, dès l'aube, la favorite sortait secrètement des Tuileries et prenait seule, pour la seconde fois, la direction du couvent de Sainte-Marie de Chaillot. Elle y arrivait à l'heure matinale où l'Église rappelle aux fidèles qu'ils ne sont que cendre et poussière. A la nouvelle de ce départ imprévu, le roi s'émut, versa des larmes et résolut aussitôt de rappeler la fugitive. Lauzun lui fut d'abord dépêché,

mais il échoua dans sa mission. Louis XIV pria alors Bellefonds de dissuader la duchesse de son dessein, et celui-ci, malgré son ascendant sur elle, éprouva de sa part les mêmes résistances. Elle le chargea toutefois de dire au roi qu'elle voulait que le reste de la passion qu'elle avait eu pour lui servît désormais à sa pénitence, et qu'après lui avoir donné toute sa jeunesse ce n'était pas trop encore du reste de sa vie pour le soin de son salut¹. C'est injustement que M^{me} de Sévigné a écrit que la fuite de M^{me} de La Vallière tenait à son secret désir de mettre les sentiments du roi à l'épreuve, de même qu'elle a ajouté avec malignité que, lorsque la transfuge eut été ramenée de force par Colbert, elle se trouva toute rétablie à la cour². Cette tentative de retraite était inspirée à la jeune femme par des motifs plus élevés et plus dignes. Était-ce trop, comme elle l'a dit elle-même, était-ce trop, pour réparer les scandales d'une vie où elle n'avait fait qu'offenser Dieu, que de l'employer tout entière à l'aimer³? Aussi, en rentrant aux Tuileries, elle entrevoyait à travers ses larmes le jour de son entière délivrance, et, à la pensée de sa définitive et suprême évasion, elle se sentait assez forte pour vivre au désert et ne plus rebrousser chemin. Durant deux années, elle aura encore à se heurter contre les goûts, les habitudes, les mauvais exemples de la cour comme l'oiseau contre les barreaux de sa cage,

1. *M^{me} de Sévigné, Lettres à sa fille.*

2. *Ibidem.*

3. *Réflexions sur la miséricorde de Dieu.*

mais la captive sait qu'elle brisera ses liens et qu'elle s'envolera enfin vers le pays heureux où l'on n'est plus trompé.

Et, tandis que M^{me} de La Vallière retournait de force à la cour, l'expiation commençait pour Louis XIV. Le respect de la famille impose des devoirs dont le mépris est fécond en afflictions. La mort frappait autour du roi et n'épargnait pas les siens. A la perte de sa mère et de sa tante s'étaient ajoutées celles de son fils et de sa belle-sœur. Ainsi, dans le court espace de quatre années, Anne d'Autriche, la reine d'Angleterre, le duc d'Anjou, Madame, avaient été violemment arrachés à sa famille, et la cour et la maison de France avaient dû prendre souvent le chemin de Saint-Denis. Sans doute, tous ces deuils avaient attristé le roi, mais la mort n'avait pas encore fini de lui donner ses cruelles leçons. Le cœur du père allait être de nouveau déchiré par la perte de sa fille, la petite Marie-Thérèse, et, quelques jours après, mourait encore Madame douairière, la veuve de Gaston d'Orléans, celle qui avait fait passer Louise du palais du Luxembourg au Palais-Royal.

Sous le coup de tous ces malheurs, Bossuet sentait que la mort était la seule grande puissance qui fût capable d'impressionner Louis XIV, et alors, aux souffles de sa foi et de son génie, il créait cette éloquence majestueuse et sublime avec laquelle il célébrait la mort des personnes royales et pleurait la fin des existences princières. L'abbé Le Dieu rapporte qu'en adressant à Rancé, au fond des

montagnes du Perche¹, les *Oraisons funèbres* de la reine d'Angleterre et de Madame, il lui avait écrit : « J'ai laissé l'ordre de vous faire passer deux oraisons funèbres qui, parce qu'elles font voir le néant du monde, peuvent avoir place parmi les livres d'un solitaire, et qu'en tout cas il peut regarder comme deux têtes de mort assez touchantes². »

Quand elles apparurent dans les cellules de la Maison-Dieu, les deux figures royales durent y démontrer plus éloquemment la caducité de l'orgueil humain que ne le faisait la tête du cadavre de M^{me} de Montbazon !

En dépeignant avec toutes les merveilles de la parole les grandes physionomies de l'épouse et de la fille de l'infortuné Charles I^{er} devant le roi et Louise de La Vallière, Bossuet ne se proposait-il pas de convaincre ceux-ci du néant de toutes les grandeurs et de la vanité de toutes les affections ? Comment leur cœur aurait-il pu rester insensible aux accents de cette voix qui représentait la mort dans une langue à part ? C'était la fin de la vie, des richesses, de la puissance, de la gloire, de la beauté, de la grâce, un cadavre qui la veille était roi et qui aujourd'hui est un je ne sais quoi sans nom, une fleur fraîche et brillante et aussitôt desséchée³... Sans nul doute, un tel langage ne faisait que fortifier la duchesse dans ses résolutions généreuses. La grande Mademoiselle dit que, depuis sa seconde

1. A la Trappe de la Maison-Dieu.

2. *Lettres de Bossuet*.

3. *Sermons, passim*.

fuite à Chaillot, M^{me} de La Vallière vivait plus retirée et s'habillait plus modestement ¹. Elle était entrée dans la voie de la pénitence et avait commencé ses austérités. N'écrivait-elle pas vers cette époque à son confesseur, au sujet du cilice qu'elle portait déjà : « Ah ! mon père, ne me grondez pas de ce cilice ! C'est bien peu de chose, il ne mortifie que ma chair parce qu'elle a péché, mais il n'atteint pas mon âme qui a plus péché encore. Ce n'est pas lui qui me tue, ce n'est pas lui qui m'ôte tout sommeil, tout repos, ce sont mes remords ². »

On ne saurait le contester, même durant les longues années de ses désordres, Louis XIV aima l'éloquence religieuse. Cela est si vrai, que Saint-Simon a pu dire qu'il était de tous les sermons ³. Il suivait, en effet, avec régularité les stations des Avents et des Carêmes prêchés à Saint-Germain et au Louvre, et il y apportait une foi intacte et l'amour de la vérité qu'il savait respecter et entendre ⁴. Sa conscience, loin de l'approuver dans ses fautes, le portait à s'accuser et à se juger sévèrement. Il faisait passer le fond des enseignements sacrés avant leur forme. En écoutant tout ce que lui reprochait Bossuet sur son inconduite, le roi disait à ses courtisans qui se plaignaient d'une telle liberté de langage : « Il nous le fait entendre pour nous corriger ⁵. » Après le Carême du Lou-

1. *Mémoires de M^{lle} de Montpensier.*

2. M^{me} la baronne d'Oberkirch.

3. *Mémoires.*

4. *Ibidem.*

5. *Mémoires de Louis XIV.*

vre en 1662, il eut la délicate pensée de faire adresser en son nom, par le président Roses, son secrétaire, une lettre de félicitations au père de Bossuet.

Aussi peut-on affirmer sans crainte qu'aucune tribune n'a jamais été plus libre que la chaire sous Louis XIV. N'avons-nous pas entendu Bossuet parler devant le roi de la violence des désirs de la jeunesse, des cœurs éniivrés du vin de leurs passions, des délices criminelles de l'amour impur, de l'habitude qui succède à la première ardeur et qui devient une servitude tyrannique¹? Ne flétrit-il pas en sa présence l'impudicité qui va tête levée et qui semble digne des héros pour peu qu'elle s'étudie à se couvrir des belles couleurs de fidélité, de discrétion, de douceur, de persévérance². Ne fait-il pas paraître en pleine cour le Dieu qui tient un journal de notre vie et qui nous en demandera compte dans ses grandes assises où il jugera le genre humain³? Certes, ce n'était ni de l'éloquence officielle, ni de la flatterie, ni de l'adulation, et l'on comprend qu'il soit démontré jusqu'à l'évidence, contre la Harpe et Sismondi, qu'il ne fut ni flatteur, ni timide, ni silencieux⁴. C'est que Dieu, dans sa patiente éternité, amène tôt ou tard la justice. Dans les moments du sommeil apparent du ciel, il faut que la désapprobation d'un honnête homme et la voix

1. *Sermon sur la Nécessité du salut.*

2. *Sermon sur l'Honneur.*

3. *Sermon sur le Jugement.*

4. Floquet. *Études sur Bossuet.*

Un apôtre s'opposent comme un frein à l'absolu pouvoir. Louis XIV, qui avait troublé la vie de M^{me} de La Vallière des passions de la sienne et qui s'était conduit un égoïste, devait savoir qu'il en serait puni dans sa personne, sa famille et sa nation. Il y a dans la chute des grands et des petits les causes secrètes qui, dans les desseins de la Providence, précipitent à terre les dominateurs et vengent les victimes. Quand Bossuet se promenait dans l'allée des Philosophes à Versailles, et qu'il méditait sur les conséquences des désordres du roi, il apercevait dans l'avenir la corruption et l'immoralité de la Régence et tous les crimes et toutes les ruines de la Révolution.

Homme providentiel, suscité de Dieu pour réprimander Louis XIV dans les écarts de sa jeunesse, il lui parle le langage de son âge. Afin d'atteindre à son but, il peint plus qu'il ne prêche. Le raisonnement eût fait languir l'attention, une analyse trop délicate et trop raffinée eût été un aspect de bel esprit. En opposant l'imagination à l'imagination, la passion à la passion, la beauté solide des vérités morales et divines à la fragilité de toutes les erreurs et de toutes les vanités humaines, le sublime moraliste arrive à l'âme et exerce sa bienfaisante action. Il en vient jusqu'à mettre une certaine fougue de jeunesse dans ses peintures, afin de les rendre plus saisissantes et plus sensibles à ce roi, à peine âgé de vingt-deux ans, quand il parla devant lui pour la première fois.

L'Avent prêché à Saint-Germain en 1669, clôt pour Bossuet sa carrière de sermonnaire. L'incomparable ora-

teur tiendra bien encore le sceptre de l'éloquence, mais sa parole ne retentira désormais dans les chaires royales que pour y célébrer les grandes morts. Nommé par le roi précepteur du Dauphin, il se vouera tout entier au grand œuvre de l'éducation et de l'instruction de l'héritier du trône¹. Montausier et Huet seront ses collaborateurs. Jamais fils de roi, a dit Voltaire, n'eut de pareils maîtres: Bossuet c'était l'éloquence, Montausier c'était le goût. Huet c'était l'érudition². Mais, comme par le passé, le ministre de Dieu s'efforcera de sauver M^{me} de La Vallière. A dater de cette époque, son action sur elle deviendra plus directe, plus suivie, plus efficace et plus intime. Ce ne sera pas en présence des courtisans qu'il devra trouver des mots pour s'insinuer au cœur de la femme déçue et à demi-désillusionnée. ce sera en l'éclairant de ses conseils et en la soutenant contre *sa faiblesse si forte*³ qu'il opérera, par un doux mélange de compassion et de tendresse, le grand œuvre de sa régénération. Dieu, dans les vues de sa miséricorde, avait prédestiné Bossuet pour sauver la pécheresse, et, à sa voix, l'ancienne favorite allait mettre bas les armes et s'attacher pour jamais à la vertu. L'infortunée n'ignorait plus que la folle passion n'a toujours ici-bas qu'une courte saison et que le culte rendu à la créature est une idolâtrie et une insulte au Dieu qui seul doit être adoré!

1. De 1670 à 1680.

2. *Siècle de Louis XIV.*

3. *Réflexions sur la miséricorde de Dieu.*

CHAPITRE VII

ion des âmes en faveur au dix-septième siècle. — Bossuet dans ce re. — La supériorité de sa direction. — Saint François de Sales : le modèle. — L'indulgence, la patience et la bonté en faisaient . — La beauté de ses lettres. — La direction des âmes avait déjà racteurs. — Qualités d'un vrai directeur. — Directeurs sévères teurs relâchés. — La direction de Bossuet pleine de sagesse. — n'en était pas la puissance ? — A sa lumière, M^{me} de La Vallière ans la voie de la perfection. — Combien elle fut sûrement conduite eu des embûches de la cour. — Bossuet inspire à la pénitente les *ons sur la miséricorde de Dieu*. — Les Réflexions soumises à son nt. — Circonstances où elles furent écrites. — Le repentir et le and esprit de pénitence les inspirent et les animent. — Confession : et sincère de la pénitente. — Elle révèle toute son âme. — L'émo- e l'on éprouve à cette lecture. — Les Réflexions renferment les e tout un traité de perfection. — Bossuet a dissipé toutes les ombri- brisé toutes les résistances. — Il a montré à la pénitente le néant t ce qui est humain. — L'époque où devaient être publiées les *ions sur la miséricorde de Dieu*. — Leur vogue à travers les siècles le mot de M^{me} de Genlis.

irection spirituelle exerçait, dans la seconde partie septième siècle, une influence profondément mo- ice et produisait une vraie rénovation morale. Les ui vivaient dans les grandes villes du royaume et ur, comme celles qui avaient quitté le monde pour re, confiaient la conduite de leur conscience à des capables de les mener à Dieu. Les hommes les plus ds subissaient cet empire, et, cent ans avant Vol-

taire, on voyait les Séguier et les Lamoignon, les Tellier et les Pontchartrain, les Turenne et les Condé, dévoiler les mystères de leur vie à un humble prêtre¹. Alors, ce n'étaient pas seulement les femmes qui se soumettaient à ce régime vivifiant, les ministres, les chanceliers, les hommes de guerre, les seigneurs se plaçaient, eux aussi, sous la direction d'un guide spirituel. Le clergé séculier et régulier de France répondait par ses vertus et ses lumières à ces besoins, et les évêques, les supérieurs d'ordre, les prélats, les pasteurs, les prêtres, grands et petits, remplissaient avec un zèle admirable cette divine mission. Les Pères de la Chaise et de Condren, de Huet et de Godet des Marais, Bourdaloue et Fléchier, Fénelon et Bossuet furent des directeurs incomparables. Les lettres et les œuvres mystiques de Bossuet prouvent qu'en ce genre d'apostolat, comme en tout, il était le premier.

La direction de Bossuet était à la fois familière, forte, prudente, efficace. Mélange de simplicité et de familiarité, elle descendait jusqu'aux plus petits détails des mœurs et des intérêts mondains. Pénétrante et persuasive, elle s'in-sinuait jusqu'au fond des cœurs en passant à travers les faux fuyants de l'amour-propre; forte et souveraine contre les passions, elle faisait intervenir Dieu et son jugement, l'horreur du vice et l'attrait de la vertu, la mort et la fragilité de la vie. Jamais directeur des âmes n'a pénétré plus avant que Bossuet dans le cœur humain. Guide et ami du

1. *Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset.

upable, il l'aide, il lui apprend à se connaître et à se
 ir lui-même, il lui raconte l'histoire de sa vie, et le
 cheur se retrouve dans le tableau. Les consciences sem-
 ent s'ouvrir d'elles-mêmes sous son regard; il leur parle
 : Dieu et il leur communique la douleur du cœur, « ce
 ouble suave qu'il préfère à l'innocence même¹ ». Il de-
 ande aux âmes la simplicité; il veut qu'elles se laissent
 ler, qu'elles obéissent et qu'elles aient confiance. Sa
 rection, composée de prudence et de sagesse, est pleine
 : modération; elle n'entraîne jamais en dehors des voies
 s plus sûres, elle garde et préserve du découragement et
 le chasse et fait évanouir les chimères et les fantômes.
 ossuet s'était principalement proposé pour modèle saint
 rançois de Sales. C'était à lui qu'il se sentait redevable
 : connaître les grandes et véritables règles de la direc-
 on. Admirant la doctrine de ce saint, il en suivait l'esprit
 la lettre; il pensait qu'on devrait toujours éviter de
 ontrer de la sévérité, et de contrister par des reproches
 op vifs². Il avait sans cesse à la pensée l'entretien de
 sus avec la Samaritaine et la sainte indulgence du Sau-
 ur pour convaincre cette pécheresse de ses égarements.
 e grande expérience lui avait appris que la douceur
 mène les âmes à Dieu et les retire de leurs désordres.
 issi les aimait-il avec une tendresse toute paternelle et
 faisait-il une obligation de donner à leur conduite des

¹ Lettres de direction.

² L'abbé Le Dieu, *Mémoires*.

soins assidus et constants comme s'il n'eût pas eu d'autres devoirs à remplir¹.

Les sept cents lettres spirituelles écrites de sa main traitent, en effet, des remords, des scrupules, des inquiétudes, des peines, des agitations et des recherches délicates qui troublent et déchirent les âmes. On y trouve une multitude de décisions sur les doutes, les troubles intérieurs qui bouleversent les consciences timides et craintives. Un sentiment inaltérable de bonté, de patience et d'indulgence inspire et anime toute cette correspondance. Bossuet possédait la science de l'Évangile et suivait son esprit, non seulement dans toutes les questions, mais encore dans les plus simples détails. En lisant ses lettres de direction, il s'en dégage un sentiment, un ton de spiritualité qu'on lui croyait inconnu, et on ne peut se défendre des sollicitations intérieures de la grâce. C'est la voix de Dieu qui parle, et en même temps c'est la science la plus sûre d'elle-même; il y a là un je ne sais quoi d'inné de personnel, d'inspiré et de divinement senti. Vivant dans la retraite, même au sein de la cour, Bossuet comprenait que la solitude convenait à son ministère. Pour pénétrer dans les replis du cœur humain, il faut avoir sondé son propre cœur. Le grand œuvre de la direction des âmes nécessite le silence de la méditation, l'éloignement des hommes et du bruit, la gravité du caractère et la sainteté de la vie.

1. *Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset.

Déjà, au dix-septième siècle, la direction, cette fonction toute divine, était décriée. On accusait le prêtre de se servir souvent du couvert de la religion pour gouverner, s'élever et s'enrichir. Quand son ministère s'exerçait auprès des femmes, on se plaisait surtout à y trouver beaucoup d'amusement et de misère. Toutefois, le devoir d'un directeur est de conduire les âmes, de les connaître, comme dit Jésus-Christ, chacune en particulier, de discerner leurs besoins, d'étudier leurs maladies, de chercher les remèdes, de supporter leurs faiblesses, de redresser celles qui s'égarerent, de les rapporter au bercail, de les conduire dans de bons pâturages et de les défendre du loup ravisseur. Le directeur doit, à force de soins, de zèle, de prudence, mener les âmes jusqu'à la perfection évangélique, et c'est ce qui a fait dire à saint François de Sales qu'il doit être choisi entre mille et même entre dix mille¹. Il le faut sage, éclairé, mortifié, expérimenté, détaché de tout, incapable de flatter, exempt de tout soupçon de nouveauté en fait de doctrine, droit, ferme, prêt à compter pour rien le monde et ses grandeurs, en un mot, ne cherchant que Dieu seul. Il ne doit être jamais choisi ni par complaisance, ni par politique, ni par une autre raison que celle de trouver l'homme de Dieu². Tel est le vrai directeur des âmes.

Aussi Bossuet ne craint pas de railler en ces termes

1. *Lettres de direction.*

2. Fénelon, *Lettres sur la direction.*

certaines directeurs de son temps : « Deux maladies dangereuses ont affligé de nos jours le corps de l'Église. Il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine compassion, une pitié meurtrière, qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs et chercher des couvertures à leurs passions, inventeurs trop subtils de questions de néant qui ne servent qu'à faire perdre dans des distinctions infinies la trace de la vérité. Les autres, non moins extrêmes, ont tenu la conscience captive sous des rigueurs trop injustes : ils ne peuvent supporter aucune faiblesse, ils traînent toujours l'enfer après eux et ne fulminent que des anathèmes... Ils sont sévères afin qu'on les loue : ils veulent conduire, ils veulent diriger pour se donner un grand crédit, afin qu'on voie qu'ils peuvent beaucoup, qu'ils sont de grands directeurs, et qu'ils ont beaucoup de gens de grande considération à leurs pieds... Ils veulent qu'on les craigne, qu'on les visite, qu'on leur fasse de grandes révérences ! Les malheureux ! ils ont déjà reçu leur récompense... Les premiers gauchissent et se détournent au gré des vanités, des intérêts et des passions humaines, ils confondent le ciel et la terre ; les seconds détruisent l'esprit de piété, trouvent partout des crimes nouveaux et accablent la faiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu nous impose. Cette rigueur enfle la présomption, entretient un chagrin superbe et un esprit de fastueuse singularité. Grands hommes éloquentes, hardis, décisifs, esprits forts et lumineux, mais excessifs et insatiables et portés plus

ardemment qu'il ne faut aux choses de la religion¹. »

Bossuet, comme directeur, ne se départait jamais de la prudence, de la bonté et de la sagesse. S'il respectait comme vues particulières certains raffinements de spiritualité, il les condamnait comme système doctrinal. Entre les excès du relâchement et les excès de la sévérité, sa direction portait l'empreinte d'une justice inviolable, d'une bonté pleine de force, et on éprouvait en la suivant le bien-être d'une protection aussi douce que puissante. Dans ce commerce intime de son âme avec les âmes, il conseille, il exhorte, il commande, il condamne, il se fait petit avec les petits, humble avec les humbles : à un moment donné, son esprit s'impose et le soleil sort de la nue pour illuminer de ses éclairs et réchauffer de ses rayons. Combien qui, dans cette cour, reçurent du grand évêque un conseil, une lumière, un espoir, une consolation, une nouvelle vie !

On l'a dit avec raison : la culture des âmes est le sommet des choses et le goût des sages². Bossuet estimait à sa juste valeur sa vocation comme directeur. Quand il parlait, ses auditeurs sentaient qu'il lisait au fond de leurs cœurs. Dieu seul sait ce que tant de conseils, tant de révélations, tant d'autorité morale ont dû raffermir de conduites, réveiller de consciences, guérir de blessures, susciter de vertus et ramener d'âmes égarées. Il avait la

1. *Instructions au clergé.*

2. Lacordaire, *Lettres.*

note juste pour toutes les situations, le mot libérateur pour tous les cas de conscience. Sa parole, dans son ministère de direction, était à la fois un frein et un aiguillon. Dès avant 1670, il avait converti Dangeau, de Laye, Turenne¹. C'est qu'au-dessus de l'orateur, de l'historien, du politique, il y avait le prêtre, le pasteur, le père des âmes. Il dirige en prenant et en conduisant par la main. Il compatit et s'afflige, il ouvre son cœur et en fait un abri. Il y a un tel fond de bonté dans sa direction qu'on ne lui résiste guère, soit qu'il corrige et réprimande, soit qu'il frappe et châtie. Quelles effusions que celles de son âme ! Quels cris de cœur et d'amour que ceux de ce prêtre et de ce père !

Bossuet apportait au ministère de la direction des âmes les lumières et les ardeurs de sa foi, la générosité de son caractère, l'inépuisable fond de son génie, les tendresses de son cœur, les mille industries de sa bonté et la toute-puissance de son éloquence. Durant la deuxième année de son préceptorat du Dauphin, sa direction, fécondée par la grâce, opéra le miracle de la transformation de M^{me} de La Vallière². La force de la vertu morale, qui rayonnait en lui, assura le triomphe de la favorite sur elle-même. C'est en écoutant Bossuet que la pécheresse reconnut enfin le faux et le vide de tout ce que la cour et le monde lui présentaient de plus séduisant. A la lumière

1. *Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset.

2. *Ibidem*.

de ses conseils, elle fit des méditations salutaires et elle entra dans la voie de la perfection. L'Évêque lui démontra que ce qui achève la vertu c'est l'action, et, en subissant ces influences vivifiantes, la pécheresse voulut devenir une sainte. Dès lors il l'instruisit, il la gouverna, il l'attira aux biens supérieurs. Comprenant que sa situation, en présence de M^{me} de Montespan, ne comportait plus les ménagements et les demi-mesures, il s'attacha à retremper son âme dans l'héroïsme du sacrifice. Pour saisir toute l'élévation de son apostolat auprès d'elle, il nous faudrait pouvoir reproduire ses enseignements, ses exhortations, ses supplications, ses prières. Avec la sagacité et la distinction de sa nature, il pénétra dans les sentiments de dignité et de grandeur morale dont l'infortunée ressentait le besoin, et, trouvant dans son cœur à lui les aspirations et les désirs du cœur de la pécheresse, il fit jaillir sur elle des sources de régénération.

Pour cela, son ministère était un mélange admirable de fermeté et de douceur¹. Ayant reçu de Dieu le don de connaître les replis du cœur humain, Bossuet voyait plus clair dans l'âme de M^{me} de La Vallière qu'elle-même. Sa main soignait ses plaies sans les envenimer, il possédait l'art si difficile de proportionner le régime à la faiblesse du malade. Aussi, au milieu des embûches de la cour, il éclairait le chemin, faisait éviter les mauvais pas, indiquait le but, encourageait de la voix, soutenait de sa force,

1. *Mémoires de l'abbé Le Dieu.*

se penchait au-dessus de l'abîme et retirait du fond du gouffre. C'étaient tous les soins, toutes les sollicitudes, toutes les tendresses d'une mère.

Le ministre de Dieu ne se lassait pas de répéter à la femme repentie qu'elle devait désormais vivre de renoncement, de pureté, d'humilité et de souffrance. La pratique des conseils évangéliques était le grand objectif qu'il présentait à son cœur. Il lui apprenait que le secret du vrai contentement est de sortir de soi, de se détacher de ses pensées et de ses amours pour vivre dans le monde des idées éternelles et des réalités immuables qui sont, pour la créature humaine, la source de la félicité sans mélange et de la seule amitié qui ne trompe jamais. Il n'y avait rien que de sérieux, de modeste et d'édifiant dans ces entretiens où il s'agissait purement de perfection et de vie surnaturelle. C'était une gravité simple, douce, accommodante, tempérée d'une teinte de mélancolie religieuse et modérée. Mme de La Vallière n'y trouvait pas un commerce de vaine consolation, mais le secours d'un conseil droit et fort qui la portait à Dieu et la faisait mourir à elle-même. Aussi, ne pouvait-elle se passer de ce guide, elle qui était tentée, faible, aveugle, découragée et encore aux prises avec la passion¹. Cette direction douce et prudente, droite et ferme l'arrachait à ses désirs, imposait à son imagination, et, en lui ôtant une trop grande confiance en elle-même et à sa volonté propre, la

1. *Réflexions.*

désabusait du mal. Son âme désenchantée suivait ainsi ce que Dieu lui mettait au cœur, et, à la voix de Bossuet, elle s'humiliait sous sa main, s'abandonnait à sa conduite paternelle et n'écoutait son directeur que pour se donner au bien sans réserve.

On se fait une juste idée des dispositions intérieures de la pénitente à la lecture de ses *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*. C'est aujourd'hui une opinion généralement admise que Bossuet en corrigea le texte au point de vue grammatical et littéraire, cela a été sérieusement prouvé par M. Romain Cornut¹. Il nous paraît par conséquent hors de doute que si l'ouvrage de la pénitente fut examiné et même retouché dans sa partie littéraire, il dut l'être surtout dans sa partie spirituelle et morale. Ce premier jet où, au sortir de la maladie, M^{me} de La Vallière laisse éclater les sentiments qui coulent à flots pressés de son âme trop pleine, avait besoin tout ensemble d'être contenu et purifié. Il était nécessaire que tout cela passât sous l'œil et par le cœur de Bossuet. Il y avait des expressions et des aveux qui devaient disparaître, quelques scories à rejeter, des tons et des couleurs à adoucir. La main si sûre du directeur devait élaguer et redresser certaines pensées et certaines images. Il fallait brider l'imagination, calmer le cœur, encourager la volonté, fortifier la raison. Mais, après cette épuration, quelle vérité de

1. *Les confessions de M^{me} de La Vallière*, par M. Romain Cornut.

doctrine, quelle élévation de sentiments, quelle haute spiritualité et quelle admirable perfection ! Ainsi s'ajoute à l'intérêt historique et littéraire du livre des *Réflexions* l'intérêt moral qui s'attache à tout ce que le génie du grand évêque a touché. Indépendamment de ces corrections, les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* restent l'œuvre de M^{me} de La Vallière. Elles portent le cachet de l'heure où elles furent écrites ; aussi, après des siècles, on ne les peut lire sans éprouver une impression indéfinissable. On sent que le cœur de la pécheresse est là tout ouvert, qu'il se donne à Dieu avec des effusions infinies, et que son repentir, paré de toutes les grâces de la terre, s'enrichit de toutes les bénédictions du ciel !

Nous l'avons déjà observé, l'action de Bossuet sur la duchesse n'était devenue efficace et directe qu'au moment où celui-ci était entré à la cour en qualité de précepteur du Dauphin. Dès lors, le ministre de Dieu avait établi sur son âme une direction immédiate et suivie. Avec l'ardeur de son zèle, il ne perdait pas la pénitente un seul instant de vue, il se préoccupait d'elle au point de pénétrer jusque dans les plus simples détails de sa conduite. Entré dans sa confiance, il l'attirait, la conseillait, la défendait. Il lui démontrait avec son autorité que l'heure du salut avait sonné, qu'il n'y avait plus à résister à la grâce, qu'il fallait répondre à l'appel d'En-Haut, et que, si l'on se retournait vers le monde, c'était sous peine d'y périr. Alors, sous son regard, la pécheresse arrêta d'une manière définitive ses promesses de conversion. Les résolutions de chan-

gement de vie, écrites aux premières heures de la convalescence, furent scrupuleusement revues. Elles devinrent le sujet des méditations les plus sérieuses; chacune était étudiée, réfléchie au poids de la conscience et du salut, et ce ne fut qu'après un examen sévère qu'elles obtinrent l'approbation de Bossuet en attendant qu'elles reçussent la consécration de Dieu lui-même.

On sait dans quelles circonstances les *Réflexions* furent écrites. En 1671, une violente et dangereuse maladie, qui conduisit M^{me} de La Vallière aux portes de la mort, déterminâ sa conversion, encore indécise et flottante. En proie à des agitations qu'aggravaient les douleurs de son âme, une sorte de langueur minait la pénitente en silence¹. C'était quelque chose de la tristesse que les livres saints ont si bien dépeinte et qui ne peut être consolée que par les espérances de l'éternité. Tout croulait autour d'elle du côté de la cour et du monde, et il lui fallait une surnaturelle énergie pour se sauver du désespoir. C'était heureusement le temps où la direction de Bossuet commençait à pénétrer au plus profond de son âme et, sous son influence bénie, la meilleure partie d'elle-même ressuscita. Nouvelle fille de Jephté. Dieu lui accordait un sursis pour pleurer sur ses fautes ! Elle avait bien encore à passer quelques années à la cour, mais comme elle devait l'écrire au maréchal de Bellefonds, c'était pour y achever la guérison de son âme². La pécheresse comprenait que la recher-

1. *Mémoires de M^{me} de Maintenon*.

2. Lettres.

che du devoir devait désormais passer avant celle du bonheur. Le ciel semblait du reste s'être ouvert sur elle, et un amour nouveau, sentiment divin qu'elle ne confondait pas avec l'ancien, remplissait et vivifiait son cœur. Aussi son âme, si longtemps chargée des vapeurs lourdes et desséchantes de la passion, se fondait en une douce pluie de prières et de larmes¹.

Dans le livre des *Réflexions*, M^{me} de La Vallière exprime nombre de pensées profondes et chrétiennes qui font pressentir déjà la Carmélite. Elle écrit comme cela sied à un cœur pénétré par le repentir, et on n'aperçoit plus derrière le voile de ses élégances de cour que la beauté morale qui est le propre du christianisme. La pénitente rejette loin d'elle comme mensonge tout ce qui n'est que grâce et ornement : sa plume se trempe dans les larmes d'une douleur ineffable. Avant tout, le premier besoin de son cœur est de se confesser grande pécheresse et elle se compare à la Samaritaine, à la Cananéenne et à la Madeleine. Elle entre au plus intime de ses misères et de ses fautes, de ses désenchantements et de ses angoisses ; elle s'affaisse sous les coups de l'orage intérieur qui bouleverse sa vie et elle dit à Dieu sa désolation. Éplorée, hale-tante, éperdue, elle ne raconte pas, elle crie ses douleurs². De tous ses souvenirs il naît des résolutions magnanimes. Elle n'a que trop rampé, elle veut donner des coups

1. *Les confessions de M^{me} de La Vallière*, par M. Romain Cornut.

2. *Ibidem*.

d'aile, elle aspire à vivre sur les hauteurs; n'a-t-elle pas, du fond de ses chutes, mesuré le prix des choses éternelles? Dans ces pages, où l'on trouve beaucoup de grâce et de finesse d'expression, elle met l'émotion, fait entendre la note profonde, le je ne sais quoi de vrai et d'humain qui va au cœur, qui donne un accent aux choses et qui en fait tressaillir les entrailles. Ainsi les larmes de sa douleur deviennent la source miraculeuse de sa régénération.

Ce fut, en effet, la puissance du repentir qui tira de son âme ces célestes mélodies qui tiennent à la fois de la pénitente et de la sainte. Elle regardait ces soliloques comme des confidents dont elle ne craignait pas les révélations; elle savait que la discrétion fait partie de la pudeur de la femme. Elle n'eut jamais la pensée d'écrire pour le public. Ces pages étaient ses irrévocables et solennels adieux aux vanités de la cour et du monde, et son langage y prenait quelque chose de sacré comme les derniers soupirs d'une voix qui va bientôt entrer dans la tombe. Rarement le ton y tournait à l'afféterie et à la préciosité du style féminin. Les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* sont le récitatif du drame qui se déroule entre M^{me} de La Vallière, Louis XIV. Bossuet et Dieu. La pécheresse n'a mis aucun apprêt dans ces lignes; on sent qu'elle ne veut que s'humilier, souffrir, prier, pleurer et racheter le passé¹. Dans la force de sa douleur, elle répand sur chacune de ses résolutions un reflet des divines

1. L'abbé Le Queulx.

consolations et des éternelles espérances vers lesquelles elle s'achemine. Il y a là la source intérieure, intime, abondante et jaillissante. En lisant ce livre, on se trouve partagé entre l'émotion qu'il fait naître et la pitié que l'on éprouve pour celle qui l'a écrit. Touchante physionomie que celle de cette femme que la religion, par le ministère de Bossuet, a marquée d'un sceau divin et que la postérité voit revivre dans les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, avec l'immortelle beauté de son âme douce, délicate et généreuse !

Les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* constituent un véritable traité de perfection. Les plus nobles sentiments, les aspirations les plus hautes se trouvent exprimés dans ces pages. Les besoins de foi, d'humilité et d'amour qu'éprouve une âme qui se relève, les regrets et les désenchantements de ses passions et de ses erreurs, la douleur et le repentir de ses fautes, l'espérance de son pardon et l'attente de sa réhabilitation, tout cela, mêlé à des aveux de crainte, de timidité, de faiblesse, et à des élans de confiance et de gratitude, compose un livre ému, éloquent, supérieurement moral et divinement encourageant. L'âme de M^{me} de La Vallière y est tout entière. Ce ne sera pas en vain que, durant les trois dernières années de sa captivité à la cour, la pénitente aura mûri ses résolutions premières : chacune de ses réflexions porte le cachet d'une détermination inébranlable. On a tout prévu, on a tout comparé, on a tout jugé, et enfin on a pour jamais choisi !

Bossuet a fait tomber les dernières résistances et a dissipé toutes les ombres. Pour cela, il n'a eu qu'à répéter à cette âme d'élite ce que Dieu lui avait déjà si bien dit dans le secret de la conscience et du cœur. Il lui a prouvé le néant de la vie humaine; il lui a dépeint l'existence semblable à un précipice affreux vers lequel il faut avancer toujours. On voudrait retourner en arrière, mais « une force irrésistible vous entraîne : il faut marcher, il faut courir¹. » On se console parce que de temps en temps on rencontre des objets qui divertissent, des eaux courantes, des fleurs parfumées qu'on voit se faner entre les mains du matin au soir. « Toujours entraîné, on approche du gouffre; déjà tout commence à s'effacer : les fleurs sont moins brillantes, les couleurs moins vives, les prairies moins riantes, les eaux moins claires; tout se ternit, tout s'efface, on commence à sentir l'approche du gouffre fatal... L'horreur trouble les sens, la tête tourne, il faut marcher. On voudrait retourner en arrière : plus de moyens, tout est évanoui, tout est échappé². » Cette grande tristesse de la vie qui prouve qu'il n'y a pour l'homme ici-bas ni sentiment ni pensée profonds qui ne soient tristes : le temps inexorable qui pousse l'homme et qui lui crie : marche, marche jusqu'au trépas; la présence perpétuelle de la mort, la sensation de son voisinage, la menace de cette imminence redoutable qui met

1. *Sermons, passim.*

2. *Ibidem.*

toujours dans l'homme une impression physique douloureuse, comme un froid glacial, tout cela était bien de nature à détacher entièrement Louise de La Vallière des vanités de la terre et à la jeter et fixer, corps et âme, dans les réalités radieuses et incorruptibles de l'éternité.

Les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, dans l'intention de leur auteur, nous l'avons dit, ne devaient jamais voir le jour. Mais Marie-Thérèse, qui en connaissait et admirait le contenu, parvenait, après bien des prières, à s'en faire confier le manuscrit, et, sur son ordre, elles devaient être publiées pour la première fois, à Paris, en 1680, par Antoine Dézallier. Avant 1710, l'ouvrage compta plus de huit éditions. Ce petit livre, où la duchesse pénitente se montre si éloquente, sans souci de vouloir l'être, devint, dès son apparition, le livre de chevet des plus grandes dames. L'attrait des *Réflexions* ne s'affaiblit pas avec le temps, leur vogue traversa les siècles. M^{me} de Genlis écrivait, plus de cent ans après leur publication, que « les gens du monde et surtout les jeunes personnes pouvaient retirer beaucoup de fruit de leur lecture¹. » Il nous reste à faire une place aux *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*. Nos lecteurs doivent les connaître dans leurs parties principales: ils jugeront si Bossuet avait frappé juste et fort sur l'âme de M^{me} de La Vallière.

1. M^{me} de La Vallière.

CHAPITRE VIII

Les *Réflexions* renferment les grandes lignes de la direction de Bossuet. — Reconnaissance de la duchesse pénitente. — Ses désirs de conversion. — Les dispositions de la Samaritaine, de la Chananéenne et de la Madeleine. — Le besoin d'une foi forte et vive. — La grâce de la transformation morale. — Plutôt tous les châtimens que l'infidélité à ses résolutions. — Elle ambitionne la science et la sagesse de la croix. — La nécessité d'un entier changement. — Réforme de son extérieur et de son cœur. — Les enseignemens de la crèche et du Calvaire. — Comme Hérode, elle a bafoué Dieu à la cour. — Les pensées du ciel, de l'enfer et de l'éternité. — Elle n'a été trop longtemps qu'une païenne. — Elle ne fera plus plier l'Évangile à ses inclinations. — Le choix d'un confesseur austère, éclairé et pieux. — Le jugement de Dieu prévenu par le jugement sévère de sa conscience. — Défiance de sa faiblesse en présence des plaisirs du monde. — Seul, le besoin irrésistible qu'elle a de Dieu la rassure. — Son amour doit être à la hauteur de tous les sacrifices. — La donation de tout elle-même est une justice. — La communion. — Son séjour forcé à la cour accepté en expiation du passé. — Le brisement complet de la volonté. — Plutôt la mort que la rechute. — Aucun commerce avec ceux qui l'entraînent au mal. — Le sacrifice des choses premières. — Le néant des biens d'ici-bas. — Le monde n'est qu'un théâtre. — Plus de vestige de l'ancienne vie. — La ferveur d'une Carmélite dans l'oraison. — Accord de sa conduite avec ses croyances. — La méditation de la mort. — L'éternelle vie. — Elle bénit la Providence d'avoir veillé sur elle. — Elle supplie Dieu d'agréer ses résolutions. — Repentir, humilité, amour et reconnaissance. — L'émeraude de la duchesse d'Orléans et le manuscrit de M^{me} de La Vallière.

Les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* furent pour M^{me} de La Vallière ce qu'on pourrait appeler les sensations de la grâce. La pénitente a révélé son âme tout entière dans ces pages et leur a donné, en y faisant éclater son cœur, la vie la plus intense. Le génie de Bossuet.

composé de bon sens, de pureté et de lumière, lui vint en aide : cette collaboration ne répugnait ni à la sainteté du grand évêque ni à l'atticisme du plus sublime des écrivains. A la lecture de ce livre, unique dans son genre, et qu'un judicieux auteur s'est plu à intituler *les Confessions de M^{me} de La Vallière repentante*¹, il est aisé de suivre les grandes lignes de la direction de Bossuet. On y voit la pécheresse passer par le repentir et la pénitence, le renoncement et l'humilité, atteindre, après de généreux efforts, à la confiance et à la paix, puis arriver, à force de vertu, à la réhabilitation et à la sainteté. Tout l'esprit de l'ouvrage se résume en ces quelques mots qui renferment les plus grandes choses. Les limites naturelles à cette étude ne nous permettent pas, à notre profond regret, de donner les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* dans leur intégrité. Nous ne pouvons oublier que si, dans la conversion de M^{me} de La Vallière, elles occupent une des places les plus importantes, elles doivent néanmoins n'y figurer qu'à leur rang et sans entraver ou suspendre la marche de notre récit. Faisons donc connaître, dans leurs parties principales, ces élévations célestes; nos lecteurs en apprécieront, à ces fragments, toutes les suaves et vivifiantes beautés. De la première à la dernière page, le livre des *Réflexions* est une prière qui tremble, qui adore et qui supplie!

La direction de Bossuet a appris à M^{me} de La Vallière

à se connaître. Au sortir de la maladie, dans les joies de la convalescence, après avoir échappé comme par miracle à la mort et à l'enfer, la première pensée de la pénitente se traduit par un cri de reconnaissance où éclate toute l'énergie de ses résolutions. Le passé voile encore de ses ombres la félicité du présent et les espérances de l'avenir, mais la jeune femme dédaigne tout ce qu'elle a follement aimé et elle aspire à un état nouveau. On sent que les nausées du dégoût sont montées de son cœur jusqu'à ses lèvres. Entendons-la : « Que vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour m'avoir rendu la santé et la vie, pour la grâce que vous m'avez faite de me tirer des portes de l'enfer, pour avoir conservé mon âme, enfin pour tant de miséricordes dont vous avez usé envers votre indigne servante ? Est-ce trop, mon Dieu, pour reconnaître tant de bienfaits, pour réparer tant de scandales, est-ce trop que d'employer une vie tout entière à vous servir et à vous honorer ? Est-ce trop pour satisfaire à votre justice et vous faire oublier tant de plaisirs profanes auxquels je me suis abandonnée, est-ce trop que de m'en priver pour toujours ? Enfin, est-ce trop, pour me garantir d'une éternité malheureuse, que de n'aspirer plus à l'avenir qu'à la félicité éternelle, à la possession de vous-même, à ce torrent de délices dont vous rassasiez vos élus ? Maintenant que votre lumière éclaire ma raison et que votre grâce pénètre mon cœur ; maintenant que le souvenir de l'état pitoyable dont vous venez de me tirer me trouble et m'inspire néanmoins la confiance de vous adresser ma prière, ne

souffrez pas, Seigneur, que je retombe dans cette léthargie et dans ce pernicieux oubli de mon salut, ou que, sans remords et sans inquiétude, je m'endors à l'ombre d'une funeste mort. Que l'image de cette fin dernière dont je me suis vue si proche, de ce moment affreux où vous jugerez vos justices et où mon âme, toute couverte de crimes sans pénitence et dans la confusion, s'est vue toute prête à mourir de la mort éternelle, ne s'efface jamais de ma mémoire, et que mon cœur soit pénétré toujours de ces infinies miséricordes qui ont arrêté vos foudres et vos vengeances¹. Que la joie, continue-t-elle, que je ressens d'être rendue à la vie ne soit pas une funeste joie, qui m'ôte votre grâce et qui me livre encore au monde ! Que tous ces vains fantômes qui ne sont pas encore bien effacés de mon esprit n'y reprennent jamais la place de ces solides vertus que vos miséricordes viennent d'y graver².

Son âme éprouve des sentiments de terreur, elle est agitée par la crainte; mais le souvenir de la dangereuse maladie à laquelle elle vient d'échapper la gardera contre toutes les séductions. • Que deviendraient toutes les promesses que je vous ai faites dans la peur et le danger, si votre miséricorde ne les fixe et ne les soutient dans mon âme, lorsque, pour me les faire oublier, tant d'ennemis visibles et invisibles viendront à me tenter par

1. *Réflexion Ire.*

2. *Ibidem.*

tout ce que la nature a de plus flatteur et de plus séduisant? Seigneur, qui secourez le pauvre et qui prenez plaisir à nous voir venir à vous avec un cœur ouvert et plein de confiance vous découvrir nous-mêmes nos misères et nos faiblesses et puiser dans la source de vos grâces la force et les remèdes propres à les guérir, trouvez bon que je vous ouvre les plus secrets replis de mon intérieur et que je vous demande les grâces qui me sont nécessaires pour la sanctification de mon âme. Mais faites, ô mon Dieu, que je ne vous les demande pas avec des dispositions opposées à l'action de votre grâce et rebelles à l'impression de votre esprit¹. »

M^{me} de La Vallière s'excitera au repentir et aux larmes par l'exemple des pécheresses de l'Évangile. « Donnez-moi, Seigneur, s'écrie-t-elle, ce cœur contrit et humilié dont vous ne rejetez jamais les gémissements. Inspirez-moi par votre sainte grâce les mêmes dispositions avec lesquelles la Chananéenne vint se prosterner à vos pieds. Regardez-moi, en m'approchant de vous, comme cette humble étrangère, comme une misérable créature qui s'estime trop heureuse de ramasser les miettes qui tombent de la table où vous nourrissez vos élus. Regardez avec pitié cette malheureuse pécheresse qui, encore tout enflammée du feu de ses passions, vous demande, comme la Samaritaine, une goutte de cette eau vive avec laquelle vous étancherez tout d'un coup dans son âme la source

1. *Réflexion I^{re}.*

et la soif du péché... Mais surtout regardez-moi sans cesse comme Madeleine, et faites que, comme cette sainte pénitente, j'arrose vos pieds de mes larmes, et qu'en tâchant de vous aimer beaucoup j'essaie d'effacer la multitude de mes crimes¹.

Saisie d'épouvante, la jeune repentie qui dans sa misère se reconnaît *toutes les faiblesses de l'esprit et du cœur*², n'ose compter sur les engagements qu'elle a pris dans la maladie et le péril. Ne doit-elle pas anéantir la passion qu'elle sent encore vivante en elle? Devant la puissance de ses tentations, elle craint de redevenir esclave, à moins que le Ciel ne la couvre de sa grâce. Bossuet lui a appris que l'amour de Dieu diffère essentiellement de celui de la créature, et comme elle sent au cœur la flamme de ses désirs passionnés³, elle tremble de ne pas aimer Dieu uniquement. Aussi se présente-t-elle au divin Maître semblable à la Cananéenne; elle se plaît à se comparer à cette humble étrangère. La femme idolâtre était venue au Sauveur pour obtenir la guérison de sa fille; l'ancienne favorite qui, selon sa propre expression, n'a été trop longtemps, elle aussi, qu'*une païenne*⁴, demande à Jésus la guérison de son âme. Elle se retrouve encore dans la Samaritaine. Le Dieu qui avait attendu cette autre pécheresse au puits de Jacob, ne l'avait-il pas attendue

1. *Réflexion* I^{re}.

2. *Lettres*, *passim*.

3. *Réflexions*, *passim*.

4. *Réflexions*, *ibidem*.

longtemps elle-même à la source de sa grâce ? Dans l'interrogatoire intime et secret que le Sauveur lui fait subir, la victime de Louis XIV entend la parole qui sonde les cœurs et les reins et qui révèle les vérités les plus cachées, et elle ne peut se défendre de répondre : *Vous dites vrai, vous êtes le Messie, car vous m'avez dit tout ce que j'ai fait*¹. Mais la pénitente tient surtout à être regardée comme Madeleine. A son exemple, ne s'est-elle pas levée de la couche déshonorée du crime pour se jeter aux pieds de Jésus ? Et, insensible aux regards sceptiques des courtisans, comme le fut l'ancienne pécheresse aux regards **ironiques** des Pharisiens, elle embrasse les pieds divins, **les arrose de ses larmes**, les oint de ses parfums ; il n'est pas jusqu'à ses cheveux, elle qui en a été si fière, dont elle ne fasse par anticipation le sacrifice. Ainsi, en attendant le jour où elle accomplira la consécration de toute sa personne, elle prend place à côté de Madeleine, et demande à Dieu de laisser tomber sur son âme l'absolution de ses péchés.

Elle poursuit : « Je vous supplie, ô mon Dieu, par l'intercession de ces saintes femmes qui sont des témoins irréprochables de vos miséricordes envers nous et qui nous apprennent quelles doivent être nos espérances en votre bonté, de m'accorder avant que je m'approche de votre table sacrée, avant que je participe à vos divins mystères, une foi vive et humble, une charité forte et

1. Évangile de saint Jean.

constante : c'est dans ces deux vertus que sont renfermées et l'accomplissement de votre loi et le fondement inébranlable de mon salut¹. » Avant de s'unir réellement à la Divinité par la communion, la pécheresse pénitente doit s'en montrer digne.

En dépit de sa faiblesse, M^{me} de La Vallière a l'ambition de se fixer en Dieu pour jamais, et c'est sur une foi forte et inébranlable qu'elle veut s'établir pour prendre son essor et pour atteindre à des hauteurs d'où aucune vanité ne la fera plus descendre. Mais, à la pensée de la mobilité de sa volonté et de l'inconstance de ses désirs, elle craint pour ses résolutions, et elle se compare alors à la fragile fleur des champs. « Donnez-moi, ô mon Dieu, une foi vive qui anime toutes mes actions et qui, malgré ma faiblesse, soutienne votre amour et votre grâce dans mon cœur; une foi ferme qui me fasse croire en vos saintes paroles et qui me fasse souvenir, lorsque le monde voudra le plus m'engager à le suivre, qu'on ne peut servir deux maîtres; une foi humble et qui m'enseigne que, pour me conformer à Jésus-Christ, je ne dois rien tant éviter que de me conformer au siècle: enfin, une foi éclairée qui, pour m'empêcher de m'attacher aux grandeurs de la terre, me mette incessamment devant les yeux que la figure de ce monde passe, et qu'il n'y a que vous, ô mon Dieu, qui soyez un bien solide et éternel; car, hélas! je suis si faible et si changeante, que mes meilleurs désirs

1. *Réflexion IVe.*

ressemblent à cette fleur des champs dont parle le prophète, qui fleurit le matin et meurt le soir ¹. Seigneur, qui vous glorifiez d'être un Dieu de miséricorde et qui, seul, nous pouvez convertir, changez mon inconstance en fermeté et toutes mes passions déréglées en une soif ardente de votre charité ². »

Et, dans la crainte de céder aux fascinations de la cour et du monde, son âme demande que son retour à la vertu s'opère sous l'influence unique de la grâce et non sous l'empire de son amour-propre blessé. Il faut que Dieu seul règne en son cœur. Elle redoute de se laisser aller au penchant qui la porte à plaire au monde et à l'aimer, quoiqu'elle sache par expérience que les faveurs humaines sont plus malfaisantes que les plus accablantes disgrâces et que l'homme n'accorde souvent ses bienfaits que pour se substituer au Créateur. « Faites, ô mon Dieu, que je ne me contente pas d'être dégoûtée de ce monde et de m'en voir éloignée, peut-être plus par un esprit d'orgueil et un effet de ma raison que par un pur motif de votre grâce. Mais redressez mes voies et purifiez mes pensées, afin que, en même temps que mon esprit me fait connaître la petitesse et le néant des choses de la terre, votre grâce m'en fasse profiter par un retour vers vous qui éclaire mon cœur et qui vous y fasse prendre la place de tous les vains amusements qui l'ont occupé.

1. *Psaumes*.

2. *Réflexion IV*.

Préservez-moi du doux penchant qui me porte à plaire à ce monde et à l'aimer : car les caresses de la fortune, auxquelles on résiste si peu et qui sont plus cruelles que les plus accablantes disgrâces, font que nous ne regardons plus d'autre Dieu qu'elle, ni d'autre Providence que sa conduite¹.

Alors, afin d'échapper aux atteintes de la passion, la duchesse prie le ciel de se déchaîner sur elle, préférant à son ancien esclavage la rigueur de tous les châtimens. Elle apprécie que les malheurs et les souffrances ne sont dans la main du Tout-Puissant que des coups de sa miséricorde. Son âme, qui commence à se transfigurer, n'envie plus que les afflictions et les adversités. La généreuse créature termine cette réflexion en adressant à Dieu des paroles de compassion en faveur de ceux (c'est comme si elle nommait le roi et sa rivale) qui vivent au milieu de Babylone. Entendons-la : « Seigneur, que je ressente ces coups de votre miséricorde qui, au milieu de nos plus apparentes prospérités, nous affligent et nous humilient, afin que nos cœurs se retournent vers vous et que nous apprenions que nous ne sommes que des hommes, c'est-à-dire des créatures faibles et impuissantes, sujettes à toutes sortes de misères, et toujours aveuglées par leurs passions..... Guérissez-moi de l'amour désordonné de moi-même, de cette source de corruption, d'où naissent toutes mes misères et qui fait qu'au lieu de vous

1. *Réflexion IVe.*

chercher en vérité et en esprit, je ne fais que me chercher et trouver moi-même. Que je ne sois jamais si téméraire et si ingrate, ô mon Dieu, que de m'attribuer le mérite du bien que je peux faire et de ces réflexions mêmes que vous m'inspirez pour retirer mon esprit et mon cœur de cette confuse Babylone. où de malheureuses passions dominant les personnes les plus heureuses et qui souvent, dans l'accomplissement même de leurs désirs, font qu'elles sont plus à plaindre que les plus misérables esclaves¹. »

Ainsi, celle qui avait fait si longtemps servir les avantages extérieurs de sa personne à la ruine de sa vertu jugeait sainement enfin du néant de tout ce que les passions avaient si follement exalté en elle. La grande dame, qui avait reçu l'encens de toutes les adulations, ne consentait plus à être une idole; elle ne se prenait que pour un néant orgueilleux. Non seulement elle dédaignera les dons les plus enviés : la vivacité de l'esprit, la tendresse du cœur, la beauté et la jeunesse, mais elle condamnera tous ces talents de perdition qui l'ont éloignée de Dieu et qui n'ont fait qu'ajouter à ses infortunes. « Qui suis-je ? s'écrie-t-elle, qui suis-je ? mon Seigneur et mon Dieu ! si ce n'est un orgueilleux atome, une aveugle qui s'égare, et qui mérite d'être précipitée dans l'abîme du néant sitôt que je prétends me pouvoir élever par ma propre vertu au-dessus des ordres de votre sagesse. Anéantissez dans

1. *Réflexion IVe.*

mon cœur tout ce qui me peut porter à me glorifier en moi-même de tous ces talents de perdition. mais principalement de cette vivacité de mon esprit. qui ne sert qu'à me détourner des voies du salut, qu'à appesantir mes croix et qu'à me priver de la douceur de vos consolations¹. »

Défiante des lumières de la raison toujours si courte même dans sa prétendue sagesse. la pénitente envie la vraie science que le monde appelle folie. « Donnez-moi, ô mon Dieu, plus de simplicité et moins de confiance en ma propre raison. plus d'œuvres et moins de lumières humaines. de peur que, en les suivant plutôt que celles de votre grâce. je ne me perde. et qu'au lieu de devenir une humble chrétienne. mon amour-propre ne me rende véritablement qu'une philosophe mondaine. plus remplie de fausses maximes que de la science de la Croix². »

Quoique sortie de ses désordres et en rupture avec le monde, M^{me} de La Vallière ne se considère qu'à demi-victorieuse. Elle se sent encore vivante dans ses passions. car. si elle en a répudié la grossièreté. elle en garde la délicatesse. et elle craint d'en aimer les objets plus qu'elle-même. Bossuet lui a démontré qu'il n'y a pas de vraie conversion là où l'on ne fait que changer les péchés des sens en ceux de l'esprit. là où l'on n'abdique une existence de voluptueuse sensualité que pour inaugurer une vie remplie de l'amour de soi-même et des vanités terrestres.

1. *Réflexion IV^e.*

2. *Ibidem.*

Aussi lui faut-il plus que des vertus humaines. il lui faut toutes les vertus chrétiennes, elle comprend que l'éternité heureuse n'est qu'à ce prix. « Ne permettez pas, mon Dieu, que je me tienne en assurance, pour me voir dégoûtée de la grossièreté de mon péché pendant que j'en garde peut-être toute la délicatesse, et faites, ô mon Dieu, que je ne me flatte pas de n'aimer plus la créature parce que je ne cherche plus dans son amitié que des plaisirs innocents ; que je ne me flatte pas d'être morte à mes passions, pendant que je les sens revivre plus fortement que jamais dans ce que j'aime plus que moi-même, et d'autant plus dangereusement que mon amitié, qui semble vouloir me les justifier, m'empêche de vous écouter et de suivre les inspirations de votre grâce ; que je m'imagine peut-être sans orgueil, sans amour-propre parce que je méprise le monde, lorsque je veux ne devoir qu'à mon propre mérite les distinctions dont la fortune m'éblouit ; que je ne m'aveugle pas, ô mon Dieu, jusqu'au point de croire être bien convertie pour n'avoir fait promptement que changer les péchés de mes sens en ceux de l'esprit ; une vie toute profane, pleine d'orgueil et de sensualité, où j'étais toujours troublée par la vue de mes crimes et les remords de ma conscience, en une autre vie où je ne travaille qu'à me remplir de l'amour de moi-même et de l'esprit du monde, et où je ne fais que vous oublier, que perdre le temps, et que risquer sans cesse mon salut, en n'amassant que des vertus païennes, et rien de solide pour le grand jour de l'éternité. O vie ! d'autant plus déplorable qu'elle ne me

fait point d'horreur, et que je m'y endors sans travailler à une véritable conversion¹. »

Sachant que les vertus humaines n'ont de mérite devant Dieu que lorsqu'elles deviennent la base des vertus chrétiennes, la nouvelle repentie, qui vit encore à la cour, veut établir le grand œuvre de sa conversion sur le changement complet de son cœur. Ne sait-elle pas que la réforme de l'extérieur à elle seule est vaine, que la transformation surnaturelle de ses inclinations, de ses volontés et de ses œuvres doit être le point capital de sa conversion, et qu'avec l'aide de la grâce elle doit, non seulement éviter le mal, mais opérer le bien ? Entendons-la marquer ainsi l'opposition qu'il y a entre la vie mondaine et la vie chrétienne. « Seigneur, faites que je sois fortement persuadée que la vie du monde n'est pas la vie d'une chrétienne, et qu'un Dieu ne s'est pas incarné et n'est pas mort pour nous afin de renfermer notre salut dans une vie molle et selon la prudence des sens et de la chair : que toutes ces vertus ne sont d'aucun mérite devant vous quand elles ne sont pas animées par les mérites et les vertus de Jésus-Christ : qu'il ne suffit pas à une pécheresse pour faire son salut de réformer simplement son extérieur sans changer ses inclinations et son cœur, de haïr le monde sans aimer Dieu, de faire des œuvres de justice sans en faire de pénitence, enfin, comme dit le prophète-roi, de fuir le mal sans opérer le bien². »

1. *Réflexion V^e.*

2. *Réflexion VI^e.*

Pour fonder sa conversion sur une base inébranlable, **M^{me} de La Vallière** s'efforce de modeler sa nouvelle vie d'après les anéantissements de la naissance et les sacrifices de la passion et de la mort de l'Homme-Dieu. Elle ne recherche d'autre plaisir et d'autre amour que les abaissements de la crèche et les déchirements de la croix.

• En même temps, ô mon Dieu, que par votre grâce vous déracinez peu à peu toutes les mauvaises habitudes de mon âme, établissez-y toutes les vertus propres à y faire fructifier l'œuvre de mon salut. Faites qu'en méditant avec une foi vive tous les mystères de votre vie et de votre mort, mon cœur s'en embrase si fortement que je n'aie plus d'autre amour ni d'autre plaisir que celui de méditer ce que vous avez bien voulu faire et souffrir pour l'amour de moi; qu'en considérant un Dieu enfant, couché sur la paille et dans une crèche, qu'en voyant Celui en qui sont renfermés tous les trésors du ciel réduit sur terre à la dernière pauvreté, je méprise tous ceux qu'on ne possède qu'un moment, afin d'acquérir les richesses incorruptibles que la rouille et les vers ne peuvent endommager et qui ne passeront jamais. Que cette vie cachée où vous avez pris plaisir à être oublié du monde fasse que je sois bien aise qu'il m'oublie pour ne m'occuper que de la seule affaire de mon salut¹. •

C'est la vue de l'Homme-Dieu, bafoué devant Hérode et livré en risée à toute sa cour, qui fait comprendre à l'an-

1. *Réflexion VIe.*

cienne dame du palais la honte des humiliations dont il a été couvert par elle à la cour du monarque dont elle était l'idole. Elle gémit en pensant que c'est sa propre main qui alors a agité les fouets, enfoncé les épines et dressé la croix où, dans le sang, l'agonie, l'abandon, la mort, la sainte victime a consommé l'œuvre de son salut. Et, dans les transports de sa douleur, nouvelle Madeleine, elle enlace de ses bras cette croix divine qui est sa seule espérance. « Que ce divin gage de votre amour que vous avez bien voulu laisser dans votre précieux sang et dans votre sacré cœur, étant prêt à mourir pour nos offenses, s'écrie-t-elle avec larmes, m'en renouvelle souvent la mémoire et me donne une sainte horreur de la cause de votre mort, qui sont mes péchés! Que l'exemple d'un Dieu humilié devant Hérode et dans sa cour, où il n'a voulu paraître qu'une fois et pour y être méprisé, me fasse aimer les humiliations et les dégoûts que vous répandez dans toutes mes voies! Que tous ces fouets qui ont déchiré votre sacrée humanité et toutes ces épines qui ont percé votre précieux chef pénètrent en même temps l'endurcissement de mon cœur et me fassent embrasser une sincère pénitence: et que mon amour pour vous exerce sur moi-même toutes les rigueurs que votre justice demande! Enfin, que cette adorable croix où je vous vois, par la douleur et par la mort, consommer l'œuvre de mon salut soit à jamais mon unique espérance! » Ne dirait-on pas que la pécheresse

tend encore ces douloureux accents de Bossuet : « On ut le lier. il présente les mains; on le veut souffleter, il ad les joues; frapper à coups de bâton, il tend le dos. l'abandonne aux valets et aux soldats, et il s'aban- nne encore plus lui-même... Il présente sa face aux chats de cette canaille... Il lui faut mettre une couronne pines, il la reçoit; elle ne tient pas assez. il faut l'en- cer à coups de verge. Bourreaux, frappez, frappez, voilà tête¹ »

Aussi, afin de s'enhardir au sacrifice, s'attachera-t-elle la croix et s'appliquera-t-elle les mérites infinis du uveur. Seule la contemplation de la croix peut dissi- r ses ténèbres et l'arracher à ses abattements. Pour e forte, elle a besoin de voir les plaies du divin cru- ié. « Faites, ô mon Dieu, que dans les états d'abatte- ent, de ténèbres et de souffrances où je suis. je vous garde incessamment tout déchiré de coups et mourant a croix pour mes péchés, afin de pouvoir en obtenir le rdon : et pour m'encourager dans ce laborieux chemin a croix, faites-moi voir dans vos plaies sacrées quels nt les droits que j'ai, toute grande pécheresse que je is, en vos miséricordes². » « Cependant. ô mon Dieu. mme le souvenir de votre passion ne doit jamais s'effa- r de ma mémoire, faites, je vous supplie, que je com- ence toujours ma prière par la considération d'un mys-

1. *Sermon sur la Passion.*

2. *Réflexion X^e.*

lère si plein d'amour. qui. attristant mon cœur par la vue de vos souffrances. le rende plus sensible aux impressions de vos grâces et plus capable de descendre utilement jusque dans le fond de son esprit¹. »

Dans l'œuvre de la réhabilitation de M^{me} de La Vallière, Bossuet s'est efforcé d'arracher son âme à cet état de confusion qui porte le pécheur à faire de Dieu le complice plutôt que le vengeur de ses fautes. Il faut qu'elle profite des terreurs de sa colère et des coups de ses châtiments pour se convertir. Aussi fait-il passer sous ses yeux le paradis, l'enfer, l'éternité, afin de lui persuader que le Dieu des miséricordes est aussi le Dieu des vengeances. « Que je ne sois pas du nombre de ces pécheurs qui, sans songer à faire pénitence, espèrent en votre bonté : qui ne cessent de vivre dans le péché sans craindre votre justice, et vous regardent plutôt comme le refuge et le complice de leurs crimes que comme le protecteur de l'innocence et de la vertu. Maintenant que votre tonnerre m'a éveillée et que votre verge m'a frappée pour me corriger ; maintenant que je fais des réflexions sur le malheureux état de mon âme et de ma vie, et que je suis persuadée qu'il y a un paradis, un enfer et une éternité ; maintenant que je suis convaincue que tout ce qui m'enchantait n'est qu'une pure illusion, et que je brûle plus que jamais du désir de me convertir et d'éviter une fausse conversion ; apprenez-moi, Seigneur, que si vous

1. Réflexion XX^e

es un Dieu plein de compassion pour les pécheurs qui tournent à vous de tout leur cœur, espérant en vos miséricordes, vous êtes un Dieu terrible à ceux qui ne s'y ent que pour multiplier leurs offenses, et qui, après avoir goûté la douceur de vos grâces, s'en moquent et les méprisent¹. »

Aussi ne cherchera-t-elle pas des demi-remèdes capables d'entretenir ses langueurs, mais des réactifs puissants qui par leur amertume guériront ses anciennes plaies. Il est temps qu'elle ne se trompe plus, qu'elle soit bien persuadée qu'une vie aussi mauvaise que la sienne nécessite un changement absolu et radical. Ne s'exposerait-elle pas, si elle agissait différemment, à faire plier l'Évangile à ses inclinations et à l'accommoder pour ainsi dire à ses désordres? « Pour éviter, ô mon Dieu, toutes ces tromperies de mon amour-propre et dont le malin esprit se sert pour fermer la porte de vos grâces, faites qu'au lieu de chercher dans mes maux des remèdes doux, plus propres à entretenir ma langueur qu'à produire ma guérison, j'aille dans le tribunal de votre justice chercher les remèdes amers pour guérir mes blessures. Seigneur, ne permettez jamais que je prenne plaisir à me tromper moi-même, croyant que j'effacerai une vie aussi sienne que la mienne, et tant de passions criminelles et scandaleuses, en conservant les même habitudes, en demeurant dans les même occasions, dans les mêmes

1. *Réflexion VII.*

plaisirs, et peut-être dans les mêmes crimes. Ne souffrez pas que j'ajoute à tant de péchés celui de ne croire à votre Évangile que pour l'expliquer à ma fantaisie et l'accommoder à mes inclinations et à mes désordres. Ne souffrez pas que pendant que ma bouche vous loue je vous déshonore par mes actions; que je me glorifie d'être chrétienne, et que par ma conduite contraire à votre sainte loi je renonce chaque jour à tous les vœux de mon baptême¹.

Pénétrée du besoin de sa régénération. M^{me} de La Vallière demande à Dieu la grâce de trouver un confesseur capable de la conduire selon les lumières de l'Évangile et selon les vérités austères que la voix de ses remords lui faisait entendre au milieu même de ses égarements. « Seigneur, qui pour nous punir de nos ingratitude nous laissez tomber d'abîme en abîme, du mépris de vos grâces dans l'endurcissement et l'erreur, ne permettez pas qu'au lieu de chercher et de trouver un médecin propre à guérir tant de maladies invétérées, je ne cherche et ne trouve qu'un ignorant: qu'au lieu d'un confesseur savant, ferme et pieux, capable de m'éclairer et de m'absoudre, je ne trouve qu'un confesseur faible, politique et prévaricateur qui, songeant plutôt à me plaire qu'à me sauver, qu'à m'élargir les voies de votre Évangile, qu'à m'y faire entrer, ne fasse autre chose en me donnant l'absolution que me donner une fausse paix

1. *Réflexions VIIIe.*

et devenir ministre du démon et de ma perte plutôt que celui de Jésus-Christ et de mon salut. Car vous ne me jugerez pas, Seigneur, dans le jour où tous les artifices de mon amour-propre et tous les replis de mon intérieur seront découverts, vous ne me jugerez pas sur les maximes de mon confesseur ni sur ses vues; mais vous me jugerez sur votre Évangile et sur les lumières que vous m'avez données et que j'ai rejetées tant de fois, ne voulant pas être éclairée dans mes ténèbres. Vous me jugerez sur les vérités que votre grâce a si souvent portées en dépit de moi au fond de mon âme et tous ces remords que vous mêliez à mes plus criminelles délices pour engager mon cœur à vous écouter, mais que j'ai toujours étouffés pour suivre avec un grand abandon ma passion et le mensonge. Et ce sera, ô mon Dieu, sur ce témoignage de ma propre conscience et non pas sur celui de mon confesseur que, comme mon souverain juge, vous prononcerez sans appel, dans ce jour si terrible au pécheur, l'arrêt irrévocable de son éternité¹.

Désormais, la pénitente se jugera avec équité, afin d'adoucir par la sentence qu'elle portera sur elle-même l'arbitre souverain. Son repentir seul peut faire fléchir la colère de Dieu. Si elle continuait à se flatter et à s'excuser, elle ne mériterait que d'attirer les coups de la divine vengeance. Aussi, pour ne pas se bercer d'une paix plus funeste que son égarement, elle dit à Dieu qu'elle

1. *Réflexion VIII.*

n'est qu'un peu de boue, qu'une misérable plus digne de sa pitié que de sa colère, et elle sollicite une miséricorde proportionnée aux crimes dont elle se reconnaît coupable.

« Ah! Seigneur, puisqu'il ne me reste plus d'autre voie pour adoucir mon juge et éviter un rigoureux jugement que de me juger moi-même ici-bas; à présent que je suis en état de fléchir votre justice en me punissant moi-même: à présent qu'un repentir sincère et une vive douleur de vous avoir offensé peuvent apaiser votre colère, ne souffrez pas que pour me flatter trop dans ma pénitence je vous oblige à me punir au jour de vos vengeances. Seigneur, pendant que votre grâce éclaire encore mon âme et qu'elle la fait gémir de ses désordres, convertissez entièrement mon cœur, et pour me faire connaître que vous avez changé pour moi votre haine en amour, changez en amertumes mes plaisirs et mes prospérités en afflictions, afin que je ne trouve pas dans mes maux une tranquillité plus funeste que ma misère même... Attendez à me corriger, ô mon Dieu, que ma conversion soit au moins commencée, et que ma pénitence balance un peu votre justice: afin que, au lieu de me regarder comme une criminelle qui mérite la mort, vous me considériez comme une enfant qui se repent et à qui vous voulez faire grâce. Souvenez-vous, mon Dieu, que je ne suis qu'un peu de boue et une misérable créature qui doit plutôt exciter votre compassion que votre colère. Faites-moi miséricorde, mon Seigneur, mais une miséricorde proportionnée à la grandeur de mes offenses

de vos bontés, une miséricorde sans bornes ¹. »

L'humble repentie, douloureusement humiliée de l'inclination qui l'entraîne au mal et qui la rive à la terre, prie Dieu de prendre en pitié son inconstance, et s'écrie éloquemment : « O Dieu, qui nous aimez beaucoup plus que nous ne nous aimons nous-mêmes, et qui voulez comme malgré moi opérer mon salut, faites que sans perdre jamais la vue de votre justice je vous regarde comme l'unique objet de ma confiance dans ces heures où, pour me désespérer, l'esprit du mal opposera mes offenses à vos bontés... Regardez, ô mon Dieu, mes faiblesses et votre bonté en punissant mes crimes, regardez cette pente naturelle qui me porte toujours au mal et qui me retient continuellement attachée à la terre. Regardez ma pauvreté et mon inconstance, qui fait que je ne puis me fixer dans le bien et que je n'ai que des œuvres mortes ². »

Mais à la vue de la mobilité de sa faible nature, son âme redoute que les images du monde, les espérances d'un vain plaisir ne l'emportent sur les attraits de la grâce. Elle sait que la louange l'enivre, et elle se juge sans consistance aucune devant Dieu. « Vous savez, Seigneur, ce que je suis, le peu de stabilité qu'il y a dans mes meilleurs désirs, et comment les images du monde effacent toutes les impressions de votre grâce dans mon cœur. Vous savez encore combien l'espérance d'un vain

1. *Réflexions IX*.

2. *Ibidem*.

plaisir et d'une bagatelle me remplit et m'occupe : vous savez combien les louanges et l'estime du monde me sont nuisibles et m'enivrent de leur fumée. Enfin, Seigneur, vous savez mieux que moi-même combien je suis susceptible de mal, peu ferme dans le bien¹. »

Une seule chose rassure M^{me} de La Vallière : c'est l'irrésistible besoin qu'elle éprouve de recourir à Dieu dans toutes ses nécessités. Cet appel incessant au Seigneur constitue tous ses mérites et toutes ses ressources. Là seulement, elle trouve sa consolation contre ses découragements. « Seigneur, ne pouvant jamais m'assurer de moi-même, mon cœur se tourne vers vous dans mes afflictions, vers vous qui êtes sa lumière, sa patience et sa seule espérance ici-bas. Voilà tous mes mérites et toutes mes richesses, et ce qui me console quand la vue d'une vie si peu chrétienne m'épouvante. Voilà ce qui me rassure au milieu des combats où mon âme est attaquée par toutes sortes de passions. Voilà ce qui fait que mon cœur est plus rempli d'espérance que de crainte et qu'il n'a pas tant de peur de votre justice que d'espérance en vos miséricordes². »

Après avoir ainsi pénétré la pécheresse d'une sainte confiance, Bossuet a tellement embrasé son cœur des flammes de l'amour divin, qu'elle a le courage de faire généreusement tous les sacrifices. « Commencez donc

1. *Réflexion* Xc.

2. *Ibidem*.

ce grand miracle, Seigneur; créez en moi un cœur nouveau, humble, ferme, constant et courageux, vide du monde et de la créature, un cœur enfin véritablement chrétien, qui fasse que je vous aime quand il faudra exposer ma fortune et ma vie pour la confession de votre nom et rendre hommage à la folie de la croix au milieu d'un pays qui la regarde comme un scandale; un cœur qui vous aime quand il faudra vous le témoigner en résistant à mes passions et mortifier par amour de vous les désirs dérégés de mes sens et de ma chair; un cœur attaché à votre loi quand il faudra que je vous donne des témoignages de mon amour par l'amour de mes ennemis, en leur rendant le bien pour le mal; un cœur qui vous aime et que rien ne pourra ébranler quand il faudra faire céder la créature au créateur et étouffer la tendresse de la nature pour n'écouter plus que la voix de la grâce: un cœur qui soit toujours prêt à vous sacrifier toutes choses, hommes, biens et réputation; un cœur qui vous aime quand il faudra résister en face à la faveur, vous préférer à ma famille et à ce que j'ai de plus cher au monde, pour vous témoigner que je vous aime par-dessus toutes choses¹. »

Dans ses saintes ardeurs, la chrétienne demande au ciel un cœur assez fort pour étouffer les tendresses de la nature, mépriser les biens du monde et aimer Dieu jusques dans les mépris, les infortunes et les désolations.

1. *Réflexion XI^e.*

« Faites, ô mon Dieu, que je vous aime non seulement dans vos bienfaits et l'abondance de vos grâces, mais encore dans les mépris que je souffrirai, dans la perte de tous les biens et de toutes les consolations, pour me conformer à votre divine volonté et pour vous être plus agréable. Car, puis-je, Seigneur, vous donner en cela quelque marque d'amour qui approche des témoignages que j'ai reçus de vous¹ ? »

La donation entière de son cœur est pour M^{me} de La Vallière un acte de justice. Ne devrait-elle pas aimer infiniment plus Dieu qu'elle n'a aimé la créature ? « Est-il juste, s'écrie-t-elle, que celui qui est mon créateur et à qui je dois tout n'ait que le reste de sa créature, que de faibles reconnaissances, que d'inconstants désirs et que la moindre partie de moi-même ? Est-il juste que n'ayant jamais rien oublié et ayant toujours trouvé tout possible pour satisfaire mes passions, qui n'avaient pour objet que les idoles de la terre, je trouve quelque chose de malaisé ou d'impossible quand il s'agit de les réprimer et de vous aimer de tout mon cœur ? Enfin, est-il possible que cette âme que vous n'avez formée que pour être remplie de votre pur amour, après s'être égarée mille et mille fois de ses voies, ne veuille pas y rentrer à présent que la douceur de vos grâces l'y convie et lui aplanit tous les chemins. Non, Seigneur, quelque opposition que je trouve dans la corruption de la nature à me soumettre au

1. *Réflexion XII.*

doux joug de votre loi, votre amour, plus puissant dans mon cœur que celui du monde, de la créature et de moi-même. m'unira incessamment à vous par la charité de Jésus-Christ, charité qui n'a jamais permis *que je trouvasse rien dans le cœur de la créature qui pût contenter la délicatesse du mien*, mais au contraire une extrême ingratitude et des dégoûts particuliers... Ah! Seigneur, puisque pour vous faire oublier tous mes crimes vous vous contentez de mon amour et de mon cœur, le voilà tout prêt, ce cœur, à vous écouter, à vous obéir et à vous aimer¹. »

La donation de tout elle-même ainsi faite, elle se dispose à la réception de l'Eucharistie. « Préparez vous-même, ô mon Dieu, mon cœur par les douces onctions de votre grâce à vous recevoir, car le moyen de m'approcher du Saint des Saints sans préparation, et de passer tout d'un coup et sans avoir changé de vie du commerce des pécheurs à celui du Seigneur. Faites-moi donc connaître ma misère et mon néant, votre grandeur et votre amour avant que de venir à ce divin banquet qui me doit donner ou la vie ou la mort. Apprenez-moi par le trouble de mon esprit et le brisement de mon cœur quelle doit être ma douleur d'avoir tant de fois offensé un Dieu si puissant et si bon. et avec quelle pureté de corps et de cœur je dois recevoir ce divin hôte. Puis-je vous offrir un sacrifice pur et qui soit agréable à vos yeux avec un

1. *Réflexion XIIe.*

esprit tout rempli des vanités du monde et un cœur tout occupé de ses passions ? Puis-je vous loger dans la même demeure d'où j'ai chassé à peine pour un moment vos plus cruels ennemis ? Enfin, comment une pécheresse peut-elle prétendre, sans pénitence et sans amour, à la participation des mérites de Jésus-Christ crucifié par elle ? Ne doit-elle pas savoir qu'au lieu de s'unir à lui par une communion sainte elle commettra un sacrilège épouvantable ? Inspirez-moi donc un éloignement ferme de tout péché, des résolutions solides de m'abstenir de tout ce qui peut vous déplaire et des désirs ardents de vous aimer uniquement¹. »

Retenue par des chaînes qu'on ne lui permet pas de briser, la captive de Versailles et de Saint-Germain ne consentait à rester dans le monde que pour y expier ses fautes. Elle faisait de la cour de Louis XIV, où elle avait vécu si longtemps dans le crime, le lieu de ses souffrances et comme *son échafaud*²; elle tenait à martyriser son cœur en présence des objets qu'elle avait idolâtrés. « Si, pour m'imposer une pénitence en rapport avec mes offenses, vous voulez, mon Dieu, que je reste encore dans le monde pour souffrir dans le lieu même où je vous ai tant offensé : si vous voulez vous servir de mon péché pour me châtier et punir mon cœur par les mêmes objets qui ont été ses idoles, j'y consens, je veux bien y rester encore.

1. *Réflexion XIII*.

2. *Lettres au maréchal de Bellefonds*, passim.

pourvu que vous m'y protégiez, Seigneur, et que vous me préserviez de l'air contagieux qu'on y respire à tout moment¹. » La pénitente a peur que tous les objets de vanité qu'elle prend plaisir à voir, que toutes les maximes du monde qu'elle entend ne lui fassent oublier toutes ses protestations, tous ses serments et toutes ses larmes !

Et au plus fort de cette lutte, l'âme vaillante supplie Dieu de briser sa volonté. « Délivrez-moi, Seigneur, de cet esprit de résistance et de cette malheureuse capacité de pouvoir faire ce que je veux quand je ne veux pas ce que vous voulez. Détruisez en moi cet esprit de rébellion et cette négligence infinie qui me fait différer la conversion de mon cœur. Employez votre bras tout-puissant *pour briser les chaînes de fer qui m'attachent à la créature*. Mais surtout ne permettez pas, mon Dieu, que tant de grâces et de bontés dont je suis comblée ne servent qu'à me faire voir que mon cœur n'avait point de part à tout ce que la frayeur de vos jugements, quand je les croyais proches, faisait proférer à ma bouche². » Ainsi, de crainte que la terreur des jugements de Dieu ne s'affaiblisse, son âme sollicite la force divine *pour briser les chaînes de fer* qui la lient à la créature. Et alors, animée des plus nobles aspirations, la femme héroïque préfère mille fois la mort que de retomber dans ses fautes. Trop longtemps elle a été du nombre des vierges

1. *Réflexion XIII^e.*

2. *Réflexion XIV^e.*

folles, elle doit maintenant veiller dans l'attente du divin Époux. Bossuet, avec sa connaissance du cœur humain, la prémunit contre le danger où elle se trouve de vouloir trop entreprendre et trop embrasser : il lui apprend « à être sage avec mesure et à tendre à la perfection avec une modération pleine de douceur et de force¹. »

Sans céder à la présomption, et sur les conseils de son guide, M^{me} de La Vallière, afin d'opposer une compensation aux scandales du passé, entreprendra de se vouer à des œuvres de zèle et s'appliquera à exercer un apostolat. « Je n'aurai pas d'abord, ô mon Dieu, la prétention de croire que je suis capable de grandes choses ; je me défierai de moi-même, de ma pesanteur et de mon sommeil : je me contenterai d'avancer et de croître peu à peu dans votre amour ; je lèverai les yeux vers le Ciel : je commencerai à parler de vos miséricordes au milieu de ceux qui font un perpétuel commerce de bagatelles et de vanités, *avec qui je ne parlai autrefois que d'ambition, de tendresse, de fortune et de prospérités*. Ce sera au milieu des personnes qui ne recherchent que leurs intérêts, que j'irai confesser que vous êtes mon Dieu, le seul et l'unique adorable, qu'il n'y a de richesse qu'en vous, que vous êtes la solide prospérité et la véritable grandeur ; et je leur apprendrai que ma fortune est entre vos mains, et que, lorsque vous aurez achevé de me convertir, je serai plus glorieuse que si j'avais fait la conquête de tout le

1. *Réflexion* XVe.

monde¹ ». Ainsi, au milieu de la cour, elle aura le courage d'affirmer sa foi et son amour pour Dieu, elle le fera sans faiblir en face du roi, de sa rivale et des courtisans. Ceux qui l'ont vue si longtemps gaspiller et perdre sa vie, ne recherchant avec eux que les vanités et les bagatelles, l'entendront parler un langage nouveau. Elle confessera hautement devant eux que tous les biens sont en Dieu seul, qu'elle a placé son avenir dans des mains plus sûres que les leurs, et qu'elle est plus glorieuse de servir et d'aimer son nouveau Maître que de conquérir la terre entière.

De plus, elle se séparera de ces faux amis qui flattaient ses passions ; elle fera mieux encore, elle les aura en horreur, et quelque engagement, quelque goût, quelque attrait qu'elle ait eu pour leur esprit et pour leurs personnes, elle brisera avec eux et répudiera leur amitié. « J'abandonnerai, ô mon Dieu, ces personnes flatteuses avec lesquelles j'ai perdu tant de temps, et pour en réparer la perte, je leur apprendrai que l'inutilité, la paresse et l'oisiveté ruinent absolument les affaires de leur salut... Pour faire fructifier, Seigneur, les sentiments de christianisme que vous m'avez donnés, je fuirai avec horreur tous ces méchants qui se parent de leur libertinage, qui se font estimer par leurs vices... Oui, quelque engagement que j'aie avec ces libertins de profession, qui ne peuvent que nous inspirer de l'irrégion et que flétrir la réputation la

1. *Réflexion XV.*

plus pure, que faire honorer le mal et ceux qui le commettent. quelque goût que j'aie pour leur esprit ou pour leurs personnes, je serai fidèle, ô mon Dieu, à m'éloigner autant qu'il me sera possible de leur commerce et de leur amitié¹. • La barrière entre M^{me} de La Vallière et Louis XIV était enfin courageusement posée, aucune force humaine ne pouvait plus l'abattre, il y avait à la cour un mur de séparation infranchissable entre la pénitente et le roi toujours coupable.

S'élevant de plus en plus haut dans les sphères de la perfection, la fervente convertie immole jusqu'à ses satisfactions et ses jouissances légitimes. • Et comme je ne puis trouver de meilleur remède, ô mon Dieu, pour ma guérison que dans la privation des choses que j'ai le plus aimées, faites que je ne les recherche plus autre part. Car, n'est-il pas raisonnable que je me prive de toutes les inclinations dérégées de mon cœur et même des choses permises pour me punir de l'excès avec lequel je me suis abandonnée à celles qui m'étaient défendues ; que je cherche la solitude et que je m'ennuie pour m'être si longtemps et si injustement divertie dans le monde ; que je refuse à ma concupiscence, pour la mortifier, tout ce qui peut lui plaire et l'entretenir, et que je fasse mourir mon amour-propre dans les choses où il est encore le plus vivant².

Ainsi, à jamais déprise de toutes les vanités et après

1. *Réflexion XV^e.*

2. *Réflexion XVI^e.*

avoir foulé sous ses pieds tous les biens que le monde convoite, elle ne s'attachera qu'aux seuls biens solides, base unique de la véritable paix. « Que cette espérance, ô mon Dieu, en me montrant le néant et la fragilité de tout ce qu'on appelle ici-bas établissement, fortune, richesses, plaisirs et grandeur, fasse que je ne les regarde plus comme les personnes du siècle les regardent, et comme s'il n'y avait pas d'autre vie à espérer après celle-ci... Car, le moyen d'établir un vrai contentement sur des biens qui s'échappent lorsque nous croyons les posséder avec le plus de sûreté? Et comment fonder quelque chose de fixe sur une créature changeante et périssable et sur des moments qui ne font que couler¹? »

Celle qui n'est plus à la cour qu'une malheureuse détenue compare le monde à un théâtre où chacun joue son rôle, poursuit une ombre, et, au prix des plus grandes fatigues, ne saisit que le néant. « Enfin, le moyen de considérer autrement tout ce qui se fait dans le monde que comme la scène d'une comédie, dont il semble que Dieu permet à la fortune d'ordonner tous les personnages et de distribuer les biens, la gloire et les plaisirs, pour ne trouver à la fin de l'acte qu'une impure fumée entre les mains. Oui, je confesse, Seigneur, qu'après avoir parcouru toutes les vanités du monde, il n'y a pas de véritable joie ni de solides plaisirs que dans votre service et dans votre amour². »

1. *Réflexion XVIe.*

2. *Ibidem.*

Ainsi la femme séduite, qui a si longtemps placé le bien suprême dans la possession de la créature, a changé d'idéal. elle n'aspire qu'à se donner à Dieu. C'est à lui seul que son amour doit désormais revenir tout entier et hors part. Toutefois son cœur aimera le prochain comme elle veut être aimée de Dieu lui-même, et elle affectionnera ses semblables plus que sa propre vie. « Que votre amour, ô mon Dieu, occupe toute la capacité de mon cœur et n'y laisse plus aucun vide et aucune ouverture par où rien de profane y puisse trouver accès : qu'une charité semblable à celle que je désire que vous ayez pour moi soit toujours la mesure de la mienne envers mon prochain ; que j'aime son âme plus que ma vie, et que rien au monde ne soit capable de charger ma conscience de la dépouille de son bien ou de la perte de son honneur. Mais comme on ne compte pour quelque chose dans le monde que ces rapines et ces médisances grossières, indignes même d'un honnête païen, et qu'on n'y compte au contraire pour rien ces bons mots qui percent jusqu'au vif le prochain, non plus que ces paroles délicates qui, sous un air de raillerie, nous peignent ses défauts et nous le font paraître ridicule, qu'on n'y compte enfin pour rien de lui arracher sa fortune et de déchirer sa réputation pourvu que ce soit en riant et d'une manière qui nous divertisse. Seigneur, faites-moi connaître que ces péchés, mes péchés favoris, sont d'autant plus désagréables à vos yeux qu'ils plaisent davantage à ceux des hommes... Changez en aversion le malheureux plaisir que j'éprouve à m'y laisser

séduire... N'est-il pas juste que je pleure des crimes qui m'ont fait rire si souvent aux dépens de mes frères et à mes propres dépens, puisque ces ris étaient suivis de la mort de mon âme et de la perte de mon Dieu¹ ? »

Tout à la pénitence, M^{me} de La Vallière travaille sans relâche à la destruction complète de son passé, et pour cela elle réprime ses désirs de plaire, ses mouvements de complaisance et de jalousie, ses mauvaises humeurs et ses chagrins. « Mon Dieu, qu'autant de fois donc que les désirs de plaire au monde, de contenter mes inclinations lépravées et de faire estimer les lumières de mon esprit : qu'autant de fois que ces malignes joies que ma corruption me fait ressentir viendront se présenter à moi, faites-moi penser qu'en ne m'opposant pas fortement à leurs commencements, j'ouvre moi-même mon âme à ses plus cruels ennemis... Faites-moi connaître, Seigneur, que ce sont ces sortes de pénitence que votre justice exige de moi, les restitutions qui vous sont dues, les victoires les plus parfaites que puisse vous offrir mon amour². »

Et afin que son cœur devienne conforme à celui du divin maître, elle sollicite une grâce semblable à la rosée qui fait germer les fleurs et croître les fruits, une grâce qui émeuve sa volonté et vivifie son âme dans le grand œuvre de sa conversion. « Comme je reconnais mon inmissance, ô mon Dieu, et que mon âme n'est qu'une terre

1. *Réflexion XVIIe.*

2. *Ibidem.*

ingrate et stérile qui sans votre grâce ne produira rien de bon. arrosez-la, Seigneur... C'est la bienheureuse espérance de votre humble servante et ce qui la console pendant ce long pèlerinage. où elle ne fait que languir jusqu'à ce qu'elle ait le bonheur de vous posséder². »

Sous le poids de sa misère, la pauvre languissante compare son oraison à celle d'une de ces âmes qu'elle envie et dont l'existence est consacrée à Dieu. « Il est vrai, Seigneur, que si l'oraison d'une Carmélite qui est retirée dans la solitude et qui n'a plus qu'à se remplir de vous doit ressembler à des parfums qu'il ne faut qu'approcher du feu afin qu'ils rendent une odeur très agréable, on peut dire que celle d'une pauvre créature qui est encore attachée à la terre et qui ne fait que ramper dans le chemin de la vertu est comme ces eaux bourbeuses qu'il faut distiller peu à peu pour en tirer une liqueur utile¹. » Aussi elle demande à prier avec son cœur dans le silence d'une adoration continuelle. La grâce lui inspire qu'elle n'a besoin que d'aimer pour entrer en communication directe avec le ciel. C'est par ses yeux et ses bras levés vers le Seigneur, par ses soupirs et ses larmes qu'elle parviendra à toucher le cœur de Dieu.

Mais comme M^{me} de La Vallière sait que l'humilité donne des ailes à la prière, elle se compare à un pauvre, à un malade qui implore le secours. « Il me semble qu'il

1. *Reflexions* XVIII.

2. *Ibidem*.

est plus facile à mon âme de prier qu'il ne l'est à une religieuse, puisqu'elle ne fait presque autre chose sans y penser; car, s'il est naturel au pauvre de demander l'aumône, au malade de se plaindre, combien l'est-il davantage à une âme qui est toujours indigente, toujours malade et sans cesse dans le péril? Ce triste état, mon Dieu, n'a-t-il pas besoin à tous moments de votre secours¹. »

Dans ses colloques avec Dieu par l'oraison, la pieuse pénitente trouve des expressions et des images qui, par leur élévation, leur douceur et leur force, sont de nature à remplir son cœur de confiance et d'amour. Il lui faut l'oraison, cette manne divine, pour nourriture; privée de cet aliment, elle serait toujours prête à défaillir. Elle parle à Dieu comme à un père et comme au plus tendre et au plus fidèle des amis. « Pour me faire aimer ce saint exercice, faites-moi comprendre, ô mon Dieu, qu'il n'est autre chose qu'un commerce agréable avec vous, un flambeau qui m'éclaire dans mes ténèbres, un miroir où je vois mes imperfections. L'oraison est un prédicateur éloquent, un directeur fidèle, un consolateur dans toutes les afflictions, un doux sommeil qui fait reposer dans le sein de Dieu, une sainte joie qui dégoûte de toutes les joies profanes..., une douce vue de notre fin dernière qui nous apprivoise avec la mort et nous adoucit ses approches par l'espérance de l'éternité, enfin le crucifiement de toutes nos passions, la mort de notre amour-

1. *Réflexion XIX^e.*

propre et la résurrection de la grâce dans notre âme.... Préparez mon cœur au goût d'une si douce manne, car le moyen de persévérer dans le bien au milieu du monde est de vous entretenir, ô mon Dieu, comme notre père et comme le plus tendre ami que nous ayons ¹. » Elle veut gémir devant Dieu de toutes les passions qui la tyrannisent, de toutes les frayeurs qui l'inquiètent, de toutes les faiblesses qui l'humilient, de toutes les sécheresses qui la consomment, de toutes les douleurs qui l'accablent, afin de pouvoir, dans ce doux commerce, lui révéler tout le fond de son cœur.

Mais pourra-t-elle méditer avantageusement sur l'humilité, elle qui se sent toute enflée d'orgueil, elle dont les passions frémissantes, « semblables à des chevaux qui n'ont plus de frein ² », emportent son âme aux abîmes? Couverte de ses anciens péchés, comme d'autant de chaînes, elle souffre de l'esclavage de son cœur, elle tremble et elle pousse ce cri de suprême détresse : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons ³. »

Pour échapper à ses passions, M^{me} de La Vallière, au milieu du monde et de ses vanités, se fera une retraite et vivra dans la solitude. Lorsqu'elle se sentira le plus exposée à la tentation, elle soupirera plus ardemment vers Dieu. Ce sera surtout dans le temps où « son amour-propre la tyrannisera davantage et que le poison des

1. *Réflexion XIX^e.*

2. *Ibidem, passim.*

3. *Réflexion XX^e.*

plaisirs rentrera dans son âme que, sans attendre plus longtemps, ni sans chercher un lieu plus propice, elle lui dévoilera les plaies de son cœur et l'appellera à son secours ¹. »

Comme elle déplore maintenant d'avoir partagé l'inconséquence de ces chrétiens qui ont la foi et qui ne mettent pas leurs actions en harmonie avec leurs croyances ! Croire à la divinité du Sauveur, à la vérité de l'Évangile, aux témoignages des martyrs, à l'accomplissement des prophéties, à l'établissement de l'Église, à la sagesse de la Providence, et vivre sans prière, sans réflexion, sans conseil et sans souci de Dieu, tout cela est pour elle une énigme inexplicable et dont son égarement passé ne lui donne pas la solution. Et alors elle compare tristement ces âmes dévoyées « à des nef sans pilote et sans gouvernail, à des voyageurs qui s'éloignent de plus en plus du but qu'ils ont à atteindre ². »

La femme qui n'a vécu que dans les plaisirs fait de la mort le sujet habituel de ses méditations. « O mon Dieu, que j'aie une continuelle attention à ce dernier moment auquel, selon votre parole, périront tous les désirs et les vaines pensées des hommes ; moment où le Seigneur viendra comme un larron ; moment qui ne sera plus suivi d'aucun autre moment : moment incertain, auquel nous devons penser toute notre vie afin de n'en

1. *Réflexion XXIe.*

2. *Réflexion XXIIe.*

être point surpris : moment d'où dépend notre bienheureuse ou malheureuse éternité ! O mort, que tes approches sont cruelles à celui qui n'a jamais pensé à toi et qui a mis toutes ses espérances dans les biens de la terre ! O mort, que ta vue est terrible à celui dont tu finis les plaisirs !... O mort, qui termines le bonheur d'un mondain, d'un corps qui était son idole, qui mets fin à la vie voluptueuse d'un pécheur, que ta vue est épouvantable à celui qui n'a connu Dieu que pour l'offenser ¹ ! • Quand M^{me} de La Vallière s'exprimait ainsi, cette parole de Bossuet était présente à sa mémoire : « O mort ! toi seule nous convaincs de notre bassesse, toi seule nous fais connaître notre dignité. Si l'homme s'estime trop, tu sais réprimer son orgueil : si l'homme se méprise trop, tu sais relever son courage ². »

Et, sous l'influence de ces hautes pensées, son âme confiante opposait alors l'éternelle vie à la mort. « O éternité ! que ta méditation est terrible à celui qui n'a jamais connu de plus grand bonheur que de vivre, et qui n'a jamais pensé à se convertir et à quitter le péché que lorsqu'il n'était plus en état de le commettre. O éternité ! que ta méditation est terrible à celui qui voit déjà l'enfer ouvert pour punir ses crimes, qui n'ose espérer en la miséricorde de Dieu et qui s'estimerait heureux s'il pouvait retomber dans le néant. Enfin, éternité, que ta médi-

1. *Réflexion XXIII^e.*

2. *Sermons*, passim.

tation est épouvantable à celui qui, dans ce dernier moment, voudrait bien qu'il n'y eût point de Dieu, qui ne peut se résoudre à l'aimer et qui ne peut s'empêcher de le craindre¹ ! »

Et après avoir ainsi dépeint les épouvantements de l'éternité malheureuse, la pénitente exprime les douceurs et les joies de la pensée de l'éternité en Dieu. « Heureuse éternité ! que ta méditation est agréable, s'écrie-t-elle, à celui qui a mené une vie innocente et qui a commencé par avancer son purgatoire sur la terre ; à celui qui s'est converti et a fait pénitence ; à celui qui s'est accoutumé à mourir tous les jours ; enfin, à celui qui a aimé Dieu² ! »

Jetant un long et douloureux regard sur sa vie, M^{me} de La Vallière aperçoit la main de la divine Providence toujours étendue miséricordieusement sur elle. « Seigneur, qui ne faites jamais rien d'inutile, c'est pour accomplir en moi les desseins de votre grâce que vous m'avez rendu la vie, afin qu'une entière conversion de mon cœur me fasse passer de l'état de mort et des terreurs de l'enfer dans les dispositions où s'endorment dans le Seigneur tous ceux qui n'ont pas attendu ce dernier moment pour faire pénitence et pour mettre toute leur confiance en vos miséricordes. Oui, mon Dieu, je reconnais vos grâces dans vos justices mêmes et un continuel regard de votre

Providence sur mon âme dans tous les accidents de ma vie. C'est dans votre miséricorde que vous m'avez affligée et troublée et que vous changez tellement mes désirs et mes sentiments que je ne me reconnais plus moi-même ¹. »

Comme suprême témoignage de sa fidélité, l'ancienne favorite supplie le Seigneur de recevoir ses résolutions: elles sont les gages du souvenir qu'elle conservera toujours de sa miséricorde. « Car si, par un effet de ma faiblesse, dit-elle, ma foi devenait chancelante, mon espérance refroidie et ma charité presque éteinte, et que si je ne sentais plus dans mon cœur que la corruption de ma nature, par la lecture de ces protestations je me rappellerai, mon Dieu, le souvenir de vos bontés et de votre grâce ². » Aussi, quand les faux brillants du monde l'éblouiront de leurs espérances vaines, elle s'en désabusera en les estimant à leur juste valeur... « Oui, mon Dieu, j'invoquerai votre miséricorde avec confiance toute ma vie, j'adorerai l'équité de vos jugements et, je le confesse, l'arrêt même de mon éternelle réprobation si j'étais assez malheureuse pour abuser encore de vos bontés ³. »

Enfin, M^{me} de La Vallière termine les *Réflexions* par ce cri d'amour et de reconnaissance: « O Dieu de mon salut, qui tenez mon âme et mon éternité entre vos mains, vous

1. *Réflexion XXIIIe.*

2. *Réflexion XXIVe.*

3. *Ibidem.*

qui venez de me retirer de la poussière du tombeau, qui me couronnez de miséricorde et qui remplissez mon âme de tant de saints désirs, afin de la renouveler comme la jeunesse de l'aigle; vous qui nous promettez que votre colère ne sera pas éternelle envers ceux qui vous craignent; vous qui assurez que, comme le père a pitié de son enfant, vous avez compassion de nous...; enfin, vous qui tirez de l'énormité de nos crimes le sujet de vos miséricordes et qui seul pouvez nous convertir, convertissez mon cœur. parce que mon âme est humiliée et que le regret de vous avoir déplu me perce de crainte et de douleur. Mon Dieu, exaucez mon humble prière, parce que je vous ai choisi pour le bien-aimé de mon âme et que votre miséricorde surpasse toutes vos œuvres. Enfin, Seigneur, ayez pitié de moi. parce que je suis pauvre et misérable et que vous êtes infiniment riche et miséricordieux 1. »

Ainsi l'admirable repentie clôt les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* comme elle les a commencées par l'expression de sa gratitude. Des premières lignes jusqu'aux dernières, elle y apparaît dans les larmes et la douleur de l'âme, mais confiante, reposée, le cœur dilaté et presque joyeux; on sent qu'elle se nourrit des vérités éternelles et des vertus chrétiennes, qu'elle vit de l'amour de Dieu, qu'elle est pleine de son infinie bonté. Toutes ces hautes et saintes pensées semées dans les *Réflexions*

1. *Réflexion XXIV^e.*

montrent bien que la grâce s'était reconquis à tout jamais le cœur de M^{me} de La Vallière.

Les Mémoires du dix-septième siècle racontent qu'à l'heure de son agonie Madame la duchesse d'Orléans, dans un sentiment d'exquise délicatesse, voulant reconnaître les soins de Bossuet, lui remit par l'intermédiaire d'une de ses demoiselles d'honneur une émeraude de grand prix qu'elle avait, à son intention, fait monter en anneau. La princesse expirante lui léguait ce souvenir comme une preuve de sa reconnaissance. M^{me} de La Vallière ne fut pas moins délicatement inspirée quand, au sortir de la maladie et après avoir écrit les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, elle offrait à Bossuet ces pages où l'on admire les traits délicats qui, en peinture morale, et comme physionomie d'âme, font les camées : l'élévation de la pensée et la tendresse du sentiment.

CHAPITRE IX

Bossuet est aidé dans son œuvre. — Le maréchal de Bellefonds et la Révérende Mère Agnès de Jésus. — Haute opinion de Bossuet sur le maréchal. — L'amitié la plus solide unissait leurs cœurs. — Tendres conseils de l'un et sévères remontrances de l'autre. — Grande prudence dans leurs relations. — M^{me} de La Vallière révèle à Bellefonds ses dispositions intérieures. — Sa fidélité à ses résolutions. — Elle apprend qu'elle sera reçue aux Carmélites. — Son impatience d'être à Dieu. — Elle ouvre son âme à Bossuet. — Bruit de sa prochaine retraite. — La grâce a dissipé toutes ses illusions. — La décision de Bossuet sera sa règle. — L'évêque admire ses sentiments. — La cour contraire à son dessein. — La question de sa vocation plaidée par Bossuet auprès de sa rivale. — En dépit des entraves et des résistances, sa résolution est inébranlable. — Sa grande difficulté est de voir le roi. — Encouragements de ses amis. — Bossuet affirme que sa droiture entraînera tout. — L'espérance seule d'être Carmélite préférable à toutes les faveurs. — Dernière lutte à la vue de M^{lle} de Blois. — Quitter la cour pour le cloître ne serait rien si elle ne devait parler au roi. — Enfin son courage l'emporte. — Bossuet annonce à Bellefonds son départ pour le Carmel. — Les sentiments d'estime, de reconnaissance et d'admiration de M^{me} de La Vallière pour Bossuet. — Elle laisse son portrait à ses enfants. — L'heure de la délivrance. — Ravissement et confusion de Bossuet à la vue de son courage. — Il a aplani les obstacles. — Les visites d'adieu au roi et à la reine. — M^{me} de La Vallière quitte la cour accompagnée de sa famille et de ses amis. — Versailles et le Carmel.

A la lecture des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, on peut juger de l'élévation de la direction de Bossuet sur M^{me} de La Vallière et en apprécier l'efficacité. Dans l'œuvre de la transformation morale de la pécheresse, l'évêque de Condom reçut du ciel des collaborateurs puissants. Pour porter la pénitente aux som-

mets de l'héroïsme, il se trouva, en effet, à côté de lui, un soldat, cœur ardent et généreux, Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, maréchal de France, et une femme remarquable, Judith de Bellefonds, la tante de ce dernier, devenue prieure des Carmélites et connue sous le nom de Mère Agnès de Jésus-Maria¹. Nommée supérieure du Carmel de la rue Saint-Jacques, en 1649, pour la première fois, elle fut réélue jusqu'en 1688 à cette charge. L'élévation de son esprit égalait l'inépuisable charité de son cœur. Bossuet appréciait sa distinction, sa sagesse et sa prudence. C'était par ses mains qu'il faisait passer au maréchal les lettres qu'il lui écrivait, et, le plus souvent aussi, celles de M^{me} de La Vallière. Le guerrier et la religieuse eurent une trop grande part dans la conversion de la duchesse pour que nous manquions d'associer leurs noms à celui du grand évêque. Homme de foi et de religion, d'abord favori de Louis XIV et puis sous le coup de ses disgrâces, doué d'une nature droite, distingué, courageux mais rude, opiniâtre et inflexible², le marquis s'était placé lui aussi sous la direction de Bossuet et suivait ses conseils. M^{me} de La Vallière l'honora toujours de son estime et de son amitié, ce qui n'empêchait pas le maréchal, avec son indépendance de caractère et une entière liberté de langage, de dire à la pénitente ce qu'il croyait la vérité et qu'il jugeait utile à sa sanctification comme à son bon

1. *Vie de la Mère Agnès de Jésus*, par M. de Lantages.

2. *Mémoires*.

renom. Les lettres de Bossuet, de Bellefonds et de M^{me} de La Vallière font connaître les rapports intimes qui existaient entre ces belles âmes ; elles établissent la preuve de l'action bienfaisante que le soldat, d'accord avec le ministre de Dieu, exerça sur la favorite repentie.

En recevant de la main de Dieu lui-même l'aide du maréchal, Bossuet appréciait le concours d'un allié de cette force, et il faisait part, dès 1672, de ses impressions à la Mère Agnès de Jésus. « En me regardant moi-même, écrivait-il à la prieure des Carmélites, après la disgrâce de son neveu, je ne puis me consoler du départ du maréchal. En regardant la cour, j'ai regret qu'elle ait perdu un homme de ce mérite. En le regardant, ma chère et révérende Mère, j'adore les dispositions cachées de la divine Providence qui le ramène à la cour quand il veut la quitter et l'en arrache par un coup imprévu lorsqu'il semble y être le mieux. Quoi qu'il en soit, je suis persuadé que Dieu veuille sur lui pour y détruire tout à fait le monde et y établir Jésus-Christ tout seul. La perte que je fais d'un homme qui cherche Dieu et d'un ami si sincère et si sûr est une chose presque irréparable dans ce pays ¹. » Cette lettre fait connaître en quelques lignes la valeur morale de celui dont elle déplore la disgrâce et le haut prix que son auteur attachait à la présence d'un tel ami dans un milieu où la prudence exigeait qu'on se défiât de chacun et de tous. Le 7 juillet de l'année

1. Lettre du 24 avril 1672.

suivante, Bossuet s'adressait ainsi au marquis lui-même : « Dieu vous tient par la main au dehors et il vous change puissamment et insensiblement au dedans. Laissez-vous conduire, laissez-vous abattre ; apprenez à renaître et à vous oublier tous les jours vous-même¹. » Ces quelques mots en disent long ; il fallait bien que celui qui devait les entendre fût tout ensemble un homme de grand cœur et un chrétien d'élite.

L'amitié la plus dévouée et la plus sincère unissait, en effet, Bossuet et Bellefonds. Les liens qui les attachaient l'un à l'autre étaient si étroits que leurs âmes pouvaient se dire la vérité sans s'en offenser jamais. Au lendemain de la première disgrâce de son ami, Bossuet lui écrivait : « Si vous voyez quelque endroit où je puisse vous être utile, ne m'épargnez pas ; la Mère Agnès me fera tenir vos lettres². » Faisant succéder ses conseils à ses offres gracieuses, l'évêque disait encore : « S'il y a quelque ouverture au retour, je vous prie, ne vous abandonnez pas, fléchissez, contentez le roi ; faites qu'il soit en repos sur votre obéissance. Il y a des humiliations qu'il faut savoir souffrir, et quand elles ne blessent pas la conscience, Dieu les tient faites à lui-même³. » L'intimité de leurs rapports était telle que Bossuet lui parlait sur ce ton d'une charmante familiarité : « Je n'en finirais pas, si je ne me retenais. Je ne parle point ici, à Versailles ;

1. Lettre du 7 juillet 1673.

2. Lettre du 25 avril 1672.

3. Lettre du 21 mai 1674.

il faut donc bien que j'écrive, et que j'écrive et que j'écrive. Hé! ne voilà-t-il pas un beau style pour un si grand prédicateur? Riez de ma simplicité, de mon enfance qui cherche encore des jeux¹. » Qui ne trouverait que, sous la plume d'un si sublime génie, cette simplicité n'est rien moins qu'admirable! Et comme, avec sa nature ombrageuse, le maréchal avait insinué dans une de ses lettres que son ami lui deviendrait indifférent, Bossuet s'empressait de lui répondre : « Je vous prie, ne croyez jamais que je change pour vous. J'ai toujours un peu sur le cœur le soupçon que vous en eûtes. Et qu'auriez-vous fait qui me fit changer? Quoi! parce que vous êtes moins au monde, et par conséquent plus à Dieu, je serais changé à votre égard? Cela pourrait-il tomber dans l'esprit d'un homme qui sait si bien que les disgrâces du monde sont des grâces du ciel²? » A la force et à la délicatesse de ce langage, Bellefonds devait se sentir rassuré; il pouvait s'appliquer mieux que le vers du poète :

« L'amitié d'un grand homme est un bienfait des cieux! »

car, pour lui, l'amitié du grand homme était l'amitié d'un saint.

De son côté, le maréchal ne déguisait pas la vérité à son respectable et fidèle ami, sa lettre sur la nomination de Bossuet à l'importante abbaye de Saint-Lucien de Beau-

1. Lettre du 9 septembre 1672.

2. Lettre du 19 mars 1675.

vais en est la preuve. Ses observations à ce sujet furent si sévères que le titulaire crut devoir lui répondre en ces termes : « Je commencerai ma réponse par où vous avez commencé votre lettre du 28 août. Je ne m'attends à aucune conjouissance sur les fortunes du monde, de ceux à qui Dieu a ouvert les yeux pour en voir la vanité. L'abbaye que le roi m'a donnée me tire d'un embarras et d'un soin qui ne peuvent compatir longtemps avec les pensées que je suis obligé d'avoir. N'ayez pas peur que j'augmente mondainement ma dépense : la table ne convient ni à mon état ni à mon humeur. Mes parents ne profiteront point du bien de l'Église. Je payerai mes dettes le plus tôt que je pourrai ; elles sont pour la plupart contractées pour les dépenses nécessaires, même dans l'ordre ecclésiastique : ce sont des bulles, des ornements, et autres choses de cette nature. Pour ce qui est des bénéfices, assurément ils sont destinés pour ceux qui servent l'Église. Quand je n'aurai que ce qu'il faut pour soutenir mon état, je ne sais si je dois en avoir du scrupule. Je ne veux pas aller au delà, et Dieu sait que je ne songe pas à m'élever. Quand j'aurai achevé mon service ici, je suis prêt à me retirer sans peine, et à travailler aussi, si Dieu m'y appelle. Quant à ce nécessaire pour soutenir son état, il est malaisé de le déterminer ici fort précisément, à cause des dépenses imprévues. Je n'ai que je sache aucun attachement aux richesses, et je puis peut-être me passer de beaucoup de commodités : mais je ne me sens pas encore assez habile pour trouver tout le nécessaire, si je

avais précisément que le nécessaire : et je perdrais plus la moitié de mon esprit si j'étais à l'étroit dans mon mestique. L'expérience me fera connaître de quoi je puis passer; alors je prendrai mes résolutions, et je cherai de n'aller pas au jugement de Dieu avec une estimation problématique sur ma conscience. Je vous serai obligé de m'écrire souvent comme vous l'avez fait.

n'était pas une chose possible de me tirer d'affaires par les moyens dont vous me parlez. Je tâcherai qu'à la fin tout l'ordre de ma conduite tourne à édification pour l'église¹. » On voit avec quel soin jaloux Bossuet veillait sur sa réputation et avec quelle délicatesse de conscience se préoccupait et tenait compte des scrupules et des vérités du maréchal.

La correspondance entre les deux amis nécessitait de sa part la plus grande prudence, aussi n'était-ce que par ses mains tout à fait sûres qu'ils s'adressaient leurs lettres. « J'ai eu cent fois l'envie de vous écrire, disait Bossuet au marquis, mais outre qu'on craint toujours pour qu'on expose au hasard que courent les lettres, on s'exerce toujours trop imparfaitement par cette voie². » La censure exerçait alors un véritable espionnage. Toutes les personnes haut placées devaient se méfier de la poste, et les qui vivaient à la cour surtout avaient garde de lui confier leurs secrets. En écrivant à sa fille, M^{me} de Sévigné,

1. Lettre du 19 septembre 1672.

2. Lettre de juin 1675.

durant ses séjours à Paris, se servait elle-même de certains termes de convention : elle appelait M^{me} de La Vallière *la Rosée*, M^{me} de Montespan *le Torrent*, Louis XIV *le Soleil* et Marie-Thérèse *la Neige*¹.

Mais revenons à celle qui est toujours l'objet des sollicitudes de ces grandes âmes. Tout à la piété et à la dévotion, M^{me} de La Vallière préluait déjà à la vie de la Carmélite, car, depuis près de trois années, elle se dérobaît à tous les divertissements et se mortifiait sans relâche. Durant la campagne de Franche-Comté où, en compagnie de la reine et de M^{me} de Montespan, elle avait dû suivre le roi, elle s'était tenue dans la retraite et la prière. A la veille du siège de Maëstricht, elle écrivait de Tournay à Bellefonds : « Je veux vous remercier de votre souvenir et me réjouir avec vous de l'état tranquille où vous êtes. Vous avez la paix du cœur et vous en goûtez les délices sans aucun obstacle. J'envie fort le même bonheur : mais je n'y suis pas encore parvenue et j'ai besoin des conseils de mes amis pour ne me pas laisser aller à ces troubles que vous connaissez. Cependant, je vous assure que je me souviens fort bien de nos dernières conversations, et j'ai la vanité de vous dire que j'en ai profité et que je fais, ce me semble, des merveilles. Je voudrais que vous puissiez en juger ; car souvent on se flatte sans s'en apercevoir. Je vous écris avec liberté parce que je sais que la voie par où va ma lettre est sûre :

1. *Lettres, passim.*

vous savez que toutes ne sont pas de même. Ne m'oubliez pas, je vous prie, et soyez persuadé qu'on ne peut être plus sûrement que je le suis votre très humble servante¹. » Ce langage révèle à la fois ses désirs de conversion et sa confiance absolue dans les conseils du maréchal. Certes, Bellefonds avait trop de bon sens et trop de tact pour prétendre remplir auprès d'elle le rôle de directeur : il savait que la conduite de sa vie était en bonnes mains, et il ne faisait que l'encourager par ses conversations et ses lettres à suivre la direction pleine de sagesse de Bossuet. Envoyé, à la tête de plusieurs régiments de cavalerie, pour couvrir et défendre Tournay, le marquis eut l'occasion et la faveur de revoir la pénitente. Il s'assura alors *des merveilles* de la grâce opérées dans son âme et dont la lettre de la veille lui donnait l'heureuse nouvelle ; il comprit, à ne pouvoir en douter, que l'ancienne favorite était déjà sérieusement à Dieu.

Mais comme la duchesse se plaisait à reconnaître la **grande part** que le maréchal avait dans ses résolutions de **retraite**, il nous faut l'entendre lui témoigner sa reconnaissance. « On ne saurait être plus reconnaissante que je le suis, Monsieur, des peines que vous continuez de prendre pour moi ; je désire de toute mon âme pouvoir y répondre de la manière que vous le souhaitez... Vous me donnez une grande joie de m'assurer que je serai reçue

1. Lettre du 9 juin 1673.

quand j'aurai la force de me tirer d'ici. Je crois que c'est en savoir assez pour le temps présent. Je tâcherai de faire une visite à votre retour, et j'espère que Dieu nous assistera l'un et l'autre... Je suis si faible que je ne mérite pas les grâces qu'il me fait ; mais j'ai une grande confiance en sa bonté et dans les prières que vous me promettez ; remerciez, si l'occasion s'en présente, les personnes charitables dont vous me parlez, et croyez que, sans vos bons avis, je ne serais pas aussi ferme et aussi résolue que je le suis. Je sens vivement tout ce que je vous dois, et je ne l'oublierai de ma vie¹. C'était le 4 novembre 1673 que M^{me} de La Vallière s'exprimait ainsi. Le marquis avait soumis la question de l'entrée de la duchesse aux Carmélites à sa tante, et sa demande avait été favorablement accueillie. De concert avec Bossuet, il avait aplani les difficultés et obtenu son admission. La règle du Carmel veut que les postulantes soient de bonnes mœurs, qu'elles entrent avec l'innocence ou le repentir, mais jamais poussées par de mélancoliques regrets². Il fallut toute l'autorité de la Mère Agnès sur ses compagnes pour qu'on acceptât la transfuge de la cour au Grand Couvent ; grâce à elle, les prières de Bossuet et de Bellefonds, en faveur de M^{me} de La Vallière, furent agréées par le Conseil de l'ordre.

Quelques jours après l'envoi de la lettre qui précède,

1. Lettre du 4 novembre 1673.

2. *Vie pénitente de M^{me} de La Vallière*.

M^{me} la duchesse écrit encore à son confident. « J'ai vu depuis votre départ les personnes auxquelles j'espère aller bientôt me joindre pour toujours. Tout m'affermir dans ce dessein, et je crois que dans peu vous ne craindrez plus pour moi ; enfin, je commence si ardemment à goûter le plaisir de servir Dieu sans aucun obstacle, que les heures que je suis obligée de passer ici pour achever ma guérison me paraissent des siècles. Il n'y a plus que cette raison qui m'y retienne ; et je souffre les douleurs que l'on me fait avec patience, dans l'espérance que l'on abrègera mon mal et mon esclavage (car je n'appelle plus mon séjour ici que de ce nom) : et chaque instant m'enflamme de son amour si fortement, que je n'imagine plus d'autre plaisir que l'espoir d'être à lui sans réserve... Je sens pourtant que malgré la grandeur de mes fautes, que j'ai présentes à tout moment, l'amour a plus de part à mon sacrifice que l'obligation de faire pénitence¹ ». Ainsi donc la porte du cloître, qui était la porte du salut, lui a été ouverte : sa visite aux Carmélites n'a fait que l'affermir dans ses résolutions ; pour elle, désormais, la cour ne sera que l'exil : l'amour qu'elle ressent pour Dieu éteint les derniers restes de la passion et étouffe les suprêmes appels du monde.

• J'ai vu M. de Condom, continue-t-elle, et je lui ai ouvert mon cœur ; il admire la grande miséricorde de Dieu sur moi, et me presse d'exécuter sur-le-champ sa sainte

1. Lettre du 21 novembre 1673.

volonté, il est même persuadé que je le ferai plutôt que je ne crois. Depuis les deux jours que je ne l'ai vu, le bruit de ma retraite s'est si fortement répandu que tous mes amis et même mes proches m'en ont parlé. Ils s'attendrissent d'avance sur mon sort : je ne sais pas pourquoi l'on parle, car je n'ai rien fait qui soit marqué, je crois que c'est Dieu qui le permet pour m'attirer à lui plus vite. C'était là l'occasion, et je l'aurais saisie avec empressement ; mais je ne sais si, avant de faire aucune démarche, je ne suis point obligée de me guérir. Je vais consulter nos mères là-dessus, et puis je finirai tout de suite si elles le jugent à propos. Priez pour moi, et croyez que je ne vous oublierai jamais devant Dieu ¹ ». Bossuet, à qui elle a ouvert son cœur et qui lit dans son intérieur aussi clairement qu'elle-même, fait plus que l'encourager dans l'exécution de son dessein ; il la presse et il lui prédit sa prochaine consécration. Comme pour lui en faciliter l'accomplissement, la reine semble célébrer déjà ce triomphe de la grâce ; à la cour, à côté des mécontents, le parti de la piété applaudit, et la pénitente se dispose à entretenir le roi de sa résolution.

Tout à la gratitude, son âme s'épanche alors avec une ineffable effusion dans le cœur de son ami. « Je suis sans doute bien plus heureuse que je ne mérite de l'être... Qui jamais a mieux éprouvé que moi l'effet de ces paroles : « Où le péché a abondé, la grâce a surabondé ! Et de

1. Lettre du 21 novembre 1673.

quelle manière la grâce est-elle venue en moi ? Je ne l'ai point cherchée, elle m'a prévenue en m'inspirant le dégoût du monde et des faux plaisirs dont j'étais enivrée. Je tremble à la vue de l'état affreux dans lequel j'étais, et je frémis d'y retomber. *Je suis la plus criminelle des créatures; serai-je encore la plus ingrate?* Non, mon Dieu, ne permettez pas que je sois assez malheureuse... Tant de gens de bien s'intéressent à mon salut et m'honorent de leurs conseils, que cela me rassure; c'est la voix de Dieu qui me parle par leur bouche, et je crois que c'est par leurs prières et par leurs souhaits que je me trouve dans les heureuses dispositions où je suis¹.

La grâce dissipait en M^{me} de La Vallière toutes les illusions. Connaissant le néant du monde, elle voulait se débarrasser à tout prix de ce qui n'était plus à ses yeux qu'un amas de misères. Elle s'appuyait pour cela sur les encouragements de ses amis et se défiait des conseils de ceux qui auraient voulu la retenir à la cour sous le palliatif et le prétexte de se dévouer au bien. « Ne serait-ce pas une horrible présomption, disait-elle, de me croire propre à aider le prochain ? Quand on s'est perdue soi-même, l'on n'est ni digne ni capable de servir et d'améliorer les autres². »

Aussi était-ce vainement qu'on la pressait de se donner à Dieu sans briser entièrement avec la terre et qu'on lui

1. Lettre du 29 novembre 1673.

2. *Vie pénitente de M^{me} de la Vallière.*

conseillait de devenir une bienfaitrice du Carmel, à l'exemple de tant d'autres femmes, qui avaient autrefois abrité leur vie à l'ombre des cloîtres qu'elles avaient dotés ou bâtis. Mais celle qui voulait en finir avec les délicatesses, les ambitions et les honneurs d'ici-bas ne pouvait se contenter d'entrer dans une de ces maisons religieuses qui n'étaient que des demi-retraites et où les petites passions trouvaient toutes leurs satisfactions. Il lui fallait mieux qu'un semblant de réforme, son âme était marquée d'une prédestination plus haute.

M^{me} de la Vallière, qui, depuis plus de deux ans, soupirait après le jour où elle pourrait définitivement briser ses chaînes, menait déjà la vie la plus édifiante. Son cœur, qui n'avait jamais cessé de pratiquer la charité, semblait éprouver à cette époque un redoublement de compassion pour les malheureux. Au sortir d'un sermon prêché par Bossuet sur les devoirs des riches, elle écrivait à M. l'intendant de Tours « qu'elle désirait soulager les pauvres de son duché ¹, et elle ordonnait à un de ses agents d'affaires de Vaujours de diminuer les impôts et de soulager les habitants des paroisses de son domaine ². » Sa charité pour les indigents ne se pouvait exprimer. Un saint religieux, ayant été un jour quêter chez elle, reçut de sa main une somme considérable; surpris de cette largesse à laquelle il ne s'était pas attendu et réfléchis-

1. M. de Ribeyre.

2. P. Clément, *M^{me} de Montespan*, p. 365.

sant aux bénédictions que Dieu a coutume de répandre sur ceux qui font l'aumône : « Madame, lui dit-il, vous êtes trop charitable pour que Dieu n'ait pas pitié de vous; espérez en lui, vous éprouverez un jour les effets de sa miséricorde¹. » Ces paroles avaient eu leur accomplissement; par un prodige de la grâce, l'ancienne favorite était à la veille de devenir la fille de sainte Thérèse.

« Je ne sais pas encore, écrit-elle au marquis de Bellefonds, quand je sortirai d'ici. On me fait mille difficultés sur le temps. Qu'il me paraît long! et que j'ai d'impatience de voir arriver le moment! Je vous jure que j'agis de bonne foi, et je me sens par la grâce de Dieu plus vivement touchée et plus ferme que jamais. L'on me traite avec beaucoup de bonté : cela m'engage à plus de ménagement pour exécuter avec douceur ce que j'ai très vivement résolu. *M. de Condom, que je consulte sur ce que je dois faire, me donne ses conseils : ce qu'il me dira sera ma règle.* En vérité, tout ce que je vois augmente en moi l'envie que j'ai de me consacrer entièrement à Dieu. La mère Agnès aura la bonté de vous instruire un peu plus particulièrement que moi de tout ce qui se passe à mon sujet. Je suis si pénétrée de reconnaissance des bontés de Dieu que rien ne serait capable à l'heure qu'il est de me faire changer de résolution². »

1. *Vie pénitente de Mme de la Vallière.*

2. Lettre du 6 décembre 1673.

Bossuet, dont la duchesse demande et reçoit les conseils et dont l'opinion sur sa situation est d'avance religieusement acceptée, explique ainsi au maréchal les difficultés qui retardent son entrée aux Carmélites. « J'ai vu plusieurs fois M^{me} la duchesse de La Vallière: je la trouve dans de très bonnes dispositions, qui à ce que j'espère auront leur effet. Un naturel plus fort que le sien aurait déjà fait plus de pas; mais il ne faut pas l'engager à plus qu'elle ne pourrait soutenir. C'est pourquoi ayant vu qu'on souhaitait avec ardeur du retardement à l'exécution de son dessein, jusqu'au départ de la cour, et que peut-être on pourrait employer l'autorité à quelque chose de plus si on rompait subitement, j'ai été assez d'avis qu'on assurât le principal et qu'on rompit peu à peu les liens qu'une main plus forte que la sienne aurait brisés tout à coup. Ce qui me paraît de très bon en elle, c'est qu'elle n'est effrayée d'aucune des circonstances de la condition qu'elle a résolu d'embrasser et que son dessein s'affermît de jour en jour. Je fais ce que je puis pour activer de si saintes dispositions, et si je trouve quelque occasion d'avancer les choses, je ne la manquerai pas... M^{me} la duchesse de La Vallière m'a obligé de traiter le chapitre de sa vocation avec M^{me} de Montespan; j'ai dit ce que je devais, et j'ai, autant que j'ai pu, fait connaître le tort qu'on aurait de la troubler dans ses bons desseins. On ne se soucie pas beaucoup de la retraite; mais il me semble que les Carmélites font peur. On a couvert autant qu'on a pu cette résolution d'un grand

ridicule; j'espère que la suite en fera prendre d'autres idées. Le roi a bien su qu'on m'avait parlé, et Sa Majesté ne m'en a rien dit, je suis demeuré jusqu'ici dans le silence. Je conseille fort à M^{me} la duchesse de vider ses affaires au plus tôt. Elle a beaucoup de peine à parler au roi et remet de jour en jour. M. de Colbert, à qui elle s'est adressée pour le temporel, ne la tirera d'affaire que fort lentement si elle n'agit avec un peu plus de vigueur qu'elle n'a accoutumé¹. » On sent à la lecture de cette lettre d'où venaient les résistances. Louis XIV et M^{me} de Montespan s'opposaient à l'exécution du dessein de M^{me} de La Vallière. Cette austérité de vie dans la retraite des Carmélites condamnait trop l'ostentation de leurs désordres pour que les coupables pussent supporter l'idée d'une telle transformation.

Les nobles élans de la pénitente comprimés, son âme épanchait sa douleur dans le sein de l'amitié. « J'ai été si mal depuis Noël de ces importunes vapeurs, dont vous avez entendu parler à mes amis, que je n'étais pas en état de former deux lettres de suite; j'avais l'esprit si troublé et le cœur si abattu, que j'étais honteuse de moi-même, et me voulais mal de me trouver encore capable d'être réduite à cette extrémité par les chagrins que le monde me causait. Cependant, j'ai toujours souhaité avec la même ardeur l'exécution de mon dessein, et le cœur n'a pas changé un moment, quoiqu'il se soit encore trouvé

sensible aux traitements différents que l'on éprouve ici. Mes vœux les plus vifs et les plus ardents sont de me donner parfaitement à Dieu. et cependant je suis comme abîmée dans les ténèbres. Ah ! cessez de vous plaindre de celles où vous êtes : vous avez une grande force d'esprit, beaucoup d'amour et une longue habitude au bien. et moi, toujours dominée par la malheureuse habitude du péché, sans aucune vertu, *j'ai toutes les faiblesses de l'esprit et du cœur...* Mes affaires n'avancent point et je ne trouve nul secours dans les personnes dont j'en pouvais attendre : *il faut que j'aie la mortification d'importuner le maître, et vous savez ce que c'est pour moi.* Le monde, à ce que l'on dit, désapprouve mon procédé : mais j'aurais grand tort de m'en plaindre. Pourquoi le monde m'épargnerait-il quand je n'ai pas craint d'offenser Dieu à la face du monde ? Je vous avouerai cependant que j'y suis sensible : c'est un effet de l'amour-propre qui veut que les autres nous approuvent quand même nous sommes forcés de nous condamner¹. • M^{me} de La Vallière souffrait beaucoup plus à cette heure des blâmes de l'opinion qu'elle n'avait autrefois joui de ses caresses. La perspective d'être dans la nécessité d'aborder le roi l'effrayait : les attermoiemens et les lenteurs de Colbert dans le règlement de ses affaires, les troubles de son esprit et l'accablement de son cœur, tout cela la rejetait dans ses importunes vapeurs et la plongeait dans les

1. Lettre du 11 janvier 1674.

incertitudes les plus pénibles. Toutefois, son dessin était toujours le même en dépit de toutes les contradictions, et elle soupirait après le jour où elle se donnerait entièrement à Dieu.

Bossuet et le maréchal la soutenaient dans ses résolutions ; aussi puisait-elle une force nouvelle dans leurs conseils et leurs encouragements. « Je viens de recevoir votre lettre, écrivait-elle au marquis de Bellefonds, qui m'a donné une grande consolation ; mais je suis en peine de celles que vous m'avez écrites par M. de Condom : il est bien fâché de n'avoir eu que celle d'aujourd'hui à me rendre. Faites ce que vous pourrez pour savoir ce que sont devenues les autres ; je serais mortifiée de les perdre, elles me sont trop utiles ; et je vous assure que celle que je viens de recevoir m'a fait un bien admirable... J'espère que Dieu me fera dans peu achever mon dessein, je l'en conjure de tout mon cœur : il nous donne un grand exemple à suivre dans M. de Grenoble : s'il est au-dessus de nous de pouvoir marcher comme lui à pas de géant, du moins suivons-le des yeux¹. »

M. de Grenoble, l'abbé Le Camus, avait été nommé à ce siège en 1671, à sa sortie de la cour, où il remplissait les fonctions d'aumônier auprès du roi. Ce prélat, qui, en passant des splendeurs du Louvre et de Versailles au fond des montagnes de l'Isère, semblait être condamné à un dur exil, se montra sur son siège le modèle de toutes les

1. Lettre du 26 janvier 1674.

vertus épiscopales. Il y acquit bientôt une vraie réputation de saint et il y fut décoré de la pourpre. M^{me} de La Vallière, qui était en correspondance avec lui, en recevait des lettres marquées au coin de la plus haute perfection. Bossuet et le marquis de Bellefonds en admiraient l'éloquence et la piété, et la duchesse avouait humblement *ne pouvoir suivre ses grands exemples que de loin*¹.

A la suite de son entrevue avec M^{me} de Montespan, Bossuet écrivait au maréchal : « Le monde fait de grandes traverses à M^{me} de La Vallière, mais Dieu lui fait de grandes miséricordes ; j'espère qu'il l'emportera et que nous la verrons un jour dans un haut degré de sainteté. C'est de sa chambre que je vous écris. Elle m'a fait voir votre lettre, où j'ai vu des traits puissants de M. de Grenoble². » Quelques jours après, Bossuet lui écrit encore : « J'ai rendu vos lettres à M^{me} la duchesse, il me semble qu'elles font un bon effet. Elle est toujours dans les mêmes dispositions, et il me semble qu'elle avance un peu ses affaires à sa manière, doucement et lentement. Mais, si je ne me trompe, la grâce de Dieu soutient entièrement son action, et la droiture qui me paraît dans son cœur entraînera tout³. » C'est que M^{me} de La Vallière disposait déjà de la force qui a vaincu le monde.

Le même jour, à la même heure, la pénitente s'adressait ainsi à son confident : « Vous craignez pour moi et vous

1. *Lettres, passim.*

2. Lettre du 27 janvier 1674.

3. Lettre du 8 février 1674.

avez raison, puisque je suis encore ici ; que voulez-vous ? *Je suis la faiblesse même*, cependant je travaille à sortir du péril ; c'est peut-être trop nonchalamment ; je le dis à ma honte : mais je vous assure que c'est de bonne foi et avec dessein que ce soit au plus tôt. J'arrive des Carmélites, où l'on prie pour vous et pour moi, et c'est de là que nous devons attendre notre secours. Je n'ai plus la hardiesse de vous rien dire de moi-même ; je suis trop méprisable pour qu'on puisse écouter les avis que je pourrais donner, et je renonce à le faire jusqu'à ce que j'aie prêché d'exemple : il faut commencer par là... Je suis au désespoir de me voir si peu avancée, et vous ne sauriez me faire plus de honte que je ne m'en fais à moi-même : je suis cependant plus affermie que jamais ; *et quand on me donnerait toutes les grandeurs du monde, je ne changerais pas l'envie seule d'être Carmélite à leur possession*. Je ne tiens plus qu'à un fil ; aidez-moi, je vous prie, à le rompre ; grondez, menacez, traitez-moi durement, s'il le faut, faites enfin tous vos efforts pour m'inspirer du zèle et du courage, tout me servira ; et vous savez que par la grâce de Dieu je profite un peu des conseils de mes amis. J'ai tant de confiance aux vôtres, et je m'en suis si bien trouvée jusqu'ici, que vous devez ne pas vous rebuter de ma faiblesse : il est vrai que j'en ai plus que personne. Je n'ai plus qu'un pas à faire ; mais j'ai de la sensibilité, et l'on a eu raison de vous dire que M^{lle} de Blois m'en a beaucoup inspiré. Je vous avoue que j'ai eu de la joie de la voir jolie comme elle était : et je m'en fai-

sais en même temps un scrupule. Je l'aime, mais elle ne me retiendra pas un seul moment; je la vois avec plaisir, et je la quitterai sans peine : accordez cela comme il vous plaira : mais je le sens comme je vous le dis. *Il faut que je parle au roi et voilà toute ma peine : demandez à Dieu qu'il me donne toute la force dont j'ai besoin dans cette occasion.* Quitter la cour pour le cloître, ce n'est point là ce qui me coûte; mais parler au roi, oh! voilà mon supplice. Je m'expose à vous telle que je suis¹... »

Elle le dit justement : son grand supplice était de parler au roi. M^{me} de La Vallière craignait-elle que le passé, dont elle était déjà si loin, ressuscitât en sa présence? Avait-elle peur, en revoyant Louis XIV, de revoir reparaître les séductions de sa jeunesse? Ainsi, celle qui allait se présenter à tous les instants de la vie au pied des autels du Roi des rois n'abordait qu'en tremblant, et quoique ce fût pour le dernier et éternel adieu, le trône du roi mortel dont elle avait été si longtemps l'idole. Bossuet et Bellefonds, qui condamnaient son excès de faiblesse, ne cessaient de l'entourer de leurs prières, de leurs conseils et de leurs encouragements. Ils souffraient de voir le cœur de la femme moins fort que le cœur de la mère, et alors, obéissant à sa recommandation et s'inspirant de Dieu, ils lui parlaient avec fermeté et la réprimandaient.

Sur ces entrefaites, la duchesse écrivait au maréchal :

1. Lettre du 8 février 1674.

« J'ai fait lire à M. de Condom, ce soir, les dernières lettres que j'ai reçues ; il les admire, et moi j'en suis pénétrée. Enfin, mon courage augmente, et je crois que Dieu achèvera bientôt son ouvrage. Cependant, je crains et je craindrai toujours, jusqu'à ce que je sois absolument hors de danger. Je connais ma faiblesse ; et tant d'esprits supérieurs au mien sont tombés de plus haut que je ne ferais, que cela me fait trembler¹. » C'est toujours la plus grande défiance unie à la plus profonde humilité.

Toutes les lettres de Bellefonds passaient par les mains de Bossuet ; il existait entre eux un parfait accord d'idées et de sentiments pour aider la pénitente dans l'exécution de son grand dessein. « Je vous ai longtemps gardé, écrit l'évêque de Condom au maréchal, une réponse de moi et deux lettres de M^{me} la duchesse que je prétendais donner à M. Desvaux, et que j'ai à la fin données à la mère Agnès. Il ne m'a pas été malaisé de faire agréer à M^{me} de La Vallière les lettres que vous lui écrivez ; elle les reçoit avec une grande joie et en est touchée. Il me semble que sans qu'elle fasse aucun mouvement, ses affaires s'avancent. Dieu ne la quitte point, et sans violence il rompt ses liens. Elle ne parle pourtant point finir ses affaires : mais j'espère qu'elles se feront, et que sa grande affaire s'achèvera ; du moins, la vois-je toujours très bien disposée². » Ces incertitudes et ces lenteurs affectaient, sans les décourager, ses conseillers et ses

1. Lettre du 17 février 1674.

2. Lettre du 3 mars 1674.

guides : elles répugnaient autant à l'énergie du soldat qu'au zèle de l'apôtre : mais l'un et l'autre savaient que la grâce de Dieu agit sans violence et sans précipitation.

Enfin, les désirs si ardents de Bossuet et du marquis allaient recevoir une entière satisfaction, et la pénitente se plaisait à annoncer la grande nouvelle en ces termes : « Enfin, je quitte le monde, c'est sans regret, mais ce n'est pas sans peine : ma faiblesse m'y a retenue longtemps sans goût. ou, pour parler plus juste, avec mille chagrins : vous en savez la plus grande partie et vous connaissez ma sensibilité : elle n'est point diminuée, je m'en aperçois tous les jours, et je vois bien que l'avenir ne me donnerait pas plus de satisfaction que le passé et le présent. Vous jugez bien que selon le monde je dois être contente, et, selon Dieu, je suis transportée. Je me sens vivement pressée de répondre aux grâces qu'il me fait et de m'abandonner absolument à lui. Tout le monde part à la fin d'avril, je pars aussi, mais c'est pour aller dans le plus sûr chemin du ciel. Dieu veuille que j'y avance comme j'y suis obligée, pour obtenir le pardon de mes fautes ! Je me trouve dans des dispositions si douces et si cruelles, mais en même temps si décidées (accordez cette opposition qui est en moi), que les personnes à qui j'ouvre mon cœur admirent de plus en plus l'extrême miséricorde de Dieu à mon égard. Monseigneur le Dauphin fait le voyage : je perds M. de Condom, que j'avais engagé à faire le sermon de ma prise d'habit ; s'il n'est pas revenu dans le temps qu'on me jugera capable de le prendre, je crois que je choisirai le

P. Bourdaloue ; il nous a prêché une Passion merveilleuse propre à toucher les cœurs les plus endurcis ; je l'ai même entretenu il y a peu de jours ; il me plait fort et il est tellement pénétré des vérités qu'il prêche, que vous en êtes persuadé d'avance. Pour M. de Condom, *c'est un homme admirable par sa bonté, son esprit et son amour de Dieu.* Je ne manquerai pas de l'engager à vous écrire ; de votre côté exhortez-le aussi à n'avoir que le moins de commerce qu'il pourra avec ces gens dangereux... Vous m'entendez bien, ses intentions seront toujours dans la dernière pureté, mais il faudrait en avoir autant que lui pour en juger équitablement. C'est le voyage qu'il va faire qui me fait parler ainsi. Vous savez qu'à Tournay on était obligé de se communiquer plus qu'on n'aurait voulu, et l'on ne peut être trop sur ses gardes. Il est bien hardi à moi de donner des conseils ; mais l'on pardonne tout à une demi-pénitente, qui espère l'être bientôt tout à fait. Je suis très obligée à M. de Grenoble de me parler comme il fait. Vous savez que la dureté ne me déplait pas, et qu'elle ne m'a jamais fait peur malgré la délicatesse de mon tempérament. Je ne l'écouterai plus que pour aimer Dieu et pour m'aimer moins. Je tâcherai de vous imiter. Continuez-moi vos prières et vos conseils, et je vous promets en reconnaissance de ne vous oublier jamais devant Dieu¹. • Ainsi tout est enfin réglé. Tandis que la cour partira pour la Franche-Comté. M^{me} de La Vallière prendra la route qui

1. Lettre du 19 mars 1674.

conduit à la solitude, et cela pour ne plus jamais revenir ni même regarder du côté du monde. Toutefois, avant l'heure de son départ, elle s'intéresse trop à ses deux amis pour ne pas les recommander l'un à l'autre : elle supplie Bossuet de se montrer toujours le soutien et le défenseur du maréchal, comme elle demande à ce dernier d'exhorter l'évêque de Condom à avoir le moins de commerce possible avec M^{me} de Montespan et les gens de sa coterie.

A la veille du jour où elle devait se séparer à jamais de son fils et de sa fille, la mère voulut laisser un souvenir à ses enfants, et elle chargea Mignard de faire son portrait. L'artiste représenta la duchesse entourée de M^{lle} de Blois et du comte de Vermandois, assise sur un fauteuil en toilette de cour, couverte d'or et de rubis. On voyait à ses pieds un écrin entr'ouvert, des cartes, un masque, une harpe, tous les symboles de la parure, du jeu et du plaisir. M^{me} de La Vallière tenait de la main droite une rose à demi-effeuillée, et l'on apercevait à côté d'elle l'*Imitation de Jésus-Christ* et la *Règle de sainte Thérèse*. Ce n'était plus le temps où la jeune femme, pour plaire à Louis XIV, se laissait peindre en Diane, l'arc à la main, le carquois sur l'épaule, un croissant sur le front, à l'ombre des bois où s'était évanouie son égide..... Il ne restait plus rien des promesses et des illusions d'antan : les longs espoirs de la vingtième année s'étaient envolés comme des songes !

Quelques jours après, Bossuet écrivait à Bellefonds et lui confirmait les bonnes nouvelles contenues dans la

lettre qui précède. « Je vous envoie une lettre de M^{me} la duchesse, qui vous fera voir que par la grâce de Dieu elle va exécuter le dessein que le Saint-Esprit lui avait mis dans le cœur. Toute la cour est édifiée et étonnée de sa tranquillité et de sa joie, qui s'augmente à mesure que le temps approche. En vérité, *ses sentiments ont quelque chose de si divin que je ne puis y penser sans être dans de continuelles actions de grâces* : et la marque du doigt de Dieu, c'est la force et l'humilité qui accompagnent toutes ses pensées : c'est l'ouvrage du Saint-Esprit. Ses affaires se sont disposées avec une facilité merveilleuse : *elle ne respire plus que la pénitence*, et sans être effrayée de l'austérité de la vie qu'elle est prête d'embrasser, elle en regarde la fin avec une consolation qui ne lui permet pas d'en craindre la peine. *Cela me ravit et me confond ; je parle, et elle fait ; j'ai les discours, elle a les œuvres*. Quand je considère ces choses, j'entre dans le désir de me faire et de me cacher, et je ne prononce pas un seul mot où je ne crois prononcer ma condamnation ¹. »

Enfin, toutes les difficultés étaient aplanies. Bossuet avait traité auprès de la favorite régnante la question de la vocation de M^{me} de La Vallière et fait comprendre, avec son autorité, qu'il ne fallait plus entraver la pénitente dans l'exécution de son dessein. L'évêque de Condom, parlant au nom des droits les plus sacrés de la cons-

1. Lettre du 6 avril 1674.

cience de cette consécration à la vie religieuse, changea l'opinion de la cour sur ce projet, et ceux qui avaient voulu d'abord le couvrir de ridicule y trouvèrent bientôt un sujet d'édification. Ainsi M^{me} de Maintenon qui, au désir de M^{me} de Montespan, avait essayé de dissuader la duchesse de sa résolution, lui conseillant de n'entrer dans un couvent qu'à titre de bienfaitrice et lui objectant qu'elle était toute resplendissante d'or et que dans quelques jours elle serait couverte de bure¹, comprenait maintenant que la pécheresse ne pouvait se contenter d'une demi-pénitence et vivre dans le monde comme une pieuse repentie ou une simple dévote séculière.

Le terrain lui ayant été ainsi préparé, l'ancienne favorite fit ses visites d'adieu. Elle ne voulut point quitter la cour comme une intrigante dépitée et mécontente, mais comme une femme résolue, libre, satisfaite et qui dédaignait ses titres de duchesse et de cousine du roi. En la voyant, Louis XIV céda à l'émotion et pleura: quant à la pénitente, elle présenta ses hommages et prit congé sans faiblesse. Dans cette solennelle circonstance, le cœur de la femme fut plus vaillant que celui du souverain. C'était pour la dernière fois que M^{me} de La Vallière avait parlé au roi... Il y avait treize ans qu'elle était entrée à la cour; elle en sortait, le 20 avril 1674, pour n'y plus revenir!

De chez le roi, la duchesse alla chez la reine. Elle

1. *Mémoires de la Grande Mademoiselle.*

avait résolu de demander un dernier pardon à Marie-Thérèse. A ceux qui auraient voulu la dissuader, elle répondit simplement : *Mes crimes ont été publics, il faut que la pénitence le soit aussi*¹. En se présentant devant l'épouse offensée, elle tomba à ses pieds et ne lui parla que par des larmes. La reine, dont le caractère était si noble et si généreux, releva avec bonté la femme dont elle avait tant souffert, et, lui ouvrant ses bras pour la serrer sur son cœur, elle lui accorda un entier et dernier pardon.

Le lendemain, après avoir assisté à la messe de la chapelle du roi, M^{me} de La Vallière montait dans son carrossé et s'éloignait pour jamais du théâtre de ses égarements. Ses deux enfants, M^{lle} de Blois et le comte de Vermandois, ainsi que ses amis et ses proches, l'accompagnèrent jusqu'à la porte du Couvent de la rue Saint-Jacques², et puis la terrible grille se ferma sur elle pour la cloître jusqu'à la mort. L'intrépide et généreuse femme avait alors à peine vingt-neuf ans. Le monde, si oublieux de ceux qui ne se rendent plus à ses fêtes, ne le fut pas pour elle : il se souvint toujours de celle qui, en pleine jeunesse, s'arrachait ainsi à ses plaisirs. Dans son ignorance des choses de Dieu, il la plaignait comme la victime d'une religion trop sévère.

En parlant de ce départ de la cour et de cette entrée aux Carmélites, le prédicateur de la cérémonie de la vêtue

1. Bussy-Rabutin, *Correspondance*.

2. *Gazette de France*.

devait dire : « Lorsque ce jour arriva, à la face de toute la cour ramassée, ce semble alors tout exprès pour sa gloire, le siècle étalant ses pompes, la nature opposant ses tendresses, tout le monde sanglotant et fondant en larmes, nous la vîmes passer, d'un air modeste mais courageux, au travers de ces objets différents, laisser loin derrière elle tout ce qui devait lui faire obstacle, et, l'âme aussi remplie de joie que libre de faiblesse, accourir dans ce saint lieu¹. Le cœur de la fugitive, en effet, ne faiblit pas un seul instant : elle éprouvait les anxiétés qui saisissent au seuil des régions sacrées; mais ne voyant déjà plus ni la cour ni le monde, M^{me} de La Vallière regardait devant elle et, plus heureuse que les ombres de Virgile, elle « tendait les mains avec amour vers la rive opposée » dont elle allait toucher les bords.

Versailles et le Carmel ! Quel drame fut jamais plus poignant que l'histoire renfermée dans ces deux mots ! En entrant aux Carmélites, M^{me} de La Vallière embrassait la plus austère des existences. Les exercices y sont rigoureux, les mortifications continuelles, les jeûnes pénibles, le silence perpétuel, la règle inflexible. Quel contraste entre la vie de la Cour et celle de la Religion ! Le Carmel a des affinités avec le Thabor, mais il a des affinités encore plus grandes avec le Calvaire. En demandant à y vivre, l'ancienne favorite pouvait dire, avec l'Écriture, qu'elle entraît dans une espèce de mort qui devait

1. *Discours de réture*, par M. de Fromentières.

durer toute la vie. Elle confessait avec humilité qu'elle ne savait si cette existence nouvelle pourrait plaire à Dieu, ni si la consécration publique de toute sa personne pourrait lui être agréable. Et la pécheresse ajoutait qu'elle sentait bien pourtant que c'était le seul moyen, pour elle, de rentrer dans l'ordre et le devoir, la dignité et la vertu, l'amour et la paix de Jésus-Christ. O Carmel ! tu peux sans défiance aucune ouvrir tes portes à la transfuge de Versailles ; désormais, pour la cour et pour le monde, son cœur est mort !...

CHAPITRE X

Le couvent de la rue Saint-Jacques au dix-septième siècle. — Son attrait sur les âmes. — Le bonheur dans le cloître. — L'entrée de M^{me} de La Vallière. — Ses premières impressions. — Sa tranquillité d'âme. — Ses nobles et saintes compagnes. — L'héroïsme de leur vocation et de leurs vertus. — La duchesse n'a aucun regret de la cour. — Elle voudrait perdre jusqu'à ses souvenirs. — Admirables dispositions de la novice. — Sa donation à Dieu. — Elle demande à prendre l'habit avant le temps fixé par les règles. — Cérémonie du 2 juin 1674. — Beautés de cette scène. — Les émotions de l'assemblée. — Bossuet, qui a dû suivre la cour, est remplacé dans la chaire des Carmélites par M. de Fromentières. — La bonté du pasteur qui a retrouvé sa brebis. — Les dangers d'où elle a été retirée. — La puissance de la grâce. — Combien le salut est difficile à la cour. — A Dieu seul revient le mérite de la généreuse résolution. — Le courage de M^{me} de La Vallière dans l'exécution de son dessein. — Le néant des biens du monde. — La novice se donne toute à Dieu. — Parfums de son sacrifice. — Les épreuves qui l'attendent au Carmel lui seront légères. — Son bonheur tient du ravissement. — Sa vocation est un trophée public de la grâce. — M^{me} de La Vallière proposée en exemple à son siècle. — En serait-elle la condamnation ? — Mécontentement du roi et de M^{me} de Montespan. — Félicité de Sœur Louise de la Miséricorde.

Le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, au dix-septième siècle, était mieux qu'une institution et qu'un monument, c'était comme un personnage historique. Il y aurait matière à tout un livre si l'on voulait montrer son rôle aux diverses époques de son existence, marquer la place qu'il occupa dans la vie de tant de femmes célèbres, raconter ses vicissitudes et ses malheurs, ses prospérités et ses gloires, les illustrations de ses origines et les ruines de sa fin. Il sortirait certainement de là une émouvante et

merveilleuse épopée. Sa retraite formait un profond contraste avec le tumulte qui l'entourait. Le cloître des Carmélites s'épanouissait au milieu du vieux Paris comme une île hospitalière et silencieuse. Il était situé dans la rue du Faubourg-Saint-Jacques, tout à fait en face du Val-de-Grâce. S'étendant de la rue Saint-Jacques à la rue d'Enfer, il avait fini par embrasser, avec toutes ses dépendances, le vaste espace qui des Sourds-Muets va jusqu'au boulevard de Port-Royal. Il avait deux entrées, l'une par la rue Saint-Jacques, l'autre par la rue d'Enfer¹.

On respirait sous ses voûtes les parfums d'une paix céleste, ce je ne sais quoi de pénétrant et de suave que prennent les asiles consacrés à Dieu. Combien d'âmes tirèrent de ce cloître la consolation de leur vie ! Le malheur y avait ses entrées lorsqu'il frappait à ses portes au nom de Dieu et, dans le secret de ces galeries où les bruits du monde ne se faisaient pas entendre, on ne regrettait plus les anciens biens. Là, les âmes étaient marquées des rayons tristes et doux du repentir ou de l'innocence, et leur existence terrestre s'écoulait au milieu des prières, des cérémonies de pardon, des cantiques et des fleurs. C'est en vain que le monde, effrayé des macérations de la pénitence et des immolations du sacrifice, prétend que les maisons religieuses n'éveillent sous les pas de leurs habitants que des échos mortuaires. Tout cloître est

1. Notes de l'abbé H. Duclos, dans son livre sur *Mme de La Vallière et Marie-Thérèse*.

un foyer de vie dont la porte est large ouverte sur le ciel. C'est que l'âme, lorsqu'elle vit dans les solitudes claustrales, trouve en elle une lointaine ressemblance avec l'Être infini, qui, du haut de son éternité, voit s'accomplir sans en être atteint les révolutions de la terre. La paix et la béatitude attendent au fond de ces retraites comme la fraîcheur et l'ombre des bois au sortir des plaines embrasées. Un couvent, c'est quelque chose de paisible, d'aimable, de mélancolique et de sérieux, a dit M^{me} Swetchine, une réunion d'âmes innocentes ou converties, une compagnie de colombes qui chantent ou qui gémissent¹. Dans cette atmosphère éthérée on se prend à murmurer le Cantique des Cantiques, on goûte les extases de sainte Thérèse et on a des visions du Paradis. O maisons aimables et saintes! on a bâti sur la terre d'angustes palais, on a élevé de sublimes sépultures, on a fait à Dieu des demeures presque divines: mais l'art et le cœur de l'homme ne sont jamais allés plus loin que dans la création du monastère².

Il avait entrevu ce bonheur et cette paix, le poète qui a fait retentir ces chants d'une beauté si pure et si pénétrante :

Cloîtres silencieux, voûtes des monastères,
C'est vous, sombres caveaux, vous qui savez aimer,
Ce sont vos froides nefs, vos pavés et vos pierres,
Que jamais lèvres en feu n'a baisés sans pâmer.

.....

1. *Mélanges*.
2. Lacordaire.

Trempez-leur donc le front dans les eaux baptismales,
 Dites-leur donc un peu ce qu'avec leurs genoux
 Il leur faudrait user de pierres sépulcrales
 Avant de soupçonner qu'on aime comme vous.
 Oui, c'est un vaste amour qu'au fond de vos calices
 Vous buviez à plein cœur, moines mystérieux !...
 Vous aimiez ardemment ! oh ! vous étiez heureux ! !

Bonheur du cloître ! bonheur sacré de l'âme qui connaît Dieu, qui le possède et qui l'aime ! Joies du sacrifice et de la pénitence, plus douces, plus profondes mille fois que tous les plaisirs, tous les amours de la terre : malheureux ceux qui vous ignorent et qui vous nient parce qu'ils ne vous comprennent pas !

La place où Dieu nous veut est celle qui marque toujours notre devoir. Aussi M^{me} de La Vallière, appelée d'en-haut et plus forte que toute les sollicitations de la cour et du monde, entraint aux Carmélites. En se présentant à la Révérende Mère, Claire du Saint-Sacrement², elle lui dit avec une profonde humilité : « J'ai fait toute ma vie un très mauvais usage de ma volonté, mais je viens la remettre entre vos mains pour ne plus la reprendre³. » Sa première action fut de s'aller prosterner au pied de l'autel de la chapelle, de se dépouiller d'une parure superbe dont elle s'était revêtue à dessein pour la dernière fois, et de la donner pour être changée en ornement d'église⁴. Le soir

1. Alfred de Musset : *Rolla*.

2. Née de Chabot de Jarnac.

3. Lettre-circulaire, P. Clément, *Reflexions*, t. II, p. 169.

4. Gregorio Légi, t. I, p. 89.

même, dans le secret de sa cellule, elle fit à Dieu l'offrande de sa vie, résolut de suivre la règle dans son intégrité, revêtit le saint habit et coupa ses cheveux¹. Le sacrifice de sa chevelure, cet objet si cher à la vanité de la femme, accompli de ses propres mains et dès la première heure, témoignait que sa consécration à Dieu était irrévocable. L'arbre charmant ne voulait pas attendre le terme de la saison sacrée, il avait hâte de se dépouiller de sa dernière couronne².

Ainsi, vêtue de serge, couchant à terre sur une planche³, jeûnant, soumise à un travail manuel, gardant le silence le plus absolu, la grande dame de la cour était devenue la plus humble des filles du Carmel. Dans la solitude de son cœur, elle entendait une voix divine qui lui disait : *Voici l'Épouse!* Les convulsions de son âme s'étaient calmées, un baume vivifiant s'était répandu sur ses blessures, il ne lui restait que l'énergie des grandes résolutions. Et, comme elle ne confondait pas l'émotion avec la vraie dévotion d'une religieuse, elle s'étudiait à modérer dans l'ordre spirituel des sentiments qui auraient pu la conduire à se faire illusion sur elle-même. Les compagnes de sa libre captivité lui apparaissaient comme autant de sœurs bien-aimées, et elle se plaisait à trouver en toutes des modèles d'humilité, de patience, de

1. Lettre-circulaire de la Prieure des Carmélites, P. Clément, *Réflexions*, t. II, 169.

2. *Lundis*, de Sainte-Beuve.

3. Villeflore, 2^e partie, p. 172.

force et de douceur. La grâce avait fait mourir en elle tout ce qui n'était pas de Dieu, elle prenait en pitié les vanités et les grandeurs de la terre. L'étroit espace de sa cellule renfermait ses espérances. En dehors de Dieu, tout, pour elle, était jour perdu. Ah! comme elle apparaissait vaillante et généreuse quand elle menait ainsi les funérailles volontaires de la jeunesse et du plaisir, du luxe et de la beauté, de l'orgueil et de la sensualité!

Cette nouvelle existence que le monde semblait couvrir de voiles et de crêpes s'ouvrait donc dans la paix et le bonheur. La novice radieuse en respirait avec délices la fraîcheur apaisante et douce; elle passait sans troubler le silence du sanctuaire, et sa démarche était si dégagée et si légère qu'on croyait entendre des pas d'enfant sur les parvis. Si on a prétendu que la belle humeur et la joie de vivre furent l'apanage de la race athénienne, on pourrait dire, avec plus de raison, que la gaieté est le caractère distinctif des Carmélites. Le monde s'imagine les religieuses engourdies et tristement occupées à attendre l'éternité dans les ennuis de la contemplation, et elles sont gaies, sereines et actives. Nulle inquiétude ne se lit sur leurs visages, elles ont la paix souriante. C'est qu'on sait étouffer dans les cloîtres le grain d'amertume qui germe toujours et qui trouble le bonheur dans le cœur des plus heureux. En voyant M^{me} de La Vallière, au lendemain de sa claustration, si joyeuse et si rayonnante, on aurait dit qu'elle naissait de ce jour. Il allait y avoir en effet pour elle une seconde jeunesse dont l'éclat devait

faire pâlir celui de la première : les années, en passant sur sa tête, ne devaient lui laisser que leur printemps.

Sa première lettre datée du Carmel est du 22 avril 1674 : elle est adressée au maréchal de Bellefonds : « Il y a deux jours que je suis ici : j'y goûte une tranquillité et une satisfaction si pures et si parfaites, que je suis dans une admiration des bontés de Dieu, qui tient de l'enthousiasme. Mes liens sont rompus par sa grâce, et je vais travailler sans cesse à lui rendre ma vie agréable, pour lui marquer ma reconnaissance. Je n'entrerai dans aucun détail aujourd'hui : il vous suffira de me savoir en sûreté : remerciez Notre-Seigneur pour moi ; je le prierai avec ardeur pour vous. Faites quelques compliments à M. de Grenoble de la demi-pénitente, et me croyez toute à vous. Il est trop tard pour en dire davantage : adieu ! » On sent bien que le Carmel était le port tranquille qui lui convenait : elle devait y demeurer toujours, fixée sur une ancre immobile ! *Quasi in porto di quiete*. Elle ne sera plus mêlée aux agitations et aux événements du dehors, elle ne comptera plus au nombre des grandes dames de la cour ; désormais sa place sera marquée dans le chaste troupeau des âmes héroïques qui se sacrifient et qui meurent à elles-mêmes en pleine vie.

M^{me} de La Vallière était digne de prendre rang dans la lignée des femmes remarquables qui vivaient dans les monastères des Carmélites de Paris. La duchesse

1. Lettre du 22 avril 1674.

faisait partie de la plus noble et de la plus florissante famille religieuse. Les sœurs, ses contemporaines, s'appelaient. au couvent de la rue du Bouloy : MM^{lles} le Seigneur de Reuville, de Remenencour, de Flavigny, d'Armansart, d'Ardenne, de Polignac, de Labelle, du Fresne, du Fors du Vigean, de Trousseville. Au Carmel de la rue Saint-Jacques, elle se trouvait à côté des descendantes des de Bellefonds, des de La Rochefoucaud, des de Gontaut-Biron, des de Bouillon, des d'Arpajon, des d'Uzès, des de Béthune, des de Boufflers, des de Brienne, des de Bury, des de Gourges, des de Chabot-Jarnac, des du Vigean et de l'admirable M^{lle} d'Épernon, qui avait refusé d'être reine de Pologne.

Quelles belles âmes! Le plus souvent, c'était au sein de la cour la plus brillante de l'Europe que la religion allait choisir ces nobles victimes. La perspective d'une vie entière vouée à toutes les rigueurs de la pénitence n'effrayait pas de jeunes personnes nourries, dès leur enfance, au milieu des pompes de la grandeur et de la mollesse des palais. Lorsqu'on cherchait à retrouver, sous les noms humbles et modestes qu'elles prenaient en entrant dans le cloître, les titres et les qualités qui avaient orné leurs berceaux, on admirait cet ascendant de la religion qui souvent cachait sous le même voile l'origine la plus illustre et la plus éclatante beauté. Que d'héroïsme et d'immolations volontaires dans les cellules du Carmel! Ah! si les flots de la vie, comme ceux des mers, laissaient un peu de leur murmure dans la coquille

abandonnée, il s'élèverait sous ces voûtes des symphonies incomparables à l'honneur de tant de jeunesse si généreusement sacrifiée et de tant de vertus si glorieusement pratiquées! Heureuses celles, dirons-nous avec Manzoni, que le monde pleure et qui ont pris le voile saint avant d'avoir arrêté leurs yeux sur le monde!! Non moins heureuses encore celles qui, après avoir cédé aux fascinations humaines, ont broyé leur cœur et se sont consacrées à Dieu! Ignorées et cachées de la terre. ô vous toutes dont la vie, consacrée aux autels, opère des miracles permanents de sainteté, honneur à vos secrètes et divines vertus!

En embrassant cette existence contemplative et pénitente, M^{me} de La Vallière avait demandé à Dieu une vocation robuste, un sens spécial de la piété, ce qui ne s'acquiert jamais sans la contrainte qui brise la volonté et sans le renoncement qui donne à l'âme une pleine expansion vers le divin. En s'enfonçant dans ces régions célestes, ce qui lui importait était de rompre avec le passé, et elle le chassait, désireuse de ne le revoir jamais; son seul souvenir ne lui rendait que trop compte de tout le néant humain. Elle ne rapportait aucun regret de Versailles où tant de passions auraient voulu la retenir. Le grand monde ne lui avait point gâté le monde idéal où elle venait s'enfermer, et, afin d'être fidèle à ses résolutions, elle plaçait la croix sur son cœur comme on la met sur une tombe.

1. *I promessi Sposi.*

Aussi rien ne pouvait contrebalancer la force qui la portait du siècle à Dieu et du monde au désert. A ceux qui lui avaient objecté sa jeunesse, elle avait dit qu'elle ne voulait pas attendre l'âge où l'on n'a que les impuissances de la vie. Quand on lui avait observé que les Carmélites auraient un danger à cause du voisinage de la cour, elle avait répondu que son âme se dilaterait en respirant l'air de leur solitude et qu'elle ne souhaitait d'autre horizon que les grands murs de leur clôture. Comme l'aïeule de François I^{er}, elle répétait : « Tout ne m'est rien, rien ne m'est plus¹ ! » C'est que son âme était devenue déjà plus grande que celle des héroïnes de Corneille, elle avait le courage de l'action jusqu'au sublime !

Pour échapper à ses souvenirs, la pénitente s'acharnait à se mortifier : ses méditations sur la passion du Sauveur lui avaient appris combien on est heureux de passer par le sacrifice. En pensant à ses fautes, elle aurait voulu mourir de contrition. C'était la colombe gémissante, purifiée dans le sang de l'Agneau : *Ecce columba gemens, sponsi jam sanguine lota*².

Dans l'excès de son humilité, elle s'estimait la plus coupable des femmes. Morte à tous les objets, elle ne voulait plus vivre que pour Dieu. Marie Égyptienne ne noyait-elle pas ses pensées dans ses larmes et ses sueurs en chariant des fardeaux de sable le long des plages de la mer Morte ?

1. Valentine de Milan.

2. Rancé, *Sur sainte Marie Égyptienne*.

Le plus grand acte, le seul qui lui tint à cœur, était de s'abdiquer absolument. Toute à Dieu, elle ne s'occupait au Carmel que de son âme, elle savait que la chair n'a que faire là-dedans. Aussi l'ancienne pécheresse s'élançait-elle d'une course sans arrêt vers la perfection et, comme Madeleine, elle ne s'arrêtait qu'à la croix ! Elle devait expier pour reflourir, celle qui, par un prodige de la grâce, allait devenir une des saintes que l'on entrevoit dans les enfoncements du ciel.

M^{me} de La Vallière savait que la souffrance a ses tendresses à côté de ses duretés et qu'il reste du bonheur quand on se sacrifie entièrement. Partout et toujours, c'était pour elle le silence, la prière, le travail, l'anéantissement et les macérations. Et elle faisait cela simplement, se comptant comme n'étant rien, et de la sorte elle arrivait au triomphe surhumain des conseils de l'Évangile et atteignait à la plénitude de la réhabilitation. La grâce, qui lui avait communiqué une ambition sublime, la faisait tendre vers un continuel redevenir, et alors apparaissaient à ses vigiles les anges de la pureté et du pardon et, au pied de la croix de sa cellule, Dieu lui prêtait des ailes pour monter jusqu'à la cime des choses, au point qui domine tout ! Ainsi le présent lui donnait déjà infiniment plus de félicité que le passé ne lui avait donné de peine.

On peut juger des heureuses dispositions qui l'animent par ce qu'elle écrit au maréchal : « Je prie le Seigneur de nos âmes d'embraser votre cœur du feu de son amour, et

de vous inspirer cette soif ardente dont vous désirez tant d'être consumé. J'entre si fort dans tous vos sentiments par la reconnaissance et par l'amitié qui nous lie, que je ne cesse de demander à Dieu, avec la plus vive instance, qu'il vous délivre de l'état où vous me mandez que vous êtes, quoiqu'il ne me paraisse pas aussi dangereux qu'à vous. L'extrême soumission d'esprit où je vous vois suffit pour le rendre aussi méritoire et peut-être même plus que celui de la plus grande ferveur : car dans l'un l'amour-propre est à craindre ! et pourvu que dans l'autre on soit fidèle et patient. l'on a tout à espérer. Il faut s'abandonner à la Providence, et nous laisser conduire sans nous mettre en peine par quel chemin : si c'est celui de la sécheresse, Dieu vous donnera le courage pour la soutenir ; si c'est par la voie de la douceur, demandons-lui l'humilité du cœur et de l'esprit, afin de lui rendre, par notre amour, l'hommage de reconnaissance que nous devons à sa bonté. En voilà assez pour une humble novice que le ciel comble tous les jours de nouvelles grâces, et qui ne sait comment faire pour y répondre. Ne m'abandonnez pas ; et puisque c'est vous qui m'avez, pour ainsi dire, remise entre les mains du Seigneur, entretenez-moi sans cesse de ses miséricordes et de mes devoirs. Adieu, je vais de ce pas vous recommander à Celui à qui nous devons tout¹.

A ce langage, on reconnaît toujours la même nature : c'est la même âme faite d'ardeur et de raison, la même

1. Lettre du 13 juillet 1674.

chaleur de cœur, la même élévation d'esprit, tout cela apparaissant à travers une gaze de douceur céleste. Dans ces conseils de la jeune Carmélite, on sent la paix dont elle jouit. Elle a triomphé de ses sécheresses, de ses mélancolies, de ses tristesses passées, de ses *vapeurs noires*, dont elle a tant souffert. Elle ne cherche plus, comme au temps de ses illusions et de ses songes, le calme dans tout ce qui est vague : elle ne demande plus aux nuages, aux vents, aux feuilles tombées des impressions qui, loin de l'apaiser, ne pourraient que l'agiter et la troubler : elle est dans les mains de Dieu et, en s'abandonnant à lui, elle a trouvé des sources de tranquillité, de force et de régénération.

Bossuet confirme au marquis cet état d'apaisement intérieur dont jouit déjà M^{me} de La Vallière. « M^{me} la duchesse, écrit-il, persévère avec une grâce et une tranquillité admirables. Sa retraite aux Carmélites leur a causé des tempêtes : il faut qu'il en coûte pour sauver les âmes¹. » La paix céleste dont la novice savourait comme l'avant-goût ne paraissait pas en effet convenir à tout le monde. Cette retraite si austère était une condamnation pour le roi et M^{me} de Montespan : elle leur avait causé des tempêtes² ; aussi ne la regardaient-ils pas comme définitive et nourrissaient-ils l'espoir de la faire cesser. Les quelques mots de Bossuet au maréchal

1. Lettre du 5 août 1674.

2. *Ibidem*.

le faisaient craindre. On considérait la jeune recluse comme la victime d'une morale outrée. Mais Dieu, qui sait ce qu'il en coûte pour sauver les âmes puisqu'il a versé son sang par amour pour elles, était prêt à défendre celle qui, de si loin, était revenue à lui.

Dans sa ferveur, M^{me} de La Vallière demanda à ses supérieures la faveur de recevoir l'habit de l'Ordre avant l'époque fixée par les règles. L'épreuve imposée aux postulantes est d'ordinaire de trois à six mois. La Mère Agnès de Jésus qui, par les lettres du maréchal et par les démarches répétées de la duchesse, savait que celle-ci postulait depuis près de trois ans, accéda à ses désirs ; la pensée de mettre fin aux oppositions redoutées contribua-t-elle peut-être aussi à l'y faire consentir. La Prieure savait encore que la nouvelle postulante connaissait à fond l'esprit et la règle du Carmel. Aussi, moins de trois mois après son entrée, elle était autorisée à choisir son jour de vêture. Bossuet, qui avait été prié par elle de prononcer le sermon d'usage, en fut empêché, et, à son défaut, ce fut M. de Fromentières qui porta la parole¹.

Le 2 juin 1674, le huitième dimanche après la Pentecôte, étant le jour choisi par M^{me} de La Vallière, le prédicateur trouva le texte de son discours dans l'Évangile du Bon Pasteur. La chapelle de la rue Saint-Jacques ne put contenir la foule qui afflua à ses portes. Tout ce que Paris renfermait de personnages distingués s'y était

1. Nommé évêque d'Aire.

donné rendez-vous. On y voyait la jeune Mademoiselle, la duchesse de Longueville, M^{me} de Guise, tout le grand monde qui n'avait pas suivi la cour en Franche-Comté¹. La gazette de Renaudot nomme encore MM^{mes} de Bouillon et la princesse de Meklembourg². On venait honorer la pénitente et assister au dénouement du drame.

Il serait impossible de rendre, d'après les mémoires du temps, l'émotion qui saisit l'assemblée quand M^{me} de La Vallière, dans l'élégance de tous les atours mondains, traversa le chœur pour aller à l'autel. La clarté, qui tombait des vitraux, frappait sa figure encore plus blanche ce jour-là que d'habitude, et sa belle tête se détachait en pleine lumière. Revêtue d'une robe de brocart violet, la fiancée divine ne se reconnaissait pas le droit de porter les blancs vêtements des vierges: elle apparaissait comme la plus touchante image du repentir. En tombant aux pieds du Pontife, ce fut quelque chose de l'agenouillement de Madeleine aux pieds du Sauveur. Les yeux baissés, les mains jointes, elle livra sa tête aux ciseaux du sacrificeur, et ses cheveux, autrefois l'admiration de tous ceux qui ont parlé de sa personne, tombèrent comme des dépouilles sur les dalles³. Elle revêtit l'habit béni par

1. Monmerqué, *Mémoires*.

2. *Mémoires de la Grande Mademoiselle*.

3. Le jour de son entrée, nous l'avons déjà dit, M^{me} de La Vallière avait coupé ses cheveux; mais, sur la recommandation des Mères, elle en avait conservé deux longues boucles afin de pouvoir se conformer au cérémonial de la vêtue. (J. Lair, *Mme de la Vallière et la jeunesse de Louis XIV.*)

l'archevêque de Paris. Ensuite, elle se retira avec les religieuses, prit le cilice, mit le vêtement blanc de laine grossière sur la chair, et, pieds nus, avec des sandales, elle retourna devant l'autel¹.

On sentait, à ce spectacle, que le désastre de cette existence était réparé; une telle immolation jetait un implacable défi aux passions de la terre. A force d'âme, cette créature si frêle atteignait à des hauteurs divines, son courage avait tout vaincu. Vouée désormais aux plus obscurs labeurs et aux plus saints devoirs, celle qui avait joué avec la couronne de France devenait la plus humble des femmes et la dernière des servantes. En la contemplant à cette heure, nul dans l'assemblée ne pensa à lui reprocher ses égarements et à lui jeter la condamnation. Louise de La Vallière était réhabilitée : tant d'héroïsme rachetait son passé et lui rendait l'innocence. Courageuse et forte, à mesure que la cérémonie s'avancait, ce fut avec un cœur de reine qu'elle consumma son sacrifice. Tout était changé en elle, tout était nouveau. Elle ne s'appelait plus que *Louise de la Miséricorde*. Elle avait voulu détruire jusqu'à son nom : elle aurait craint, sans cela, d'être arrêtée à l'entrée du sanctuaire comme aux portes du ciel. La jeune femme, qui avait été si faible, s'était fixée pour jamais, et à aucun moment depuis elle ne vacilla.

Dans son discours parfaitement en accord avec les cir-

1. *La duchesse de La Vallière*, par P. Clément.

constances, M. de Fromentières se montra tout ensemble homme de jugement et de sens délicat : il sut faire passer les sentiments de son âme dans celle de ses auditeurs. Pour célébrer la conversion de la duchesse, il parla en apôtre des grandeurs de la miséricorde de Dieu et des obligations de la vie religieuse. Il débuta par ces paroles de l'Évangile : *Le Pasteur ayant retrouvé sa brebis, la met sur ses épaules avec joie, et revient en sa maison, il appelle ses amis et ses voisins et leur dit : « Réjouissez-vous avec moi¹. »* Jamais texte ne convint mieux à un sujet. Dès l'exorde, le ministre de Dieu s'adressait ainsi à la postulante : « Je sais bien, ma très chère Sœur, que c'est particulièrement à vous à qui Jésus-Christ doit paraître aimable sous cette forme, puisqu'on peut dire qu'il la reprend aujourd'hui pour vous. Non, non, ce n'est pas sans quelque secret de la Providence qu'un Évangile si admirable concourt avec cette cérémonie, et, à considérer les circonstances de votre vocation, tout ce que la grâce fait en vous pour l'assurer et pour la rendre certaine, vous pouvez, ma très chère Sœur, raisonnablement croire que Jésus-Christ a pour vous la même charité, qu'il vous traite à peu près avec la même tendresse que la brebis de l'Évangile. C'est la merveille dont je vous entretiendrai dans ce discours². » Ainsi débuta l'orateur sacré. En reproduisant quelques frag-

1. *Évangile de saint Luc*, ch. xv.

2. *Discours de vêtue de Mme de La Vallière*.

ments de son sermon, nous pourrions avoir une idée des impressions et du saisissement que dut éprouver la postulante.

« Souvenez-vous, ma très chère Sœur, que tout ce que le Pasteur fait dans la parabole à l'égard de sa brebis se renouvelle dans votre vocation par des mouvements singuliers de la grâce de Jésus-Christ; car, lorsque vous avez conçu le dessein de renoncer au monde et que vous l'exécutez fidèlement aujourd'hui, n'est-ce pas ce pasteur charitable qui vous est allé chercher, qui vous est allé dégager?... Quand les voies du Carmel, jugées si rudes par tous les gens du siècle, s'aplanissent devant vous et que toutes les pratiques de la religion vous semblent douces, n'est-ce pas proprement le Pasteur qui vous rapporte sur ses épaules et qui facilite votre retour?... Et enfin, si tout le monde est touché de votre exemple, et si nous nous assemblons aujourd'hui non seulement pour nous en réjouir, mais pour en profiter, n'est-ce pas encore le souverain Pasteur qui invite ses amis à venir prendre part à la joie qu'il ressent de votre retour?... Anges du ciel, réjouissez-vous en cette occasion singulière avec nous, Jésus-Christ nous l'a promis dans notre Évangile même : *Gaudium erit in celo coram angelis Dei*; célébrons de concert un des plus beaux triomphes qu'ait jamais remporté la grâce, et admirons enfin la force qui est allée tirer cette âme des engagements de la cour et du monde, qui lui aplanit d'abord toutes les difficultés de sa nouvelle vie, qui nous intéresse dans sa vocation et qui

la propose comme un exemple puissant à tout son siècle¹.

Le prédicateur ne craint pas de montrer à Louise de la Miséricorde les dangers du milieu où elle a passé la plus belle partie de sa jeunesse. « S'il est difficile, lui dit-il, de faire son salut dans le monde, quelle apparence de le pouvoir faire dans le grand monde, dans ce qui s'appelle la cour, où les divers obstacles qui sont répandus ailleurs se réunissent et se rassemblent avec plus de force? La cour, où toutes les pompes sont étalées, où tous les plaisirs sont dans leur centre, où toutes les grandeurs sont à leur comble: la cour, où l'on peut dire que les passions sont déchainées, les occasions présentes, les exemples pernicieux. Ah! qui peut se conserver vivant dans un séjour où la mort entre par tous les sens jusque dans la substance de l'âme, où les yeux ne sauraient s'ouvrir qu'ils n'en reçoivent des images capables de troubler l'esprit, où les oreilles ne peuvent rien entendre que ce ne soit un poison qui se glisse aussitôt dans le cœur?

• La cour étant un air si contagieux, continue-t-il, quel peut donc être le secret de n'y pas périr? Si vous voulez que je m'en explique sincèrement, je n'en sais guère que celui de n'y pas demeurer. Il s'est trouvé des saints à la cour, il est vrai, mais ils sont rares: et quand les Pères en ont parlé, ils ne les ont pas trouvés moins admirables d'avoir conservé leur innocence à la cour que les trois

1. *Discours de réture de Mme de la Vallière.*

enfants de Babylone d'avoir conservé leur vie au milieu des flammes. Ah! il y a là trop de combats à soutenir pour la vertu; il n'y a pas de moments où elle ne soit réduite à la dure nécessité de vaincre ou d'être vaincue...; le seul moyen assuré de se sauver est la fuite... Cependant, chose étrange! quelque indubitable que puisse être ce moyen, qui voyons-nous de nos jours avoir assez de prudence pour s'en servir? Pour se résoudre de quitter le grand monde, il faut que l'esprit se désabuse, il faut que le cœur se détache, car l'erreur dans laquelle vivent les gens du monde sur l'estime des choses qui leur passent devant les yeux et l'attachement qu'ils ont pour ces choses leur en rendent la séparation comme impossible. L'on regarde les richesses, les plaisirs et les honneurs du monde comme les plus précieuses et les plus estimables de toutes...¹ • Ainsi M. de Fromentières dépeignait les difficultés que rencontre une âme pour conserver la vertu à la cour et pour s'arracher à ce milieu délétère. Sœur Louise, en l'entendant, devait se revoir à Versailles aux jours de ses luttes, de ses défaillances et de ses chutes, et elle remerciait Dieu de lui avoir fait comprendre qu'il fallait fuir.

Avec la plus haute autorité et la plus profonde raison, le prédicateur démontrait la force de l'entraînement que la demoiselle d'honneur avait subie. « A-t-elle fait un pas pour satisfaire sa cupidité en une chose, c'est

1. *Discours de réture de M^{me} de la Vallière.*

assez pour lui en faire faire bien d'autres dans la suite. Un spectacle débauchera d'abord son esprit de l'admiration qu'elle ne doit qu'à Dieu; une conversation naitra après qui attentera sur les affections de son cœur; il surviendra un honneur qui la fera sortir de l'humilité qu'elle avait toujours professée; il se présentera aussitôt un plaisir qui la tirera de l'austérité que l'on remarquait dans ses mœurs; et enfin, si les grands objets paraissent, c'est alors qu'on se sent entraîné et que l'on se trouve emporté si loin de la voie qu'il n'y a que Jésus-Christ tout seul capable d'y faire rentrer, et encore par les plus puissants efforts de sa grâce... Croyez-vous que quitter le monde quand on y possède des avantages considérables, qu'étouffer ses passions dans le fort de sa jeunesse, que vaincre la nature dans ses affections les plus tendres soient des efforts bien moindres que ceux du martyre?... Une personne engagée dans le monde et dans la cour n'y saurait donc renoncer, que son esprit ne se désabuse, que son cœur ne se détache: et qui peut opérer ces deux miracles, sinon la grâce? ¹ Comme ces dernières paroles prouvaient à la novice qu'il faut plus que des forces humaines pour triompher du monde et des passions, et que la conversion d'une âme est le chef-d'œuvre de la puissance et de la miséricorde de Dieu.

• Ma très chère Sœur, vous n'avez pas de peine à avouer que vous avez besoin de la grâce pour rompre

1. *Discours de réture de Mme de la Vallière.*

avec le monde. Vous en avez conçu le dessein généreux, vous l'avez conservé avec soin, vous avez su défendre ce feu divin contre tout ce qui pouvait l'étouffer, vous l'avez fait éclater avec courage, vous êtes prête aujourd'hui à l'exécuter avec joie... Qu'y a-t-il de plus admirable que de vous voir soutenir, au milieu de la cour, ce dessein généreux ? Souffrir que tout le monde vous en parle et marquer le jour précis de son exécution?... Ne crûtes-vous pas vous être réveillée d'un sommeil inquiet et fâcheux lorsque la grâce vous ouvrant les yeux vous vous aperçûtes tout d'un coup que ce grand monde, qui éblouit tant de gens et que vous aviez peut-être vous-même cru quelque chose, n'était rien : que ses biens après lesquels on court avec tant de fureur n'étaient que des songes, ses grandeurs que des illusions, ses plaisirs que des impostures ? Lorsque comparant la connaissance présente que vous en avez avec les pensées que vous en aviez pu avoir vous vous trouvâtes en état de dire avec un prophète : j'ai regardé la terre et je me suis étonné de voir qu'elle était vide et pleine de rien¹. »

La grâce, après avoir désabusé son esprit du monde, devait en détacher son cœur. « Combien les sentiments que la grâce vous inspira, continuait l'orateur, furent nobles et généreux, lorsque vous donnant le désir de vous consacrer à Dieu, elle vous fit croire qu'il n'y

1. *Discours de clôture de Mme de la Vallière.*

avait plus rien qui fût digne de votre cœur ! Mais que ces sentiments furent en même temps équitables lorsqu'elle vous fit aussi juger que celui qui avait acheté votre cœur de tout son sang devait seul le posséder. et que, le détachant en cette vue pour jamais de tout ce qui s'appelle biens, grandeurs, intérêts, amusements, famille, elle vous mit en état de dire à Dieu, le jour que vous entrâtes en cette sainte maison : Seigneur, vous avez rompu tous mes liens, je vous offrirai désormais en liberté le sacrifice de louange. •

Aussi, M^{me} de La Vallière ayant fait le sacrifice de tous les biens, M. de Fromentières célèbre la grandeur de son triomphe. • Ce n'est pas, ma chère Sœur, qu'il vous ait été facile de consentir à la rupture de tous ces liens. La nature en forme de si doux et de si forts tout ensemble que la grâce même la plus puissante ne les brise guère sans une extrême douleur. Il vous a fallu vaincre le monde armé de tout ce qu'il a de plus redoutable, étouffer le sang et la nature dans leurs inclinations les plus fortes. et la plupart de ces choses se sont passées d'une manière éclatante et qui en vérité a eu l'air d'un triomphe¹. • Sortir ainsi du monde, c'était en effet en sortir triomphante !

Toutefois, le ministre de Dieu ne manqua pas de dire à la novice que la vie religieuse n'est pas le refuge des âmes faibles pas plus que la fin des épreuves de cette vie. • Ne

1. *Discours de clôture de M^{me} de la Vallière.*

croyez pas pourtant, ma chère Sœur, que cette douceur que vous goûtez ne puisse être altérée. Les peines pourront succéder aux douceurs, et peut-être que Jésus-Christ vous éprouvera un jour. Et pour ne vous plus proposer que des exemples domestiques, ne vous estimeriez-vous pas heureuse d'être traitée comme sainte Thérèse, votre mère, qui après avoir été attirée comme vous par les charmes de la grâce, passa vingt ans dans la sécheresse et dans l'amertume¹. » M^{me} de La Vallière pouvait-elle oublier jamais combien de fois, dans les temps des recherches divines, le pasteur s'était fatigué inutilement après elle? Brebis égarée, Dieu ne l'avait-il pas suivie de pâturage en pâturage, « d'une méchante occasion en une autre encore plus fâcheuse, l'appelant amoureusement, la sollicitant, la pressant, sans qu'elle eût, trop longtemps, hélas! voulu tourner la tête et revenir à lui²!... »

Afin d'encourager Sœur Louise à supporter les peines qu'il plaira au ciel de lui envoyer, le prédicateur lui en montre la douceur : « La seule pensée que l'on souffre pour ce que l'on aime, pour Jésus-Christ, pour un Dieu, cela seul est capable de rendre toutes sortes de peines légères et même agréables... C'est pourquoi le monde se trompe s'il croit que les peines de la vie religieuse soient le plus souvent autres qu'extérieures... Oui, gens du monde, un seul jour de consolation auprès

1. *Sermon de réture de M^{me} de La Vallière.*

2. *Ibidem.*

de Dieu vaut mieux que mille dans vos satisfactions et dans vos joies. Ah! ne me parlez plus de vos fades plaisirs, âmes de chair et de sang... Vos remèdes sont pires que nos maux, vos douceurs ne sont que des prestiges, que des songes, que des illusions. Ainsi, ne plaignez plus ces saintes filles d'avoir refusé vos douceurs trompeuses, d'avoir renoncé à toutes les fausses consolations de la terre. Quelque satisfaction que vous paraissiez avoir en cette vie vous êtes les misérables, et quelques souffrances que vous remarquiez dans leur profession elles sont les heureuses¹!... »

La grâce, en effet, qui console Sœur Louise du passé lui offre mille douceurs présentes. « Jésus-Christ, lui seul, est plus doux que toutes les voluptés! La vertu, qu'elle avait toujours eue farouche, lui paraît désormais avec un visage charmant : tout lui devient facile, son corps a peine à servir son cœur dans les mouvements qui l'emportent; et enfin la grâce la remplit de tant de douceurs, de satisfaction et de joie, que l'état où elle se trouve, quoiqu'elle ne fasse que commencer, semble égaler et quelquefois même surpasser celui des plus parfaits... Si vous lui demandez ce qu'elle pense effectivement de la profession qu'elle embrasse : jamais, par son aveu même, rien ne lui parut si doux, jamais pratique si facile, jamais exercices si agréables². » La seule peine qui l'af-

1. *Sermon de vîture de M^me de La Vallière.*

2. *Ibidem.*

flige est de ne pas trouver dans cet ordre, tout austère qu'il est, la pénitence qu'elle y cherche.

Et, présentant M^{me} de La Vallière en exemple, l'orateur s'écriait : « La grâce l'a destinée à servir de modèle aux autres. Le grand éclat que fait dans le monde sa vocation est un trophée public de la grâce, qui veut en même temps se servir de son exemple pour toucher son siècle... Son exemple rend sans excuse les gens du monde. Que pouvez-vous alléguer pour vous dispenser d'arracher votre cœur au monde et de le rendre à Jésus-Christ ; que pouvez-vous opposer qui soit recevable contre un exemple si sensible, si présent à vos yeux, si touchant dans toutes ses circonstances ? Est-ce que vous avez plus d'obstacles dans le monde que n'en avait cette âme courageuse ? Y avez-vous des engagements plus forts ? Y tenez-vous un rang plus considérable ? Y jouissez-vous d'un âge plus florissant ? Ah ! vous savez que son sacrifice en toutes ces choses est fort au-dessus de celui que la plupart de vous pourriez faire ; vous savez tous qu'elle quitte avec le monde la possession de tout ce que l'ambition peut prétendre ; qu'elle le quitte dans la fleur de sa jeunesse ; que, pour le quitter, il faut qu'elle passe au-dessus de tout ce que la nature a de plus tendre et ce que la raison a de plus fort. Et de quoi pouvez-vous donc prétexter désormais votre lâcheté et vos retardements ? Elle répond puissamment et sans réplique à tout ce que vous sauriez dire : Je suis obligé de vous le confesser : si nous ne sommes touchés de cet

exemple, il faut que nous en soyons confondus¹. »

Et, après s'être ainsi adressé à l'assistance, M. de Fromentières terminait par ces paroles : « La grâce élève aujourd'hui cette âme comme un exemple éclatant à tout son siècle : mais en sorte que s'il n'en profite, cet exemple pourrait bien lui être un jour une condamnation éternelle. Si un aussi grand coup de miséricorde nous est inutile, il n'y a plus rien à espérer pour notre salut. Oui, Messieurs, en même temps que cette âme s'élève au-dessus de la terre dégageons nos cœurs : dans le moment qu'elle se dépouille des honneurs du monde cessons de les poursuivre : et, quand nous lui voyons vaincre le sang et la nature, ne soyons plus leurs esclaves². »

L'effet de ce discours fut grand ; il s'étendit en dehors de la chapelle des Carmélites. Le roi et M^{me} de Montespan commentèrent les détails de la cérémonie du 2 juin à Auxerre. En se représentant la prise d'habit de M^{me} de La Vallière, Louis XIV et la favorite durent se sentir troublés : l'image de sœur Louise de la Miséricorde semblait passer devant eux comme une apparition vengeresse.

La cérémonie de la vêtue terminée, tandis que l'assistance s'écoulait sous l'impression de cet émouvant spectacle, la nouvelle novice, la tête entourée de ses voiles, demeura prosternée au pied de l'autel. Puis,

1. *Discours de l'Évêque de M^{me} de La Vallière.*

2. *Ibidem.*

quand elle eut adressé au Dieu, son unique bien-aimé, le cantique de ses actions de grâces, elle sortit lentement et elle gagna sa cellule. Avec ses yeux mouillés et sa physionomie si douce, elle avait l'air d'une religieuse de qualité éminente et de grande race, d'une Mère Angélique dans le charme de sa jeunesse ; c'était la distinction de Port-Royal unie à la sérénité du Carmel !

CHAPITRE XI

Ferveur de la novice. — Sœur Louise jugeait la vie et le monde des hauteurs du Carmel. — Quand elle ne souffre pas elle est tranquille, et quand elle souffre elle est ravie — Son humilité s'alarme de l'opinion que l'on a de son état. — Certaines visites de la cour — L'esprit dans lequel elle les reçoit. — La reine. — L'abbé de Ranéc. — Profondes analogies. — Mêmes égarements et mêmes désordres. — Même repentir et même expiation — Joie sainte de la Carmélite auprès du Réformateur de la Trappe. — Elle voudrait aimer Dieu plus que tout le monde ensemble. — Elle désire être traitée avec dureté. — Le corps n'est rien quand l'esprit est content. — Bossuet la visite et lui porte ses conseils. — Son admiration pour la novice. — Il est heureux de pouvoir faire le sermon de sa profession. — Les plus grands personnages briguent l'honneur d'approcher Sœur Louise. — Elle veut être traitée et jugée comme elle le mérite. — Elle craint l'orgueil et se plaint à Bellefonds d'avoir communiqué ses lettres. — Bossuet lui apprend les résolutions de conversion du Roi et de son ancienne rivale. — Combien elle souhaite leur salut. — Rupture momentanée des coupables. — Les conseils de Bossuet. — Le roi lui fait savoir qu'il persévère dans ses bonnes dispositions. — Signes de changement de vie.

Sœur Louise de la Miséricorde portait dans son âme tout un monde divin. Revêtue des livrées des filles de Sainte Thérèse, elle éprouvait dans la ferveur de son noviciat un besoin insatiable de prière, de renoncement et d'expiation. La règle, dans toute sa rigueur, ne lui paraissait pas assez sévère, et elle voulait y ajouter d'incessantes humiliations et de sanglantes austérités. Désireuse d'être oubliée et pour ainsi dire perdue parmi ses compagnes, elle demanda à servir toute la vie dans l'or-

dre, en qualité d'humble converse ¹. Si la mère Agnès de Jésus ne s'y était fermement opposée, on aurait vu l'ancienne duchesse passer son existence dans les emplois les plus bas et les plus pénibles de la maison. Elle était si pénétrée de son humilité, qu'elle se comptait la dernière de toutes. On la trouvait souvent dans les lieux retirés, prosternée, la face contre terre, les yeux baignés de larmes, toujours occupée du souvenir de ses péchés et sollicitant de tout son cœur la miséricorde de Dieu. Elle ne priait qu'à genoux ; son cœur était alors plus près de la poussière.

A la vue de ses progrès dans l'œuvre de son perfectionnement, les plus saintes de ses compagnes étaient dans l'admiration. Pour donner une satisfaction à sa ferveur, la mère Agnès lui permit d'aider aux sœurs du voile blanc et de se livrer à leurs travaux à la fois durs et rebutants ². Elle balayait, elle lessivait, elle étendait le linge, servait à table et à la cuisine, heureuse de pouvoir s'employer aux ouvrages les plus humbles et les plus rudes. La novice avait pris le conseil de saint Bernard au sérieux et elle le suivait à la lettre : *Si vous commencez à vous donner à Dieu, commencez parfaitement*. Aussi n'eut-elle pas besoin de ces adoucissements et de ces ménagements que l'on a d'ordinaire pour les personnes qui du monde passent au service de Dieu. Elle

1. Lettre-circulaire.

2. *Ibidem*.

trouvait la plus grande facilité à remplir les pratiques de la vie religieuse. le ciel et son courage lui avaient aplani les voies. Habituellement en proie à de fortes migraines, on lui demandait un jour si elle n'avait point de peine à tenir les yeux constamment baissés : *point du tout*, dit-elle. *cela me les repose : je suis si lasse de voir les choses de la terre que je trouve même du plaisir à ne les pas regarder*¹. A cette réponse, on sent qu'il y avait chez elle un cœur entièrement dégagé et que rien n'attachait plus aux choses d'ici-bas. Du reste, quel plus beau témoignage en sa faveur que celui d'une de ses mères! « Notre nourriture ne lui fait point de peine; dans les commencements même, le coucher sur la dure, l'assiduité au travail, qui n'est interrompu que par la lecture et la prière, un jeûne austère, un silence continuel, deviennent ses délices: elle ne manque jamais aux plus petits assujettissements des novices². » Un désir insatiable de souffrance la consumait.

En regardant le monde des hauteurs où elle avait fixé sa vie, elle le prenait en pitié. « Où suis-je, où ai-je été? disait-elle. De quoi me suis-je occupée jusqu'à présent? Hélas! nos jours passent comme les eaux d'un torrent qui s'écoulent et ne reviennent plus : ils sont pleins d'ombre et d'amertume! Nos passions nous dominent, nos affaires nous inquiètent, nos désirs nous déchirent.

1. *Vie pénitente de Mme de La Vallière.*

2. Lettre-circulaire de la sœur Madeleine du Saint-Esprit.

nos craintes nous troublent, nos vanités nous dissipent, les travaux nous accablent, le repos nous ennuie, les tentations nous pressent, nos maladies nous chagrinent, nous sommes à charge à nous-mêmes. nos ennemis et nos envieux nous persécutent, nos amis nous manquent de foi, et souvent les choses dont nous avons fait dépendre notre repos sont celles qui causent toutes nos peines. Le moyen donc de se plaire en ce monde où nous sommes environnés de tant de tristesses auxquelles nous ne pouvons échapper ¹.

A la vue de ces misères de la terre, avec lesquelles elle n'a été que trop aux prises, Sœur Louise écrit à Bellefonds : « Pour moi, j'éprouve qu'il fait bon de s'abandonner entièrement à Dieu, et je ne me trompe pas en vous disant que cela seul pouvait me satisfaire. Plus j'avance, plus je connais que sa bonté est sans bornes. La cour s'est rapprochée, et je loue Dieu d'en être sortie pour jamais. J'entends parler de mille plaisirs, et je ne puis compter que ceux qui se goûtent dans la maison du Seigneur et au pied des autels. *Quand je ne souffre point je suis tranquille, et quand je souffre je suis ravie.* Vous voyez que je suis dans un état bienheureux pour ce monde-ci et pour l'autre. Vous voyez que j'étais bien différente de cela autrefois... que Dieu est bon de recevoir les pécheurs à pénitence! Mais quel excès de tendresse pour ses créatures de leur faire goûter dès

1. *Vie pénitente de Mme de La Vallière.*

cette vie des douceurs que l'on ne peut exprimer et dont on ne peut jamais se lasser! Au contraire, elles paraissent toujours nouvelles, et par conséquent le plaisir augmente dans cet heureux chemin. Laissons-nous conduire à la grâce. Les cœurs durs et les tendres peuvent être embrasés des mêmes flammes et aspirer aux mêmes objets. Qu'il est aimable et que j'ai confiance en ses miséricordes!¹ C'est bien là le langage du ravissement; l'âme de la novice est inondée d'une si douce paix qu'elle éprouve le besoin de chanter sa félicité et sa reconnaissance.

Toutefois, comme le maréchal s'exagère la sublimité de son état intérieur, elle lui dit : « Que je suis loin de l'état où vous me croyez, mais aussi que j'en suis indigne! Votre charité vous fait juger votre prochain par vous-même, car je ne doute pas que vous soyez dans cet état si délicieux de la présence de Dieu : mais, pour moi, songez que je ne suis qu'une misérable qui ne fait que commencer à souhaiter le bien et qui n'en a point encore fait. La grâce serait trop grande et elle passerait mes forces. Je suis persuadée que pour l'obtenir il faut d'abondantes larmes et d'ardentes prières, et je n'ai le don ni de l'un ni de l'autre. Cependant, je suis contente d'être au service de Dieu, et quelques sécheresses que j'aie et quelque imparfaite que je me voie, je n'ai qu'à penser que je suis dans la maison de mon Sauveur pour

1. Lettre de juillet 1674.

réveiller mon espérance et pour me donner cette tranquillité dont je vous ai parlé plusieurs fois; je suis honteuse de l'avoir quand j'examine comme je prie et comme j'agis. Je vois bien que je ne mérite que des châtimens pour le passé et pour le présent, et cependant je reçois des biens et des biens pour la vie éternelle. Je me perds dans ces considérations-là. Je sais que nous ne pouvons rien faire pour nous acquitter, mais Jésus-Christ est mort pour acquitter toutes nos dettes; remettons-nous entre ses mains, jouissons de la paix pendant qu'il nous la donne, et soumettons-nous de bon cœur à nous les voir ôter; si c'est sa volonté que nous combattons, il nous donnera des forces¹. • La nouvelle Carmélite est effrayée de l'opinion trop avantageuse que son confident se fait de son état intérieur: dans son humilité, elle gémit de n'avoir ni le don des larmes ni celui des prières, et, pour être en paix, elle s'abandonne tout entière dans les mains de Dieu.

Pendant l'année de son noviciat, Sœur Louise recevait d'assez fréquentes visites du dehors. Certaines personnes de la cour allaient la voir. Poussées par la curiosité et quelquefois par des motifs moins avouables, elles la demandaient au parloir et, après l'avoir minutieusement observée dans son air, ses paroles, ses manières, elle devenait l'objet de leurs critiques et de leurs médisances. L'ancienne duchesse connaissait trop le monde pour ne

1. Lettre du 4 novembre 1674.

pas se tenir sur ses gardes et pour ne point veiller. « J'ai eu un grand nombre de visites, écrit-elle au maréchal : mais, grâce à notre divin Sauveur, elles ne m'ont point troublée, et ma tranquillité, au lieu d'être ébranlée par tous les objets qui se sont présentés à mes yeux et même à mon souvenir, s'est affermie. Vous voyez que la miséricorde du Très-Haut ne se lasse point, et, malgré mes infidélités et le peu d'usage que je fais des bontés divines, je ne cesse point d'en être comblée. Je souhaiterais de tout mon cœur que ces personnes voulussent profiter en entrant dans cette sainte maison, mais l'heure n'est pas venue. Je prie Dieu à tout moment de leur faire grâce aussi bien qu'à moi, et il n'y a point de pénitence que je n'entreprisse de bon cœur, si on voulait me le permettre, à cette intention¹. » M^{me} de Montepan allait, en effet, aux Carmélites, elle y accompagnait la reine, et c'est surtout en pensant à son salut et au salut de celui dont elle occupait illégitimement le cœur que la novice aurait généreusement supporté toutes les austérités. M^{me} la duchesse d'Orléans, M^{me} la duchesse de Bourgogne, M^{lle} de Montpensier étaient du nombre de ses visiteuses, et M^{me} de Sévigné, elle aussi, fréquentait de fois à autre le Carmel².

La novice faisait connaître à Bellefonds la tactique employée par elle dans ces circonstances. « Quand je

1. Lettre de vers la fin de 1674.

2. Lettre du 29 avril 1676.

sais que j'aurai quelque visite extraordinaire, je vais devant le Seigneur le prier de me garder, et après je retourne le remercier de m'avoir retirée d'avec ceux qui l'offensent pour me mettre avec ceux qui ne pensent qu'à le servir. Je suis si pleine de faiblesse et de méchantes habitudes que sans un secours tout particulier de Dieu je ne résiste pas aux moindres choses. Mais tout est possible à Celui que je cherche, et je me confie absolument à ces paroles, qui assurent que qui cherchera bien trouvera¹. » Cette sainte stratégie était employée à l'égard même des personnes dont Sœur Louise était sûre et qui ne venaient la voir que par motifs de vénération, de charité ou de sympathie ; elle ne s'en écartait jamais. N'allant au parloir que par obéissance, la charité l'y conduisait et lui dictait toutes ses paroles : elle y demeurait le moins possible, persuadée qu'il y a toujours quelque chose à risquer dans le commerce des hommes et qu'il est rare que la solitude du cœur n'en soit pas troublée ou interrompue.

Mais si certaines visites, inspirées par une curiosité indiscrète, lui étaient à charge, il en était d'autres qu'elle accueillait avec bonheur. c'étaient celles de la reine, de l'abbé de Rancé et de Bossuet. Marie-Thérèse se plaisait à aller s'édifier aux Carmélites auprès de celle qu'elle avait appris à connaître, à estimer et à aimer. Il convenait à ces deux femmes de se rencontrer au parloir de la

1. Lettre du 20 avril 1676.

rue Saint-Jacques ; si l'une marchait au ciel par tous les renoncements de la terre, l'autre, magnanime offensée, savait pardonner et oublier. La présence de la reine auprès de l'humble recluse était la preuve incontestable de leur complète réconciliation.

Le célèbre Réformateur de la Trappe, l'abbé de Rancé, était aussi l'un des visiteurs de Sœur Louise de la Miséricorde. Il y avait de grandes et profondes analogies entre l'ancien aumônier mondain de Gaston d'Orléans et l'ancienne favorite de Louis XIV. Rancé, livré à toutes les séductions du monde, s'était précipité d'abord dans une vie peu en accord avec la sainteté de son état. Une jeunesse passée dans les amusements de la cour et dans les recherches de la science, une ambition démesurée, les festins, le jeu, les divertissements, la chasse, telle avait été sa vie jusqu'à trente ans. A Veretz, l'ancien lieu de ses délices, les salons étaient ornés de tableaux de prix, les jardins admirablement dessinés¹. Il a raconté lui-même les égarements de son cœur : « J'avalais non seulement l'iniquité comme l'eau, mais tout ce que je lisais et entendais du péché ne servait qu'à me rendre plus coupable. Enfin, le temps bienheureux arriva où il plut au Père des Miséricordes de se tourner vers moi. Je vis, à la naissance du jour, le monstre infernal avec lequel j'avais vécu : la frayeur dont je fus saisi fut si prodigieuse que je ne puis croire que j'en revienne de ma

1. Le Nain.

vie¹. » Alors l'abbé grand seigneur vendit sa vaisselle d'or, en distribua le prix aux pauvres, il se défit des terres de Veretz et donna toute sa fortune en bonnes œuvres².

Une nouvelle vie commençait : Rancé entraînait dans les régions du renoncement et du silence. « Qui me donnera, s'écriait-il, les ailes de la colombe pour fuir la société des hommes!... Les créatures me suivent partout; elles m'importunent; par mes yeux elles entrent dans mon esprit et portent avec elles l'inquiétude. Fermons les yeux, ô mon âme! tenons-nous si éloignés de toutes ces choses que nous ne puissions les voir et en être vus³. Je ne vois pas d'autre porte à laquelle je puisse frapper pour retourner à Dieu que celle du cloître; je n'ai d'autre ressource, après tant de désordres, que de me revêtir d'un sac et d'un cilice en repassant mes jours dans l'amertume de mon cœur.....⁴. Je ne puis me défendre de moi-même... Le temps de mes épreuves est près de finir : mon cœur n'en est pas moins rempli de misères. Je ne puis comprendre que j'aie la hardiesse de prendre une profession qui ne veut que des âmes détachées, et que mes passions étant aussi vivantes en moi qu'elles le sont, j'ose entrer dans un état d'une véritable mort...⁵. J'attends avec une humble patience le moment qui doit m'immoler pour tou-

1. Lettre à dom Gervaise.

2. Marsollier.

3. Lettre à dom Gervaise.

4. *Ibidem*.

5. *Ibidem*.

jours à la justice de Dieu. Tous mes moments sont employés à cette grande action. Je n'appréhende rien davantage, sinon que l'odeur de mon sacrifice ne soit agréable à Dieu: car il ne suffit pas de se donner et vous savez bien que le feu du ciel ne descendait point sur le sacrifice de ce malheureux dont les victimes n'étaient pas agréables¹. •

Retiré ou plutôt enseveli à la Maison-Dieu, à trente lieues des escaliers de marbre de l'orangerie de Versailles. Rancé quitta le monde et la cour pour embrasser les austérités de la Thébaïde et la perfection des Pères du désert. N'était-ce pas une immolation ressemblant à celle de M^{me} de la Vallière? Le pécheur faisait avec la force de l'homme ce que la pécheresse avait fait avec la faiblesse de la femme: le sacrifice absolu de tous les biens et de tous les bonheurs d'ici-bas. En l'entendant exprimer les sentiments de son âme au moment de son entrée à la Trappe, on croit entendre la favorite pénitente le jour où elle frappa aux portes du Carmel. Il y avait dans ces deux âmes même repentir, même humilité, même défiance d'elles-mêmes, même haine du péché, même amour de Dieu et même générosité dans la donation. Rancé et M^{me} de La Vallière avaient demandé au feu du ciel de consumer leur vie dans les flammes du même holocauste!

Aussi Sœur Louise s'épanche-t-elle ainsi dans le cœur

1. Lettre à dom Gervaise.

du maréchal au sujet de la visite de Rancé : « Je ne puis m'empêcher de vous faire part de la joie que j'ai eue de voir M. l'abbé de La Trappe et de recevoir de lui des instructions telles qu'il les donne à ses novices ; c'est, du moins, ce qu'en pense ma Sœur Marie de Jésus¹, qui était présente à sa conversation. Je voudrais bien en profiter comme elle, mais les dispositions ne sont pas toutes égales, et il me faut plus qu'à une autre pour faire le bien ; cependant, je suis toujours dans la confiance et la paix, et votre saint abbé m'a fort exhorté à y demeurer. Qu'il aime Dieu auprès de moi ! et que cela doit me donner de confusion ! Ne devrais-je pas l'aimer seule plus que tout le monde ensemble, en reconnaissance de tout ce qu'il a fait pour moi ! Mais que je suis tiède au service de ce divin Maître, moi qui ai été toujours si vive et si empressée pour tout ce que j'ai voulu faire. Encouragez-moi et employez, s'il le faut, cette vigueur et cette dureté dont vous vous êtes quelquefois si utilement servi à mon égard : si c'est avec succès, vous aurez part à ma récompense. Enfin, ne m'abandonnez pas, et, quoique je sois dans un lieu où je cours moins de périls que dans celui où j'étais, ne laissez pas de me reprendre et de me représenter vivement mes devoirs ; je vous l'ai déjà dit, il me faut plus qu'à tout autre. Joignez vos leçons et vos prières à celles de nos saintes Mères et de M. l'abbé de La Trappe, peut-être que Dieu

1. M^{lle} d'Épernon.

vous exaucera tous; je le désire ardemment et je l'espère. Rien ne me fait peur; quelque étroit que soit le chemin, j'y passerai sans peine, pourvu que Dieu m'éclaire et me continue ses bontés. *Le corps n'est rien quand l'esprit est content.* Aimons Dieu de tout notre cœur; ce cœur ne serait-il insensible que pour lui? Que vous êtes heureux! vous êtes dans l'état où il veut que vous soyez, c'est-à-dire détaché de vous-même. Demandez-lui pour moi la même grâce¹. » Rancé était à Paris vers la fin de 1674; ce fut à cette époque qu'il alla au couvent du faubourg Saint-Jacques visiter la nouvelle Carmélite²; celui qui était devenu un saint et que l'on regardait déjà comme la merveille de son siècle, encourageait Sœur Louise de la Miséricorde mieux que par ses paroles, il la fortifiait par ses exemples.

Vers le même temps, la novice recevait la visite de Bossuet. L'évêque était enfin parvenu à dissiper les préventions du roi et de M^{me} de Montespan au sujet des Carmélites, et, grâce à son intervention, on ne leur reprochait plus d'avoir admis M^{me} de La Vallière. Le directeur qui avait eu la gloire de la conduire à Dieu et qui avait pénétré dans son âme au point d'en connaître et compter les hésitations, les faiblesses et les fautes, était heureux de la retrouver et de la revoir. Du château de Saint-Germain, résidence favorite de la reine, il écrivait à la Mère

1. Lettre de fin novembre 1674.

2. Marsollier, *Vie de l'abbé de Rancé*.

Agnès cette lettre qui constate ses visites à Sœur Louise et qui exprime son admiration pour les prodiges que la grâce opérait en elle. « Depuis notre dernière conversation et l'entretien que j'ai eu avec ma Sœur Louise de la Miséricorde, il me semble qu'il faudrait à chaque moment s'épancher pour elle en actions de grâces. Il y avait quatre mois que je ne l'avais vue, et je la trouvais de nouveau enfoncée dans les voies de Dieu avec des lumières si pures et des sentiments si forts et si vifs, qu'on reconnaît à tout cela l'Esprit-Saint. Selon ce qu'on peut juger, *cette âme sera un miracle de la grâce*. Elle n'a besoin que de quelqu'un qui lui apprenne à ouvrir le cœur et qui sache, en l'avancant, la cacher à elle-même. *Dieu a jeté dans ce cœur le fondement de grandes choses*. Vraiment, tout y est nouveau, et je suis persuadé plus que jamais de l'application de mon texte. Je crois au reste tout de bon, ma chère et Révérende Mère, que je ferai le sermon, car apparemment nous ne voyagerons pas. J'en ai une joie sensible, et je prie Dieu de tout mon cœur que je puisse porter à cette âme une bonne parole. Mon cœur l'enfante, et je ne sais ni quand ni comment elle sortira. Priez Dieu, ma chère Mère, que cette parole incréée, conçue éternellement dans le sein du Père et enfin revêtue de chair pour se communiquer aux hommes mortels, possède mon intelligence ¹. » Le même jour. Bossuet donnait au marquis de Bellefonds

1. Lettre du 19 mars 1675.

des nouvelles de la fervente novice et lui disait : « Remerciez Dieu des miséricordes qu'il fait à Sœur Louise de la Miséricorde¹. » Ces témoignages, tombant de la plume de Bossuet, n'étaient pas des éloges vulgaires. Les progrès accomplis durant les quatre derniers mois, temps écoulé depuis sa dernière visite, avaient tellement émerveillé l'évêque, que son cœur éprouvait le besoin de s'épancher en de continuelles actions de grâces. L'âme de la jeune Carmélite était passée par les élévations intérieures qui transforment et qui sanctifient, et, à ce spectacle d'une nouvelle création, Bossuet ressentait *une joie sensible* de pouvoir porter, au jour solennel de sa profession, une bonne parole à Sœur Louise de la Miséricorde.

D'après les mémoires du temps, les personnes étrangères les plus distinguées voulaient elles-mêmes avoir l'honneur d'approcher la courageuse recluse. Les Nonces qui venaient en France lui donnaient de hautes marques d'estime, d'intérêt et de sympathie. Les Ambassadeurs des puissances sollicitaient la faveur d'être admis un moment auprès d'elle dans l'humble parloir du Carmel, et le Représentant de la République de Venise demandait au ciel de lui survivre afin d'aller solliciter à Rome sa canonisation². Le peuple de Paris la considérait comme une sainte: il se formait déjà sur elle une légende de

2. Lettre à Bellefonds du 19 mars 1675.

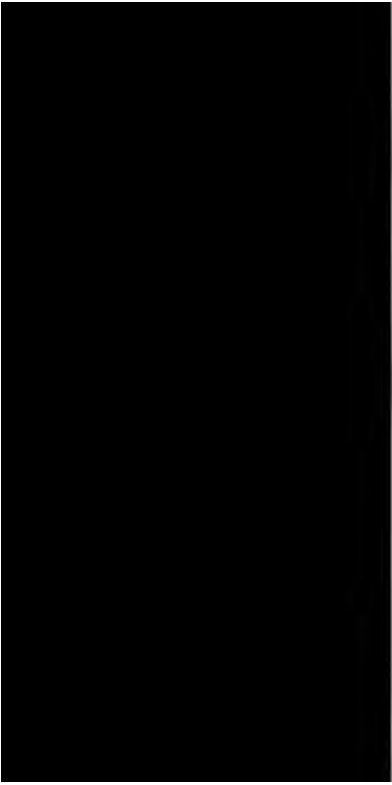
3. *Vie de Mme de La Vallière*, Claude Le Queux.

prédestinée ; le souffle populaire, *aura popularis*, entourait son nom de ses caresses.

Les hommages et les amitiés dont on honorait Sœur Louise ne lui faisaient point oublier celui qui partageait avec Bossuet son entière confiance. — « Ne puis-je obtenir de vous, lui écrivait-elle, que vous me traitiez comme je mérite ? Vous me traitez comme vous auriez fait à saint Paul à son retour du troisième ciel, et je suis la plus misérable des créatures, pleine de faiblesses et d'infidélités, toute de terre, et, malgré les grâces du Seigneur, rampante, parmi tant de personnes qui volent dans le chemin étroit. Prêchez-moi, je ne reprends point le pouvoir que je vous ai donné, j'en ai plus besoin que jamais. Je suis bien aise de voir, par les lettres que vous m'écrivez, que vous avancez dans la route céleste, et je n'ai point de jalousie contre vous. Il est juste que le maître précède le disciple : priez que je vous suive de près, et je prierai Dieu de vous conserver ses grâces¹. »

A la même époque, elle écrivait encore à Bellefonds : « Vous êtes trop indiscret pour un directeur, et je suis surprise de ce que vous avez fait part de mon intérieur à quelques-uns. C'est à vous seul que j'en rends compte, parce que vous y prenez intérêt, et point à tout le reste du monde, qui n'est pas si aisé à édifier que vous et que j'ai scandalisé par mes actions. Ne faites donc plus voir mes lettres, je vous prie, et qu'elles soient entre vous et

1. Lettre de décembre 1675.



2

...

...

...

...

...

...

moi. Je ne mérite ni ne veux des louanges, et il semblerait au public que je veux m'en attirer. Je crains l'orgueil surtout; j'en suis toute remplie, et plus je m'en trouve, plus je le hais. Aidez-moi à le chasser; j'ai tant de sujet de m'humilier! Faites-moi souvenir de mes misères passées, et priez Dieu qu'il me donne quelque ferveur pour le servir. Présentement, je suis dans une très grande misère: Dieu soit loué de tout! Je viens de voir mourir une de nos Sœurs. Qu'elle est heureuse! Elle a fini une très sainte vie par une très prompte et tranquille mort. Prions Dieu qu'il nous fasse la même grâce. Il n'y a que cela à souhaiter dans le monde. Vous en êtes persuadé par sa bonté, et moi aussi. Je prie Dieu qu'il vous continue ses grâces et qu'il me donne pour lui un amour sans bornes¹. » La novice qui révélait au maréchal les ascensions de son âme vers Dieu se plaignait dans son humilité de ses indiscretions. Elle ne voulait pas que ses confidences fussent livrées même à des personnes qui passaient pour être ses amies. Il lui déplaisait souverainement de pouvoir paraître avide de louanges: elle redoutait par-dessus tout l'orgueil, et elle vivait toujours dans le souvenir de ses anciennes misères.

Au cours d'une de ses visites, Bossuet lui ayant fait connaître les dispositions qui étaient prises par le roi, en ce moment, pour sortir du désordre et changer de vie, elle écrivait : « Celui qui m'a mise dans cet état

1. Lettre écrite en 1675.

peut faire la même grâce à tout le monde, et j'en étais si éloignée que cela doit faire espérer les plus grands pécheurs; je l'en prie sans cesse et à présent c'est mon application. Que je serais heureuse si par toutes les souffrances du corps et de l'esprit je pouvais obtenir la conversion de quelque âme! Je le demande à Dieu avec ardeur, et je vous avoue que je n'y pense jamais qu'avec transport! Je comprends, à l'heure qu'il est, cet endroit du grand apôtre, que je trouvais si incompréhensible, quand il demande d'être anathème pour ses frères. Oui, mon Dieu, je vous le demande de tout mon cœur, si c'est pour votre plus grande gloire. Je ne demande rien pour moi, et donne de bon cœur tout ce que je puis faire en toute ma vie pour apaiser sa colère: c'est peu de chose, car je ne suis qu'une misérable créature, mais je ne puis davantage. Joignez-vous à moi: l'on a plus besoin de prières que jamais; la corruption augmente, et les gens de bien s'y laissent aller; cela me perce le cœur. Dieu nous a tirés d'entre mille; nous ne pouvons lui mieux marquer notre reconnaissance qu'en le priant de faire la même grâce à ceux qui sont peut-être moins criminels que nous, et qui sont pourtant encore dans l'aveuglement. Aimons avec violence Celui que nous avons tant offensé et prions avec compassion pour ceux que nous avons tant aimés, et donnons notre cœur sans aucune réserve, quoique indigne après avoir été tant souillé, à Celui qui en est le souverain maître¹.

1. Lettre d'avril 1675.

A la suite des conseils, des exhortations et des lettres de Bossuet, Louis XIV en proie à ses remords, touché de la grâce, honteux de son commerce adultère, avait conçu, en effet, le généreux dessein de rompre avec M^{me} de Montespan. Pendant la semaine sainte, du 8 au 14 avril de 1675, il se fit une rupture éclatante entre le roi et la favorite. Le grand coupable ne voyait que Bossuet, recevait ses avis, se conformait à ses instructions et aspirait à une vie nouvelle¹. C'était dans l'attente de cette merveilleuse conversion dont Bossuet avait porté la nouvelle aux Carmélites que la religieuse, avec la générosité de sa nature, s'écriait : « Que je serais heureuse si, par toutes les souffrances du corps et de l'esprit, je pouvais obtenir la conversion de quelque âme² ! » L'âme que la novice aurait voulu sauver au prix du plus cruel martyre, et pour laquelle elle aurait consenti à être anathème, n'était autre que l'âme du roi. Quand elle priait avec compassion pour ceux qu'elle avait tant aimés, c'était pour Louis XIV que la prière de ses larmes, de ses macérations, de ses abaissements et de son entière immolation montait vers Dieu.

Afin de hâter et d'assurer la conversion du roi, Bossuet avait demandé au Carmel des mortifications et des prières : on avait formé comme une sainte ligue pour obtenir de Dieu le secours surnaturel qui pouvait seul

1. *Lettres historiques de Pellisson.*

2. Lettre d'avril 1675.

assurer un tel triomphe. Aussitôt après Pâques, l'évêque de Condom s'adressait ainsi à Louis XIV : « Sire, le jour de la Pentecôte approche où Votre Majesté a résolu de communier. Quoique je ne doute pas qu'elle ne songe sérieusement à ce qu'elle a promis à Dieu, comme elle m'a commandé de l'en faire souvenir, voici le temps que je me sens disposé à le faire. Songez, Sire, que vous ne pouvez être véritablement converti si vous ne travaillez à ôter de votre cœur, non seulement le péché, mais la cause qui vous y porte... Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour, je le confesse, mais plus cet ouvrage est long et difficile, plus il y faut travailler. Votre Majesté ne croirait pas s'être assurée d'une place rebelle tant que l'auteur des mouvements y demeurerait en crédit. Ainsi, jamais votre cœur ne sera paisiblement à Dieu tant que cet amour violent, qui vous a si longtemps séparé de lui, y régnera. Cependant, Sire, c'est ce que Dieu demande. Votre Majesté a vu les termes avec lesquels il nous commande de le lui donner tout entier : elle m'a promis de les lire et de les relire souvent. Je vous envoie encore, Sire, d'autres paroles de ce même Dieu, qui ne sont pas moins puissantes et que je supplie Votre Majesté de mettre avec les premières. Je les ai données à M^{me} de Montespan ; elles lui ont fait verser beaucoup de larmes. Et certainement, Sire, il n'y a point de plus juste sujet de pleurer que de sentir qu'on a engagé à la créature un cœur que Dieu veut aimer. Qu'il est malaisé de se retirer d'un si malheu-

reux et si funeste engagement! Mais cependant, Sire, il le faut, où il n'y a point de salut à espérer. Que Jésus-Christ que vous recevrez vous en donne la force comme il vous en a déjà donné le désir. Je ne demande pas, Sire, que vous éteigniez en un instant une flamme si violente: ce serait vous demander l'impossible; mais, Sire, tâchez peu à peu de la diminuer; craignez de l'entretenir. Tournez votre cœur à Dieu: pensez souvent à l'obligation que vous avez de l'aimer de toutes vos forces, et au malheureux état d'un cœur qui, en s'attachant à la créature, par là se rend incapable de se donner tout à fait à Dieu, à qui il se doit... J'espère, Sire, que tant de grands objets qui vont tous les jours de plus en plus occuper Votre Majesté serviront beaucoup à la guérir. On ne parle que de la beauté de vos troupes et de ce qu'elles sont capables d'exécuter sous un aussi grand conducteur: et moi, Sire, pendant ce temps, je songe secrètement en moi-même à une grande guerre bien plus importante et à une victoire bien plus difficile que Dieu vous propose... Que vous servirait-il, Sire, d'être redouté et victorieux au-dehors si vous êtes au-dedans vaincu et captif? Priez donc Dieu qu'il vous affranchisse, je l'en prie sans cesse de tout mon cœur. Mes inquiétudes pour votre salut redoublent de jour en jour, parce que je vois tous les jours de plus en plus quels sont vos périls¹.

1. Lettre de Bossuet à Louis XIV, mai 1675.

Et pour montrer à Louis XIV combien son salut lui est à cœur : « Sire, accordez-moi une grâce : ordonnez au P. de Lachaise de me mander quelque chose de l'état où vous vous trouvez. Je serai heureux si j'apprends de lui que l'éloignement et les occupations commencent à faire le bon effet que nous avons espéré. Loin des périls et des occasions, vous pouvez plus tranquillement consulter vos besoins, former vos résolutions, régler votre conduite¹. »

Afin de l'encourager à briser ses liens pour jamais, il terminait ainsi sa lettre : « Je vois, autant que je puis, M^{me} de Montespan, comme Votre Majesté me l'a commandé. Je la trouve assez tranquille : elle s'occupe beaucoup aux bonnes œuvres, et je la vois fort touchée des vérités que je lui propose, qui sont les mêmes que je dis aussi à Votre Majesté. Dieu veuille vous les mettre à tous deux dans le fond du cœur et achever son ouvrage, afin que tant de larmes, tant de violences, tant d'efforts que vous avez faits sur vous-mêmes ne soient pas inutiles². »

Le roi, répondant aux désirs de Bossuet, lui faisait savoir, peu de jours après, qu'il persévérerait dans ses résolutions, et le ministre de Dieu le remerciait en ces termes de ces heureuses nouvelles : « Votre Majesté m'a fait une grande grâce d'avoir bien voulu m'ex-

pliquer ce qu'elle souhaite de moi, afin que je puisse ensuite me conformer à ses ordres avec toute la fidélité et l'exactitude possibles. C'est avec beaucoup de raison qu'elle s'applique si sérieusement à régler toute sa conduite: car, après vous être fait à vous-même une si grande violence dans une chose qui vous touche si fort au cœur, vous n'avez garde de négliger vos autres devoirs, où il ne s'agit plus que de suivre vos inclinations. Vos peuples s'attendent à vous voir pratiquer plus que jamais les lois que les divines Écritures vous donnent. La haute profession que Votre Majesté a fait de vouloir changer dans sa vie ce qui déplaisait à Dieu les a remplis de consolation: elle leur persuade que Votre Majesté, se donnant à Dieu, se rendra plus que jamais attentive à l'obligation très étroite qu'il vous impose de veiller à leur misère, et c'est de là qu'ils espèrent le soulagement dont ils ont un besoin extrême¹.

En félicitant le roi de son changement de vie, Bossuet lui proposait l'exemple d'Henri IV, qui, par sa paternelle administration, avait fait le bonheur de ses peuples et mérité d'en être aimé avec passion. « C'est ainsi que votre illustre aïeul avait gagné les cœurs; et, s'il avait ôté de sa vie la tache que Votre Majesté vient d'effacer, sa gloire serait complète, et on pourrait le proposer comme un modèle de roi parfait². » Ces hautes con-

1. Lettre de Bossuet à Louis XIV, 40 juin 1675.

2. *Ibidem*.

sidérations étaient l'éloquent commentaire des paroles saintes : « Ne vivez pas dans les festins et dans l'ivresse, dans l'impudicité et la débauche : mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ et ne cherchez pas à contenter votre chair par les plaisirs des sens ¹. » Louis XIV, dont l'âme semblait être touchée, paraissait enfin disposé à mettre sa vie à la hauteur de ce divin langage.

Le retour du royal coupable à la dignité et à la vertu commençait, en effet, à s'accomplir. Les relations avec *M^{me} de Montespan* étaient rompues. Bossuet encourageait le souverain. L'entourait de ses sollicitudes, de ses conseils, de ses prières, et le pressait de remplir ses devoirs envers Dieu, sa famille et ses peuples. Le jour de la Pentecôte, tandis que la marquise faisait ses dévotions à Versailles, le roi avait communie au camp de Latines en présence de ses troupes². Tout faisait donc croire à un changement sérieux, et on se plaisait à annoncer qu'une satisfaction publique quoique tardive était donnée à la morale et à la religion. Après avoir conquis *M^{me} de La Vallière* à la vertu en lui inspirant l'héroïsme de la Carmélite, l'apôtre, poursuivant son œuvre, avait disputé la nouvelle favorite au roi et était parvenu à l'éloigner de la cour. Le ministre de Dieu s'était senti comme soutenu dans la lutte par Sœur Louise de la Miséricorde : le courage de l'admirable repentie l'avait

1. Épître de saint Paul.

2. *Gazette de France*, 2 juin 1675.

aidé à triompher des défaillances du monarque trop longtemps impénitent. Ainsi Bossuet déterminait Louis XIV à changer de vie et à puiser dans le repentir des grâces d'énergie chrétienne et de divin rajeunissement. Hélas! pourquoi le retour du roi aux bonnes mœurs devait-il être de si courte durée? Pourquoi sa conversion ne devait-elle être qu'éphémère? Le despotisme des sens est le plus absolu de tous. La continuité des fautes et des désordres brise les ressorts de l'âme. A chacune de ces récidives, la volonté se détend, la générosité de cœur tarit, la conscience capitule, et, quand le pli de l'abaissement et de la corruption est pris, il n'y a plus dans l'homme *de partie haute; la bête a dompté l'ange!*

CHAPITRE XII

Fin du noviciat de M^{me} de La Vallière. — Cérémonie de sa profession religieuse. — Bossuet fait entendre une voix que les chaires ne connaissent plus. — Celui qui est sur le trône a dit : Je renouvelle toutes choses. — Espérances de la conversion du roi. — Qu'avons-nous vu et que voyons-nous? — Un objet digne de la présence de la reine. — La nouveauté du cœur. — L'amour en dehors de Dieu porte en lui son supplice. — L'âme captive du corps. — Son appauvrissement dans cet esclavage, sa perte et sa méconnaissance. — La voix de Dieu l'arrache à la vanité et au néant. — Le corps dépouillé de ses ornements est sacrifié. — La perfection de l'amour divin. — Un prédicateur invisible parle dans les cœurs. — Victime de la pénitence, allez à l'autel! — M^{me} de La Vallière reçoit le voile des mains de la reine. — Sa consécration. — Le drap des morts est étendu sur elle. — Impressions de M^{me} de Sévigné. — L'effet produit par le discours de Bossuet. — Rien ne peut séparer Sœur Louise de l'amour de Jésus-Christ. — Importunité de sa mémoire. — Bossuet poursuit toujours la conversion de Louis XIV. — Il veut le préserver de l'orgueil. — Sa constance dans la lutte contre les passions royales. — Rechutes du roi. — Bossuet ne se montra jamais ni faible, ni accommodant. — Sa désolation devant Louis XIV obstinément coupable.

L'année du noviciat de M^{me} de La Vallière touchait à sa fin; elle s'était écoulée dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes et dans l'observance parfaite des conseils évangéliques. En se donnant à Dieu la pénitente avait abandonné tout ce qu'elle aimait et ne s'en était rien réservé¹. Elle jeûnait au pain et à l'eau, portait les ceintures et les bracelets de fer, et si parfois la prudence

1. Bossuet, *lettres*.

de ses supérieures voulait modérer son ardeur insatiable de mortification, la noble victime trouvait qu'on la ménageait trop. Animée d'une sainte haine contre elle-même, on eût dit qu'elle cherchait à détruire entièrement le corps de péché qui avait servi d'instrument à ses passions¹. Bossuet, bon juge en ces matières, la voyait si entièrement dégagée, qu'il en éprouvait une continuelle admiration : *Il me semble*, disait-il, *qu'il faudrait à chaque moment s'épancher pour elle en actions de grâces*². Quand le temps de sa consécration arriva, la novice ne s'appartenait plus. Selon l'usage, elle fit sa profession au chapitre: ce fut le 3 juin 1675, et, le lendemain, elle prit le voile en public. Ainsi la pénitente se liait à jamais à Dieu par les vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté.

Le concours fut plus grand encore pour la profession de M^{me} de La Vallière qu'il ne l'avait été pour sa vêtue. La reine honora la cérémonie de sa présence. On y remarquait Monseigneur frère du roi, Madame, Mademoiselle fille d'Henriette d'Orléans, la Grande Mademoiselle, M^{me} de Guise, M^{me} de Scudéry : la cour presque entière y assistait. Marie-Thérèse avait pris place à la tribune des religieuses. A ses côtés était Sœur Louise. Plusieurs circonstances firent de cette cérémonie une scène qui ne pouvait appartenir par sa grandeur

1. L'abbé Le Queux.

2. Lettre du 19 mars 1675.

qu'au siècle de Louis XIV. On voyait la reine conduire à l'autel celle qui avait fait couler ses premières larmes ; on apercevait dans l'auguste assemblée la duchesse de Longueville, cette autre repentie, qui expiait depuis vingt ans les égarements de sa jeunesse. Quant au roi, malgré son absence, il était présent à la pensée de tous. L'abbé Pirot, supérieur du Carmel de la rue Saint-Jacques, dit la messe, l'archevêque de Paris fit la cérémonie et l'évêque de Condom porta la parole. Ce jour-là, il fallait l'éloquence de Bossuet pour égaler la sublimité du langage à la grandeur des choses.

Devant l'auditoire le plus aristocratique et le plus distingué, en face de la tribune occupée par la reine et M^{me} de La Vallière, Bossuet, *rompant un silence de tant d'années, fit entendre une voix que les chaires ne connaissaient plus*. Il est certain qu'un événement pareil en passant par son âme pouvait faire jaillir à flots son incomparable éloquence. Mais les convenances religieuses ne permettaient pas à l'orateur d'arrêter l'attention sur des souvenirs délicats. Son discours s'adressait à Sœur Louise de la Miséricorde, pour laquelle le monde n'était plus rien. De là ce langage mystique et avec lequel la jeune Carmélite était déjà familière. Le prédicateur sembla s'interdire tout mouvement à effet et ne vouloir laisser entendre *que les soupîrs et les accents de cette âme qui ne respirait plus que du côté du ciel*¹.

1. *Sermon de la profession de M^{me} de La Vallière.*

Certains auditeurs auraient désiré des détails plus intimes et plus personnels à M^{me} de La Vallière, des peintures dont la couleur fût en rapport avec cette scène si dramatique et des retours sur le passé. Mais les choses parlaient plus haut que toutes les paroles, le discours de Bossuet se renferma tout entier dans la consécration solennelle de la femme pour jamais morte au monde et à jamais vivante en Dieu. *Qu'avons-nous vu et que voyons-nous ? s'écriait-il, quel état ! et quel état ! je n'ai pas besoin de parler, les choses parlent assez d'elles-mêmes !* Le prédicateur sentait que l'attention de l'auditoire était fixée sur un seul objet, et que la vue de la victime palpitante absorbait tous les cœurs dans la grandeur du sacrifice.

Bossuet prit pour texte ces paroles : *Et Celui qui était assis sur le trône a dit : Je renouvelle toutes choses*². D'après sa lettre à la Mère Agnès, datée du 19 mars, près de trois mois avant la profession de M^{me} de La Vallière, l'évêque de Condom avait déjà choisi ces paroles et, à la vue de la rénovation intérieure de la pénitente, il était persuadé, plus que jamais, de leur parfaite application. Les pensées de changement de vie qui occupaient alors l'âme du roi donnaient une double signification et comme une opportunité nouvelle à son texte. Il convenait admirablement et à la transformation accom-

1. *Sermon de la profession de M^{me} de La Vallière.*

2. *Apocalypse*, ch. XXI, v. 5.

plie par Sœur Louise de la Miséricorde et à la conversion entreprise par Louis XIV. Aussi, en l'entendant débiter par ces mots, ses auditeurs ne pouvaient s'empêcher d'associer l'état de l'âme de la Carmélite à l'état de l'âme du souverain.

Heureux de célébrer ce triomphe de la grâce, Bossuet s'empressait, dès l'exorde, d'en dépeindre la grandeur. « Madame, disait-il à la reine, ce sera sans doute un grand spectacle quand Celui qui est assis sur le trône d'où relève tout l'univers, et à qui il ne coûte pas plus à faire qu'à dire, parce qu'il fait tout ce qu'il lui plaît par sa seule parole, prononcera du haut de son trône, à la fin des siècles, qu'il va renouveler toutes choses, et qu'en même temps on verra toute la nature changée faire paraître un monde nouveau pour les élus. Mais quand pour nous préparer à ces nouveautés surprenantes du siècle futur il agit secrètement dans les cœurs par son Saint-Esprit, qu'il les change, qu'il les renouvelle, et que, les remuant jusqu'au fond, il leur inspire des désirs jusqu'alors inconnus, ce changement n'est ni moins nouveau, ni moins admirable; et certainement il n'y a rien de plus merveilleux que ces changements. Qu'avons-nous vu, et que voyons-nous? quel état, et quel état! Je n'ai pas besoin de parler, les choses parlent assez d'elles-mêmes¹. » La reine et la cour, à ces accents, ne pensaient point seulement aux merveilles

1. *Sermon de la profession de M^{me} de La Vallière.*

de la régénération de M^{me} de La Vallière mais aussi aux espérances de conversion que donnait le roi.

S'adressant encore à Marie-Thérèse, le grand évêque continue : « Madame, voici un objet digne de la présence et des yeux d'une si pieuse reine. Votre Majesté ne vient pas ici pour apporter les pompes mondaines dans la solitude : son humilité la sollicite à venir prendre part aux abaissements de la vie religieuse : et il est juste que, faisant par votre état une partie si considérable des grandeurs du monde, vous assistiez quelquefois aux cérémonies où on apprend à les mépriser. Admirez donc avec nous ces grands changements de la main de Dieu : il n'y a plus rien ici de l'ancienne forme, tout est changé au dehors : ce qui se fait au dedans est encore plus nouveau, et moi, pour célébrer ces nouveautés saintes, je romps un silence de tant d'années, je fais entendre une voix que les chaires ne connaissent plus ¹. » Bossuet montrait du geste à la reine la victime anéantie à côté d'elle, la femme crucifiée qui avait échappé à la mort et dont il célébrait la résurrection.

Aussi, afin de bien déterminer l'effet de cette victoire, l'orateur s'écriait : « Je vous donnerai un cœur nouveau²... quelle est cette nouveauté des cœurs et quel est l'état ancien d'où le Saint-Esprit nous tire ? Qu'y a-t-il de plus ancien que de s'aimer soi-même, et qu'y

1. *Sermon de la profession de M^{me} de La Vallière.*

2. Ezéchiel, ch. xxxvi, v. 26.

a-t-il de plus nouveau que d'être soi-même son persécuteur ? Mais celui qui se persécute lui-même doit avoir quelque chose qu'il aime plus que lui-même : de sorte qu'il y a deux amours qui font ici toutes choses. L'un est l'amour de soi-même poussé jusqu'au mépris de Dieu : c'est ce qui fait la vie ancienne et la vie du monde : l'autre est l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi-même : c'est ce qui fait la vie nouvelle, et ce qui, étant porté à sa perfection, fait la vie religieuse ! Ces deux amours opposés feront tout le sujet de ce discours ¹. »

La question ainsi clairement posée, Bossuet se tourna vers Sœur Louise : « Ma Sœur, lui disait-il, parmi les choses que j'ai à dire vous saurez bien démêler ce qui vous est propre. Faites-en de même, chrétiens ; considérez une âme qui, après s'être ainsi égarée par cet amour pernicieux, commence à revenir sur ses pas ; qui abandonne peu à peu tout ce qu'elle aimait et qui, laissant enfin tout au-dessous d'elle, ne se réserve plus que Dieu seul. Suivez-la dans tous les pas qu'elle fait pour retourner à lui, et voyez si vous avez fait quelque progrès dans cette voie... O âme, vous connaissez et vous aimez ; c'est là ce que vous avez de plus essentiel, et c'est par là que vous ressemblez à votre auteur, qui n'est que connaissance et qu'amour. Mais la connaissance est donnée pour entendre ce qu'il y a de plus vrai comme

1. *Sermon de la profession de M^{me} de La Vallière.*

L'amour est donné pour aimer ce qu'il y a de meilleur. Qu'y a-t-il de plus vrai que Celui qui est la vérité même, et qu'y a-t-il de meilleur que Celui qui est la bonté même? L'âme est donc faite pour Dieu; c'est à lui qu'elle devrait se tenir attachée et comme suspendue par sa connaissance et par son amour... Mais l'âme a voulu faire sa félicité. Hélas! qu'elle s'est trompée et que sa chute a été funeste. Elle est tombée de Dieu sur elle-même. Que fera Dieu pour la punir de sa défection? Il lui donnera ce qu'elle demande. Se cherchant elle-même, elle se trouvera elle-même. Mais, étrange confusion, elle se perdra bientôt elle-même... Cette âme qui s'est tant aimée et tant recherchée ne peut plus se supporter. Aussitôt qu'elle est seule avec elle-même sa solitude lui fait horreur, elle trouve en elle-même un vide infini, que Dieu seul pouvait remplir, si bien que tourmentée par son indigence, l'ennui la dévore, le chagrin la tue; il faut qu'elle cherche des amusements au dehors, et jamais elle n'aura de repos si elle ne trouve de quoi s'étourdir. Tant il est vrai que Dieu la punit par son propre dérèglement, et que, pour s'être cherchée elle-même, elle devient elle-même son supplice¹... • Il était facile à la religieuse de démêler dans ces considérations si hautes et si vraies ce qui lui était personnel. Ne lui racontait-on pas l'histoire de son orageuse jeunesse?

Bossuet, passant à un autre ordre d'idées, après avoir

1. *Sermon de la profession de Mme de La Vallière.*

dépeint les égarements et les égoïsmes de l'âme, montre l'aveuglement qui naît du culte exagéré du corps. « Ce corps devient le plus cher objet de ses complaisances ; elle tourne tous ses soins de ce côté-là ; le moindre rayon de beauté qu'elle y aperçoit suffit pour l'arrêter ; elle se mire pour ainsi parler, et se considère elle-même dans ce corps ; elle croit voir dans la douceur de ses regards et de ce visage, la douceur d'une humeur paisible ; dans la délicatesse des traits, la délicatesse de l'esprit ; dans ce port et cette mine relevée, la grandeur et la noblesse du courage. Faible et trompeuse image sans doute, mais enfin la vanité s'en repaît. A quoi es-tu réduite, âme raisonnable ? Toi qui étais née pour l'éternité et pour un objet immortel, tu deviens éprise et captive d'une fleur que le soleil dessèche, d'une vapeur que le vent emporte, en un mot d'un corps qui, par sa mortalité, est devenu un empêchement et un fardeau à l'esprit ¹. »

Au moins est-elle heureuse dans cet état ? « Non, elle n'est pas heureuse en jouissant des plaisirs que les sens lui offrent : au contraire, elle s'appauvrit dans cette recherche, puisqu'en poursuivant le plaisir elle perd la raison. Le plaisir est un sentiment qui nous transporte, qui nous enivre, qui nous saisit indépendamment de la raison et nous entraîne malgré ses lois. La raison n'est jamais si faible que lorsque le plaisir domine ; et

1. *Sermon de la profession de Mme de La Vallière.*

ce qui marque une opposition éternelle entre le plaisir et la raison. c'est que pendant que la raison demande une chose, le plaisir en exige une autre : ainsi l'âme devenue captive du plaisir est devenue en même temps ennemie de la raison. Voilà où elle est tombée quand elle a voulu emprunter des sens pour réparer ses pertes : mais ce n'est pas là encore la fin de ses maux. Les sens de qui elle emprunte, empruntent eux-mêmes de tous côtés : ils tirent tout de leurs objets, et engagent par conséquent à tous ces objets l'âme, qui, livrée aux sens, ne peut plus rien avoir que par eux¹.

Le prédicateur entrait dans les détails. • Considérez seulement la vue : à combien d'objets extérieurs elle vous attache ! Tout ce qui brille, tout ce qui rit aux yeux, tout ce qui paraît grand et magnifique devient l'objet de nos désirs et de notre curiosité. Le Saint-Esprit vous en avait bien avertis, lorsqu'il avait dit cette parole : ne suivez pas vos pensées et vos yeux, vous souillant et vous corrompant, disons le mot, vous prostituant vous-même à tous les objets qui se présentent... Cette femme ambitieuse et vaine croit valoir beaucoup quand elle s'est chargée d'or, de pierreries et de mille autres vains ornements : toute la nature s'épuise pour la parer, tous les arts suent, toute l'industrie se consume. Nous amassons autour de nous tout ce qu'il y a de plus rare : notre vanité se repait dans cette

1. *Scrmon de la profession de Mme de La Vallière.*

fausse abondance ¹... » Ainsi Bossuet montrait, devant celle qui fut la favorite de Louis XIV, l'âme raisonnable esclave des passions, déchue de sa première dignité, menée de captivité en captivité, captive d'elle-même, captive de son corps, des sens et des plaisirs, captive de toutes les choses qui l'environnent.

Devant toutes ces servitudes, « Ah ! s'écriait-il, si l'âme n'avait pas oublié Dieu, si elle avait toujours songé qu'elle est son image, elle se serait tenue à lui comme au seul appui de son être : et attachée à un principe si haut, elle n'aurait pas cru périr en voyant tomber ce qui est si fort au-dessous d'elle. Mais, comme dit saint Augustin, s'étant engagée tout entière dans son corps et dans les choses sensibles, roulée et enveloppée parmi les objets qu'elle aime et dont elle trouve continuellement l'idée avec elle, elle ne s'en peut plus démêler, elle ne sait plus ce qu'elle est ; elle dit : je suis une vapeur, je suis un souffle, je suis un air délié ou un feu subtil ; sans doute une vapeur qui aime Dieu, un feu qui connaît Dieu, un air fait à son image. O âme, voilà le comble de tes maux : en te cherchant tu t'es perdue et toi-même tu te méconnaiss... O Dieu ! qu'est-ce donc que l'homme ? est-ce un prodige ? Est-ce un composé monstrueux de choses incompatibles ? ou bien une énigme inexplicable ²... »

Dans cet oubli profond de Dieu et d'elle-même où

1. *Sermon de la profession de Mme de La Vallière.*

2. *Ibidem.*

M^{me} de La Vallière est tombée, « Ce grand Dieu sait bien la trouver. Il fait entendre sa voix quand il lui plaît au milieu du bruit du monde. dans son plus grand éclat. et au milieu de toutes ses pompes. il en découvre le fond. c'est-à-dire la vanité et le néant. L'âme honteuse de sa servitude vient à considérer pourquoi elle est née et recherchant en elle-même les restes de l'image de Dieu. elle songe à la rétablir en se réunissant à son auteur¹... Elle se détache non seulement des richesses qui ne peuvent la remplir. car elle a un vide infini qu'elles ne comblent pas. mais elle entre en lutte avec son corps. Elle le voit revêtu de mille ornements étrangers et elle en a honte parce qu'elle voit que ces ornements sont un piège pour les autres et pour elle-même.

Alors elle est en état d'écouter les paroles que le Saint-Esprit adresse aux mondaines : « J'ai vu les filles de Sion la tête levée, marchant d'un pas affecté, avec des contenance étudiées. et faisant signe des yeux à droite et à gauche. Pour cela. dit le Seigneur. *je ferai tomber tous leurs cheveux*². » En s'exprimant ainsi devant M^{me} de La Vallière. Bossuet faisait allusion à sa chevelure coupée le jour même de son entrée au Carmel. à ces cheveux que. comme Madeleine. elle avait lavés dans les larmes des affections qui n'ont plus rien de la terre. « *Je ferai tomber tous leurs cheveux*, » dit le Sei-

1. *Sermon de la profession de M^{me} de La Vallière.*

2. Isaïe. ch. III. v. 16 et 17.

gneur. Quelle sorte de vengeance! Quoi, fallait-il foudroyer et le prendre d'un ton si haut pour abattre des cheveux? Ce grand Dieu, qui se vante de déraciner par son souffle les cèdres du Liban, tonne pour abattre les feuilles des arbres! C'est pour cela que le prophète passe plus avant; après avoir dit : *je ferai tomber tous leurs cheveux*, je détruirai, poursuit-il, et les colliers et les bracelets, et les anneaux et les boîtes à parfums, et les vestes et les manteaux, et les rubans et les broderies, et ces toiles si déliées, vaines couvertures qui ne cachent rien, et le reste; car le Saint-Esprit a voulu descendre dans un dénombrement exact de tous les ornements de la vanité, s'attachant à suivre par sa vengeance toutes les diverses parures qu'une vaine curiosité a inventées. A ces menaces du Saint-Esprit, l'âme qui s'est sentie longtemps attachée à ces ornements commence à rentrer en elle-même. Quoi! Seigneur, dit-elle, vous voulez détruire toute cette vaine parure? Pour prévenir votre colère, je commencerai moi-même à m'en dépouiller : entrons dans un état où il n'y ait plus d'ornement que celui de la vertu¹. » Ce dépouillement complet de tous les objets de la vanité que Dieu, dans sa colère, avait imposé aux filles de Sion, M^{me} de La Vallière se l'était volontairement imposé à elle-même. Elle avait, en quittant la cour, remis à Louis XIV ses diamants et ses pierreries de favorite et de duchesse, et elle n'avait pour bijoux.

1. *Sermon de la profession de M^{me} de La Vallière.*

en entrant au Couvent de la rue Saint-Jacques, que les repentirs et les larmes de son cœur.

Aussi l'Évêque pouvait dire, en contemplant son sacrifice : « Cette âme dégoûtée du monde, s'avisant que ces ornements marquent dans les hommes quelque dignité, et venant à considérer les honneurs que le monde vante, en connaît aussitôt le fond; elle voit l'orgueil qu'ils inspirent, et découvre dans cet orgueil et les disputes, et les jalousies, et tous les maux qu'il entraîne : elle voit en même temps que si ces honneurs ont quelque chose de solide, c'est qu'ils obligent de donner au monde un grand exemple : mais on peut en les quittant donner un exemple plus utile, et il est beau, quand on les a, d'en faire un si bel usage. Loin donc, honneurs de la terre : tout votre éclat couvre mal nos faiblesses et nos défauts : il ne les cache qu'à nous seuls et les fait connaître à tous les autres ¹. » C'était bien le langage qui convenait. Sœur Louise, par le sacrifice et le mépris de tous les honneurs humains, avait donné à la cour et au monde le plus salutaire et le plus édifiant des exemples.

L'orateur continue : « L'âme se dépouille des choses extérieures, elle revient de son égarement et commence à être plus proche d'elle-même. Mais osera-t-elle toucher à ce corps si tendre, si chéri, si ménagé ? N'aura-t-on point pitié de cette complexion délicate ? Au contraire, c'est à lui principalement que l'âme s'en prend, comme

1. *Sermon de la profession de M^{me} de La Vallière.*

à son plus dangereux séducteur. J'ai, dit-elle, trouvé une victime : depuis que ce corps est devenu mortel, il semblait n'être devenu pour moi qu'un embarras et un attrait au mal, mais la pénitence m'a fait voir que je le puis mettre à un meilleur usage. Grâce à la miséricorde divine, j'ai en lui de quoi réparer mes fautes passées. Cette pensée la sollicite à ne plus rien donner à ses sens : elle leur ôte tous les plaisirs, elle embrasse toutes les mortifications ; elle donne au corps une nourriture peu agréable, et, afin que la nature s'en contente, elle attend que la nécessité la rende supportable. Ce corps si tendre couche sur la dure : la psalmodie de la nuit et le travail de la journée y attirent le sommeil : sommeil léger, qui n'appesantit pas l'esprit et n'interrompt presque point ses actions...¹ »

Déçue par la liberté, dont elle a fait un mauvais usage, **M^{me} de La Vallière** songe à la contraindre de toutes parts : des grilles affreuses, une retraite profonde, une clôture impénétrable, une obéissance entière, toutes les actions réglées, tous les pas comptés, cent yeux qui vous observent, encore trouve-t-elle qu'il n'y en a pas assez pour l'empêcher de s'égarer. « Elle se met de tous côtés sous le joug ; elle se souvient des tristes jalousies du monde et s'abandonne sans réserve aux douces jalousies de Dieu. De peur de retomber sur ces objets extérieurs et que sa liberté ne s'égaré encore une fois

1. *Sermon de la profession de M^{me} de La Vallière.*

en les cherchant, elle se met des bornes de tous côtés; mais de peur de s'arrêter en elle-même, elle abandonne sa volonté propre. Ainsi resserrée de toutes parts, elle ne peut plus respirer que du côté du ciel : elle se donne donc en proie à l'amour divin; elle rappelle ainsi sa connaissance et son amour à leur usage primitif...: de cette union avec Dieu naissent toutes les vertus. Là est la véritable prudence... là est la force et le courage... là, la tempérance parfaite..., là, on commence à faire justice à Dieu, au prochain et à soi-même¹. »

De cet état résulte un entier dégagement, et son âme, sortie des ombres et des ténèbres, commence à remonter vers la lumière. « Elle ne voit au-dessous d'elle que deux gouffres profonds : le néant d'où elle est tirée, et un autre néant plus affreux encore, le péché...² » La religieuse découvre alors la dernière perfection de l'amour de Dieu, elle se détache des chastes douceurs qui l'ont attirée vers lui et elle se sent possédée seulement de ses perfections infinies... « là est la dernière consommation de l'amour divin dans un endroit de l'âme si retiré et si profond, que les sens n'en soupçonnent rien, tant il est éloigné de leur région³. »

Et de crainte que ses auditeurs ne prétendent que l'ascension à de si hauts sommets est impossible, Bossuet

1. *Sermon de la profession de Mme de La Vallière.*

2. *Ibidem.*

3. *Ibidem.*

ajoute : « Peut-on vivre de la sorte ? Peut-on renoncer à ce qui plaît ? On vous le dira de là-haut (le prédicateur désignait Sœur Louise à l'assemblée), on vous dira de là-haut qu'on peut quelque chose de plus difficile, puisqu'on peut embrasser tout ce qui choque..., on vous dira de là-haut qu'on en connaît assez pour aimer Dieu sans bornes. Mais peut-on mener dans le monde une telle vie ? Oui, sans doute, puisque le monde même vous désabuse du monde, ses appâts ont assez d'illusions, ses faveurs assez d'inconstance, ses rebuts assez d'amertume ; il y a assez d'injustices et de perfidies, assez d'inégalités et de bizarreries : c'en est assez sans doute pour nous dégoûter. Eh ! dites-vous, je ne suis que trop dégoûté : tout me dégoûte en effet, mais rien ne me touche ; le monde me déplaît, mais Dieu ne me plaît pas pour cela. Je connais cet état étrange, malheureux et insupportable, mais trop ordinaire dans la vie. Pour en sortir, sachez, âmes chrétiennes, que qui cherche Dieu de bonne foi ne manque jamais de le trouver. Si donc vous ne trouvez pas, sans doute vous ne cherchez pas. Remuez jusqu'au fond de votre cœur : les plaies du cœur ont cela qu'elles peuvent être sondées jusqu'au fond, pourvu qu'on ait le courage de les pénétrer. Vous trouverez dans ce fond un secret orgueil qui vous fait dédaigner tout ce qu'on vous dit et tous les sages conseils : vous trouverez un esprit de raillerie inconsidéré qui naît parmi l'enjouement des conversations. Quiconque en est possédé croit que toute la vie n'est qu'un jeu : on ne veut que se divertir : et la

face de la raison, si je puis parler de la sorte, paraît trop sérieuse et trop chagrine. Mais à quoi est-ce que je m'étudie ? à chercher des causes secrètes du dégoût que vous donne la piété ? Il y en a de plus grossières et de plus palpables. On sait quelles sont les pensées qui arrêtent ordinairement le monde. On n'aime point la piété véritable, parce que, contente des biens éternels, elle ne donne point d'établissement sur la terre, elle ne fait point la fortune de ceux qui la suivent...¹.

Avant de finir son discours, l'apôtre s'adressait ainsi aux courtisans qui entouraient sa chaire : « Allez, Messieurs, et pensez-y. Ne songez point au prédicateur qui vous a parlé, ni s'il a bien dit ou s'il a mal dit; qu'importe qu'ait dit un homme mortel ? Il y a un prédicateur invisible qui prêche dans le fond des cœurs : c'est celui-là que les prédicateurs et les auditeurs doivent écouter : c'est lui qui parle intérieurement à celui qui parle au dehors, et c'est lui que doivent entendre au dedans du cœur tous ceux qui prêtent l'oreille aux discours sacrés... Écoutez-le donc, chrétiens; laissez-lui remuer au fond de vos cœurs ce secret principe de l'amour de Dieu...². » Et afin que le ciel lui vienne en aide, il s'écrie : « Esprit saint, Esprit pacifique, faites-leur goûter la vie éternelle, qui consiste à connaître et à aimer Dieu : donnez-leur un essai de la vision dans la foi, un avant-goût de la possession dans l'espérance, une goutte de ce torrent de délices

1. *Sermon pour la profession de M^{me} de La Vallière.*

2. *Ibidem.*

qui enivre les bienheureux dans les transports célestes de l'amour divin¹. »

Enfin, dans un mouvement inspiré, Bossuet étend la main vers Sœur Louise de la Miséricorde et il lui dit, avec une divine autorité : « Et vous, *Ma Sœur*, qui avez commencé à goûter ces chastes délices, *descendez, allez à l'autel ; victime de la pénitence, allez achever votre sacrifice* : le feu est allumé, l'encens est prêt, le glaive est tiré ; le glaive c'est la parole qui sépare l'âme d'elle-même pour l'attacher uniquement à son Dieu. Le sacré pontife vous attend avec ce voile mystérieux que vous demandez. Enveloppez-vous dans ce voile : *vivez cachée à vous-même aussi bien qu'à tout le monde*, et, connue de Dieu, *échappez-vous à vous-même*, et prenez un si sublime essor que vous ne trouviez de repos que dans l'essence du Père, du Fils et du Saint-Esprit!...² » L'orateur prononça ce discours de cette voix grave et pénétrante qu'on croyait entendre toujours quand on avait eu le bonheur de l'entendre une fois. La parole de Bossuet arrivait du haut de la chaire de l'église des Carmélites à M^{me} de La Vallière comme un dernier bruit de la terre se perdant dans l'harmonie des cieux entr'ouverts sur elle.

L'humble carmélite descendit alors de la tribune de la reine toute blanche et toute pâle, mais plus forte qu'aucune de celles qui étaient là en spectacle. Elle mar-

1. *Sermon de la profession de M^{me} de La Vallière.*

2. *Ibidem.*

cha vaillamment au sacrifice. L'archevêque fit trois pas à sa rencontre; on eût dit Dieu lui-même! Elle s'agenouilla, baisa la terre et reçut le voile consacré des mains de la reine. Quand elle le répandit comme un linceul d'oubli sur la pécheresse, on entendit des sanglots dans l'église. Mais Sœur Louise de la Miséricorde ne pleurait pas¹.

Au pied de l'autel, le pontife lui demanda solennellement ce qu'elle voulait, elle répondit humblement : *la miséricorde de Dieu, la pauvreté de l'ordre et la compagnie des sœurs*². Puis la victime s'étendit tout de son long sur le pavé du sanctuaire, les bras en croix, le visage contre terre, et le drap noir des funérailles recouvrit *ce corps si tendre, si chéri, si ménagé*³. A ce moment de son contrat avec la mort, les assistants attendris sentirent le frisson : il leur sembla que la pécheresse s'en-sevelissait vivante. Enfin, M^{me} de La Vallière se releva, et dès lors celle qui avait été la fille du temps ne fut plus que la fille de l'éternité!

Une femme dont les lettres sont un monument pour l'histoire de cette époque et une gloire pour la littérature française, a écrit en décrivant la cérémonie de cette profession religieuse : « Elle fit cette action comme toutes les autres de sa vie, d'une manière noble et toute charmante; elle était d'une beauté qui surprenait tout le monde... C'est

1. Arsène Houssaye.

2. Statuts du Carmel.

3. *Discours de la profession de M^{me} de La Vallière.*

habit si étrange n'ôtait rien à sa bonne grâce ni à son bon air...¹. » Le sacrifice donnait, en effet, à sa personne une nuance de beauté inconnue du monde. Elle apparaissait au pied de l'autel, dans sa robe de serge, semblable à une sainte qui savoure par avance la céleste félicité. Rien ne pouvait troubler désormais la paix de son âme. Ne s'était-elle pas sauvée du passé en se consacrant à Dieu ?

Le discours de Bossuet si sobre, si pur, si pathétique, qui avait profondément ému l'âme de Sœur Louise, ne souleva pas l'enthousiasme de certains de ses auditeurs. Mais, si M^{me} de Sévigné ne le trouva pas « aussi divin qu'elle l'eût désiré ², » de bons juges se sont plu à y reconnaître toute la délicatesse et toute la sublimité de la plus haute éloquence. Un des plus grands poètes spiritualistes du dix-neuvième siècle appelle ce sermon : « une oraison funèbre d'une beauté vivante, la pierre de la tombe sur M^{me} de La Vallière ³. » Nous l'avons dit, Bossuet, dans cette circonstance, ne voulut prêter ni à l'allusion ni au sourire de la partie de son auditoire qui s'attendait à certains souvenirs et à certains tableaux. Il ne lui paraissait pas décent de jeter les faiblesses et les tortures de ce cœur en pâture à la malignité, et de prêter sa main à la dissection publique des douleurs les plus intimes. Quant aux passages du discours qui concernaient le roi, leur expression était en accord avec le langage si

1. M^{me} de Sévigné.
2. *Lettres à sa fille*.
3. Lamartine.

logique et si net que l'évêque lui avait tenu en particulier et dont nous avons admiré la sainte hardiesse dans les lettres du chapitre précédent. Ces graves et dignes remontrances, qu'elles fussent privées ou publiques, renfermaient les supplications les plus tendres du cœur de l'apôtre comme les conceptions les plus hautes de l'homme de génie.

Au lendemain de la cérémonie qui avait été son triomphe, dans la félicité de sa consécration irrévocable, Sœur Louise écrivait à Bellefonds : « C'est à l'heure qu'il est que je puis dire avec vérité que je suis à Dieu pour Jamais : je suis à lui par des liens si forts que rien ne les peut rompre. Liée par des vœux et encore plus par la grâce qui me les a fait faire, rien ne peut me séparer de la charité de Jésus-Christ : c'est en lui seul que j'espère, et pour lui seul que je veux vivre. Il ne me reste plus à rien souhaiter que de perdre la mémoire de tout ce qui n'est pas de lui : par sa bonté le cœur est détaché, et la volonté ne tend plus qu'à lui plaire ; mais cette importune mémoire, que je voudrais si loin de moi, me distrait à tout moment et me livre d'éternels combats. Il n'y a plus qu'elle à détruire : je prie Dieu d'achever son ouvrage¹. » Elle aurait voulu faire le silence dans sa pensée et s'interdire ses souvenirs : mais, hélas ! les souvenirs ne meurent pas sur l'ordre de la volonté.

Dans sa cellule de carmélite, l'apparition de son existence

1. Lettre du 24 juin 1775.

mondaine poursuivait donc parfois encore M^{me} de La Vallière, et c'est alors qu'elle demandait à Dieu de ne plus avoir de souvenirs. Mais aussitôt après, se résignant aux importunités de sa mémoire, elle ajoutait : « Pourquoi vouloir se soustraire au souvenir de ses fautes ? N'est-il pas trop juste d'en faire pénitence ? Repassez-les nuit et jour dans votre mémoire ; c'est la plus rude qu'on puisse s'imposer et peut-être la seule qui soit digne de Dieu. En effet, toutes les souffrances, toutes les austérités du corps ne sont rien, ce me semble, qui égale la peine et l'humiliation du péché. Aimer Dieu ardemment et oublier tout le reste ; oh ! cela est trop agréable. Pour moi, j'ai trop offensé la Majesté divine pour oser prétendre à cet heureux état. Je ne dois penser qu'à souffrir toute ma vie : mais, j'y consens et le désire même de toute mon âme, pourvu que je n'offense plus mon Dieu ¹. » On peut apprécier l'étendue de son amour à l'héroïsme de son sacrifice : elle veut que le sang de la pénitente coule avec abondance par toutes ses plaies. « Mourons si entièrement à nous-mêmes, dit-elle, que nous puissions répéter avec l'apôtre : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi ². » Sœur Louise de la Miséricorde avait compris Bossuet s'écriant à l'heure de sa consécration : « L'âme possédée de l'amour de Dieu, transportée par cet amour hors d'elle-même, n'a garde de songer à elle ni par consé-

1. Lettre du 24 juin 1675.

2. *Ibidem*.

quent de s'enorgueillir: car elle voit un objet au prix duquel elle se compte pour rien, et en est tellement éprise, qu'elle le préfère à elle-même, non seulement par raison, mais par amour¹.

Le jour de la profession de M^{me} de La Vallière, c'est le moment d'en faire la remarque, Bossuet avait voulu que sa paroie dépassât l'enceinte de l'église des Carmélites et arrivât au camp de Latines jusqu'aux oreilles du roi. Infatigablement occupé de la conversion de Louis XIV, il parlait ainsi des passions de l'ambition et de la gloire : « Il n'y a rien de plus éclatant et qui fasse tant de bruit parmi les hommes que la gloire et, tout ensemble, il n'y a rien de plus misérable et de plus pauvre. Pour nous en convaincre, considérons-la dans ce qu'elle a de plus grand et de plus magnifique. Il n'y a pas de plus grande gloire que celle des conquérants; choisissons le plus renommé d'entre eux. Quand on veut parler d'un grand conquérant, chacun pense à Alexandre; ce sera Alexandre qui vous fera voir la pauvreté des rois conquérants. Qu'est-ce qu'il a souhaité ce grand Alexandre? et qu'il a cherché par tant de peines qu'il a souffertes lui-même et qu'il a fait souffrir aux autres? Il a souhaité de faire du bruit dans le monde durant sa vie et après sa mort. Il a tout ce qu'il a demandé, personne n'en a tant fait: dans l'Égypte, dans la Perse, dans les Indes, dans toute la terre, en Orient et en Occident, de-

1. *Discours pour la profession de M^{me} de La Vallière.*

puis plus de deux mille ans on ne parle que d'Alexandre. Il vit dans la bouche de tous les hommes sans que sa gloire soit effacée ou diminuée depuis tant de siècles : les éloges ne lui manquent pas, mais c'est lui qui manque aux éloges. Il a eu ce qu'il demandait; en a-t-il été plus heureux, tourmenté par son ambition durant sa vie et tourmenté maintenant dans les enfers, où il porte la peine éternelle d'avoir voulu se faire adorer comme Dieu, soit par orgueil, soit par politique? Il en est de même de tous ses semblables. Ceux qui désirent la gloire, la gloire souvent leur est donnée; ils ont reçu leur récompense, dit le Fils de Dieu; ils ont été payés selon leurs mérites¹. » Ainsi, après s'être efforcé d'arracher le roi à la servitude des sens, Bossuet essayait de le soustraire à la domination de l'orgueil; il voulait délivrer Louis XIV de ses passions intelligibles et sensuelles.

Mais, hélas! tant d'efforts ne devaient aboutir qu'à un simulacre de conversion. Le royal coupable n'en avait pas fini avec le désordre; il allait faire succéder les du Lude et les Fontanges à M^{me} de Montespan. Les habitudes voluptueuses sont de toutes les plus difficiles à rompre. Un cœur, qui se connaissait dans le terrible mal dont le monarque était atteint, avait fait, bien des siècles avant, cette peinture de leur tyrannie : « Des sottises de sottises, des vanités de vanités. mes vieilles amies me retenaient encore. Elles me tiraient par mon manteau de

1. *Discours de la profession de M^{me} de La Vallière.*

chair. me disant tout bas : Tu veux donc nous quitter ? Encore un moment nous ne serons plus à toi ! Quelles misères et quelles hontes elles me mettaient devant les yeux ! Je ne les écoutais plus qu'à demi, et elles n'osaient pas me parler en face. Seulement, pendant que je m'éloignais, elles venaient murmurer à mon oreille et me tirer par derrière. C'en était assez pour me retenir, et je ne me sentais plus capable de faire un pas quand j'entendais mes anciennes habitudes me dire : Pourras-tu vivre sans nous » ¹. Tel était l'avilissant état de Louis XIV.

Aussi, en dépit de tout son zèle, Bossuet échouait dans son œuvre, et son insuccès l'exposait même à la critique. Dans leur mauvaise foi, certains esprits rigoristes et exagérés prétendaient que l'évêque avait lâchement pactisé avec la passion royale : mais l'opinion publique faisait justice de cette abominable imputation. Saint Simon dit que, dans ces périlleuses négociations entre le roi et la favorite, Bossuet n'avait cessé de porter tous les coups avec un courage et une liberté dignes des apôtres des premiers siècles de l'Église ². Qui pouvait oublier qu'il avait osé écrire à Louis XIV : « Méditez, Sire, cette parole du Fils de Dieu, elle semble avoir été prononcée pour les grands souverains et pour les grands conquérants : « Que sert à l'homme de gagner le monde, si

1. *Confessions de saint Augustin.*

2. *Mémoires.*

« cependant il perd son âme ? » Que vous servirait d'être redouté et victorieux au dehors *si vous êtes au dedans vaincu et captif*¹ ? N'était-ce pas lui qui avait eu encore la force de dire : « C'est un adultère. Qu'importe ! Eh bien ! Je la possède ; n'est-ce pas assez ? Il faut la posséder sans trouble. Elle a un mari : qu'il meure ! Vous ne pouvez le faire tout seul, engageons d'autres dans le crime². » Quel courage et quel ascendant moral ne fallait-il pas pour tenir un tel langage ? On n'ignorait pas qu'on vivait sous le régime du bon plaisir et qu'il suffisait d'une simple lettre de cachet pour être enfermé toute la vie dans les cachots de Pignerol³ ! Jamais Bourdaloue, indépendant et courageux jusqu'à l'audace, et dont M^{me} de Sévigné disait : « Il frappe comme un sourd. » n'avait parlé avec plus d'énergie. Ceux qui ont fait à Bossuet le reproche de s'être montré trop accommodant ont vainement voulu appuyer cette assertion sur le mot de M^{me} de Maintenon représentant l'évêque comme *dupe de la cour*⁴. Ce mot indique que Bossuet fut trompé, mais il n'implique en aucune façon la moindre faiblesse de la part du prélat.

Ni les conseils, ni les prières, ni les menaces n'avaient donc pu réveiller les énergies du cœur corrompu de Louis XIV. C'était inutilement qu'en toute circonstance l'évêque lui avait dit que ses longues abdications de di-

1. Lettre de Bossuet au roi, avril 1675.

2. *Sermons*, passim.

3. Fouquet y était écaroté et y mourut.

4. Mémoires.

gnité et toutes ses immoralités scandaleuses étaient autant de déchirures faites au pacte séculaire qui liait la royauté des Capets à la France, fille aînée de l'Eglise. Aussi, se sentant humilié, confondu, désolé. Bossuet constatait qu'il n'avait devant lui qu'une grandeur factice et qu'une majesté avilie, et alors il s'avouait amèrement à lui-même que ce qu'il avait pris pour du marbre n'était que de l'argile et que ce qu'il avait estimé pour de l'or n'était que du paillon !

CHAPITRE XIII

Les relations de Bossuet avec le Grand-Couvent. — L'évêque partageait les sentiments de vénération dont les Carmélites étaient l'objet. — Ses instructions sur les devoirs de leur état. — Ses conférences aux grandes dames dans le parloir du monastère. — Sœur Louise invite le maréchal à célébrer avec elle les miséricordes de Dieu — Elle se prive d'embrasser son fils. — La voix divine la presse dans la solitude comme autrefois dans le monde. — Elle veut chanter sa joie à la terre entière. — Elle consent à s'occuper des affaires du maréchal. — Elle supplie la reine de ne pas introduire le marquis de La Vallière dans l'intérieur de la clôture. — Elle impose silence à la voix du sang et se sévre des caresses des siens. — Elle assimile l'état de son âme à l'état de l'âme de son ami. — Saints transports et douloureux affaissements. — Elle désire la perfection du maréchal comme la sienne propre. — Si elle aimait Dieu comme elle le devrait, elle serait trop heureuse. — Ses sentiments admirables à la mort de son frère. — Sainte envie à la vue d'une de ses compagnes mourante. — Sa tendresse de cœur durant la maladie de la Mère Agnès de Jésus. — Le bonheur qu'elle ressent à sa guérison. — Les émotions de sa piété filiale et les consolations de la grâce dans l'appréhension de sa perte.

Ce n'était pas seulement à la cour que Bossuet exerçait le ministère évangélique; il portait souvent les lumières de sa parole et les encouragements de sa bonté à de simples religieuses séparées du monde par des barrières infranchissables. Depuis longtemps déjà, le grand évêque avait des relations suivies avec les Carmélites de la rue Saint-Jacques: c'était devant ces âmes si bien disposées qu'il aimait surtout à se faire entendre. Dans les circonstances solennelles, on l'appelait à monter dans la

chaire du Grand-Couvent. Dès 1660, il y avait prêché le sermon de la prise d'habit de M^{lle} de Bouillon de Château-Thierry, la sœur du cardinal : en 1661, il y avait donné le Carême en présence des deux reines : en 1664, il y avait prêché la vêtue de la comtesse douairière de Rochefort ; en 1668, il y avait prononcé le sermon de la *Vocation*, fait en vue de confirmer la conversion de M. de Turenne : en 1675, il y avait fait le sermon de la profession de M^{me} de La Vallière, dont nous avons admiré l'éloquence dans le chapitre précédent ; dans quelques années, il devait y prêcher encore la prise d'habit de M^{lle} de Péray, et plus tard l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, princesse Palatine.

Bossuet conserva toujours la plus paternelle tendresse pour les Filles du Carmel : son affection lui était inspirée par leurs grands exemples de religion et de piété. Il savait que leur vivifiante influence ne se renfermait pas dans l'enceinte du monastère et qu'elle s'étendait sur Paris et sur la France. Connaissant toutes les personnes distinguées qui formaient cette famille religieuse, il partageait la vénération universelle dont elles étaient l'objet. L'attrait qui portait la haute société vers leur couvent était tel que les grandes dames et les princesses, qui ne pouvaient y entrer, se plaisaient à élever à son ombre des maisons de retraite afin de se recueillir dans leur voisinage et de se perfectionner à leur contact¹. Ces

1. Mémoires de l'abbé Le Dieu.

colonies d'un genre nouveau, écloses aux souffles du Carmel. étaient autant de foyers de piété, d'instruction et de charité dont les avantages tournaient toujours au soulagement des malheureux et au relèvement des mœurs publiques; aussi Bossuet bénissait les Carmélites pour toutes les vertus qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, émanaient d'elles.

Dans son dévouement, le ministre de Dieu se plaisait à leur adresser des instructions suivies sur les devoirs de leur état. Même au temps où l'évêque aura quitté la cour et occupera le siège de Meaux, il profitera de ses voyages à Paris et à Versailles, dans les intervalles de loisir que lui laisseront ses charges, pour visiter ses chères filles de la rue Saint-Jacques¹. Vers 1682, le goût qu'on éprouvera pour ses entretiens spirituels sera tel, qu'il faudra élargir le local des réunions en faveur des personnes qui demanderont à y être admises. Et alors, aux instances de M^{me} la duchesse de Longueville et de la princesse de Conti, M. de Meaux consentira à faire ses conférences religieuses devant les plus grandes dames de la ville et de la cour, et leur expliquera les Épitres qui font partie de l'office de l'Église; commentaires admirables dont on parlera aux Carmélites comme ayant été d'une beauté exquise et enchantée². Bossuet donnait ses instructions dans un grand parloir qui com-

1. Mémoires de l'abbé Le Dieu.

2. Sainte-Beuve, *le Journal de l'abbé Le Dieu sur Bossuet*, — Lundis.

muniquait avec le monastère. En assistant à ces exercices, l'abbé Le Dieu dit qu'il croyait entendre saint Jérôme expliquant les Écritures aux patriciennes de l'ancienne Rome¹. Sans doute, nulle de celles qui, au Carmel, écoutaient les leçons sacrées, ne se montrait plus saintement avide et plus profondément recueillie que Sœur Louise. Pensait-elle, en entendant la voix de Bossuet, aux jours où elle recevait au Louvre les conseils qui lui avaient inspiré ses *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*? Disons, sans crainte, que la fervente religieuse faisait alors, plus encore que par le passé, honneur à son maître spirituel.

Dès qu'elle se fut, en effet, engagée pour toujours dans l'état de perfection. M^{me} de La Vallière ne se considéra plus sur la terre que comme une passagère s'acheminant vers le ciel. Pleine de joie et de reconnaissance, elle menait durement sa vie de pénitence. Ses lettres révèlent son esprit de mortification et d'humilité. Elle écrivait à Bellefonds : « La charité de Jésus-Christ n'est pas sujette à des soins extérieurs comme les amitiés ordinaires, et je ne doute pas que vous ne pensiez quelquefois devant le Seigneur à une misérable Carmélite qui, de tout son cœur, le bénit et le loue des miséricordes qu'il vous fait. Je vous assure que je sens la joie la plus parfaite de l'état tranquille de votre âme : c'est un effet si sensible de la grâce du Tout-Puissant, surtout eu égard à la vivacité de votre

1. *Mémoires.*

naturel, que vous ne sauriez asser estimer votre bonheur. Pour moi qui éprouve un sort semblable, toute criminelle que je suis, j'en connais mieux le prix qu'un autre. Je suis si pénétrée des bienfaits de Dieu que je ne puis rien lui dire à force de reconnaissance et d'amour. Mais comment pouvoir, en effet, reconnaître tant de faveurs ? S'humilier, se soumettre en tout à sa volonté sainte et l'aimer plus que nous-même, voilà quel doit être le fruit de notre reconnaissance ; et sûrs qu'il ne nous abandonnera pas si nous lui sommes fidèles, avancer avec joie et confiance dans la voie de la pénitence. Jésus-Christ nous en a marqué la route de son propre sang ; ce n'est qu'en marchant sur ses traces que nous pourrons parvenir au bonheur suprême de le posséder, de voir face à face ce Dieu puissant, cet Être des êtres, dont tout est émané, dans lequel tout se confond et se réunit ; ce Dieu de bonté et de miséricorde qui fait en cette vie notre consolation et qui nous comblera dans l'autre d'une félicité sans bornes. Que de douceurs je trouve à l'aimer et le servir ! Ce n'est pas uniquement pour être heureuse mais pour être heureuse avec lui¹. » On le voit, la reconnaissance et l'amour fixent la nouvelle professe dans la pratique des plus hautes vertus ; elle déclare une guerre acharnée à ses sens, elle ne veut laisser passer aucune occasion de se mortifier, elle a besoin de s'humilier et de souffrir. Elle comprend la vérité que Bossuét lui faisait entendre durant le Carême

1. Lettre au maréchal de Bellefonds, vers la fin de 1675.

de 1662 : « Il est des délices spirituelles qui surpassent les fausses douceurs de nos sens et toutes leurs flatteries... un plaisir intime qui ne trouble pas la volonté, qui ne surprend pas la raison, qui ne chatouille pas le cœur dans sa surface, mais qui l'attire tout entier à Dieu par son centre ¹. »

Dans sa soif de souffrance, Sœur Louise joint l'action à la parole. Afin de réparer ses anciennes fautes, elle veut briser son cœur dans ce qu'il a de plus tendre, de plus délicat et de plus sensible. On peut apprécier la grandeur de son esprit de sacrifice aux tortures qu'elle impose à son amour de mère. Durant l'année qui suivit sa profession, la princesse Palatine, devenue duchesse d'Orléans, vint visiter un jour M^{me} de La Vallière, et, par une attention délicate, elle donna la main au petit comte de Vermandois, afin que la pauvre mère pût embrasser son fils². Celui-ci lui tendait déjà les bras, mais la pénitente se refusa cette consolation, et ni les prières de la princesse ni les larmes de l'enfant ne purent l'ébranler dans sa résolution. Pour qui connaît le cœur d'une mère, de tels actes sont de l'héroïsme. Ainsi l'amour divin qui enflamme le cœur de la religieuse consume en elle jusqu'aux tendresses maternelles, et les affections les plus saintes de la nature passent elles-mêmes par le feu du sacrifice.

1. *Sermon sur l'efficacité de la pénitence de Madeleine.*

2. *Mémoires.*

Cet amour de la pénitence lui faisait écrire au maréchal : « Plût à Dieu que je fusse au pied de la croix dans l'état que vous jugez que j'y suis. J'accepte très volontiers le rendez-vous que vous m'y donnez, et vous promets de vous rendre un compte fidèle des grâces que je tâcherai d'obtenir, ou plutôt de celles qu'il plaira au Tout-Puissant de m'accorder. Je veux être absolument détachée de tout ce qui n'est pas lui et je veux l'être de manière que je sois toute à lui. J'ai entendu sa voix dans le désert; mais, hélas! que jusqu'ici j'ai mal répondu! Je l'ai même entendue de Babylone, qui me disait : « Tout n'est rien. • tout passe... » Dans le désert, cette divine voix me crie à tout moment : « Soyez parfaite comme votre Père céleste • est parfait : soyez sainte comme il est saint »; et pour m'encourager j'entends ensuite : « Quiconque sera victorieux, je le ferai asseoir sur mon trône... » Voilà de grandes choses et je suis au-dessous du néant. Cependant, la foi la plus vive me pénètre et m'enflamme, l'espérance me ravit hors de moi-même et je désire être consumée du feu de la charité; mais il faut penser à expier ses crimes par la douleur avant que de songer à jouir des douceurs ineffables de l'amour de Dieu. Faisons pénitence avec David si nous voulons chanter un jour avec lui les miséricordes du Seigneur ¹. » Sentiments admirables! Sœur Louise est entièrement dégagée de tout ce qui n'est pas Dieu! Certes, elle n'a pas oublié et elle n'oubliera jamais

1. Lettre de janvier 1676.

le temps où Bossuet l'éclairait et la fortifiait de ses conseils à la cour, mais elle entend mieux aujourd'hui, dans la solitude, les voix divines qui la sollicitaient autrefois et elle préfère incomparablement les austérités du désert à toutes les vanités de Babylone.

Aussi, l'admirable pénitente ne se lasse pas dans sa reconnaissance de chanter à toute heure son ravissement. « Je prie le Saint-Esprit qui remplit votre cœur, c'est à Bellefonds qu'elle s'adresse, de m'inspirer quelque chose qui vous édifie. — Vous me reprochez de ne faire aucune part à mes amis des grâces que je reçois; ce serait une ingratitude horrible, et je crois comme vous que je suis obligée de chanter à toute la terre les biens que le Seigneur fait à mon âme. Mais aussi avec quel plaisir je les publie! Je crains quelquefois de négliger l'intérieur en me répandant trop au dehors; cependant, je ne laisse pas de m'abandonner au plaisir d'exalter la bonté du Maître que je sers. — Pourvu que Dieu soit glorifié, je ne me soucie point comment sa volonté soit faite. Je m'y abandonne plus que jamais, et je suis dans une si grande tranquillité sur tout ce qui peut m'arriver, que je regarde la santé, la maladie, le repos, le travail, la joie et les peines d'un même visage; je ferme les yeux et me laisse conduire à l'obéissance. Voilà, en peu de mots, ce que je sens; mais après cela, je suis obligée de vous avouer que je me trouve remplie de plus d'imperfections que je n'étais il y a deux ans: c'est la pure vérité. Priez Dieu que je sois plus fidèle: les grâces ne me manquent

pas, mais j'y manque plus que jamais¹. » Quelle n'est pas sa paix ! Depuis qu'elle a abdiqué sa volonté propre, son âme nage en pleine félicité.

Vers cette époque, Bellefonds², ayant vendu sa charge à la cour, confia à la religieuse le règlement de ses intérêts, et celle-ci lui répondait avec son humeur enjouée : « Revenons au temporel : je souhaite de tout mon cœur que tout vous réussisse comme vous espérez... Pour la commission que vous me donnez, je ne puis l'exécuter que je ne sache de M. de Valentiné la somme qu'il a entre les mains, et il est encore à la Trappe ou en chemin. A son retour, je tâcherai de vous satisfaire : mais j'aurai le secours de quelque Carmélite prudente et habile, car entre vous et moi ne se trouve point le bon ménage. Pardonnez si je vous compare en ce point à une personne dont la réputation était si mal établie sur cela aussi bien que sur autre chose. Pour la diligence, on fera de son mieux³. » Tout en plaisantant aimablement sur son insuffisance, M^{me} de La Vallière négociait cette affaire à l'avantage de son respectable ami.

Mais l'esprit de mortification et de renoncement la maintenait toujours sur les sommets de l'héroïsme. Un jour, Marie-Thérèse était venue lui faire visite et elle voulut, pensant lui être agréable, introduire son frère dans l'intérieur du couvent. La reine avait déjà donné la

1. Lettre de 1676.

2. Premier maître d'hôtel du roi.

3. Lettre du 5 avril 1676.

main au marquis de La Vallière pour franchir les grilles. lorsque la Carmélite, saintement alarmée, accourut aussitôt à l'entrée de la clôture et supplia la souveraine de ne pas insister, lui observant avec une fermeté respectueuse que les reines, honorant le Carmel de leur visite, n'y avaient jamais jusqu'alors introduit aucun homme. C'était pour la dernière fois, cependant, que Sœur Louise voyait son frère : la mort était prête à le lui ravir en pleine jeunesse et en pleine santé ¹. Ainsi, c'était toujours la même générosité de cœur. Mère, elle avait refusé à la princesse Palatine d'embrasser son enfant : sœur, elle refusait à la Reine de laisser approcher d'elle l'infortuné frère qu'elle ne devait jamais revoir.

Certes, le sacrifice de ses affections de sœur et de mère dépassait par ses rigueurs toutes les austérités du cloître. La règle du Carmel, loin de demander l'indifférence et l'oubli à l'égard des parents, ordonne au contraire de s'intéresser à eux et de leur rendre, par la prière et les saintes œuvres, les devoirs sacrés qu'impose la nature. Sœur Louise, dont l'âme aimante n'aurait jamais pu se montrer indifférente envers les siens, se condamnait à ces privations afin de se déchirer et martyriser dans ses affections les plus sensibles et les plus légitimes. Peut-être, dans ses entretiens avec Raucé, avait-elle appris que la règle des Trappistes recommande le détachement de la famille ² ? Peut-être, au souvenir du passé dont elle

1. *Histoire de Marie de La Vallière*, par l'abbé Lequeux.

2. *Vie de Raucé*, par P. L. Nain.

subissait parfois encore les obsessions. voulait-elle. pour expier ses anciens attentats contre la morale. se priver et se défendre de la présence et des caresses de ses proches ? Quoi qu'il en soit, cet amour du sacrifice. immolant jusqu'à ses tendresses de mère. révélait la générosité et le courage d'une sainte. Ces belles paroles de la chapelle du Louvre lui revenaient sans doute alors à la mémoire : « Si le coup ne porte pas encore assez loin. prenons nous-mêmes le glaive et enfonçons-le plus avant. Plût à Dieu que nous le fassions entrer, qu'il entre si profondément que la blessure aille jusqu'au vif : que le cœur soit serré par la douleur, que le sang de la plaie coule¹... »

Dans le courant d'avril 1676, Marie-Thérèse. qui se plaisait à faire de fréquentes visites au Carmel de la rue Saint-Jacques. croyant à la rupture du roi avec M^{me} de Montespan. amena celle-ci au Grand-Couvent. La reine se flattait que les simples liens d'une honnête amitié unissaient à cette heure le roi et la favorite et elle espérait que la vue de la fervente religieuse aiderait à la conversion de la marquise. A peine entrée au parloir (c'est M^{me} de Sévigné qui raconte la scène), *quanto*, c'était le nom donné à la favorite. se permit d'adresser ces questions à son ancienne rivale : « Tout de bon était-elle aussi aise qu'on le disait ? » « Non, répondit Sœur Louise. je ne suis point aise, mais je suis contente. » Déconcertée, l'imperlinente ajouta : si elle ne voulait rien faire dire au

1. Bossuet, *Sermon sur la parole de Dieu*.

roi. « Tout ce que vous voudrez, Madame, tout ce que vous voudrez. » Mettez dans tout cela toute la grâce, tout l'esprit et toute la modestie que vous pourrez imaginer¹.

Dans une autre circonstance, M^{me} de Montespan revint aux Carmélites en compagnie de M^{me} de Maintenon, et remarquant, au cours de la conversation, que Sœur Louise semblait être préoccupée, l'effrontée osa lui demander à ce qu'elle pensait. « Je réfléchissais, lui répondit la sainte victime, sur Madeleine pécheresse et sur Madeleine pénitente². Un pieux auteur ajoute que M^{me} de Montespan dit à sa sœur : « Et moi je songerai à la Samaritaine quand j'aurai soif. » Elle eut soif un jour, et ne trouva pas, comme la Samaritaine, l'eau jaillissante de l'amour divin³.

On peut juger du haut état d'âme de M^{me} de La Vallière à ce fragment d'une de ses lettres à Bellefonds : « En vérité, lorsque j'envisage cette abondance de grâces dont Dieu me comble, je tremble de n'agir que par intérêt. O mon Dieu! préservez-moi de cette bassesse; faites que nous vous aimions uniquement pour vous-même et que nous n'ayons d'autre crainte que celle de vous offenser. Vous êtes terrible dans vos justices: mais vous êtes plus aimable encore que vous n'êtes terrible. Oui, mon Dieu, quand vous m'accableriez je ne vous en aimerais pas

1. Lettre à sa fille.

2. *Mémoires*.

3 L'abbé Ducloux : *M^{me} de La Vallière et Marie-Thérèse d'Autriche*.

moins : c'est un sentiment que vous et moi. Monsieur, devons avoir profondément gravé dans le cœur. Mais je ne songe pas que je parle à un homme tout plein de zèle et d'amour et que *je ne suis que faiblesse et langueur*. Ce n'est pas que j'ose m'en plaindre, je suis contente de tout ce qui plaît à Dieu : la moindre de ses grâces est encore trop pour moi. Je veux m'abandonner pour le présent et l'avenir à tout ce qui glorifiera le plus mon Dieu : je suis à lui par la création et la rédemption, mais plus encore par la volonté, je ne lui demande que la persévérance à l'aimer ¹. • La donation de son cœur était complète, et ni épreuves, ni châtimens ne pouvaient plus la séparer de Dieu.

L'élévation de son amour n'était comparable qu'à la profondeur de son humilité. Entendons la Carmélite se juger elle-même : • Dieu a tout fait pour moi : que ne dois-je pas sacrifier pour lui ? En combien de manières sa puissante miséricorde n'a-t-elle pas éclaté sur moi ? Et quel usage encore ai-je fait de ses dons ? Une autre plus fidèle brûlerait avec les Séraphins et approcherait de la science des Chérubins, et moi je rampe sur la terre, je languis dans la tiédeur et dans les ténèbres. Humilions-nous, mais ne nous laissons point abattre. La bonté de Dieu ne serait pas si miraculeuse à mon égard si j'avais quelque mérite, et il faut dire dans le même sens que l'apôtre : je me glorifie dans mes infirmités ². •

1. Lettre écrite vers Pâques 1676.

2. Lettre écrite aux approches de la Pentecôte, 1676.

« Vous me félicitez, dit-elle toujours au marquis de Bellefonds, d'aimer le Seigneur: je vous avoue que je me laisse aller quelquefois à le croire, et, si j'osais dans ces moments-là, je lui dirais ces grandes paroles de saint Augustin: *Oui, mon Dieu, je suis sûre que je vous aime.* Mais souvent l'instant d'après, je vois le contraire dans les plus petites occasions. Quelle misère profonde! Qui me délivrera de ce corps de mort dont la pesanteur m'accable? Ce sera mon Seigneur et mon Dieu, puisque j'ai une si forte espérance en lui, que rien ne l'affaiblit et que tout l'augmente. — Espérer et croire, ce sont deux grandes vertus: mais qui n'a point la charité n'a rien: il est comme une plante stérile que le soleil n'éclaire point. Quand je dis avec saint Paul: « Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ? » je me réponds dans le moment: Rien, rien au monde, ni dans le ciel et sur la terre: et quand il me semble que je le dis de toute la plénitude de mon cœur, je sens quelques mouvements de joie. Mais, hélas! d'un autre côté, que de sujets de m'affliger et de m'humilier à tous moments! » Ah! si son amour pour Dieu avait de telles ardeurs, c'est qu'il était solidement établi sur l'humilité. Aussi pouvait-elle sans crainte faire entendre le défi de l'Apôtre: car rien au ciel et sur la terre n'était plus capable de la détacher de la charité de Jésus-Christ.

La sainte recluse, qui avait fait de la divinité son

1. *Lettre écrite aux approches de la Pentecôte, 1676.*

élément, ne se lassait pas d'épancher dans l'âme du maréchal sa reconnaissance pour les grâces de choix dont le Ciel se plaisait à la combler. « Disons à la gloire de Dieu que sa bonté s'étend sur tout ce qui respire, et que sa miséricorde n'est bornée ni par la grandeur du péché, ni par le temps : nous l'éprouvons l'un et l'autre d'une manière admirable ; il nous éclaire sur nos propres misères pour nous faire mieux connaître sa grandeur et sa toute-puissance. Heureuse l'âme qui est toute pénétrée du désir de méditer sans cesse la loi du Seigneur ! Plus on approfondit le néant de la créature, plus on admire les trésors de sa sagesse. Que son joug est doux à porter ! Mais à qui daigne-t-il inspirer ces pensées ? A vous et à moi ? Déchirons le voile qui nous cache à nous-mêmes et osons nous envisager tels que nous sommes. Pardonnez la comparaison, je sais que mes crimes surpassent de beaucoup les vôtres : mais tout ce qui offense Dieu n'est-il pas criminel ? Jetons les yeux un moment sur la vie du monde, qu'y verrons-nous : qu'un enchaînement déplorable d'erreurs, de folies, de désordres qui conduit jusqu'à l'oubli du Créateur. — Béni soit à jamais le Pasteur éternel qui est venu chercher ses brebis dans un pays si éloigné des pâturages fertiles où il les veut conduire ! Hâtons-nous, avançons : je vois briller l'étoile du salut. l'ange du Seigneur m'accompagne, son esprit me guide, *son amour me transporte*, je ne tiens plus à la terre, *il me semble que la vertu du Tout-Puissant m'entère* : mais que dis-je, malheureuse !

hélas ! à peine j'ai fait un pas que je retombe accablée sous la chaîne du péché : et vous croyez marcher trop lentement ! Vous me faites trembler ¹.

« Si je voulais vous rendre compte de l'état où je suis, ajoute-t-elle, je ne pourrais vous dire autre chose de moi que ce que vous me mandez de vous-même. Ces distractions continuelles que vous éprouvez, et ces attrait qui vous ramènent sans cesse à la présence de Dieu sont deux dispositions qui paraissent bien opposées. Mais qui peut nous dire en quel temps nous sommes plus agréables à Dieu ? Que savons-nous si le premier état n'est point une pénitence qui nous est imposée pour satisfaire à toutes nos dissipations passées ? Vous avez laissé là, pour plaire à Dieu, tout ce qui peut flatter l'esprit et les sens. Mais prenez garde que l'envie que vous avez d'abandonner les occupations où votre état vous engage ne vienne d'une source moins pure, et que ce ne soit pour l'amour de vous-même. Il est bien aisé de quitter de pareils soins quand on en a abandonné tant d'autres qui sont si sensibles. Quelquefois, ce que nous croyons nous être plus utile est ce qui nous nuit davantage. Aveugles que nous sommes, est-ce à nous de vouloir pénétrer les desseins de la divine Providence ?... Laissons-nous conduire sans vouloir choisir le chemin. Abandonnons à Dieu le soin de nos intérêts et ne pensons qu'à l'aimer : s'il demande beaucoup de nous, le Sei-

1. *Lettre écrite après la Pentecôte, 1676.*

gneur est magnifique dans ses dons : c'est pour nous le rendre au centuple. Aimons, aimons Dieu de toute notre âme, et ne nous mettons point en peine du reste. Avec ces sentiments tout nous paraîtra facile ; nous recevrons avec la même joie la sécheresse et l'abondance. le repos et le travail. Dans quelque état que nous soyons, présentons-nous avec une humble confiance. Tout est grand devant Dieu quand la charité conduit, marchons avec courage : si le Seigneur est pour nous. qu'avons-nous à redouter¹ ? » Sœur Louise, à la fois si humble et si aimante, avait la connaissance de sa propre faiblesse et de la puissance infinie de Dieu : de là cette peinture si vraie des oppositions de la nature et de la grâce ; de là l'enthousiasme avec lequel elle chante les miséricordes divines : de là sa parfaite soumission à se laisser conduire quel que soit le chemin : de là son courage et sa confiance inébranlables.

Mais continuons à l'entendre. les admirables sentiments de son âme sont de nature à nous ravir. « Si vous pouviez voir à quel point je désire votre perfection, dit-elle à Bellefonds, et comme je me réjouis des grâces que vous recevez, vous m'en aimeriez sûrement davantage. Je souhaite votre sanctification comme la mienne propre : et cela me fait prendre des libertés, en vous écrivant, qui ne conviennent point à une humble pénitente qui n'a ni vertu ni lumières : mais, que dis-je ? des lu-

1. Lettre écrite après la Pentecôte 1676.

mières. Je ne vois cependant, hélas ! que trop clairement que le vice tient encore une place que la vertu devrait seule occuper ; mais je n'en suis pas moins sensible au plaisir d'apprendre qu'en vous faisant pratiquer sa loi le Seigneur vous en fait goûter les douceurs. Si je l'aimais comme je le dois, si son amour régnait souverainement dans mon cœur, il absorberait toute autre pensée : je ne verrais, ne sentirais, ne respirerais plus que mon Dieu. Mais quoi ! je serais trop heureuse sur la terre : et ce bonheur n'est réservé qu'à ceux qu'il a délivrés des misères de cette vie et qu'il appelle en lui pour couronner en eux le mérite de ses dons. Eh ! qui suis-je moi, et qu'ai-je fait encore pour oser aspirer à voir si promptement la fin de mes maux ? Je ne puis arriver à Dieu, après l'avoir tant offensé, que par la plus rigoureuse pénitence. C'est pourquoi je le prie de me remettre sans cesse mon péché devant les yeux comme l'objet le plus capable de m'humilier et de me confondre : et cependant que j'éprouve des consolations dans mes peines, et que je sens de douceur et de plaisir à l'aimer¹. » Dans les suaves effusions de cette âme, qui plane si haut au-dessus de toutes les misères, il y a l'expression d'un regret. Sœur Louise, du fond de sa cellule, a laissé tomber son regard sur la cour et elle a eu la douleur de voir que *le vice y tient encore une place que la vertu devrait seule occuper*. Que ne peut-elle

1. Lettre vers octobre 1676.

faire partager au roi les sentiments divins qui captivent et ravissent son cœur! S'il en était ainsi, elle se sentirait moins accablée sous le poids des fautes dont elle fut si longtemps la malheureuse complice.

Les coups de la mort, toujours suivis de la séparation de ceux qu'on aime, quoique acceptés avec une entière résignation, font soupirer la religieuse après l'éternelle vie. « Heureux l'homme véritablement soumis à Dieu, dit-elle, ou du moins, heureux celui qui s'y soumet de toute sa puissance! Il reçoit dès cette vie la récompense que le Seigneur promet à ceux qui lui sont fidèles; c'est cette paix que le monde ne peut donner, puisqu'il ne la connaît pas; cette paix plus désirable que tous les plaisirs de la terre, et qui est un avant-goût de ceux de l'éternité. O divine charité! descendez sur nous, embrassez nos cœurs, enlevez-nous de ce lieu d'exil et nous rendez à notre véritable patrie. Que j'ai d'impatience d'y arriver! Cependant, que la volonté du Seigneur soit faite. Je ne refuse point le travail; ce n'est pas à moi de le craindre, puisque je viens de sentir si pleinement la grâce et la puissance du Seigneur sur la faiblesse de sa créature. Mon frère est mort très promptement et dans un âge où l'on espère de vivre longtemps. Que vous dirai-je là-dessus des bontés du Seigneur? *Dans le moment où la nature se montrait très vive, je me suis sentie, par sa miséricorde, prête à lui sacrifier de ma propre main ce que j'ai de plus cher au monde.* Je sens qu'on peut tout par sa grâce. Eh bien! puisque Dieu permet que rien ne soit

détruit en moi, pour me tenir dans la crainte de moi-même, et pour augmenter mon espérance, acceptons avec joie tout ce qui vient de Dieu comme autant de gages qu'il nous donne de notre salut ¹. »

Avec sa nature si impressionnable, M^{me} de La Vallière, qui reconnaît que rien n'est détruit en elle en fait de délicatesse et de tendresse de cœur, accepte dans une entière soumission la mort de son frère. Ses forces surnaturelles en cette circonstance douloureuse furent telles qu'elle se sentait disposée à faire à Dieu le sacrifice des plus chers objets de son affection. Le frère bien-aimé que nous lui avons vu retenir au parloir, malgré les désirs de Marie-Thérèse, ne devait plus, hélas ! s'y présenter pour la revoir. A l'âge de trente-quatre ans, il mourait à Paris, le 13 octobre 1676, des suites d'une maladie grave, qui avait nécessité plusieurs opérations dangereuses ². Cette mort imprévue força Sœur Louise à écrire au roi pour le règlement de certaines affaires et pour lui demander le maintien du gouvernement du Bourbonnais en faveur de son neveu. Louis XIV fit droit à sa requête et lui répondit gracieusement que s'il était assez homme de bien pour voir une Carmélite aussi sainte qu'elle, il irait lui dire lui-même la part qu'il avait prise à la perte qu'elle venait de faire ³.

Une lettre à Bellefonds nous apprend que ce deuil de

1. Lettre, vers octobre 1676.

2. *Mémoires* de Saint-Simon.

3. M^{me} de Sévigné, *Lettres*.

famille fut suivi d'un deuil de religion. « Nous avons une de nos Sœurs qui se meurt du poumon; son nom est Anne de Jésus. Vous l'avez vue à feu Madame. Rien n'est plus admirable, ni plus consolant, que de voir la paix dont elle jouit dans de très grandes souffrances. Elle a vécu six ans et demi d'une vie toute pleine de croix, et elle n'en a jamais assez à son gré; elle voit venir la mort tranquillement et compte pour rien tout ce qu'elle a souffert. L'on peut dire d'elle avec justice que, devant Dieu, la mort des saints est précieuse. Je n'ai pas le temps de m'étendre davantage, mais pour finir dans le même sens que j'ai commencé, concluons qu'il est bien plus sûr de mettre son espoir en Dieu que dans les princes de la terre¹. » La mort de cette sainte compagne² inspirait à Sœur Louise une pieuse envie. Les sentiments si généreux et si forts qu'elle lui prête sont bien ses sentiments à elle. Une vie toute pleine de croix et qu'elle juge insuffisante puisqu'elle n'en a jamais assez à son gré, telle est son ambition magnanime. Souffrir et mourir a toujours été l'idéal du bonheur pour les Filles de sainte Thérèse.

Il ne faudrait pas croire que ce courage surhumain, qui faisait ainsi supporter à la religieuse la mort de son frère, vint chez elle d'un endurcissement de cœur. L'âme de M^{me} de La Vallière était toujours la tendresse même.

1. Lettre du 16 octobre 1676.

2. Son nom dans le monde était M^{lle} des Loix; elle avait fait partie de la maison de la Reine-mère.

Mais intimément unie à Dieu, la Carmélite appréciait la vie à sa valeur: elle savait qu'elle n'est qu'un passage, et qu'après l'exil il y a la patrie. On peut affirmer que son grand esprit de foi, en la dégageant des faiblesses de la nature, n'avait fait que développer ses plus délicates sollicitudes pour ceux qu'elle aimait. La santé menacée de la Mère Agnès de Jésus lui faisait écrire : « La maladie de notre Mère continue toujours: elle est au septième jour de sa fièvre: elle a trois ou quatre redoublements tous les jours; enfin, nous ne savons plus où nous en sommes: cependant le médecin nous fait espérer contre l'espérance. Je suis vraiment touchée de son état, et vous pouvez croire que ma sœur Anne-Marie¹ a besoin de toute sa vertu pour n'en être pas accablée. Elle vous a écrit, il y a deux ou trois jours, et me charge de vous assurer qu'elle n'aurait pas manqué de vous donner exactement des nouvelles de la situation de notre Mère si nous ne l'avions pas fait. Je crois que vous êtes dans une grande inquiétude: je ne saurais vous en blâmer: car c'est une fille admirable, et en vérité sa grande vertu est digne du ciel: mais la terre en a encore besoin pour nous sanctifier. Ne vous effrayez pourtant pas, elle-même croit en revenir. Espérons en Dieu et prions pour elle² ».

Et, à l'amélioration de l'état de la chère malade, elle écrivait encore : « Grâce à Dieu, notre Mère se porte un

1. Françoise-Bonne Gigault de Bellefonds, fille du maréchal.

2. Lettre du 9 novembre 1676.

peu mieux. La fièvre est toujours continue, mais elle est bien diminuée, et il n'y a plus aucun accident à craindre. C'est une nouvelle sans doute fort agréable pour vous, et nous avons cru ne pouvoir trop tôt vous la donner : nous aurions trop perdu ; c'est une fille d'une sainteté et d'une vertu si extraordinaires, que, pour la gloire du Seigneur, l'on doit souhaiter que ce soit sa volonté de la laisser encore pour perfectionner les autres. Je vous assure que dans cette occasion *j'ai senti ce naturel tendre que vous me connaissez* ; mais je n'en suis point en peine, je le remets entre les mains du Tout-Puissant pour me l'ôter s'il lui déplaît, ou bien pour m'en faire faire l'usage qui lui sera le plus agréable. *Je dois cependant me craindre et veiller fidèlement sur moi* ; au reste, tranquillisez-vous ; nous continuerons à vous informer de l'état de notre Mère et nous unirons nos prières aux vôtres¹. »

Enfin, elle a le bonheur de pouvoir annoncer la guérison de la vénérable et chère malade au maréchal. « Le Seigneur, par sa bonté, nous a rendu notre Mère ; elle est allée à la messe le jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge. Si nous avons senti vivement le danger de son état, nous devons sentir plus vivement encore la grâce que Dieu nous a faite et le remercier de toute l'abondance de notre cœur². »

Dans une lettre écrite quelques mois après, Sœur Louise révélait en ces termes les impressions éprouvées

par son faible cœur : « Vous avez dû voir, par tout ce que je vous ai mandé pendant la maladie de notre Mère, que je n'étais pas si fortement attachée à la spéculation que je ne me sentisse encore un cœur sensible dans les occasions. Je vous avouerai que j'ai éprouvé des sentiments de crainte et de tendresse si pressants que j'en étais toute troublée. J'ai tâché de connaître d'où viennent ces sentiments, et j'ai cru qu'il n'y avait que la nature qui craignait de perdre une personne si accomplie. Cependant la grâce m'a toujours dit : « Dieu est ta consolation, mets en lui ton unique espoir, tout le reste n'est rien. Vous seul me suffisez donc, ô mon Dieu, dans le temps et dans l'éternité. Je renonce à toutes les consolations du monde, et je ne connais plus dans cette vie d'autre peine que la crainte de l'offenser. Ce n'est pas que je n'aie pas continuellement à gémir d'une foule de faiblesses et de misères, qui renaissent comme de mauvaises plantes à mesure que je les détruis ; mais puisqu'elles sont en moi, je loue la bonté divine de ce que je les vois ; cela me donne lieu de m'humilier à tous moments sous la main du Seigneur, et c'est en m'humiliant devant lui que je m'élève au-dessus de ma faiblesse et que je recouvre de nouvelles forces¹ ». Entièrement soumise à Dieu, la fervente Carmélite allait bientôt éprouver, hélas ! les séparations et les pertes les plus cruelles, mais son cœur, fixé au ciel, était à la hauteur de tous les sacrifices.

1. Lettre du 20 février 1677.

CHAPITRE XIV

Intimité du commerce de Sœur Louise de la Miséricorde avec Dieu. — Elle soupire après la mort. — Sa conviction sur le néant de la grandeur humaine. — Répression de l'amour propre. — Tous les États sont propres à la sanctification. — Le refuge dans la croix. — Divins transports. — Elle n'envie pas les grands dons. — Son bon renom. — Elle a désarmé ses ennemis. — Les relations avec le monde entretenues uniquement par des vues de charité. — Ses habitudes de prière. — Les charmes de la vertu et les douceurs de la vie cachée. — Graves pensées à l'occasion d'une indisposition du maréchal. — Elle avait appris au pied de la chaire royale à connaître la fragilité et la rapidité de l'existence. — Souhaits exprimés devant la crèche. — Sa vie à la hauteur de sa foi. — Bossuet lui a expliqué l'antagonisme qui existe entre l'âme et le corps et lui a dépeint les besoins d'héroïsme qui sont innés dans la partie supérieure de notre être. — Vaines entraves de la nature corrompue. — La parole de Dieu est seule digne d'être écoutée. — La grâce d'une retraite. — Mort de M^{me} de Longueville aux Carmélites. — Résolution de ne plus voir ses enfants. — Mariage de M^{lle} de Blois avec le prince de Conti. — Sœur Louise prend les titres et les grandeurs de ce monde en pitié. — Elle dépose les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* dans la corbeille de mariage de sa fille.

Rien ne pouvait arrêter ni même ralentir l'élan de Sœur Louise de la Miséricorde vers la perfection, les événements malheureux ne faisaient qu'exciter et enflammer son courage. Nous devons pénétrer plus avant encore dans l'intérieur de son âme et de sa vie, et, à la lumière de sa correspondance, nous avons à suivre ses progrès dans les plus hautes sphères de la perfection. On peut avoir une idée de l'intimité de son commerce avec

Dieu à ce fragment d'une de ses lettres. « Je parle à Dieu dans le silence de mon cœur; je l'appelle, et il vient à mon secours; il me parle, et ses paroles sont des paroles de douceur et de vie qui consolent mon âme et la remplissent de confiance et d'amour... J'éprouve, continue-t-elle, en s'adressant à Bellefonds, ce que vous m'avez tant de fois répété, que plus on s'attachait à Dieu et plus on trouvait à l'aimer; mais comme vous l'avez éprouvé vous-même, et qu'avec des dispositions plus heureuses, vous avez commencé bien avant moi, vous touchez au point de la perfection que je ne puis que désirer : vous faites maintenant tout naturellement pour Dieu, ce que je ne puis faire par moi-même sans le secours de la grâce. Demandons-là humblement au Seigneur, et vivons autant dans la défiance de nous-mêmes que dans l'attente de ses bontés¹. » La pénitente a fait l'expérience du bonheur dont Bossuet lui révélait autrefois les charmes, mais, dans l'ineffable union où elle est avec Dieu, elle ne perd pas un instant de vue son indignité personnelle.

A la nouvelle d'une indisposition du maréchal, la Carmélite entre dans des considérations admirables sur l'abandon de nous-mêmes à la divine volonté, démontrant que là seulement il y a la vraie force et l'éternel triomphe. Nous aurions garde de ne pas transcrire, ici, ces lignes où abondent les sentiments les plus élevés.

1. Lettre à Bellefonds, du 20 février 1677.

« Vous avez fait une épreuve sur la mort qui me fortifie dans la pensée où j'étais qu'il y a toujours quelque chose en nous qui tremble à son aspect et qui nous convainc du néant de ce qu'on appelle la grandeur humaine, et, cependant, pénétrée du plus ardent désir de voir détruire ce corps de péché, mon cœur est prêt à crier à tout moment : Seigneur, tirez-moi pour jamais de cette prison obscure, où je ne fais que des œuvres dignes de votre haine. Mais, dans la crainte que l'amour-propre n'ait autant de part à ces désirs que la charité, je dis à l'instant : Seigneur, mon sort est dans vos mains, je m'abandonne absolument à vous¹. » Son âme ressentait alors l'impression des paroles que Bossuet prononçait en sa présence à Saint-Germain, durant le Carême de 1666 : « O grandeur humaine, de quelque côté que je t'envisage, je ne vois rien en toi que je considère, parce que de quelque endroit que je te tourne, je trouve toujours la mort en face, qui répand tant d'ombres de toutes parts, sur ce que l'éclat du monde voulait colorer, que je ne sais plus sur quoi appuyer ce nom auguste de grandeur, ni à quoi je puis appliquer un si beau titre². »

Convaincue de la vanité de tout ce que l'homme estime, Sœur Louise excite et encourage son ami à réprimer et à combattre les résistances orgueilleuses de la nature. « Nos vues sont bornées, dit-elle, nous som-

1. Lettre à Bellefonds, du 20 février 1677.

2. *Sermon sur la Mort*.

mes si faibles que tout nous arrête. Laissons donc à Dieu le soin de nous aplanir les voies par lesquelles il veut nous conduire. Nous n'avons, à proprement parler, rien à faire; nous n'avons qu'à détruire ce qui s'oppose en nous à ses desseins. Réprimons nos passions, abaissons, mortifions cet esprit d'amour-propre qui veut toujours régner, et si le vieil homme parle encore, il faut l'enchaîner d'un triple lien qui ne puisse se rompre : opposer à son orgueilleuse volonté, l'humilité, la patience, la charité¹.

« Dans quelque état que nous soyons, ajoute-t-elle, nous pouvons travailler à notre sanctification. Ce n'est ni la santé, ni la maladie, ni la tristesse, ni la joie qui peuvent nous rendre agréables à Dieu : c'est l'usage que nous en faisons. Quand notre corps serait comme celui de Job, couvert de plaies et gisant dans la poussière, Dieu sait proportionner les châtimens aux crimes et le courage à la faiblesse. Disons-lui, dans l'abondance de nos larmes : Seigneur, délivrez-moi : ou, dans les transports de notre amour : Seigneur, mettez-moi près de vous, et, quelque puissant que soit l'ennemi qui m'attaque, je suis prêt à combattre. Notre âme est-elle affaissée sous le poids des souffrances et presque réduite au désespoir, transportons-nous au jardin des Olives; suivons-y Jésus-Christ, traîné ignominieusement, le corps transpercé, déchiré, tout sanglant, et, par cette faiblesse si doulou-

1. Lettre à Bellefonds, du 20 février 1677.

reuse du Fils de Dieu, nous recouvrons de nouvelles forces. »

« Mais, si l'ennemi nous attaque de nouveau, où irons-nous? A la croix où cet Homme-Dieu, attaché par le péché des hommes et délaissé de sa propre puissance, nous mérite les grâces contre lesquelles tout l'enfer ne peut rien. O croix de mon Sauveur, adorable croix, je t'embrasse! Je m'attache à toi tout entière pour lui être unie à jamais. O croix triomphante! ô jour de miséricorde! le règne du péché est aboli, le temps de grâce est arrivé et la nature est réparée. Nous étions assis dans les ténèbres et, à l'ombre de la mort, la lumière a percé l'abîme et nous voyons le jour du Seigneur. Je vois sa croix, comme un trophée de victoire, s'élever jusqu'aux nues; je le vois lui-même assis à la droite de Dieu son père, tout rayonnant de gloire et de lumière. Qui me donnera des ailes pour voler jusqu'à lui? Toute notre force ici-bas est dans la croix de Jésus-Christ: arborons ce glorieux étendard, entrons dans la voie, j'y cours, le souffle de Dieu m'emporte: je l'ai parcourue, j'ai touché au but. Jérusalem ouvre tes portes; portes éternelles ouvrez-vous; et vous, ministres du Très-Haut, présentez-moi devant son trône, que je l'adore, que je le contemple, que je m'absorbe en lui, et qu'énivrée des délices de ses saints, je ne cesse de chanter avec eux dans l'éternité ses louanges et ses miséricordes¹. » Quelle

1. Lettre du 20 février 1677.

élévation de vues! quels transports! quels accents! C'est du ravissement! c'est de l'extase! On se demande s'il n'y a pas pour elle déjà comme une échappée de la vision béatifique et si elle n'entend pas comme l'harmonie des divins concerts!

Chez cette âme si débordante d'amour et de gratitude, on sent qu'un tel lyrisme n'est pas le résultat d'un enthousiasme passager. « Je vous avouerai, continue-t-elle en s'adressant au marquis, qu'il est des moments où la grâce agit si puissamment en moi, que je suis comme transportée hors de moi-même. que je ne me connais plus. Faut-il que mon esprit soit enfermé dans un corps si fragile et si plein d'imperfections? Tout ce que je pouvais espérer du Seigneur, c'est qu'il me fit miséricorde: et je suis comblée de ses grâces! Je devrais gémir sous la main du Tout-Puissant, et il ne l'étend sur moi que pour réjouir mon âme par ses bienfaits. Mais que notre pensée est prompte et facile à se laisser séduire! Je puis prendre pour transport de reconnaissance et d'amour ce qui peut être l'effet de la présomption et d'une complaisance criminelle. J'ai donc à remercier Dieu de tous les états par lesquels il me faut passer, et je ne dois pas moins le glorifier lorsqu'il abaisse mon âme sur sa propre faiblesse, pour me tenir dans le respect et dans le silence, que lorsqu'il l'élève et la fait triompher¹. » Ainsi, Sœur Louise, qui ne se reconnaît

1. Lettre du 20 février 1677.

que *bassesse et indignité*¹, se sent comme écrasée sous le torrent des bénédictions et des faveurs spirituelles que Dieu fait passer sur elle, et alors de peur que, dans cet état, son âme ne s'illusionne et ne s'abuse, elle proclame qu'elle devrait gémir toute sa vie sous la main vengeresse de la justice infinie. Mais Dieu en jugeait autrement. Elle n'était plus l'objet de sa colère, elle était devenue sa bien-aimée et elle méritait de goûter les enchantements de la piété : ces jouissances supérieures qui dépassent toutes les félicités, qui apaisent les plus vives douleurs et qui font trouver des douceurs infinies dans la souffrance même.

A la veille d'une retraite où elle espère recevoir de Dieu un accroissement de grâces et de vertus, elle écrit : « Je commence demain une retraite où j'espère, par la miséricorde de Dieu, recevoir de nouvelles grâces et de nouvelles lumières. Plus on a reçu de sa bonté infinie, et plus il semble qu'on a lieu d'espérer. Je ne lui demande pas de ces grands dons qui ne sont faits que pour les grandes âmes qu'il a mises dans le monde pour l'éclairer, je ne pourrais pas les contenir : mais je lui demande qu'il incline mon cœur, selon sa parole, à rechercher sa loi, à la méditer nuit et jour ; qu'il m'exerce dans sa justice pour me rendre plus digne de sa miséricorde : qu'il retranche de mes jours ces jours de honte et d'opprobre, où je n'ai vécu que pour l'outrager. Sei-

1. *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, passim.*

gneur, détournez-mes yeux des vanités du monde, fermez-les pour jamais à tout ce qui peut me distraire de votre sainte loi. Ne vous éloignez pas, ô mon Dieu; si vous m'abandonnez je ne verrai plus que mes crimes. Je suis pénétrée de crainte et d'horreur, demeurez-en moi; que deviendrais-je sans vous? Soutenez mon corps tremblant, affermissez mes pas et conduisez-moi dans la voie de la paix. Et vous qui m'avez arrachée de la ville de perdition pour me transporter dans la cité sainte, soyez fidèles à vos promesses : invoquez sans cesse pour moi le Dieu des miséricordes pendant que je ne cesserai de lui demander des grâces pour vous. Mon salut est attaché au vôtre, ne séparons point nos intérêts ¹. » Saintes inquiétudes et touchantes sollicitudes au milieu desquelles M^{me} de La Vallière, au souvenir des fautes de la vie passée, tremble de retomber dans le mal, appuie sa faiblesse sur les mérites de ceux qui l'ont arrachée aux dangers du monde et de la cour et associe dans une égale reconnaissance le souvenir de Bossuet à celui du maréchal.

Profitons d'un assez long intervalle de silence survenu dans la correspondance de Sœur Louise pour connaître les appréciations que l'opinion publique portait sur elle. La sainteté de l'humble Carmélite avait imposé silence aux libellistes et aux pamphlétaires. On ne soutenait plus que c'était plutôt par dépit que par vocation que M^{me} de

1. Lettre du 6 avril 1677.

La Vallière s'était consacrée à Dieu. Ceux-là mêmes qui, en 1665, avaient publié l'histoire de ses galanteries, allaient bientôt faire suivre cette relation de certains extraits des *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu* et dire qu'il faudrait reproduire ce livre en son entier si l'on voulait montrer tout ce qu'il contient de touchant et de propre à donner une juste idée d'une pénitence sincère ¹.

L'héroïque religieuse était devenue aussi sympathique que populaire ; on la considérait comme une victime qui, par ses expiations, était en voie d'atteindre à la sainteté. Ne savait-on pas que la femme qui avait vécu dans les molles délices de la cour ne se lassait de mortifier son corps et qu'elle ne savourait que les joies du sacrifice ? Si le genre de vie adopté par elle ne paraissait pas nouveau (au dix-septième siècle, on avait vu des personnes de la plus haute condition, MM^{mes} de Sablé, de Lafayette et la duchesse de Longueville se réfugier dans la retraite), jamais on n'avait contemplé une immolation plus généreuse et plus absolue. Les contemporains avaient un culte pour cette Carmélite, autrefois duchesse adulée, qui était, à vingt-neuf ans, devenue la condamnation de toutes les passions de la terre. On bénissait la femme courageuse qui se levait, tous les jours, à trois heures du matin pour prier, et le peuple, qui travaille et qui souffre, ne passait jamais dans le voisinage du couvent de la rue Saint-Jacques sans s'incliner avec respect à son souve-

1. *La Vie de la duchesse de La Vallière*, par X. Cologne.

nir. Les pauvres des faubourgs n'ignoraient pas que son cœur était toujours accessible et ouvert à leurs misères.

Aussi les barrières que Sœur Louise avait dressées entre le monde et sa nouvelle existence ne la préservaient pas de certaines relations forcées avec les personnes du dehors. La gloire de Dieu et le bien des indigents justifiaient tous ses rapports avec l'extérieur. Les personnes les plus distinguées fréquentaient le parloir du Grand-Couvent pour s'entretenir et se concerter avec elle en matière de spiritualité et de bienfaisance. Sa nature compatissante, en lui inspirant la plus tendre affection pour les malheureux et les souffrants, la portait à prier et à implorer ses amis en leur faveur. Dans sa charité, elle n'hésitait pas à tendre la main aux princes et aux princesses, aux courtisans et aux grandes dames, et, comme son vœu de pauvreté l'empêchait de se donner personnellement les consolations si douces de l'aumône, elle s'adressait surtout à sa fille, la princesse de Conti, afin de la faire contribuer largement aux saintes œuvres qu'elle entreprenait ¹.

Son esprit de prière égalait son esprit de charité. La *Lettre-Circulaire* de la Révérende Mère Madeleine atteste que Sœur Louise de la Miséricorde était incessamment à genoux et suppliante à la pensée des désordres de sa vie passée et des besoins de l'Église et de l'État². Elle avait appris par une douce expérience que Dieu

1. L'abbé Le Queux, p. 85.

2. *Lettre-Circulaire* de la Mère Madeleine.

se communique à l'âme dégagée des créatures, qui vit dans le silence et la prière. Le Seigneur attend toujours, pour se donner entièrement, que le cœur fasse autour de lui la solitude et qu'il crie et pleure avec amour. L'âme devient alors un paradis où Dieu se plaît à se faire entendre. Renfermée dans sa cellule. Sœur Louise de la Miséricorde était incessamment appliquée à l'exercice de la prière; à toute heure, elle était absorbée dans l'oraison, entretenant aux pieds de Dieu le colloque divin dont parle saint Augustin et dans lequel l'âme humaine demande et où le ciel lui répond. Sauf le temps consacré aux travaux manuels et aux soins de l'oratoire, la pieuse convertie passait ses journées dans les supplications les plus ferventes. Son union avec Dieu était alors si profonde que rien ne pouvait l'en distraire. Combien de fois ses Mères et les Sœurs, ses compagnes, la surprirent insensible à tout ce qui se passait autour d'elle et ravie dans la contemplation céleste, comme les saintes dont elle enviait la perfection. Elle vivait toute retirée dans l'intérieur de son âme et son recueillement était si profond que la présence de Dieu semblait lui être devenue sensible. L'écrivain qui a le mieux parlé d'elle dit que l'angélique créature enveloppait ainsi dans ses oraisons, à son insu peut-être, *même celui par qui elle avait tant souffert*¹. Le passage d'une de ses lettres au maréchal, où elle souhaite d'être anathème pour la conver-

sion et le salut du roi. ne permet pas de douter de la vérité de cette induction.

Mais entrons encore plus avant dans l'intérieur de son âme et jugeons des grâces suréminentes dont elle ne cesse d'être comblée. « La fin de votre lettre, dit-elle à Bellefonds, nous avait donné beaucoup de satisfaction ; mais nous avons pensé que ce n'était pas là tout ce qui nous revenait. Je l'ai prise et retournée sur tous les sens pour en trouver le commencement, sans en pouvoir venir à bout. Vous y avez heureusement suppléé en nous la renvoyant tout entière, et nous aurions trop perdu de n'en avoir qu'une partie. Elle est remplie de sentiments qui expriment, mieux que toute l'éloquence du monde, les charmes de la vertu et les solides douceurs de la vie cachée. Vous y ajoutez des réflexions si sages et si raisonnables sur l'instabilité des choses humaines qu'il faut, en vérité, que les hommes soient bien fous et bien aveugles de se donner tant de peines et d'inquiétudes pour la vie, quand chaque instant les approche de la mort¹. » La femme forte avait placé ses espérances à leur source véritable ; profondément convaincue du néant de tous les biens, elle aspirait avec une ardeur de plus en plus vive vers l'éternité.

Son noble et vaillant cœur avait à relever à certaines heures le courage abattu du maréchal. Il est facile de s'en convaincre à la lecture de cette lettre qu'elle lui

1. Lettre du 10 janvier 1678.

écrivit à la suite d'une de ses indispositions. « Nous avons appris avec douleur que vous êtes retombé dans ces rhumes affreux qui vous avaient mis la mort si avant dans l'esprit. Ne vous abandonnez point à ces idées qui, malgré la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu, ne laissent pas de troubler la nature. Quelques efforts que l'on fasse sur soi-même, l'esprit préoccupé de la crainte ne voit que le danger, sans penser que la main qui l'afflige est celle qui va le sauver. Sans doute, la mort est d'autant plus redoutable, qu'il est terrible de tomber dans les mains d'un Dieu vengeur; mais il ne faut pas que cette crainte captive tellement notre pensée qu'elle nous rende incapables de tout autre sentiment. Nous ne méritons rien par nous-mêmes, nous sommes des enfants de colère; mais le sang de Jésus-Christ, qui coule encore pour la rédemption du monde, apaise le courroux du Père éternel, et je l'entends qui lui dit : *« Les miens sont les vôtres et les vôtres sont les miens. Père saint, je vous en conjure par votre nom, conservez ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un avec nous. »* Ah! si nous avons à craindre, nous avons encore plus à espérer. Élevons notre esprit à Dieu; attachons-nous si fortement à lui par l'amour, que nous soyons toujours prêts à quitter ce corps périssable, qui n'est que l'ombre de la vie. Mais ce qui coûte le plus à l'homme, est-ce la dissolution d'un corps qui n'est que misères et qu'infirmités? C'est de se séparer du monde auquel il tient par autant de liens qu'il y a d'objets qui le séduisent et qui le char-

ment ! Malheureux de ne pas considérer que le nentier périra et que son âme va paraître seule devant Dieu qui doit la juger ! Par la miséricorde du Seigneur la grâce a rompu tous les attachements qui nous maient au siècle. et vous pouvez dire maintenant saint Paul : « *Puisse mon corps se dissoudre et âme se réunir à Jésus-Christ*¹. » Elle n'était plus monde. celle qui tenait ce divin langage. Ne sem elle pas déployer les ailes pour s'envoler aux régions l'immortelle vie ?

La Carmélite. en effet, avait présentes à l'esprit cœur ces fortes et émouvantes pensées de Bossuet : fragilité de l'existence humaine, et elle s'en inspira écrivant au maréchal. pour le détacher du monde la terre. « Nous entrons dans la vie pour en sortir tôt : nous venons nous montrer un instant comme autres ; après. il faudra disparaître. Tout nous appelle la mort. La nature, comme si elle était presque env du bien qu'elle nous a fait, nous déclare souvent et fait signifier qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de matière qu'elle nous a prêtée..... Cette ressource continuelle du genre humain. je veux dire les faits. à mesure qu'ils croissent et qu'ils avancent. semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : « Retiens vous. c'est maintenant notre tour. » Ainsi. comme nous en voyons passer d'autres devant nous. d'autres »

1. Lettre du 8 mai 1678.

verront passer, qui doivent à leurs successeurs le même spectacle. O Dieu ! qu'est-ce que de nous ? Si je jette la vue devant moi, quel espace infini où je ne suis pas ! Si je la retourne en arrière, quelle immensité où je ne suis plus, et que j'occupe peu de place dans cet abîme du temps ! Je ne suis rien ; un si petit intervalle n'est pas capable de me séparer du néant. On ne m'a envoyé que pour faire nombre, encore n'avait-on que faire de moi ; et la pièce n'en aurait pas été moins jouée quand je serais demeuré derrière le théâtre..... Que la place est petite que nous occupons en ce monde ! Si petite certainement et si peu considérable, que je doute quelquefois avec Arnobe si je dors ou si je veille. Je ne sais si ce que j'appelle veiller n'est peut-être pas une partie un peu plus excitée d'un sommeil profond, et si je vois des choses réelles, ou si je suis seulement troublé par des fantaisies et par de vains simulacres. *La figure de ce monde passe, et ma substance n'est rien devant Dieu*¹.

A la veille de l'année 1679, M^{me} de La Vallière exprimait ainsi ses vœux à son ami : « Nous vous souhaitons, pour l'année où nous allons entrer, plus que tout le monde ne peut vous donner, et ce que vous pouvez obtenir vous-même par vos prières : je veux vous dire le don de la persévérance jusqu'à votre dernier moment. Jésus vient de naître, allons lui offrir nos hommages et nos

1. *Sermon sur la Mort.*

adorations. Considérons ce divin Enfant dans cet état d'abaissement et de pauvreté dans lequel il vient au monde; et pénétrés de respect, d'amour et de reconnaissance, humiliions-nous profondément devant le Saint des saints, qui n'a pas dédaigné de prendre un corps fragile et mortel, semblable au nôtre, pour partager un jour avec nous sa gloire et son immortalité. Quel excès de tendresse et de bonté, ô mon Dieu! à quel point vous nous avez aimés! Vous avez voulu nous délivrer de la mort du péché; mais vous l'avez voulu de manière à nous ravir et à nous confondre. Ce n'a été qu'en envoyant votre Fils unique et bien-aimé aux souffrances, aux persécutions et à la mort la plus ignominieuse que ce grand œuvre a pu s'achever. Il vous en a plus coûté pour nous racheter que pour nous créer! Gloire vous en soit rendue, ô mon Dieu! dans tous les siècles: et malheur à nous si nous n'en profitons¹. » Les vœux de bonheur que la sainte pénitente forme, au renouvellement de l'année, en faveur du maréchal se résument dans le souhait pour son âme de la juste appréciation du bienfait incomparable de la Rédemption. L'œuvre de notre salut, en effet, est d'un plus grand prix que l'œuvre de notre création; si l'une n'a demandé que la puissance de Dieu, l'autre a nécessité ses abaissements, ses souffrances, sa passion et sa mort: aussi l'admirable repentie veut-elle que le cœur de son ami sente à quel point Dieu l'a aimé, afin

1. Lettre de fin décembre 1678.

que l'excès de ses divines tendresses le ravisse et le confonde.

Et, dans son humilité, elle se reproche le désaccord qui existe entre sa conduite et sa foi. Comment se peut-il faire « que pénétrée comme je le suis de tout ce que je vois, je me comporte d'une manière si opposée dans tout ce que je fais ? Étonnée de cette monstrueuse différence, je me demande quelquefois s'il est bien vrai que je crois ; et je suis honteuse de me trouver une foi si vive et un cœur si faible et si lâche. Hélas ! me dis-je ensuite, d'où viennent cette faiblesse et cette impuissance ? Je n'aime donc pas mon Dieu ? Mais comment cela peut-il être encore. puisque je suis prête à donner tout mon sang pour sceller ma foi et mon amour ? Quel funeste obstacle s'oppose donc à ma volonté ? Je désire sincèrement de faire le bien ; je crois. j'aime, et je ne puis faire ce que je désire ! Mais je le sens et j'en gémiss amèrement devant Dieu ; l'origine de mon mal est dans la corruption de la nature. Quelque effort que fasse l'âme pour atteindre jusqu'à son Créateur, le corps, sujet à mille infirmités, l'attire toujours à lui, l'abaisse, la domine et lui communique ses imperfections ; et, comme Dieu, par sa vertu toute-puissante, n'a pu se soumettre aux humiliations, aux souffrances et à la mort sans se revêtir en quelque sorte de notre faiblesse, ainsi l'homme, déchu de son premier état et devenu l'esclave du péché, ne peut s'élever à Dieu par sa propre force jusqu'à ce qu'il soit dépouillé du corps de mort qui l'envis-

ronne ¹. » Il y a dans cette lettre comme un écho de la plainte de saint Paul, gémissant sous le poids des servitudes corruptrices. Aussi, Sœur Louise soupire ardemment après l'heureuse délivrance qui la dégagera des liens de la mortalité et qui mettra sa vie à la hauteur de son amour.

Bossuet lui avait, en pleine cour, parlé de cet état et donné la raison de cette lutte intestine. « Dans la corruption où nous sommes, je confesse que c'est ici notre faiblesse... Quoi ! cette âme plongée dans le corps qui en épouse les passions avec tant d'attache, qui languit, qui se désespère, qui n'est plus à elle-même quand il souffre, dans quelle lumière a-t-elle vu qu'elle pût avoir néanmoins sa félicité à part ? Qu'elle peut dire quelquefois hardiment (tous les sens, toutes les passions et presque toute la nature lui criant à l'encontre) : *Ce n'est un gain de mourir ; je me réjouis dans les afflictions ?* Ne faut-il pas qu'elle ait découvert intérieurement une beauté bien exquise dans ce qui s'appelle devoir pour oser assurer positivement qu'elle doit s'exposer sans crainte et même avec joie à des fatigues immenses, à des douleurs incroyables et à une mort assurée pour les amis, pour la patrie, pour le prince, pour la foi, pour les autels, pour Dieu ? Et n'est-ce pas une espèce de miracle que ces maximes de courage, de probité, de justice, de vertu, ne pouvant jamais être abolies..., il y ait pour le bonheur du

1. Lettre de fin décembre 1678.

genre humain beaucoup moins de personnes qui les décrivent qu'il n'y en a qui les pratiquent?... C'est là que nous découvrons qu'il y a quelque chose en nous qui ne meurt pas, puisque Dieu nous a faits capables de trouver du bonheur même dans la mort... Quelle force, quelle énergie, quelle secrète vertu l'âme sent en elle-même pour se corriger, se vaincre, et pour rejeter ce qu'elle pense et aime! Qui ne voit qu'il y a en elle un ressort caché qui n'agit pas encore dans toute sa force et qui, quoique contraint, fait bien voir par sa vigueur qu'il ne tient pas tout entier à la matière et qu'il est comme attaché par sa pointe à un principe plus haut?... Mais d'où vient donc cette discordance, et pourquoi vois-je ces parties (l'âme et le corps) si mal rapportées? C'est que l'homme a voulu bâtir sur l'ouvrage de son Créateur, et ainsi l'immortel et le corruptible, le spirituel et le charnel, l'ange et la bête se sont trouvés tout à coup unis. Voilà le mot de l'énigme, voilà le dégagement de tout l'embarras : la foi nous a rendus à nous-mêmes et nos faiblesses honteuses ne peuvent plus nous cacher notre dignité naturelle et divine ¹.

Au jour de sa profession religieuse, le sublime prédicateur lui avait encore décrit cet asservissement. « L'âme a voulu être semblable à Dieu par un attribut qui ne peut convenir à aucune créature, c'est-à-dire par la plénitude et l'indépendance de l'être. Sortie de son

1. *Sermon sur la Mort.*

état pour avoir voulu être heureuse indépendamment de Dieu, elle ne peut ni conserver son ancienne et naturelle félicité, ni arriver à celle qu'elle poursuit vainement... Le corps qui lui est uni si étroitement, mais qui toutefois est d'une nature si inférieure à la sienne, devient le plus cher objet de ses complaisances en même temps qu'un empêchement et un fardeau... Que l'âme est asservie! de quel joug elle est chargée! et pour s'être cherchée elle-même, combien elle est devenue pauvre et captive¹! » Sœur Louise n'avait pas oublié ces hautes vérités et, au Carmel, elle en pénétrait chaque jour davantage la divine profondeur.

Mais entendons la pénitente accepter cet humiliant état et expliquer ce dualisme qui, pour elle, est un martyre. « Sans doute, Dieu nous a laissés dans cette dépendance pour nous faire mieux sentir à tous moments le besoin que nous avons de sa grâce, pour nous inviter à la lui demander, et afin de s'attirer plus en plus par sa bonté notre confiance et notre amour par ses bienfaits. Quelques chagrins, quelques peines que nous éprouvions, nous avons une ressource toujours prête, qui ne peut nous manquer, puisqu'il nous est permis d'invoquer le nom du Seigneur : nos peines passent avec les objets qui les causent, et la douceur de ses consolations nous reste. Que ne dois-je pas au Seigneur pour tous les biens que j'en ai reçus² ? » Du haut de la chaire

1. *Sermon de la profession de Mme de La Vallière.*

2. *Ibidem.*

des Carmélites, Bossuet lui avait expliqué l'énigme quand il s'était écrié : « Ce qu'il y a de si grand dans l'homme est un reste de sa première institution; ce qu'il y a de bas et qui paraît si mal assorti avec ses premiers principes, c'est le malheureux effet de sa chute. Il ressemble à un édifice ruiné, qui, dans ses mesures renversées, conserve encore quelque chose de la beauté et de la grandeur de son premier plan¹. » Avec une soumission entière, l'humble religieuse supportait courageusement le joug qui mettait son âme en contact avec les déchéances de la nature, et sa foi la consolait des oppositions de son être dans la jouissance des grâces dont le Seigneur se plaisait à la combler.

Peu de temps après, Sœur Louise de la Miséricorde écrit à son correspondant. « Ne prenez pas, je vous supplie, comme un reproche ce que M^{me} la marquise de Sepville vous dira de ma part. Bien loin de me plaindre de votre silence, j'en admire la cause, et je loue fort votre application à éloigner tout ce qui peut vous distraire un moment de la présence de Dieu. Les entretiens des hommes sont vains; la parole du Seigneur est seule digne d'être écoutée. Dites-lui vos peines secrètes; ouvrez-lui votre cœur, répandez toute votre âme devant lui, et vous ressentirez bientôt les effets de sa présence. Je me suis écrié, dit le prophète, vers le Seigneur au fort de mes afflictions: il a été sensible à

1. *Sermon de la profession de M^{me} de La Vallière.*

ma plainte, et mon cœur s'est dilaté dans l'abondance de ses dons¹. » La Carmélite a fait la douce expérience de ces vérités et elle tient à assurer à ceux qu'elle aime la jouissance des mêmes grâces.

« J'entre en retraite, ajoute-t-elle, le vingt-cinq de ce mois : mais que me sert-il d'y entrer souvent, si je n'en sors jamais plus parfaite ? Demandez à Dieu qu'il crée en moi un cœur pur, qu'il renouvelle dans mon intérieur cet esprit de droiture et d'innocence que l'esprit impur a corrompu, et qu'il change toutes mes affections en son amour, afin que désormais je ne vive plus qu'en Jésus-Christ, qui est la voie, la vérité et la vie². » On voit à ce détail quelle était son ambition : infatigablement en recherche de perfection, elle tendait à devenir de plus en plus digne des faveurs célestes dont elle était l'objet.

Un événement douloureux vint à cette époque porter le deuil aux Carmélites. M^{me} de Longueville, la princesse que nous avons vu en 1661, dans la chapelle de la rue Saint-Jacques, faire à Dieu l'humble confession de ses fautes et l'amende honorable de sa romanesque jeunesse, était frappée par la mort. Partagée, depuis plus de vingt ans, entre Port-Royal et le Carmel, la duchesse se plaisait à séjourner dans ces deux asiles. Venue pour quelques jours au Grand-Couvent afin de s'y fortifier dans

1. Lettre du 5 février 1679.

2. *Ibid.*

l'œuvre de sa pénitence aux exemples des admirables filles de sainte Thérèse, elle y expira presque subitement le 15 avril 1679. Les épreuves, les scrupules et les troubles l'avaient consumée. « Elle pratiquait la pénitence et la mortification par ses vigillances continuelles et par ses angoisses plus encore que par ses cilices. Ce furent ses austérités, jointes à ses peines d'esprit et de cœur, qui hâtèrent sa fin ¹. » La mère Angélique, écrivant à M^{me} de Sablé, disait d'elle : « Tout ce que j'ai vu en peu de temps de cette princesse m'a semblé tout d'or fin ². » M^{lle} de Montpensier a fait ainsi son éloge : « C'est une femme de grande piété et d'un mérite extraordinaire ³. » L'aurole de la sainteté resplendissait sur sa mort avec plus d'éclat que tous les souvenirs qui lui venaient des Condé et des Montmorency. Sainte-Beuve regrette que Bossuet n'ait point prêché son oraison funèbre ⁴. Comme quelques traits du puissant orateur auraient fixé, dans une majesté gracieuse, cette figure!... comme elle se fût admirablement dessinée aux accents de sa bouche retentissante! Le corps de M^{me} de Longueville fut enterré au Grand-Couvent. Sans doute, à la vue de celle qui avait, comme elle, pleuré et expié les folies de ses jeunes années. Sœur Louise de la Miséricorde reconnaissait que les solitudes de Port-Royal et du Carmel lui avaient été plus avanta-

1. Sainte-Beuve, *Portrait de M^{me} de Longueville*.

2. Lettre d'avril 1661.

3. *Mémoires de la Grande Mademoiselle*.

4. Sainte-Beuve, *Laudis, portraits de femmes*.

geuses et plus douces que les éblouissements des cours et tous les plaisirs du monde !

Ce fut alors que, dans son esprit de mortification, M^{me} de La Vallière voulut s'imposer le plus cruel des sacrifices. Elle conçut, en effet, le dessein de ne plus revoir ses enfants¹. Seul, le besoin d'expiation et de souffrir lui inspirait cette résolution intolérable pour le cœur d'une mère. Le roi eut connaissance de son projet et dut recourir à toute son autorité pour y mettre obstacle². En se privant à jamais de la vue de son fils et de sa fille, l'infortunée eût éprouvé à toutes les heures de la vie le déchirement de son cœur et affaibli par cette torture les souillures de leur naissance. Dieu ne permit pas l'accomplissement d'une semblable expiation. Auprès de qui le comte de Vermandois et M^{lle} de Blois auraient-ils pu trouver des leçons et des exemples aussi élevés et aussi vivifiants qu'auprès de leur intrépide et sainte mère ?

On se demande si l'idée de ce suprême renoncement ne vint pas à Sœur Louise de la Miséricorde à l'occasion du mariage de sa fille avec le prince de Conti. La maison de Condé, la première du royaume après la maison royale, afin de donner à Louis XIV une preuve indubitable de fidélité, venait de demander la main de Marie-Anne pour Louis-Armand de Bourbon³. Le roi, flatté de

1. L'abbé Le Queulx.

2. *Mémoires de la princesse Palatine.*

3. *Ibidem.*

cette alliance, donnait son consentement et constituait une magnifique dot à la princesse, sa fille. Le contrat signé par le Roi, la Reine, le Dauphin, Monsieur, Madame, la Grande Mademoiselle mentionnait pompeusement, aussi, très haute et très puissante dame Louise-Françoise, duchesse de La Vallière, religieuse professe au couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques¹. N'était-ce pas pour en finir avec toutes ces vanités et rompre radicalement avec les grandeurs humaines que l'humble pénitente avait conçu le désir de ne plus voir son fils et sa fille? Des hauteurs célestes où elle vivait, elle prenait en pitié toutes les gloires de la terre, et alors, le cœur de la religieuse venant au secours du cœur de la mère, elle s'essayait à déchirer ses entrailles de ses mains, pensant, par l'héroïsme de ce sacrifice, être agréable à Dieu et être utile à l'âme de ses enfants.

Dans cette circonstance, l'infatigable victime ne pouvant s'imposer ce brisement de cœur, mille fois plus terrible pour elle que la mort, voulut néanmoins donner à sa fille un enseignement capable de l'éclairer sur le véritable sens de la vie. *Les Réflexions sur la Miséricorde de Dieu* venaient d'être publiées, grâce à l'intervention de la reine². Sœur Louise, dont l'unique préoc-

1. Contrat de mariage de M^{lle} de Blois et du prince de Conti. (*Archives nationales.*)

2. M. Damas-Hinard a apprécié ainsi la valeur de cette publication : « Parmi les raretés que possède la Bibliothèque du Louvre, il existe un livre qui est le plus précieux joyau

cupation était de doter sa fille de trésors de grâce et de vertu, voyant que tant d'autres ne s'ingéniaient qu'à lui assurer des avantages et des richesses périssables, déposa un exemplaire des *Réflexions* dans la corbeille de mariage de la jeune fiancée. Elle apprenait ainsi à la nouvelle princesse de Conti que son cœur estimait comme de faible valeur tous les biens de la terre et qu'il les prenait pour rien comparativement à ceux du ciel. Dans ce présent de noces, Marie-Anne devait trouver des titres et des bijoux mieux sertis et plus brillants que ceux dont la dotaient la munificence du roi et l'illustration des Condés, c'était le meilleur de l'âme de sa mère : ses vertus exquises !

de son trésor. Ce petit livre est intitulé : *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, par une dame pénitente. »

CHAPITRE XV

Les progrès de Sœur Louise dans la perfection, à mesure que les années du cloître passent sur elle. — C'était l'heure de l'apogée du règne. — Retour du roi à la dignité. — Mort inattendue de la reine. — Ses dernières paroles. — La douleur du Roi. — Un cœur cruellement atteint par cette mort. — Le deuil public. — Bossuet prononce l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse*. — Quelques traits de son éloge. — Maladie et mort du comte de Vermandois. — L'annonce de ce malheur à l'infortunée mère. — Héroïsme de la religieuse. — Chagrins de M^{me} de La Vallière du côté de sa fille. — La mort du prince de Conti — Sœur Louise exprime les souhaits qu'elle forme pour la jeune veuve. — Fondation de l'hospice de Lublé. — La mort de la baronne de Saint-Rémy. — Courage et résignation de la Carmélite. — Malgré son immolation, elle se reconnaît encore toute vivante dans le cercueil de la pénitence. — Ses conseils au maréchal. — Mort de la princesse Palatine. — *Son oraison funèbre*, prêchée par Bossuet aux Carmélites. — Les impressions de Sœur Louise à ce discours. — Regrets de ne pas avoir toujours aimé Dieu. — Retour sur sa vie. — Elle excite le maréchal à la pratique de la perfection. — Elle demande à être envoyée dans un des couvents les plus pauvres de l'Ordre et les plus éloignés de Paris. — Un mot sur le cardinal Le Camus. — Mort de M^{me} la Dauphine. — La Mère Agnès est enlevée à l'affection de Sœur Louise. — Il avait fallu toute sa charité pour la faire admettre au Carmel. — La désolation de Sœur Anne-Marie. — Mort prématurée de la fille du maréchal. — Les consolations de Sœur Louise au père désolé. — Soucis de M^{me} de La Vallière au sujet de ses jeunes nièces. — M^{me} de Maintenon ne partage pas l'opinion du roi touchant l'esprit de conduite de M^{me} de La Vallière.

De bien nombreuses années s'étaient écoulées déjà depuis l'entrée de M^{me} de La Vallière aux Carmélites, et la fervente religieuse appréciait chaque jour davantage les grâces de sa vocation. Son âme s'enfonçait de plus en plus dans le silence, le recueillement, la mortification et le sacrifice. Aussi le temps s'envolait avec la rapidité qu'il prend seulement dans le cloître, là où la vie,

assujettie à une règle acceptée pour Dieu, ne connaît jamais la monotonie, quoique chaque lendemain y ramène inflexiblement les exercices de la veille. Rien ne pouvait plus troubler la paix intérieure dont la recluse jouissait dans la retraite. Les plus sensibles événements n'étaient pour elle que « la matière qui devait nourrir sans cesse le sacrifice qu'elle avait fait à Dieu de tout ce qui n'était pas lui »¹. Les épreuves de toute sorte, les préoccupations et les chagrins, les tristesses et les afflictions ne parvenaient pas à l'arracher à son ineffable repos. Toutefois, les malheurs qui allaient fondre sur sa famille, la cour, le Carmel et la France devaient l'atteindre profondément au cœur, car elle n'avait abdiqué ni sa nature tendre, ni son excessive sensibilité. Ces épreuves et ces deuils furent-ils la cause de l'interruption qu'il y eut dans la correspondance si édifiante de la Carmélite ? Nous ne saurions le dire. Certaines lettres de Sœur Louise prirent peut-être dans ces circonstances un caractère d'intimité qui les fit ensevelir dans le secret ou détruire par discrétion. Nous ne pouvons nous défendre de déplorer ces lacunes. Il est si doux à l'âme de se sentir bercée aux charmes de ce style à la fois vif et précis, qui a fait juger les *Lettres* de Mme de La Vallière, dans leur éloquence insinuante et suave, comme *divines*².

C'était l'heure où la monarchie française était arrivée à son apogée : on n'avait rien vu de si grand et de si glo-

1. Bossuet, *Lettres*, *passim*.

2. Sainte-Beuve, *Portrait de Mme de Longueville*.

ux depuis Charlemagne. La France, la première des nations de l'Europe par la politique, les lettres, les arts, guerre, étendait son rayonnement sur le monde. Peu de peuples dans l'histoire ont eu des périodes d'une prospérité et d'une gloire comparables. Aussi, quand un pays monte à de tels sommets, il est juste qu'il en garde un certain orgueil. Mais l'heure approchait cependant où la France devait descendre de ce point culminant, passer par les revers et connaître les tristesses de la décadence. Bientôt, en effet, dès 1704, il n'allait rester qu'une ombre de cette fièvre politique, vrai modèle de justice et de grandeur, de force et de génie, qui avait fait l'unité nationale.

Le siècle de Louis XIV devait succéder celui de la grandeur et de Voltaire, comme au siècle d'Auguste avait succédé celui de Tibère, et au siècle de Périclès celui de la conquête et du démembrement. C'est que les mœurs et la conduite des États et la destinée des peuples sont une chose importante entre toutes. « La royauté française, brillante de qualités qu'il faut reconnaître, malgré le prestige d'une attitude chevaleresque et l'éclat de l'épée, devait mourir de ses mauvaises mœurs. La politique n'existe que dans la moralité de l'homme depuis qu'il existe le Christianisme sur la terre, et le crime chrétien, le grand crime que la maison de Bourbon paie encore et paie, c'est le coup porté par elle au cœur de la famille aux mœurs¹. » Personne, néanmoins, ne soupçonnait

1. *Les Œuvres et les Hommes*, par Barbey d'Aurevilly.

encore que l'édifice menaçait ruine et que tant d'éclat et de splendeur ferait bientôt place à une ère de malheur, d'impuissance et d'humiliation.

Le roi lui-même, si longtemps impunément coupable, enivré par ses succès, n'avait pas le pressentiment des désastres prochains et ne prévoyait pas les catastrophes imminentes. Ne vivant plus dans le désordre, le règne honteux des favorites paraissait être clos pour jamais. Rentré dans le devoir, le souverain était devenu l'hôte du foyer conjugal; il semblait vouloir faire amende honorable à la morale, qu'il avait si audacieusement outragée. Après plus de vingt années d'inconduite, il revenait à la sagesse et cherchait le bonheur dans sa famille. L'époux infidèle s'appliquait enfin à consoler la reine des délaissements du passé, mais déjà, pour le punir, Dieu se disposait à lui enlever l'auguste et sainte épouse dont il avait si cruellement désolé l'existence. Ainsi, le ciel allait relever le long défi porté à sa justice, et, coup sur coup, les deuils de la famille et de la patrie frappaient Louis XIV. Le grand coupable n'avait pas compté sur ces châtimens.

Au retour de leur voyage d'Alsace et de Bourgogne, en 1683. Leurs Majestés étaient rentrées à Versailles en parfaite santé. le mardi 20 juillet, quand subitement Marie-Thérèse devint dangereusement malade. Atteinte par une fièvre pernicieuse, la reine se trouva, dit Bossuet, « toute vive et tout entière entre les bras de la mort, sans presque l'avoir envisagée ¹ ». Les Mémoires de la fin du dix-sep-

1. *Oraison funèbre.*

tième siècle racontent qu'elle supporta l'acuité de ses souffrances avec une force surhumaine et que, durant son agonie, on ne lui entendit ni proférer la moindre plainte, ni témoigner le désir de recouvrer la santé, ni demander la conservation de la vie qu'autant qu'il plairait à Dieu ¹. Le vendredi 4 juillet, quatrième jour de sa maladie, Marie-Thérèse, à peine âgée de quarante-cinq ans, mourait dans les bras de Louis XIV. Au moment d'expirer, l'admirable et vertueuse épouse lui avait dit : « Monsieur, je n'ai jamais eu d'autre volonté que la vôtre, et j'entre au tombeau avec ces mêmes sentiments dans lesquels j'ai toujours vécu ² ». Et, comme la mourante voyait le roi pleurer, sa suprême joie fut d'ajouter qu'elle était contente puisqu'elle avait l'assurance de sa tendresse ³. Dans sa douleur, Louis prononça ces paroles : « Voilà le premier chagrin qu'elle m'ait causé ⁴. » Et, en s'adressant à Monsieur, il s'écriait : « Il n'y a plus de reine en France... je suis veuf de la princesse du plus grand mérite ⁵. » Sur ses lèvres, ces simples mots étaient le plus juste des témoignages: ils renfermaient à la fois un hommage aux vertus de l'auguste défunte et la condamnation de tous les chagrins dont il avait empoisonné sa vie. A côté de la famille royale désolée, près du chevet

1. *Vie de Marie-Thérèse*, par Bonaventure de Soria.

2. Bouvier de la Mothe.

3. *Mémoires de Drouot du Radier*, t. VI.

4. *Mémoires de Louis XIV.*

5. *Ibidem.*

de Marie-Thérèse. se tenait debout. dans une douleur profonde. Bonaventure de Soria. le directeur spirituel. entre les mains duquel la reine venait de rendre l'âme à Dieu.

La Grande Mademoiselle s'exprime ainsi sur la douleur du roi et sur la bonté de Marie-Thérèse. Arrivée à Fontainebleau huit jours après le terrible événement¹, « je montai en haut, j'allai dans le cabinet du roi. *qui me parut fort triste...* Nous allâmes avec Monsieur et Madame à Saint-Denis pour le service. Lorsque nous entrâmes dans l'église, nous nous mîmes fort à pleurer. et cela continua tout le temps, à la vue d'une chapelle ardente au milieu du chœur. ce qui était un terrible spectacle à nous. qui étions tous les jours avec elle... *La reine était bonne, je l'aimais, et je n'ai qu'à me reprocher de ne l'avoir pas assez ménagée*². »

Quand la nouvelle de sa mort arriva au Carmel, il y eut, dans une de ses cellules, un cœur qui se sentit plus cruellement atteint que tous les autres. Sœur Louise pleura Marie-Thérèse avec des larmes de désolation et de tendresse. Elle se souvenait de l'avoir contristée dans ce qu'elle avait de plus cher. Ne lui avait-elle pas ravi et volé son bonheur en occupant sa place dans le cœur du roi ? A ces souvenirs, la victime, qui expiait depuis tant d'années les attentats commis contre la royale

1. M^{lle} de Montpensier était à Eu au moment de la mort de la reine.

2. *Mémoires de M^{lle} de Montpensier.*

délaissée, évoquait l'âme de celle dont elle avait été si longtemps le bourreau ; elle lui demandait un suprême et plénier pardon et, en l'invoquant dans le monde meilleur où elle était entrée, elle la suppliait d'obtenir de Dieu pour elle des crucifiements proportionnés à ses fautes.

L'impression produite par la mort de Marie-Thérèse fut indescriptible. Tout le royaume en porta le deuil ; on n'avait jamais vu en France une si grande douleur publique ¹. Les hommages de respect, de sympathie et de tristesse qu'on rendait à la meilleure des reines étaient plus que des honneurs officiels. La nation, qui avait suivi le long martyre moral de la douce et pieuse souveraine, pleurait sur elle et la proclamait une sainte. Les peuples célébrèrent ses vertus et le monde chrétien s'inclina devant la femme dont la bonté avait été le génie. De toutes parts, on bénissait et on couronnait de fleurs l'épouse royale si invinciblement fidèle. *Manibus date lilia plenis!* Une médaille, frappée à l'occasion de ce malheureux événement, attesta le deuil public. Elle représentait un beau mausolée et portait cette inscription à l'entour : *Mariæ Theresiæ Austriacæ, uxori carissimæ!* Le remords dut se mêler à ce cri quand la douleur l'arracha à l'âme de Louis XIV ! Plus une vie est profonde, délicate, religieuse et constante dans ses affections, plus on a de la peine à en éteindre les souvenirs, plus on est impuissant à la faire oublier. Elle échappe à l'indiffé-

1. *Mercur de France.*

rence par son élévation et elle triomphe de la mort par ses vertus.

Le roi de l'éloquence, Bossuet, fut chargé de l'éloge funèbre. Il le prononça à Saint-Denis, le 1^{er} septembre, et il le fit avec l'émotion communicative de son cœur et l'élévation particulière à son génie. Quelques esprits difficiles trouvèrent encore, comme au jour de la profession de M^{me} de La Vallière, que sa parole n'était pas à la hauteur du sujet ; mais l'opinion des maîtres dans l'art de bien dire ne ratifia pas ce jugement. Est-ce que Bossuet ne se montrait pas réellement éloquent lorsqu'il représentait cette princesse « environnée de vertus dès l'enfance, ornée de plus de belles qualités qu'elle n'attendait de couronnes. humble non seulement parmi toutes les grandeurs. mais encore parmi toutes les vertus ; qui fut sans reproche devant Dieu et devant les hommes ; que la médisance elle-même avait respectée depuis son berceau jusqu'à sa tombe : dont la réputation si pure était un parfum précieux qui réjouissait la terre et le ciel... ; dont l'éclatante blancheur était le symbole de l'innocence et de la candeur de l'âme... et dont la seule précaution contre les attaques de la mort fut l'innocence de la vie ?¹... » Ah ! comme l'orateur était ému et s'inclinait profondément *devant une gloire si pure et une si belle réputation !*

Qu'il est rare, disait-il en s'adressant à la cour.
« qu'il est rare de trouver cette pureté parmi les hommes :

1. *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.*

mais surtout qu'il est rare de la trouver parmi les grands ! Ceux que vous voyez revêtus d'une robe blanche, ceux-là, dit saint Jean, viennent d'une grande affliction, *de tribulatione magnâ*, afin que nous entendions que cette divine blancheur de l'âme se forme ordinairement sous la croix et rarement dans l'éclat, trop plein de tentation, des grandeurs humaines. Et toutefois, il est vrai que Dieu, par un miracle de la grâce, se plaît à choisir parmi les rois de ces âmes pures. Tel a été saint Louis, et Marie-Thérèse, sa fille, a eu de lui ce bel héritage... Dieu a élevé cette princesse au faite des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante et plus exemplaire. Ainsi sa vie et sa mort, également pleines de sainteté et de grâce, deviennent l'instruction du genre humain. Notre siècle ne pouvait en recevoir de plus parfaite, parce qu'il ne voyait nulle part dans une si haute élévation une pareille pureté... Accourez, peuples; venez contempler, dans la première place du monde, la rare et majestueuse beauté d'une vertu toujours constante. Dans une vie si égale, il n'importe pas à cette princesse où la mort frappe; on n'y voit point d'endroit faible par où elle peut craindre d'être surprise; toujours vigilante, toujours attentive à Dieu et à son salut, sa mort si précipitée et si effroyable pour nous n'avait rien de dangereux pour elle¹.

Dans un contraste sublime, Bossuet plaçait le lit de

1. *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche*.

mort de Marie-Thérèse à côté de son lit nuptial. « Fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice : puis-je, s'écriait-il, mêler vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres et le comble des grandeurs avec leurs ruines. La vanité des choses humaines n'apparaît que trop, sans le secours de ma voix, dans ce sceptre sitôt tombé d'une si royale main et dans une si haute majesté si promptement dissipée ¹. » Et à la vue du cercueil de celle dont le cœur, au milieu des dangers de la cour et des déceptions de sa vie conjugale, avait été toujours fidèle, le prédicateur s'écriait : « L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde, il peut bien y soulever des tempêtes et y exciter des mouvements qui font trembler les sages et qui donnent des espérances aux insensés ; mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang. Il y a des mesures prises dans le ciel contre lui qu'il ne peut rompre... C'était « la femme prudente qui est donnée proprement par le Seigneur », comme dit la Sagesse. Il ne faut, pour l'entendre, que considérer ce que peut dans les maisons la prudence tempérée d'une femme pour les soutenir, pour y calmer des passions violentes qu'une résistance emportée ne ferait qu'aigrir. » Alors, Bossuet présentait la conversion du roi comme l'œuvre de Marie-Thérèse. « N'oublions pas ce qui faisait la joie de la reine... Nos vrais ennemis sont en nous-mêmes, et

1. *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.*

Louis combat ceux-là plus que tous les autres. Vous voyez tomber de toutes parts les temples des hérésies ; *ce qu'il renverse au dedans de lui-même est un sacrifice bien plus agréable, et l'ouvrage du chrétien c'est de détruire les passions qui feraient de nos cœurs un temple d'idoles.* Que servirait à Louis d'avoir étendu sa gloire partout où s'étend le genre humain ? Ce ne lui est rien d'être l'homme que les autres hommes admirent ; il veut être, avec David, l'homme selon le cœur de Dieu ¹.

« Quelle santé, disait-il encore, nous couvrait la mort que la reine portait dans le sein ! De combien près la menace a-t-elle été suivie du coup ! Et où en était cette grande reine avec toute la majesté qui l'environnait, si elle eût été moins préparée ? Tout d'un coup on voit arriver le moment fatal où la terre n'a plus rien pour elle que des pleurs... Le roi même, que pouvait-il lui, Messieurs, lui qui succombait à la douleur avec toute sa puissance et son courage ? Tout ce qui l'environne l'accable... Et vous, Monseigneur, que pouviez-vous que lui percer le cœur par vos sanglots ? Il l'avait assez percé par le tendre souvenir d'un amour qu'il trouvait toujours également vif après vingt-trois ans écoulés. On en gémit, on en pleure : voilà tout ce que peut la terre pour une reine si chérie ; voilà tout ce que nous avons à lui donner, des pleurs, des cris inutiles².... » Ces vingt-trois années d'un amour toujours également vif et fidèle tombaient une à une sur le

1. *Reg.*, XIII, 14.

2. *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.*

cœur du roi comme la plainte résignée de toute la vie de sa royale épouse : il y avait dans cet hommage rendu aux tendresses invincibles de Marie-Thérèse comme un sanglant reproche pour les inconstances et les trahisons du souverain. En présence du cercueil de la reine. Bossuet, avec la plus discrète réserve, ne fit qu'effleurer l'histoire si longue de ses chagrins : il sentait qu'il suffisait d'un mot pour glorifier la délicatesse et la force des sentiments de l'épouse comme pour flétrir les honteuses défaillances du roi. L'incomparable orateur se contentait d'ajouter : « Aussi nous voyons Marie-Thérèse courir aux autels, pour y goûter avec David un humble repos, et s'enfoncer dans son oratoire où, malgré le tumulte de la cour, elle trouvait le Carmel d'Elie, le désert de Jean et la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus... Écoutez la pieuse reine qui parle plus haut que tous les prédicateurs. Écoutez-la, princes; écoutez-la, peuples! Elle vous dit par ma bouche *que la grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe et la santé un nom trompeur.* » Obéissant aux mêmes bienséances, Fléchier, dans la chapelle du Val-de-Grâce, disait dans son discours : « Ne sondons pas ce qui se passait entre Dieu et elle. Les gémissements de la colombe doivent être laissés à la solitude et au silence à qui elle les a confiés. *Il est des croix dont le sort est de demeurer cachées* ». Aux yeux de tous ses contempo-

↳ 1. Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.

rains, Marie-Thérèse était le parfait modèle de l'épouse chrétienne malheureuse ; et l'on comprend si, aux Carmélites, en apprenant sa mort, la femme qui avait fait couler ses premières et ses plus amères larmes, priait, gémissait, se flagellait sans répit ni merci.

Mais tandis que M^{me} de La Vallière adressait à Dieu ses plus fervents suffrages pour le repos de l'âme de la souveraine, son cœur de mère passait par de déchirantes douleurs. Le comte de Vermandois, qui venait d'être confié au chevalier de Lorraine et à M. de Marsan, aussi peu dignes l'un que l'autre de veiller sur lui, s'était laissé aller à des légèretés que la malignité s'était plu à grossir. Exilé de la cour, l'adolescent ne voyait que l'abbé Fleury, son précepteur ; le roi, à l'instigation de M^{me} de Montespan, l'avait banni de sa présence. Toutefois, la punition du jeune coupable ne fut pas de longue durée. Le comte de Vermandois ayant demandé pardon de ses fautes et promis de se corriger¹, obtint la faveur de faire ses premières armes sous le commandement du maréchal d'Humières. A peine âgé de seize ans, dès son entrée en campagne, il se signala par sa belle conduite et fit l'admiration de l'armée qui occupait les Pays-Bas espagnols. Louis XIV, fier de la conduite de son fils², applaudissait à ses succès. Atteint par une fièvre mortelle qui décimait l'armée, le jeune amiral cacha son mal

durant trois jours afin de pouvoir prendre part au siège de Courtrai. Au plus fort de l'action, les officiers et les soldats admirèrent son courage. Mais, hélas ! la valeur dont il fit preuve n'empêcha point la mort de le frapper ! Le même message annonça à Louis XIV le triomphe et le décès de son fils. Plein de générosité et de bravoure, le comte de Vermandois mourut en héros, regretté de ses compagnons d'armes, pleuré du roi, pleuré surtout de sa mère. Il fut inhumé avec de grands honneurs dans la chapelle de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, le 18 novembre 1683¹.

Entendons la Grande Mademoiselle parler de sa disgrâce, de son courage et de sa mort. « Il y avait peu que M. de Vermandois était revenu à la cour ; le roi n'avait pas été content de sa conduite : il s'était trouvé dans des débauches et ne le voulait point voir. Il était fort retiré, sans voir personne : il ne sortait que pour aller à l'Académie et le matin pour aller à la messe : ceux qui allaient avec lui n'étaient pas agréables au roi. Ce sont des histoires que l'on ne sait point et qu'on ne voudrait point savoir. Cela donna beaucoup de chagrin à M^{me} de La Vallière. Il fut fort prêché : il fit une confession générale, et on croyait qu'il se fût fait un fort honnête homme... Il tomba malade au siège de Courtrai... On dit qu'il avait donné de grandes marques de courage... Quand M. de Lauzun revint de l'armée, il ne me parla que de la perte

1. *Mémoires de Louis XIV.*

que le roi et l'État avaient faite de M. de Vermandois, et le mettait au-dessus des plus grands hommes qui aient jamais été¹. »

A l'annonce de ce malheur. M^{me} de La Vallière se montra forte. Le fatal événement lui fut appris par la Révérende Mère Claire du Saint-Sacrement. Sous le poids de sa douleur, Sœur Louise eut le courage de prononcer ces mots : « *Il faut tout sacrifier, c'est sur moi seule que je dois pleurer*². » Bossuet accourut aux Carmélites pour lui porter ses consolations; il trouva l'infortunée mère résignée et visiblement soutenue de Dieu. Au sujet de cette cruelle épreuve, M^{me} de Caylus s'exprime en ces termes : « Je me souviens d'avoir ouï raconter que M. de Meaux lui ayant officiellement annoncé la mort du comte de Vermandois, elle aurait répondu : « *C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas assez pleuré la naissance*³. » Ainsi, cette âme vaillante faisait de sa douleur sacrée de mère comme une expiation nouvelle; elle offrait à Dieu la vie de celui qui était *le fils de son péché*⁴ comme sa suprême immolation. Au milieu de ses compagnes, Sœur Louise parut alors, a écrit un élégant écrivain, avec la même sérénité de visage que si son cœur n'avait pas éprouvé la plus grande affliction..... Si Rachel dans Bethléem ne voulut pas être consolée. au

1. *Mémoires de M^{lle} de Montpensier.*

moins laissait-elle un libre cours à sa peine. Plus malheureuse encore, la pauvre mère non seulement repoussait toute consolation mondaine, elle craignait même de blesser par ses plaintes les oreilles innocentes des vierges qui l'avaient recueillie ¹. Cet héroïsme de la femme et de la religieuse a fait dire à M^{me} de Sévigné que M^{me} de La Vallière assaisonnait parfaitement sa tendresse de mère à celle d'épouse de Jésus-Christ ², et à une autre grande dame que « au plus fort de sa douleur, elle se tenait debout au pied de la croix ³. »

A la mort de son fils vinrent s'ajouter toutes les sollicitudes et toutes les peines éprouvées au sujet de sa fille. La conduite de M^{lle} de Blois, devenue princesse de Conti, était alors pour elle une source de chagrins. L'union des deux jeunes époux, qui d'abord avait paru parfaite, s'était troublée par leur faute, et, peu de temps après leur mariage, ils vivaient déjà dans une indifférence mutuelle et dans l'éloignement l'un de l'autre. Le prince de Conti, ayant fait la campagne dans les Pays-Bas espagnols et assisté au siège de Courtrai à côté de son infortuné beau-frère, avait, sans l'assentiment de Louis XIV, pris du service à l'étranger et était allé combattre sur les bords du Danube, en compagnie du prince de Lorraine. — « MM. les princes de Conti firent des merveilles au siège

1. *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV*, par J. Lair, p. 525 et 526.

2. *Lettres à sa fille*.

3. *Lettre de la présidente d'Osebrai*,

de Luxembourg : l'aîné était à la tête d'un régiment et n'était pas plus content qu'à l'ordinaire. Il prit la résolution de s'en aller en Hongrie : il partit sans prendre congé du roi¹. » A la suite de ce départ, ses rapports avec la princesse son épouse s'améliorèrent. Il recevait fréquemment des lettres de Marie-Anne qui l'informait de ce qui se passait à la cour, et il lui répondait régulièrement. Certains propos méchants et légers tenus sur M^{me} de Maintenon et le roi, ainsi que sur M^{lle} de Nantes² et Louis de Bourbon, dont on venait de célébrer le mariage, furent attribués aux deux époux. On saisit quelques lettres de leur correspondance et on eut la certitude que les jeunes de Conti étaient les auteurs de ces mordantes critiques. Pour les punir, le roi adressa des remontrances sévères à Marie-Anne et imposa un exil passer à son mari. « MM. les princes de Conti, dit encore la Grande Mademoiselle, revinrent après avoir été à un siège et à une bataille³. L'histoire dira les faits : je dirai seulement qu'ils firent merveille. Ils ne furent pas bien reçus à la cour⁴. » Toutes ces difficultés des siens ne faisaient qu'ajouter aux douleurs de M^{me} de La Vallière, aussi son cœur était toujours plein d'alarmes. A force de prières, elle obtint grâce pour ses enfants : mais, au

moment même où ses angoisses se calmaient de ce côté, ses inquiétudes maternelles devinrent tout à coup plus graves et plus douloureuses.

Le roi venait de pardonner à sa fille et de laisser rentrer en France le prince de Conti, à cause de la bravoure dont il avait fait preuve au delà du Rhin, quand, au lendemain même de son retour, Armand de Bourbon était atteint par la petite vérole et Marie-Anne contractait en même temps la redoutable maladie. Échappée au fléau, comme par miracle, la princesse ne craignit pas d'exposer sa vie pour celle de son époux. Mais le mal étant sans remède, le malade fut emporté en quelques jours. Dans cette terrible extrémité, la jeune femme se montra admirable; l'autorité du prince mourant ne peut l'empêcher de rester jour et nuit à ses côtés ¹. « M^{me} la princesse de Conti, raconte M^{lle} de Montpensier, tomba malade de la petite vérole. M. son mari en mourut en peu de temps: elle en fut à l'extrémité. Elle demanda à voir le roi, qui avait eu du chagrin contre elle depuis les lettres: elle lui dit qu'elle mourrait contente pourvu qu'il lui pardonnât avec un peu de tendresse ². » Sœur Louise fut très affectée de la perte de son gendre. L'âme de la mère redoutait les conséquences de ce lamentable événement pour l'âme de sa fille. Elle craignait qu'une si jeune veuve ne se trouvât exposée à bien des dangers. Heureusement, le ciel se montra sensible aux angoisses

1. Sourches, *Mémoires*.

2. *Mémoires*.

de son cœur et couvrit la princesse de Conti d'une visible protection. C'était sous l'empire de ces impressions que la religieuse devait écrire plus tard au maréchal : « Je vous remercie de la manière dont vous tenez toujours pour M^{me} la Princesse de Conti; il est vrai que vous êtes prévenu en sa faveur; car, à le bien prendre, elle ne fait que ce qu'elle doit... Eh! pourquoi ne rendrait-elle pas aussi quelque justice à ce que les enfants valent par eux-mêmes? Prions pour elle, et désirons-lui le royaume de Dieu, le reste ne lui manquera pas¹. » S'adressant à Dodart, le médecin de sa fille, M^{me} de La Vallière ajoutait ces paroles si expressives : « J'espère beaucoup, par votre attention, *pour l'âme aussi bien que pour le corps de cette pauvre femme*². »

Afin d'attirer sur sa fille les bénédictions célestes, la royale recluse s'appliquait alors à l'intéresser en faveur des pauvres. Touchée jusqu'au fond du cœur de tant de misères qu'elle ne pouvait plus soulager, Sœur Louise, dit la Mère Madeleine, demandait à Dieu la consolation de les secourir par d'autres mains que les siennes³. Elle employait pour cela, auprès de la jeune princesse, tout le crédit qu'elle avait sur son esprit et sur son cœur⁴. Elle travaillait néanmoins elle-même à confection-

1. Lettre du 6 septembre 1686.

2. *M^{me} de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV*, par J. Lair, p. 337.

3. *Lettre-circulaire*.

4. Le Queux, *Histoire de M^{me} de La Vallière*.

ner, à certaines heures, des vêtements pour couvrir les membres souffrants des malheureux. Un jour, M^{me} d'Armagnac, en la voyant filer de grossières étoupes, se permit de lui dire : Pauvre femme, voilà ce que vous faites de ces mains qui ont joué avec le sceptre ? Pourquoi vous étonner, lui répondit M^{me} de La Vallière, n'ai-je pas été à la cour la servante de M^{me} de Montespan ? Ici, je ne suis que la servante des pauvres.

Désirant surtout qu'il se fit du bien dans ses domaines, la duchesse plaçait, sous les auspices de son enfant, l'hôpital de Lublé, dont elle avait été la fondatrice. L'objet de cet établissement était le soin des malades pauvres des communes relevant de son duché. Avant la mort du prince de Conti, elle avait fait assurer à cette fondation 6.000 livres de rente, alors que toutes les terres de Vaujours en rapportaient à peine de 8.000 à 10.000. Cette œuvre lui était si chère qu'elle écrivait, en 1684, à un homme de loi de Tours : « Pour notre hôpital, voyez et entrez en matière et confiance avec les bonnes sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve. Si mon nom peut vous être utile à quelque chose, servez-vous-en avec liberté; quelque effacé que je désire qu'il soit du monde, s'il peut faire quelque bien, encore une fois, servez-vous-en. C'est l'intention de M. le prince de Conti ¹. » Cet établissement charitable, fondé le 6 octobre 1683, peu de temps avant

1. Lettre citée par P. Clément, *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, tom. II, pp. 4 et 5.

la mort du prince, fut fidèlement patronné par Marie-Anne; il s'imposait doublement à son cœur au nom de sa mère et au nom de son époux!

Mais M^{me} de La Vallière n'avait point épuisé la longue série de ses douleurs : à la perte de la reine, de son fils, de son gendre, vint s'ajouter celle de sa mère. M^{me} de Saint-Rémy mourut dans la première moitié de l'année 1685. Nous savons la trop grande part de responsabilité qu'elle eut dans les égarements de l'enfant de dix-sept ans qui était devenue la demoiselle d'honneur de Madame. Les prières et les pleurs de la généreuse pénitente montèrent vers le ciel pour implorer la miséricorde infinie en faveur de celle dont l'amour n'avait voulu ni la préserver ni la défendre. Ce fut sous le coup de ce nouveau malheur que la Carmélite écrivit ces lignes : « Quelques chagrins, quelque peine que nous éprouvions, nous avons une ressource toujours prête, il nous est permis d'invoquer le nom du Seigneur¹. » Il y avait dans ces quelques mots l'acceptation de toutes ses douleurs en même temps que l'indication de la source où elle puisait son invincible force.

Jugeant, dans son extrême humilité, qu'elle méritait de souffrir de plus grandes épreuves, Sœur Louise disait au maréchal : « Pour moi, qui me sens encore toute vivante dans le cercueil de la pénitence, je ne dois plus penser au monde que pour me plaindre amère-

ment d'y avoir été et ne songer à la vie que pour déplorer le mauvais usage que j'en ai fait. Usons des choses du monde comme l'ordonne l'Apôtre, et que rien ne nous sépare jamais de la charité de Jésus-Christ¹ ». A ces hautes et divines leçons, Bellefonds devait éprouver que celle qui s'était appelée *la faiblesse même* était devenue la personnification la plus vivante de la force morale.

Insatiable de souffrance, M^{me} de La Vallière devait passer par toutes les tristesses. Après avoir essuyé les plus terribles coups de la mort dans sa famille, elle allait en ressentir encore la violence sur les personnes qu'elle avait connues à la cour. Parmi les femmes célèbres qui jouèrent un rôle dans l'histoire du dix-septième siècle, la princesse Palatine est une de celles qui firent le plus parler d'elle et qui montrèrent sans contredit le plus d'énergie et de caractère. Lancée au milieu des guerres de la Fronde, elle se mêla de presque tout ce qui se fit alors². Nous l'avons rencontrée déjà au Grand-Couvent, et nous l'avons entendue dans ses *Mémoires* admirer la conversion et les sentiments de notre héroïque pénitente.

Née dans des temps orageux, victime à la fois des passions du cœur et de l'esprit, Anne de Gonzague se conduisit avec un courage tout viril et une vraie finesse politique, tandis qu'autour d'elle princesses, ministres, magistrats, capitaines, femmes distinguées par le rang

1. Lettre du 11 juillet 1684.

2. *Mémoires du cardinal de Retz*.

et l'esprit, paraissaient entièrement dépourvus de prudence, de fermeté et de bon sens. D'abord destinée au cloître par son père, elle avait refusé de se plier à la vie monastique et avait vécu avec sa sœur, Marie, à l'Hôtel de Nesle. Bossuet la jugeait également propre aux divertissements et aux affaires¹. Mariée au prince Édouard, fils de l'Électeur Palatin, elle possédait tous les avantages : noblesse, beauté, distinction, grâce et haute intelligence. Dotée de ces qualités solides et brillantes, elle jouissait, chose rare, de la confiance de tous les partis et en imposait à ses ennemis eux-mêmes ; on la savait incapable de tromper². « Je ne crois pas, a écrit un bon juge en fait d'intrigues, que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État. Je l'ai vue dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout de la sincérité dans la conduite³. »

Deux siècles après sa mort, un prince français, qui écrit pour l'histoire, a pu en buriner ce portrait : « La délicatesse des traits est exquise ; n'était le feu du regard, on ne soupçonnerait pas la portée de cette intelligence et la vigueur de ce caractère. Admirablement douée, elle exerça sur les hommes une irrésistible influence, sut mener tous les ressorts de la politique. Amie de Condé et de Mazarin, elle les servit tous deux sans les trahir, mérita l'estime de Louis XIV en conservant la confiance

1. *Oraison funèbre.*

2. *Mémoires de la grande Mademoiselle.*

3. *Mémoires du cardinal de Retz.*

de Philippe d'Orléans, et elle surprit le monde par l'austérité de sa pénitence, après l'avoir étonné par la hardiesse publique de ses idées¹. Quand, après le mariage de sa fille avec le fils du grand Condé, Anne de Gonzague rentra à la cour en 1663 (au moment de la fascination et de la faveur de M^{me} de La Vallière), la mort de son époux lui fit comprendre la vanité des biens qui l'avaient passionnée, et elle tourna ses pensées vers des objets plus dignes d'occuper son cœur. Pour la désabuser, Dieu avait permis qu'elle fit l'expérience douloureuse des volontés changeantes, des paroles trompeuses, des promesses illusoire². Du jour, en effet, où, après lui avoir promis la place de surintendante de la maison de la reine, on en avait investi la comtesse de Soissons, elle avait perdu la confiance dans les hommes. Cette injure fut le premier coup dont la Providence s'était servie pour l'éclairer. Son renoncement au monde ne lui fit point perdre son influence à la cour : c'était elle qui, en 1671, avait décidé le mariage de Monsieur avec Élisabeth Charlotte, sa nièce.

Le siècle de Louis XIV, si merveilleux par tant de prodiges, l'est surtout par les grandes conversions qu'on vit s'accomplir au sein même de la cour. La vie de la princesse Palatine présente un de ces miracles. « Le Seigneur la ramena, dit Bossuet, des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés, des voies détournées où elle se

1. Le duc d'Aumale, *Histoire des Condés; Le duc d'Enghien et les Dames*.

2. *Oraison funèbre de la princesse Palatine*.

perdait, abandonnée à son propre sens. » Anne de Gonzague eut deux visions qui lui semblèrent des avertissements du ciel. Elle a raconté, et son panégyriste redira après elle, ces deux rêves dans un petit écrit qu'elle composa pour obéir aux ordres de l'abbé de Rancé. Elle subit dès lors un changement soudain; sa nouvelle vie fut aussi édifiante que sa vie ancienne avait été désordonnée, et elle passa douze années dans les larmes et la pénitence. Sa vieillesse était accablée de langueurs. Mais aidée de la grâce, elle souffrit avec un courage héroïque une maladie qui ne fut qu'un long et cruel martyre. Aussi, quand la mort vint l'atteindre au palais du Luxembourg, elle la regarda sans trouble; fatiguée de la terre, il lui tardait d'être unie à Dieu. A la prière du grand Condé, Bossuet prononça son oraison funèbre dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 9 août 1685¹. Cette fois, Sœur Louise ne devait pas, comme à la mort de la reine, connaître le discours funèbre par une froide lecture, elle devait l'entendre.

Dès l'exorde, l'orateur annonça qu'il avait à parler « d'une personne d'un grand éclat, que Dieu avait choisie pour en faire l'objet de son éternelle miséricorde, et qu'il ne proposait rien moins que d'instruire tout l'univers par ce grand exemple ». Il conviait à venir contempler « ce grand miracle de la religion tous ceux qui avaient les mêmes erreurs à se reprocher, en quelques régions écar-

1. *Le Mercure*.

tées que la tempête de leurs passions les eût jetés ». C'était dire à M^{me} de La Vallière que ce discours ne pouvait lui être indifférent, et que les solitudes sacrées du Carmel, où elle avait trouvé un abri après tous les malheurs de son naufrage, ne seraient pas troublées par son récit. Le prédicateur représenta d'abord Anne de Gonzague au monastère de Faremoutier, « autant éloignée des voies du siècle que sa bienheureuse situation la séparait de tout commerce du monde dans cette sainte montagne que Dieu avait choisie depuis mille ans, où de pieuses épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours, où les joies de la terre étaient inconnues, où les vestiges des hommes du monde ne paraissaient pas ». Et, s'élevant contre la violence de cette claustration, Bossuet s'écriait : « Elle eût pu renoncer à la liberté si on lui eût permis de la sentir... Il eût fallu la conduire et non pas la précipiter dans le bien ». Avec son charme d'expression inimitable, il ajoutait : « Mais elle vit le monde, elle en fut vue; bientôt elle sentit qu'elle plaisait, et on sait le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec ces pensées ». A ces accents, on se demande si M^{me} de La Vallière ne crut pas entendre raconter sa propre histoire.

Puis l'orateur sacré faisait cette peinture, digne à la fois d'un sage, d'un philosophe chrétien et d'un maître : « La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires : par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez, vous trouverez par-

tout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. Tout est couvert d'un air gai, et vous diriez qu'on n'y songe qu'aux amusements et aux distractions. »

Revenant à Anne de Gonzague, Bossuet disait : « Elle avait toutes les qualités que le monde admire et qui font qu'une âme séduite s'admire elle-même ; inébranlable dans les amitiés, incapable de manquer aux devoirs humains, elle avait toutes les vertus dont l'enfer est rempli ». Mais, dans cet état, la princesse n'était pas heureuse, et le ministre de Dieu lui fait raconter ainsi les agitations et les déchirements de son âme : « J'appréhendais à chaque moment ma mort et ma damnation. J'avouais bien que je n'étais pas digne d'une miséricorde que j'avais si longtemps négligée et je disais à Dieu, dans mon cœur, que je n'avais aucun droit de me plaindre de sa justice ; mais qu'enfin, chose insupportable, je ne le verrais jamais ; que je serais éternellement avec ses ennemis, éternellement sans l'aimer, éternellement haïe de lui. Je sentais tendrement ce déplaisir, et je le sentais même entièrement détaché des autres peines de l'enfer. » Le voilà, mes chères Sœurs, vous le connaissez, le voilà ce pur amour que Dieu lui-même répand dans les cœurs avec toutes ses délicatesses et dans toute sa vérité... Dans cet état pitoyable, pendant qu'elle se regardait comme une personne réprouvée et presque sans espérance de salut. Dieu, qui fait entendre ses vérités.

continue de l'instruire, et elle entra dans un calme et dans une joie qu'elle ne pouvait exprimer... La princesse Palatine change en un moment tout entière : nulle parure que la simplicité, nul ornement que la modestie. Sans s'effrayer de ce qu'on dirait, elle parut à la cour si différente d'elle-même. renonça à tous les divertissements, à tous les jeux, se soumettant aux sévères lois de la pénitence chrétienne et ne songeant qu'à punir une liberté qui n'avait pu demeurer dans les bornes. » Ne croit-on pas, à ce tableau, assister encore à la transformation morale de M^{me} de La Vallière ? Aussi, à l'heure où la grâce désillusionne la princesse, il ne lui suffit plus d'avoir gardé la croyance de Dieu. « Un Dieu qu'on fait à sa mode, observait Bossuet, aussi patient, aussi invisible que les passions le demandent, n'incommode pas. Dès lors sa foi ne fut pas moins simple que vive. Dans les fameuses questions qui ont troublé le repos de nos jours, elle déclarait hautement qu'elle n'avait d'autre part à y prendre que celle d'obéir à l'Église¹. »

Bossuet termina son discours par ces mots : « Seigneur, imposez silence à cet indigne ministre qui ne fait qu'affaiblir votre parole. Parlez dans les cœurs, prédicateur invisible, et faites que chacun se parle à soi-même. Parlez. Messieurs, parlez : je ne suis ici que pour aider vos réflexions. » La chapelle des Carmélites avait entendu ces paroles, dans une autre circonstance non moins solennelle, le jour où le sublime orateur, célébrant la con-

1. *Oraison funèbre de la princesse Palatine.*

sécration de Sœur Louise de la Miséricorde à Dieu, avait dit : « Allez, Messieurs, et pensez-y, ne songez point au prédicateur qui vous a parlé... qu'importe qu'ait dit un homme mortel ? Il y a un prédicateur qui prêche dans le fond des cœurs, c'est celui-là que les prédicateurs et les auditeurs doivent écouter... Écoutez-le donc et laissez-lui remuer au fond de vos cœurs ce secret principe de l'amour de Dieu¹. »

Il faudrait tout citer pour se faire une idée de la beauté de cette oraison funèbre que la Harpe appelait *le plus sublime des sermons*, et où Bossuet, au dire de d'Alembert, *prêchait la religion avec le zèle d'un apôtre et l'éloquence d'un prophète*. Faisant justice des superbes dédains de certains de ses auditeurs, l'orateur leur avait, dès le début, adressé ces redoutables paroles : « Mon discours dont vous vous croyez les juges vous jugera au dernier jour ; et si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables². » Ineffablement impressionnée par cette éloquence, M^{me} de La Vallière voyait à travers des larmes se dérouler l'histoire de la princesse dont l'existence avait connu en partie les séductions et les égarements de la sienne et, à la pensée des grâces de repentir et de salut dont Anne de Gonzague avait été l'objet, Sœur Louise bénissait Dieu d'avoir ouvert pour elle des sources de divine régénération.

1. *Sermon de la profession de M^{me} de La Vallière.*

2. *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague, princesse Palatine.*

On le comprend, à la suite de tant de deuils, la Carmélite se détachait de plus en plus de la terre. « Il y a longtemps, disait-elle, que, par la grâce de Jésus-Christ, je suis bien persuadée et convaincue du néant des choses du monde : mais ce n'est point assez si je ne m'occupe uniquement des choses du ciel, et malheureusement tant que l'âme est unie au corps nous tenons toujours par quelque endroit à la terre : nous éprouvons toujours qu'il y a des choses qui nous font plus de peine ou de plaisir dans la vie, parce que nous ne sommes pas dans cet état d'indifférence où il faudrait être à l'égard du monde pour ne goûter que le plaisir pur et délicieux de n'aimer que Dieu seul. Si, dès mes premières années, je m'étais consacrée à son service, j'aurais acquis la douce habitude de louer, de glorifier son saint nom, sans qu'aucun objet eût pu me distraire de mon Seigneur et de mon Dieu : mais bien loin d'écouter sa voix qui se faisait entendre à mon cœur, j'ai mis ma confiance en moi-même, et les richesses de sa grâce se sont fondues dans mes mains. O Dieu de miséricorde ! vous ne m'avez cependant point abandonnée pour toujours. Revenue de mon égarement et plongée dans l'amertume, j'ai élevé mes yeux au ciel, et Celui qui a fait le ciel et la terre est venu à mon secours ; mais je ne dois que m'en humilier davantage, l'abus que j'ai fait de ses dons ne me permet plus de regarder la terre que comme l'image de mon tombeau¹. »

1. Lettre du 6 septembre 1686.

Quelle lumière cette lettre jette sur le passé ! L'inclination naturelle de son âme à la vertu, les impulsions de la grâce, le regret de ne s'être point consacrée au Seigneur dès les premières années de la vie, le bonheur goûté dans la douce habitude d'aimer Dieu, ces pensées et ces souvenirs lui remontaient au cœur et lui disaient combien elle s'était trompée ! Ah ! si sa mère l'eût éclairée d'un bon conseil, comme sa jeunesse d'abord si pure aurait été défendue et préservée, comme son cœur si généreux et si tendre aurait aimé Jésus sans qu'aucun objet mortel eût pu l'en distraire, comme toute son existence aurait été une marche ascensionnelle vers le ciel ! Mais, hélas ! celle qui avait charge de son âme, loin de la sauvegarder et de la défendre, avait aidé à sa séduction, et ainsi, dans la fleur de son innocence, la passion l'avait flétrie. N'insistons pas, la baronne de Saint-Rémy venait de rendre compte à Dieu de ces forfaitures de mère : on doit pleurer sur les fautes des morts, mais on n'en médite pas.

L'intime union de M^{me} de La Vallière à Dieu devenait de jour en jour plus étroite, et, dans ses ardents désirs de purification, la religieuse écrivait à Bellefonds. « J'espère que votre intérieur va toujours de mieux en mieux. La grâce achèvera en vous ce qu'elle a commencé : vous en avez ressenti comme moi les puissants effets ; soyons-y tous les deux fidèles ; fortifions-la en nous par les œuvres afin de nous perfectionner en elle : ne cessons de la demander à Dieu, même quand nous l'avons. La crainte

de la perdre est une crainte salutaire, qui nous la conserve et qui tend toujours à nous rapprocher de Dieu, quand nous sommes au moment de nous en éloigner¹. • Le perfectionnement de son ami lui tenait au cœur autant que le sien propre. Quelques mois après, elle ajoutait encore : « Vous avez raison de croire, Monsieur, que personne ne peut rendre meilleur témoignage de votre direction que moi : je dois seulement m'humilier de n'en avoir pas fait un meilleur usage, mais ce n'est pas votre faute². » C'était toujours la plus profonde humilité unie au plus éminent mérite.

Son esprit de mortification et de renoncement porta M^{me} de La Vallière à solliciter de ses supérieures la faveur d'être envoyée dans un des monastères les plus pauvres de l'Ordre et les plus éloignés de Paris. Mais on n'accéda pas à ses désirs et les Mères motivèrent ainsi leur refus : « Son exemple nous est trop utile et sa personne trop chère pour consentir à son éloignement³. » La communauté de la rue Saint-Jacques aurait infiniment perdu à ce départ. Sœur Louise y était, en effet, devenue le plus fortifiant et le plus édifiant des modèles. Que n'avait-elle pas sacrifié pour se rendre digne de ses saintes compagnes ? Quels prodiges de vertu n'avait-elle pas accomplis pour élever son âme à la hauteur de sa vocation ? Combien d'années de pénitence et d'héroïsme

1. Lettre du 3 novembre 1686.

2. Lettre du 8 mars 1687.

3. Lettre circulaire.

pouvaient être opposées aux erreurs et aux fautes de sa jeunesse. Tous les sentiments de son cœur avaient été purifiés et renouvelés. Il n'y avait plus, dans les immolations parfaites de son être, ni pensées, ni sentiments, ni désirs, ni satisfactions, ni complaisances, ni attraites vers le passé; celle qui n'avait pu prétendre à la pureté de l'ange avait atteint aux perfections de la sainte.

N'ignorant pas que Bellefonds était intimement lié avec M. l'évêque de Grenoble, qu'il le visitait, lui demandait conseil et lui confiait dans certaines circonstances la direction de son âme, Sœur Louise prévenait son ami qu'elle venait de lui faire passer sa dernière lettre. « Nous envoyons votre lettre à M. le cardinal Le Camus. Hélas! Monsieur, qu'est-ce que le monde? On le canonisait un jour et le lendemain tout a changé de face. Je vous assure que c'est un trait de la miséricorde du Seigneur sur lui. Il sait par où il faut prendre ceux qu'il s'est destinés de toute éternité. Adorons dans le silence de l'esprit ses impénétrables décrets, et, pleins de confiance en sa bonté, allons en paix, et reposons-nous sur la sincérité de ses promesses¹. » La calomnie s'acharnait alors contre celui que l'opinion se plaisait à exalter la veille. Mais M^{me} de La Vallière, qui connaissait les contradictions et les inconséquences de l'esprit du monde, jugeait, à la lumière de la foi, que les oppositions et les épreuves sont le plus souvent des marques de la

1. Lettre du 8 mars 1687.

miséricorde divine, et, sans s'effrayer des appréciations injustes portées sur l'évêque qui, avant son entrée au Carmel, l'avait surnommée la demi-pénitente, elle s'en remettait à Dieu et elle allait en paix.

Au cours de la même lettre, elle pressait ainsi le maréchal : « Venez nous voir le plus tôt que vous pourrez : vous êtes nécessaire à notre consolation. Nous vous souhaitons un bon voyage. Notre Mère me charge de vous faire mille compliments, et ma sœur Anne Marie.... Vous pouvez être sûr de leurs prières et des miennes¹. » On sent ici le cœur dans ses plus pures et plus suaves affections. Quelle délicatesse dans ces mots : *Vous êtes nécessaire à notre consolation!* L'amitié de la sainte religieuse s'unissait à l'affection de la tante et de la fille pour faire au maréchal une douce violence. Celui qui croirait que cette invitation, sous cette forme collective, ne renfermait pas de la part de Sœur Louise l'expression d'un sentiment qui venait du plus profond de l'âme, ne connaîtrait pas M^{me} de La Vallière!

Quelques années plus tard, la cour éprouvait encore un deuil dont la Carmélite ressentait le contre-coup au fond de sa solitude. M^{me} la Dauphine, princesse de beaucoup d'esprit, qui occupait la première place dans la famille royale par suite de la mort de la reine, et dont la santé était dangereusement atteinte depuis longtemps, mourait en février 1690. Encline à la mélancolie

1. Lettre du 8 mars 1687.

et à la tristesse, Marie-Anne de Bavière n'avait jamais aimé les divertissements, les plaisirs, le bruit, la représentation; elle s'était montrée même indifférente à la perspective du trône. En sa qualité de premier aumônier de sa maison, Bossuet l'assista dans ses derniers moments et l'entoura des sollicitudes les plus touchantes¹.

Dans son admiration pour lui, la princesse aimait à dire à ses dames d'honneur : « Je n'ai jamais ouï parler comme parle M. de Meaux; il me fait un plaisir que je ne puis exprimer, et, plus je l'entends, plus je l'admire². » A l'heure de l'agonie de Madame la Dauphine, Louis XIV. dont les pensées depuis son retour à Dieu étaient devenues graves et chrétiennes, se tenait au chevet de la mourante, et comme M. de Meaux lui disait : « Il faudrait que Votre Majesté se retirât, » le roi fit cette réponse : « Non, non, il est bon que je voie comment meurent mes pareils³. » En apprenant cette mort, la recluse dut prier avec ardeur pour la princesse dont l'âme, sœur de la sienne, aspirait depuis longtemps après l'éternelle vie, et, en voyant sa dépouille prendre place à côté du cercueil de Marie-Thérèse à Saint-Denis, elle versait les larmes les plus sincères.

Mais la mort infatigable ne cessait de frapper et d'ap-

1. *Mémoires de l'abbé Le Dieu.*

2. *Mémoires de Mme de Maintenon.*

3. *Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset.

porter sans pitié de nouveaux regrets au cœur de M^{me} de La Vallière; la Révérende Mère Agnès était elle aussi enlevée à son affection. Au lendemain de cette perte, la religieuse désolée écrivait au maréchal : « Vous êtes touché avec juste raison, Monsieur, de la perte que vous venez de faire : nous en sommes pénétrées jusqu'au fond du cœur. Dieu nous a enlevé une Mère tendre et compatissante, un esprit fait pour éclairer les autres. un caractère doux, plein de zèle et de charité, une âme en qui les vertus les plus sublimes se pliaient à notre faiblesse et nous inspiraient, au défaut de sa force, du moins l'envie et le courage de l'imiter. » Et, après avoir justement apprécié la Mère qui n'était plus, Sœur Louise lui payait le tribut de sa personnelle reconnaissance. « Pour moi, Monsieur, pensez, je vous supplie, ce que je lui devais ! Il fallait une charité comme la sienne pour oser me recevoir : elle n'hésita point, vous le savez, j'en suis encore plus étonnée, à l'heure qu'il est, que le premier jour. J'espère que Notre-Seigneur lui a rendu déjà au centuple le bien qu'elle m'a fait et celui qu'elle m'a souhaité¹. » En proclamant l'élévation d'esprit et la largeur de cœur de la bien-aimée prieure, qui avait bien voulu l'admettre au Carmel, M^{me} de La Vallière ne pouvait se défendre de publier qu'il avait fallu un grand courage pour oser recevoir une personne aussi indigne qu'elle, et, à cette

1. Lettre du 29 septembre 1691.

pensée, son âme, après tant d'années de pénitence, était toujours dans la surprise et l'admiration.

Toute à la douleur de cette perte irréparable, elle dépeint au maréchal la désolation de sœur Anne-Marie : « Notre fille chérie, puisque vous voulez que je la regarde comme telle, est accablée de cette mort. Elle aimait notre Mère de la manière la plus tendre; elle nous a dit que de tout temps elle s'était sentie pour elle la plus vive inclination. Elle perd des instructions et des exemples admirables; mais je vous assure que ce qu'elle perd d'un côté elle le regagne de l'autre par la grâce. Elle a reçu ce coup douloureux avec une vertu et un courage dignes de sa sainte tante... Marchons sur les traces de cette femme sainte et demandons-lui de présenter tous les jours devant le trône le tribut de nos prières et de nos larmes, afin que Dieu nous réunisse bientôt avec elle dans l'éternité¹! » La douleur de sœur Anne-Marie, à la mort de la mère Agnès, fut très vive. Malgré sa jeunesse, Bonne de Bellefonds ne devait pas survivre longtemps à sa vénérable aïeule. Selon l'expression de M^{me} de La Vallière, elle allait, en effet, se présenter, elle aussi, devant le trône pour se mêler à ceux *qui ont les vêtements blancs et qui marchent à la suite de l'Agneau!*

La fin prématurée de Sœur Anne-Marie de Jésus, cette créature si douce et si angélique, fit prendre pour la

1. Lettre du 29 septembre 1691.

dernière fois la plume à M^{me} de La Vallière ; sa lettre de douleur adressée à Bellefonds, le père désolé, clôt pour jamais sa correspondance. Quelque sujet que vous ayez, Monsieur, de rendre grâce au Seigneur des dispositions de notre chère petite sœur, pendant l'état où vous vous trouvez est si dur à la nature, que je ne puis m'empêcher de partager vivement vos peines avec vous et toute la famille. Qu'elle est heureuse cependant de toucher au dernier moment d'une vie si pure et si innocente ! Elle quitte une dépouille mortelle pour aller recevoir des mains de son divin époux une couronne de gloire immortelle ; car vous m'avouerez que vous voyez tous les caractères des prédestinés dans votre chère enfant : cela parle plus efficacement au cœur que toutes les paroles de consolation qui viendraient de la part des hommes. Je supplie la divine bonté d'achever son œuvre en miséricorde, et que sa sainte volonté détruise tellement la nôtre, que ce ne soit plus nous qui vivions mais Jésus-Christ qui vive en nous. Ces sentiments supérieurs à la nature étaient capables de consoler le père infortuné qui pleurait sur son enfant. Homme aux fortes croyances, Bellefonds éprouvait depuis longtemps les désirs d'éternelle vie que Sœur Louise avait si bien exprimés dans ses dernières lettres. Sous le coup des séparations déchirantes de la terre, le vieux capitaine et la sainte pénitente soupiraient après la suprême réunion, ils avaient.

1. Lettre du 17 novembre 1693.

l'un et l'autre, la nostalgie du ciel; les âmes de la Sœur Anne-Marie et de la Mère Agnès de Jésus les pressaient de les rejoindre.

Après avoir ainsi épanché les tristesses de son cœur, Sœur Louise, toute à l'observance de ses devoirs austères, avait encore à veiller sur sa famille et devait s'occuper des enfants laissés par son pauvre frère. Ses deux nièces surtout faisaient le sujet de ses soucis et de ses alarmes. L'aînée, Louise-Gabrielle, qui était sa filleule et que M^{me} de Sévigné, après son brillant mariage, nommait la triomphante Choiseul, s'était gravement compromise par ses légèretés, et il fut nécessaire d'arracher Marie-Yolande à ses exemples. On plaça cette dernière, comme pensionnaire, au couvent de Faremoutier, et Bossuet se chargea d'informer la Supérieure des motifs de cette détermination. « Je vous dirai, écrivait-il à l'Abbesse, que M^{me} de La Vallière, la Carmélite, m'a prié d'en user ainsi¹. »

Mais Marie-Yolande ne put se faire à cette vie de retraite; elle rentra dans le monde et se maria avec le marquis de Brossay en 1697. A l'occasion d'une demande faite alors au roi pour que sa sœur, M^{me} de Choiseul, pût assister à son mariage, Louis XIV répondit « qu'on devait consulter sur ce point M^{me} de La Vallière et faire ce qu'elle voudrait². » Ce recours à la religieuse prou-

la fin de la vie, Sœur Louise devait conserver le caractère de douceur et de sereine gaieté qui appartient aux filles de sainte Thérèse. « Je l'ai vue dans ses dernières années et je l'ai entendue avec un son de voix qui allait au cœur, a écrit M^{me} de Caylus, dire des choses admirables de son état et de son bonheur malgré l'intensité de sa pénitence ¹. » La douce créature avoue elle-même dans ses lettres qu'elle fermait les yeux et se laissait conduire, acceptant d'un même visage la maladie et la santé, le repos et le travail, la joie et la peine ². C'était déjà comme un avant-goût de l'éternelle paix.

La cour revenue à la décence et à la piété entraînait moins dans les sollicitudes de la religieuse. Le roi subissait l'influence de M^{me} de Maintenon, et M^{me} de Montespan venait souvent au Carmel demander des conseils à M^{me} de La Vallière comme si elle eût eu le pressentiment de son appel prochain au jugement de Dieu ³. En la voyant franchir les grilles, l'humble Carmélite prenait la grande dame en pitié : elle ne redoutait plus d'apercevoir à son approche l'apparition des mauvais jours. On n'ignorait pas, raconte M^{me} de Caylus, que M^{me} de Montespan venait au couvent de la rue Saint-Jacques chercher M^{me} de La Vallière, devenue pour elle un espèce de directeur ⁴. Sous l'influence de la vertu royale recouvrée, il se formait une

1. *Souvenirs*.

2. *Lettres*, passim.

3. La marquise mourut en 1707.

4. *Souvenirs*. Livraison XXXIII^e.

école de retenue, de pudeur, d'autorité respectable. On commençait à en découvrir et à en suivre les traces dans les airs, le langage et le ton des jeunes filles des premières familles du royaume qui, sous les auspices de M^{me} de Maintenon, aux leçons de Racine et aux applaudissements de la cour, s'exerçaient à jouer *Esther* à Saint-Cyr. L'éducation donnée dans cette maison était si chrétienne et si sérieuse que M^{me} de Sévigné pouvait écrire : « On continue à représenter *Esther* à Saint-Cyr; M^{me} de Caylus, qui en était la Champmeslé ne joue plus, elle était trop touchante; on ne veut plus que la simplicité toute pure de ces petites âmes innocentes¹ ».

C'était le temps où Sœur Louise de la Miséricorde nourrissait son âme des sublimes vérités que le génie ou plutôt le cœur de Bossuet avait si magnifiquement exposées dans les *Élévations sur les Mystères et les Méditations sur l'Évangile*. Au cours des considérations si hautes des *Élévations*, l'évêque lui donnait l'explication des dogmes et dégageait les mystères des seules obscurités qu'il soit permis à la raison de l'homme de dissiper. Il faisait sentir dans l'incompréhensible la toute-puissance divine et. la lyre de David dans les mains, il chantait les douceurs et les lumineuses clartés de cette nuit éblouissante. Les *Élévations* se distinguent par la sublimité des pensées et par l'éclat du style. En traitant de Dieu et de ses mystères. elles dévoilent les perfections de l'Être infini, décri-

vent la fécondité du Père, la génération du Fils et la procession du Saint-Esprit. Comme saint Jean, l'évangéliste de la divinité de Jésus-Christ, Bossuet plane dans les hauteurs de la vie divine. L'aigle, emporté sur ses ailes rapides, s'élève jusqu'aux régions inaccessibles, et alors le docteur, transfiguré dans le voyant, ne parle plus un langage humain et il s'écrie dans son ravissement : « *Où rais-je donc me perdre ? Dans quelle profondeur, dans quels abîmes ?* »

Dans les *Méditations sur l'Évangile*, Bossuet est moins élevé, mais il n'est pas moins touchant. Il dépeint, comme le disciple dont la tête reposa sur le cœur du divin Maître, le Sauveur sous les traits célestes qui le font incomparablement aimer : infiniment pur, doux, juste, tendre, miséricordieux, pardonnant aux pécheurs, devenant notre frère, naissant à Bethléem et mourant au Calvaire. C'est surtout dans les *Méditations sur l'Évangile* que l'incomparable directeur des âmes approprie son langage à la vie du cloître et montre les générosités et les grandeurs du sacrifice et de l'entier dévouement. Les *Méditations* furent composées avant les *Élévations*. Bossuet les avait intitulées *Réflexions sur l'Évangile* : ce titre se trouve dans le manuscrit et dans les copies de Jouarre et de Meaux¹. Écrites pour les religieuses de la Visitation de cette ville, elles leur étaient dédiées en ces termes : « Je vous adresse, mes Filles, ces *Réflexions sur*

1. *Mémoires de Le Dieu.*

l'Évangile comme à celles en qui j'espère qu'elles porteront les fruits les plus abondants. C'est pour quelques-unes de vous qu'elles ont été commencées; et vous les avez reçues avec tant de joie, que ce m'a été une marque qu'elles étaient pour vous toutes¹. •

Sans nul doute, les pieux et sublimes ouvrages dédiés aux religieuses de la Visitation de Meaux devaient servir aussi, dans l'intention de leur auteur, à l'instruction et au perfectionnement spirituel des Carmélites de la rue Saint-Jacques. L'évêque dut certainement en envoyer une copie au Grand-Couvent, et l'on se représente avec quelle ardeur Sœur Louise, entre toutes ses compagnes, se pénétrait de leurs vérités et profitait de leurs leçons. Aussi son âme, en se plongeant avec délices dans ces eaux si vives et si pures de la vie divine et de la grâce, ne se lassait pas de remercier le ciel de lui avoir donné la direction de Bossuet pour la désabuser de ses fautes et la conduire vers les cimes de la perfection. Les *Réflexions sur l'Évangile* durent rappeler à M^{me} de La Vallière, au fond de sa cellule, les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* qu'elle avait écrites, à la cour, sous le regard paternel de son admirable guide, et ce souvenir les lui rendait plus familières et plus chères. Leur lecture venait rajeunir et resserrer le doux et saint commerce du passé, et le cœur de la pénitente sentait alors, en savourant la beauté de ces compositions célestes, la vérité

de cette parole : *Ceux qui n'ont pas lu les Méditations sur l'Évangile ne connaissent pas Bossuet*¹. Il s'y montre, en effet, divinement touchant par un caractère ineffable de douceur et d'onction, de tendresse et d'amour.

Toutefois, malgré l'apaisement de ses sollicitudes à l'égard des personnes de la cour dont Sœur Louise avait encouragé les fautes par les mauvais exemples de sa jeunesse, la pensée de la justice de Dieu était toujours présente à son esprit, et l'ancienne pécheresse faisait une guerre incessante et acharnée à ses sens. Aucune de ses compagnes n'était aussi appliquée à se mortifier. Elle ne laissait jamais passer l'occasion de souffrir ; jeûnant tous les jours malgré sa santé si débile, portant la haire, se crucifiant sans relâche du côté de l'esprit et du côté du corps. Ses historiens rapportent que, chaque matin, elle se levait bien avant la communauté pour adorer, durant plusieurs heures, le Saint-Sacrement. Les infirmités, l'âge et le froid ne la firent point relâcher de cette habitude pénible². Atteinte depuis quelque temps d'un érysipèle à la jambe qui lui causait de vives douleurs, elle avait une telle force d'âme qu'elle ne le laissa pas même soupçonner. Mais le mal ayant pris un caractère de gravité qui ne lui permettait plus de le cacher, elle avoua qu'elle ne savait pas ce que c'était, par la raison qu'elle n'y avait pas regardé³.

1. La Harpe.

2. Lettre-circulaire.

3. *Vie pénitente de Mme de La Vallière.*

Son besoin de souffrir de plus en plus impérieux devenait irrésistible. Un vendredi saint, au dire de ses biographes, en méditant sur les souffrances du Sauveur, la fervente repentie prit la résolution, pour honorer la soif de Jésus sur la Croix, de se priver de tout breuvage, et elle passa plus de trois semaines sans boire une seule goutte d'eau¹. Elle devait aller encore plus loin dans ce genre de mortification. Les sensualités, les raffinements et les recherches de son ancienne vie exigeaient, à titre de juste et inévitable compensation, les privations, les macérations, les tortures et les crucifiements de sa vie pénitente. Elle voulait se punir de ses habitudes de mollesse par les souffrances les plus aiguës du sacrifice et du martyre. A ses yeux, la transformation de son âme et son salut n'étaient qu'à ce prix. Au souvenir de l'avidité avec laquelle, dans les chasses de la cour qu'elle avait autrefois l'habitude de suivre, elle absorbait à longs traits les boissons rafraîchissantes et délicieuses, elle s'était condamnée, pendant un espace de trois ans, à ne boire qu'un demi-verre d'eau par jour. Découverte dans cette pratique dangereuse, elle avait répondu aux remontrances de ses supérieurs : *J'ai agi sans réflexion; je n'étais occupée que du désir de satisfaire à la justice de Dieu*. Le mot de la Révérende Mère Madeleine était vrai : *Sœur Louise ne laissait voir de ses macérations que ce qu'elle ne pouvait en cacher*². « Sa délicatesse naturelle, dit Saint-

Simon, avait infiniment souffert de la sincère âpreté de sa pénitence de corps et d'esprit et d'un cœur fort sensible, dont elle cachait tout ce qu'elle pouvait. Mais on découvrit qu'elle l'avait portée jusqu'à s'être entièrement abstenue de boire pendant toute une année, dont elle tomba malade à la dernière extrémité¹.

Tandis que M^{me} de La Vallière goûtait dans ses souffrances les douceurs ineffables d'une paix divine, de nouvelles douleurs venaient transpercer son cœur en la frappant dans ses plus vives affections. Le marquis de Bellefonds, son correspondant et son ami, celui auquel elle se plaisait à donner le titre de directeur, tant le commerce de leurs deux âmes avait été intime, mourait à Vincennes². En apprenant sa fin, la Carmélite remerciait le maître de la vie et de la mort d'avoir accordé à son serviteur le bienfait de la suprême délivrance. Son esprit de foi la consolait de cette perte; elle avait comme la certitude du salut du maréchal, Bellefonds, dont la disgrâce avait cessé à la mort de Turenne, était, nous le savons, un homme de grande vertu: il laissa la réputation d'un brave et d'un saint. Son âme, en se réunissant aux religieuses, ses parentes, dont il avait avec Sœur Louise porté le deuil, il y avait quelques années à peine, allait demander à Dieu de briser les liens de la compagne bien-aimée qui, encore sur la terre, soupirait si ardemment

1. *Mémoires.*

2. Gouverneur du château.

après l'éternelle réunion. A dater de cette époque, l'existence de M^{me} de La Vallière devint plus solitaire. Sauf quelques rares personnes de la cour, M^{me} la princesse de Conti et Bossuet, on la visitait moins. On savait qu'aller au parloir était pour elle une souffrance et on respectait ses besoins et ses goûts de retraite et de silence. Du reste, la mort s'apprêtait encore à réduire et à briser ses relations; l'Évêque de Meaux était à la veille de paraître devant Dieu.

Depuis près d'un quart de siècle, Bossuet consacrait les incomparables ressources de son zèle et de son génie au bien spirituel de son troupeau. Voué tout entier à la sanctification de ses diocésains, l'Évêque de Meaux s'occupait avant tout de l'administration de son Église. Ni ses travaux de tout genre, ni ses charges à la cour ne pouvaient le distraire un instant de ce qu'il regardait comme son plus sacré et son premier devoir. Sa délicatesse de conscience le portait à avoir toujours présente à l'esprit la sainteté de ses obligations pastorales. C'était sous l'empire de ces pensées que, dans l'*oraison funèbre du grand Condé*, il avait dit du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris : *vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, dorénavant je veux apprendre à rendre la mienne sainte. Heureux si averti par ces chereux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voir qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.* * Depuis

cette époque, son dévouement apostolique semblait s'être accru et son amour des âmes avoir grandi. Il était le plus paternel des Évêques. Jamais aucune affaire, quelque pressée qu'elle fût, ne l'empêchait de venir à Meaux célébrer les grandes fêtes avec son peuple et de lui annoncer la sainte parole. On sentait que c'était un père et non pas un prélat qui parlait à ses enfants ¹. Ses instructions, ses lettres pastorales, ses livres, ses traités de piété, de polémique religieuse et de controverse, ses commentaires des divines Écritures, *les Élévations sur les Mystères*, *les Méditations sur l'Évangile*, toutes ces œuvres à la fois éloquentes, inspirées et sublimes, dont une seule aurait suffi à établir sa gloire, n'avaient pu lasser l'ardeur de son zèle ni tarir l'inépuisable fécondité de son génie. Tous ses grands travaux, dit Saint-Simon, faisaient honte, dans une vieillesse si avancée, à l'âge moyen et robuste des évêques, des docteurs et des savants les plus illustres et les plus laborieux ². Toutefois, si la tête et le cœur de Bossuet conservaient encore leur puissance et leur chaleur, si sa belle âme jouissait toujours de son indomptable énergie et de sa sève immortelle, si son génie semblait grandir, le corps de l'athlète commençait à s'affaiblir et à se courber.

Bossuet était atteint, depuis des années, d'une maladie mortelle, et, à cause de son âge déjà avancé, une crise

1. L'abbé Le Dieu, *Mémoires*.

2. *Mémoires*.

pouvait l'emporter inopinément d'un moment à l'autre. Le premier médecin du roi, Fagon, qui d'abord avait cru triompher du mal, ne conservait plus d'espoir¹. Au plus fort de ses douleurs, Bossuet se faisait lire des passages des *Méditations sur l'Évangile* et des *Élévations sur les Mystères*. Il éprouvait une grande consolation à réciter souvent le psaume : « *Mon Dieu, mon Dieu, jetez sur moi votre regard, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* » Il se plaisait dans la méditation de ce psaume, qu'il appelait *le psaume de la mort et du détachement*. Sentant sa vie déclinante et près de lui échapper, il dit à ses médecins : « *Au moins, Messieurs, vous êtes sages; vous m'avertirez quand il faudra recevoir les sacrements*². » Ce fut le 12 avril 1704, après avoir communiqué et reçu l'Extrême-Onction, que le grand Évêque entra en agonie, et comme l'abbé Le Dieu qui l'assistait lui demandait de ne pas oublier ses amis si dévoués à sa personne et à sa gloire, Bossuet mourant lui répondit : « *Cessez ces discours. Demandez pour moi pardon à Dieu de mes péchés*³. » Puis sa tête s'embarrassa, et le puissant génie rendit l'âme au Créateur. « Toute sa fin fut du plus humble et du plus fervent chrétien, et s'il s'y mêla jusqu'au bout des retours et des prises d'armes du docteur et du gardien vigilant des dogmes, il y avait aussi, quand il était réduit à lui seul et en présence de

son mal. la foi simple et comme naïve du centenier de l'Évangile, et, on peut le dire à l'honneur du grand évêque, il avait la foi du charbonnier ¹. • A la pensée de la perte de celui qui l'avait enfantée à la véritable vie, Sœur Louise croyait sentir son cœur se fondre dans des sentiments de vénération et de reconnaissance, d'admiration et de tristesse. La mort de Bossuet fut le dernier deuil que devait porter M^{me} de La Vallière.

Bossuet mourut à Paris. Il y était venu pour remplir les devoirs que lui imposait sa charge d'aumônier de M^{me} la duchesse de Bourgogne. Son corps fut transporté à Meaux le 16 avril. Aux approches de la ville épiscopale, un peuple immense accourut au-devant de sa dépouille mortelle. Du sein de cette multitude consternée, on entendait des voix qui disaient : *Quel malheur qu'un si grand homme nous soit enlevé!* Ses funérailles, célébrées en grande pompe dans la cathédrale, attirèrent tous les habitants de la ville et le peuple des campagnes. Le corps du saint évêque fut déposé dans un caveau, au pied du grand autel, du côté de l'épître, et une épaisse dalle de marbre, sur laquelle était gravée une épitaphe énumérant ses titres, en marqua l'emplacement. Le 23 juillet de la même année, on célébra avec une solennité encore plus particulière le service d'honneur. M^{sr} Legoux de La Berchère, archevêque de Narbonne, officia pontificalement; il était entouré des évêques de

1. Sainte-Beuve. *Lundis*.

Condom, de Troyes, de Tulle et d'Autun. Le Père de la Rue fut chargé de l'oraison funèbre et présenta Bossuet sous les traits les plus propres à le faire aimer et admirer. L'Académie française, dont l'illustre défunt faisait partie, honora sa mémoire ; le cardinal de Polignac, comme son successeur, l'abbé de Clérambaut à titre de directeur, et l'abbé de Choisy, en sa qualité d'ami, prononcèrent son éloge sous la coupole de l'Institut. Rome même voulut payer un tribut d'admiration et d'honneur à Bossuet, et son oraison funèbre fut prêchée, en janvier 1675, à la Congrégation de la Propagande devant le Sacré-Collège. Ainsi la chaire chrétienne et la tribune académique, ainsi Rome et Paris célébraient à l'envi la gloire immortelle de celui qui avait été le plus sublime des moralistes, le modèle des pasteurs et le roi de l'éloquence au dix-septième siècle.

C'est que Bossuet n'est point un de ces hommes dont on ne peut louer les vertus qu'en dissimulant leurs vices et pour lesquels on n'espère qu'en tremblant¹. Il se fit aimer par sa bonté, estimer par la grandeur de son caractère, admirer par la hauteur de son génie, vénérer par l'intégrité de sa vertu. La cour respecta sa droiture et l'Église applaudit à son zèle pour la vérité. Il appartenait à la race des hommes rares et supérieurs qui sont de temps en temps montrés au monde pour faire seulement sentir jusqu'où peut être porté le mérite, sans presque

1. *Oraison funèbre de Bossuet*, par le P. de la Rue.

laisser l'espérance de leur pouvoir trouver des égaux et des successeurs. Il occupait la première place entre toutes les intelligences d'élite qui ont le plus honoré l'esprit humain dans le siècle le plus instruit et le plus célèbre. Il était un Père de l'Église par la science et l'éloquence, et le modèle et le vengeur de la morale par son courage apostolique et la sainteté de ses mœurs. Appelé à prêcher devant Louis XIV, il jouit de l'estime, imposa le respect, dédaigna la faveur et le crédit, et ne devint puissant que par l'ascendant irrésistible du génie et de la sainteté. Sainte-Beuve a pu dire avec vérité, après M. de Maistre : « La gloire de Bossuet est devenue l'une des religions de la France ; on la reconnaît, on la proclame, on s'honore soi-même en y apportant chaque jour un nouveau tribut, en lui trouvant de nouvelles raisons d'être et de s'accroître : on ne la discute plus. C'est le privilège de la vraie grandeur de se dessiner davantage à mesure qu'on s'éloigne et de commander à distance. Ce qu'il y a de singulier pourtant dans cette fortune et cette sorte d'apothéose de Bossuet, c'est qu'il devient ainsi de plus en plus grand pour nous ¹... »

M^{me} de La Vallière supporta la perte de Bossuet avec la résignation admirable dont elle avait toujours, dans les circonstances les plus douloureuses, su donner des preuves. Mais, en regardant autour d'elle, elle ne comp-

1. *Lundis*. Lettres sur Bossuet à un homme d'État, par M. Poujoulat : 1854.

fait plus les vides. Que de morts ! Combien d'existences fauchées dans leur fleur ou ravies dans leur gloire ! Que d'absents dans la famille, à la cour et dans le cloître ! Ainsi, le désert s'était fait autour de Sœur Louise, et, de quelque côté qu'elle cherchât ses connaissances, ses amis ou ses proches, elle ne les trouvait plus. La mort avait dépeuplé le monde où elle avait vécu. A la cour, il n'y avait ni la reine d'Angleterre, ni Anne d'Autriche, ni Madame, ni Marie-Thérèse, ni la Grande Mademoiselle, ni la princesse Palatine. Dans sa famille, M^{me} de La Vallière avait perdu son frère, sa mère, son gendre et son fils, et, au Carmel du faubourg Saint-Jacques, elle pleurait sur les tombes encore toutes fraîches de la Sœur Anne-Marie et de la Mère Agnès ! Mais, comme elle ne vivait que pour Dieu, elle acceptait son isolement, et elle avait le pressentiment que sa délivrance était prochaine. Bientôt, en effet, l'éternité allait s'ouvrir pour elle : l'heure de la suprême migration ne devait pas tarder à sonner ; aussi l'âme de la religieuse s'essayait-elle à déployer les ailes pour s'envoler au ciel !

Pour comble de maux, la pénitente voyait avec désolation se former à l'horizon les orages qui devaient fatalement s'abattre sur la France et sur la monarchie, et sa conscience, au souvenir des fautes du passé, lui reprochait d'en avoir déchaîné les foudres. Ses derniers jours lui apportaient les présages d'un avenir effrayant. Le siècle nouveau s'annonçait comme un siècle d'irréligion et de licence, et la pénitente augurait avec terreur que l'au-

dace des novateurs, des athées et des libertins, n'étant plus contenue, n'aurait bientôt plus de limites. Voltaire, Diderot et d'Alembert allaient, en effet, succéder à Descartes, à Pascal et à Bossuet, et Louis XV allait monter sur le trône de Louis XIV. C'était comme l'inauguration publique de la corruption des mœurs et de la décadence de la foi. Les hommes gâtés jusque dans la moelle des os par les ébranlements et les enchantements des plaisirs violents et raffinés ne trouvaient plus qu'une douceur fade dans les consolations d'une vie pure et innocente: ils tombaient dans les langueurs mortelles de l'ennui dès qu'ils n'étaient plus animés par la fureur de quelque honteuse passion. Les femmes du dix-huitième siècle elles-mêmes devaient faire regretter leurs devancières. A la place de M^{mes} de Scudéry, de Sévigné, de Lafayette, de Maintenon devaient apparaître les du Deffant, les Geoffrin, les Graffiny, les Duchatelet: et des créatures indignes et viles au premier chef: les Parabère, les Pompadour, les Du Barry allaient se passer de main en main le sceptre des reines de France et souiller la cour des orgies de la débauche. Ainsi, le ciel s'assombrissait d'heure en heure, et jamais moment ne s'annonça plus critique et plus solennel.

Le dix-septième siècle, qui venait de finir, emportait avec lui tout un monde de religion, d'honneur, d'éloquence, de bravoure, de politesse et de grandeur. Pascal, Corneille, Racine, Turenne, Condé étaient morts; Bourdaloue suivait Bossuet dans la tombe, et ainsi, les uns

après les autres, disparaissaient les génies qui en avaient fait la splendeur et la gloire. L'Église de France ne comptait plus que quelques grandes figures. Fénelon, rare et glorieux survivant du passé, se disposait à s'endormir dans *sa mémoire harmonieuse*; Massillon, au seuil du siècle naissant, réglait les accords de sa voix enchanteresse pour faire entendre les derniers accents de l'éloquence chrétienne au plus superbe des rois et jeter sur sa tombe le cri de *Dieu seul est grand!* Quant à Louis XIV. il n'allait plus apparaître, en présence des batailles perdues, des forteresses prises et de sa famille éteinte, que comme une ombre inquiète qui, avant de s'évanouir elle-même, devait voir passer comme le convoi de toutes les grandeurs de son règne et du siècle. Aux approches de l'effondrement qui menaçait de ruiner son œuvre, le roi de France se trouvait isolé et se sentait seul. N'ayant plus auprès de lui les génies bienfaisants qui l'avaient aidé jusque-là à se rendre puissant, redouté, invincible, il comprenait mieux que jamais la vérité formulée dans ces mots : « *Quelque grand que soit le prince, il ne dispose de sa force qu'à demi, s'il n'a le concours des grands hommes que la Providence fait naître en son temps pour le secourir*¹. » En vain, devant l'imminence du danger, pour prévenir les malheurs et les désastres, le vieux monarque cherchait à rallier ses anciens conseillers et ses glorieux capitaines, aucun

1. *Oraison funèbre du chancelier Le Tellier*, par Bossuet.

des absents ne répondait à son appel. Sous le coup des calamités et des revers, Louis XIV montrait toutefois un courage héroïque et, à mesure que la main de Dieu s'appesantissait sur sa tête, l'âme du chrétien se soumettait avec une entière humilité. Il dira à Villars : « Vous voyez mon état. Monsieur le Maréchal, il y a peu d'exemples de ce qui m'arrive, et que l'on perde dans la même semaine son petit-fils, sa petite-fille et leur fils... *Dieu me punit : je l'ai bien mérité*. Mais suspendons mes douleurs sur les malheurs domestiques et voyons ce qui peut se faire pour prévenir ceux du royaume¹. » Et alors, après avoir communiqué ses plans, le grand Roi ajoutera, avec une suprême majesté : « *Si vous ne remportez la victoire, je combats mon peuple, je traverserai Paris à cheval, je réunirai une armée de cent mille hommes, et nous irons nous ensevelir sous les ruines de la monarchie*². » Heureusement, le ciel ne devait pas se montrer inexorable, et Dieu devait avoir pitié de la nation très chrétienne. En 1712, Villars triomphera à Denain et, après la victoire, signera le traité d'Utrecht : en 1715, il fera l'admirable campagne d'Allemagne, qui amènera la paix de Rastadt. Ce sera comme le dernier effort du grand règne et Louis XIV mourra quelques mois après. Ainsi, tandis que la vie de M^{me} de La Vallière déclinait sur la pente rapide de ses dernières années.

1. *Mémoires de Louis XIV.*

2. *Ibidem.*

religieuse passait par la plus cruelle des souffrances : ses douleurs de la patrie française déchiraient son âme. Sœur Louise de La Miséricorde avait eu l'honneur d'être chargée par ses Supérieures du soin de la chapelle ; aussi était-ce au pied des autels qu'elle conjurait Dieu par des prières et des immolations continuelles à sauver la France ! Qui pourrait dire les sentiments de respect et d'humilité avec lesquels elle s'appliquait à orner, à entretenir et à habiter le sanctuaire dont elle avait la garde ? La chapelle était le lieu où elle faisait au ciel une amende honorable non interrompue ; elle y pleurait sur elle-même et sur son pays et, à mesure que les événements ébranlaient le grand royaume, elle y fixait sa demeure et y passait le reste de ses jours. C'était là que, sous le coup des catastrophes publiques, elle offrait au Roi des rois l'hommage de ses orations ; elle n'en sortait qu'à regret, elle ne s'en éloignait qu'avec tristesse, elle regardait les autels de son Dieu comme le plus sûr paratonnerre de la patrie.

Au dix-septième siècle, la chapelle du couvent de la rue Saint-Jacques était l'un des sanctuaires les plus recueillis, les plus élégants et les mieux fréquentés de Paris. Somptueusement et magistralement décorée par Philippe de Champagne, grâce à la munificence de la reine Marie de Médicis, elle avait des splendeurs incombrables. Une grille soutenue de belles colonnes de marbre séparait le chœur de la nef : le grand autel était entouré de quatre colonnes de marbre noir veiné, dont

les chapiteaux et les bases étaient de bronze doré; le tabernacle monumental, *en argent massif ciselé*, avait une valeur si importante que les Carmélites devaient bientôt en faire le sacrifice pour contribuer au payement de la rançon des désastres publics; les stalles étaient admirablement sculptées; tout en un mot était du meilleur goût et de la plus grande richesse. Les tableaux de maître abondaient; on y remarquait la *Salutation angélique* du Guide et des toiles signées par Stella, Lahyre et Lebrun. Ce dernier y avait peint M^{me} de La Vallière sous les traits d'une Madeleine divinement absorbée dans la contemplation et la douleur¹, avec une de ces expressions extatiques que les peintres antérieurs à la Renaissance donnaient aux têtes de leurs saintes.

Au milieu de toutes ces magnificences, Sœur Louise de la Miséricorde s'appliquait à parer l'autel où Dieu se faisait présent avec autant de soin qu'elle s'occupait à disposer son pauvre cœur. C'était là qu'aux heures toujours trop courtes, pour elle, du jour et de la nuit, elle goûtait un charme infini à réciter et à chanter les louanges de son bien-aimé. Si sa voix se fatiguait souvent au point de ne pouvoir se faire entendre, son cœur ne se lassait jamais. Son amour offrait à Dieu *le sacrifice de louange* dont la douceur fait au ciel le ravissement des anges, et alors son âme planait au-dessus des douleurs et des

1. *Mme de La Vallière et Marie-Thérèse*, par M. l'abbé H. Duclos.

misères de la terre et la Carmélite se consolait de tous ces deuils de la famille et de l'amitié, de la royauté et de la patrie en se plongeant plus avant dans le sein de la miséricorde infinie. Dans ses rapports intimes avec le divin Maître, quelles n'étaient pas ses délices ? Dieu parlait à son âme et Sœur Louise lui répondait. Elle n'avait pas de peine à suivre les offices dans la langue de l'Église ; ses historiens rapportent que dès 1673, au sortir de sa maladie, et plus décidée que jamais à se faire religieuse, elle avait, sous la conduite de Bossuet, entrepris d'apprendre le latin et qu'elle avait en peu de temps fait des progrès surprenants dans cette étude¹.

Du jour où Sœur Louise avait été chargée du soin de la chapelle, elle s'était acquittée de ses fonctions avec le plus grand zèle. Son esprit de foi voyait, dans le choix de ses Mères, l'expression de la volonté de Dieu, et elle considérait son humble emploi comme un devoir sacré. Ce qui restait, rien n'était plus fort et moins inébranlable en elle que le sentiment du devoir. Le devoir, sous toutes ses formes, enfonçait ses racines dans les profondeurs de son âme, et rien ne pouvait la détourner de l'effort intrépidement qui, par l'aide de la grâce, met l'activité humaine en conformité avec la volonté de Dieu. En obéissant à ses supérieures comme une enfant qui aime à se laisser conduire, elle échappait aux séductions et aux pièges de la curiosité personnelle, elle résistait aux entraînements de

1. *Mémoires*.

l'amour-propre et atteignait aux sommets de la vertu. Les yeux toujours fixés sur le divin Modèle, elle allait droit à lui comme à son témoin et à son juge ; elle savait par une cruelle expérience qu'en dehors de Dieu le monde moral reste vide et que la conscience humaine, obscure et glacée, ressemble à une terre sans soleil.

Mais entrons à la suite de Sœur Louise dans cette chapelle qu'elle appelait *le vestibule du Paradis* et où elle goûtait par anticipation les douceurs de la vie céleste. Nous devons connaître les dévotions particulières qui ravissaient, dans son enceinte, l'âme de la fervente sacristine. L'Eucharistie était la première et la plus chère de ses affections. Bien avant de s'approcher de la table sainte, la religieuse s'abîmait dans les sentiments de la foi la plus vive et de l'amour le plus ardent. Au moment de ses communions, son recueillement, sa modestie, sa gravité, son saisissement faisaient l'admiration de ses compagnes ¹. Sœur Louise était alors toute en Dieu. Humblement prosternée au pied de l'autel, elle avait, comme les disciples d'Emmaüs, des conversations mystérieuses et intimes avec l'hôte bien-aimé de son cœur. La vie cachée du Sauveur dans le tabernacle, avec son silence, sa solitude, son abandon, son dénuement et son état de mort, était le sujet continu de ses méditations, et, aux leçons et aux exemples de la divine Victime, elle vivait de plus en plus retirée et se condamnait

1. *Vie pénitente de Mme de La Vallière.*

un ensevelissement qui devenait de jour en jour plus profond et plus austère.

La passion de Notre-Seigneur était encore pour elle l'objet d'un culte qui lui était infiniment cher¹. La vue de l'Homme-Dieu bafoué, flagellé, chargé de sa croix, succombant trois fois sur le chemin du Calvaire, cloué sur son gibet, couronné d'épines, abreuvé de fiel, méprisé des pharisiens et insulté par les passants lui arrachait les larmes intarissables. Et elle se représentait qu'à la suite des saintes femmes il lui était donné d'embrasser ses pieds divins et, comme Madeleine, de les couvrir de ses larmes et de les essuyer de ses cheveux !

Sœur Louise avait voué à Marie une ineffable tendresse². Son recours à la Mère de Dieu était incessant et plein de confiance. Pour elle surtout, la Vierge était *le refuge des pécheurs* ; aussi s'adressait-elle à son cœur dans toutes les peines et dans tous les besoins. Ah ! avec quelle humilité, au souvenir de ses fautes, elle implorait sa toute-puissante intercession ; comme elle suppliait Marie de lui obtenir de son divin Fils le pardon de son passé et la grâce de l'expier dès ici-bas au prix de toutes les humiliations et de tous les sacrifices !

Fille de Sainte-Thérèse, M^{me} de La Vallière aurait voulu être animée de l'esprit et du courage de la Réformatrice du Carmel³. Depuis bientôt trente-six ans n'ap-

1. *Vie pénitente de M^{me} de La Vallière.*

2. *Ibidem.*

3. *Ibidem.*

partenait-elle pas par des liens plus forts que ceux du sang à la race des saints, et ne devait-elle pas par conséquent en reproduire les traits et en accomplir les gestes? Aussi elle demandait à sa Mère adoptive l'héroïsme, qui est le trait caractéristique de sa famille spirituelle, et elle s'efforçait de mettre sa vie à la hauteur des exemples de son illustre lignée. Cette belle devise était bien la sienne : *Souffrir ou mourir, mais plutôt souffrir que mourir!*

La pénitente rendait aussi un tribut de fraternelle et respectueuse sympathie à Marie-Madeleine¹. Se souvenant à toute heure de ses égarements, elle se sentait la cliente de l'amie de Jésus. Pécheresse, elle se complaisait à se tenir comme elle aux pieds du Sauveur et, dans ses agenouillements de suppliante, elle répandait devant Dieu toutes les ardeurs de son âme. Sœur Louise attachée au divin Maître, devenu l'unique objet de sa vie, par un sentiment dont la tendresse égalait la pureté, ayant reconquis dans les larmes la dignité de son cœur, aurait voulu, comme Madeleine, mourir à ses pieds de repentir et d'amour. Cet attrait de la nouvelle pécheresse pour l'ancienne s'expliquait et par la similitude de leur vie et par les affinités de leurs natures. Elles avaient péché toutes deux jusqu'à devenir l'opprobre de leur sexe, mais elles s'étaient repenties et régénérées jusqu'à devenir toutes deux le miracle de la grâce. Cette ressemblance morale

1. *Vie pénitente de Mme de La Vallière.*

avait frappé l'un des plus grands peintres du dix-septième siècle, et quand le pinceau de Lebrun voulut transmettre aux siècles à venir la physionomie de Madeleine, il ne trouva rien de mieux pour la faire reconnaître et revivre que de la représenter sous les traits de Louise de La Vallière. Ce tableau, qui montrait la pécheresse repentante se dépouillant de ses ornements et de ses vanités, demeura, jusqu'en 1793, dans la chapelle du Grand-Couvent. Enlevée aux Carmélites par la Révolution, cette belle toile fait aujourd'hui partie des collections du Louvre¹.

Mais, au cours de cette existence embaumée d'une piété si suave, Sœur Louise sentait approcher le déclin de ses forces. S'il restait encore dans ses traits délicats comme un reflet de sa jeunesse, elle portait sur sa figure amincie une marque visible de ses expiations. Toutes les énergies de son âme, concentrées dans la poursuite de sa longue pénitence, avaient ébranlé sa frêle enveloppe; ses macérations continuelles avaient frappé son corps de coups mortels. Son cœur, ce composé ineffable de sentiments exquis, avec ses tristesses et ses joies, ses déceptions et ses espérances, avait mesuré toute sa faculté d'aimer et de souffrir et semblait avoir tari en elle les sources mêmes de la vie. Ainsi la femme, qui avait fait preuve au Carmel d'une vaillance si mâle, commençait à s'affaïsser douloureusement, et elle sentait que le temps de sortir de ce monde était venu pour elle.

1. L'abbé H. Duches.

Toutefois, son indomptable courage la soutenait encore et son âme ne faiblissait pas. A ses compagnes qui lui recommandaient de prendre un peu de repos, elle répondait : « *Il ne peut y en avoir pour moi sur la terre¹.* » Impatiente de s'en aller vers le monde meilleur dont elle entrevoyait les divins rivages, elle s'écriait : « *Que mon exil est long ! Quand est-ce que les liens qui enchainent mon âme à mon malheureux corps seront rompus ?* » Par obéissance, elle consentait à prendre des remèdes, elle ne désirait pas la santé. Dans le paroxysme de ses douleurs, elle disait : « *Que celui qui a commencé à me frapper achève de me réduire en poudre ; la mort est le chemin de la vie ; elle seule est le terme de l'exil ; elle est le passage nécessaire pour atteindre au bonheur éternel².* » Et comme on s'efforçait de la consoler dans ses souffrances, elle murmurait ce verset des psaumes : « *Vos verges et vos châtimens, Seigneur, font ma consolation. Ils ne peuvent durer longtemps, et pour de si courtes douleurs vous me faites éviter une éternité de peines³.* »

Jusqu'aux derniers moments, son énergie morale devait commander aux défaillances de la nature. L'avant-veille de sa mort, on trouva Sœur Louise évanouie, dans le corridor qui conduisait à la chapelle, deux heures avant

1. *Vie pénitente de M^{me} de La Vallière.*

2. *Ibidem.*

3. *Ibidem.*

le lever de ses compagnes. Et elle recommandait à une sœur infirmière de n'en rien dire, lui observant avec humilité *qu'elle avait beaucoup à expier*¹. Le lendemain, elle se levait encore, avant trois heures du matin, pour vaquer à ses exercices de piété, mais son mal l'empêcha d'arriver au chœur pour réciter *Matines*. On dut alors la porter à l'infirmerie. Peu après, les médecins se déclarèrent impuissants et dirent qu'elle était perdue. Bientôt son corps si délicat et si tendre se flétrit et se fana comme un fleur que le suc abandonne. Un rayonnement céleste, un mélange d'une douceur inaltérable et d'une force invincible, se reflétait sur sa figure. Elle semblait être attirée et comme fascinée par l'invisible et l'infini. L'aube lumineuse et l'éternité l'enveloppaient de ses rayons, et c'était comme si elle entendait déjà les voix saintes qui annoncent l'approche de l'Époux. Et en voyant venir la mort sans peine et sans frayeur, sereine et radieuse, elle disait ces belles paroles : « *Mourir dans les plus vives douleurs, voilà ce qui convient à une pécheresse comme moi* »².

La règle des Carmélites veut que l'on avertisse les malades en danger; Sœur Louise se rendait parfaitement compte de son état, ce ne fut pas nécessaire. Elle-même demanda les derniers sacrements et se confessa et communia en viatique avec une ferveur admirable. Quand l'hostie toucha ses lèvres, elle se sentit tout éclairée au

1. *Vie pénitente de Mme de La Vallière.*

2. Lettre-circulaire de la Mère Madeleine.

gion et la date de sa mort¹. Celle qui, depuis son retour à Dieu, avait si ardemment désiré s'ensevelir dans le silence et l'oubli, **préférerait incomparablement sa modeste sépulture de Carmélite aux fastueuses funérailles et aux titres pompeux de très haute et très puissante dame de La Vallière, duchesse de Vaujours et cousine du roi...**

La Sœur Madeleine du Saint-Esprit, prieure du Grand-Couvent, rédigea, dans un style digne du dix-septième siècle, la lettre de faire part de sa mort pour toutes les maisons de l'Ordre. « C'est avec une douleur bien juste et bien amère, disait-elle, que nous vous demandons les prières de l'Ordre pour notre très honorée Sœur Louise de la Miséricorde, professe de ce monastère, qu'une maladie de trente heures vient de nous enlever. Elle a été un des plus parfaits modèles de pénitence que Dieu ait fait voir de nos jours... Elle a expiré aujourd'hui, vers midi, âgée de soixante-cinq ans et dix mois, et de trente-six de religion, laissant la communauté aussi affligée de sa perte qu'édifiée de sa pénitence. Nous vous demandons pour elle les suffrages ordinaires de l'Ordre²... »

En apprenant la mort de M^{me} de La Vallière, Louis XIV dut sans nul doute éprouver une vive et profonde émotion. Il n'était plus au temps où tout célébrait sa gloire et où l'Europe s'inclinait devant son génie. Le malheur

1. *Histoire de Mme de La Vallière*, par l'abbé Le Queux.

2. Lettre-circulaire de la Mère Madeleine du Saint-Esprit.

ait commencé à étendre la main sur son existence, et frappait avec fureur sur sa famille et sur son peuple. Ces châtimens des dernières années de son règne semblaient être les implacables expiations des fautes de sa jeunesse et de sa maturité. Aussi, devant la tombe ouverte de la généreuse et frêle créature, qui avait été plutôt sa victime que sa complice, le malheureux roi confessait sa culpabilité, et, sous l'empire des douleurs, il reconnaissait la justice du ciel jusque dans ses plus terribles vengeances. Encore quelques années, quand la mort viendra l'atteindre, il prononcera ces paroles devant ses courtisans : « *Je vous demande pardon, Messieurs, des mauvais exemples que je vous ai donnés* ¹. »

L'imagination populaire s'empara de la morte de la rue Saint-Jacques et la couronna d'une auréole; la légende commença à se former sur elle aussitôt que sa tombe se ferma. Une sorte de culte, fait de sympathie et d'enlèvement, mais surtout de respect et de compassion, s'attacha dès lors à sa mémoire. Bien des cœurs, dans un enthousiasme, gardèrent et se transmirent son souvenir. *Homines postrema meminere*. On se plut à considérer la pénitente comme une sainte. Afin de l'exalter, on jugeait qu'une justice sans clémence et sans pitié est une fausse justice. Devenue victime volontaire, n'avait-elle pas expié ses fautes? On mettait dans la balance

1. Saint-Simon, *Mémoires*.

le crime et le châtimeut, et le châtimeut faisait oublier le péché, et, à l'exemple de Jésus, on pardonnait à la nouvelle Madeleine.

Les contemporains et la postérité en décidèrent ainsi. « Trente-six années d'une pénitence si soutenue, écrivait Saint-Simon, d'une pénitence fort au-dessus de sa règle, cette fuite exacte de tous les emplois de la maison. ce souvenir si continuel de son péché, cet éloignement constant de tout commerce, la foi, la force, l'humilité qu'elle fit paraître à la mort de son fils, sa patience et sa résignation dans les souffrances de la maladie, son courage et sa vaillance dans les combats de la dernière heure, tout cela l'entourait de l'auréole des prédestinés¹. »

Plus de cent ans après, l'homme le plus porté à médire. Voltaire lui-même, s'exprimait ainsi : « Sa conversion fut aussi célèbre que sa tendresse. Elle se fit Carmélite à Paris et persévéra. Se couvrir d'un cilice, marcher pieds nus, jeûner rigoureusement, chanter la nuit au chœur dans une langue inconnue², tout cela ne rebuta pas la délicatesse d'une femme accoutumée à tant de gloire, de mollesse et de plaisirs. Elle vécut dans ces austérités depuis 1674 jusqu'en 1710, sous le nom de Sœur Louise de la Miséricorde. Un roi qui punirait ainsi une femme coupable serait un tyran; et

1. *Mémoires.*

2. Elle avait appris le latin en 1673.

est ainsi que tant de femmes se sont punies d'avoir aimé¹. »

Au dix-neuvième siècle, les hommages lui sont encore venus de haut et ont été aussi flatteurs. « Aimer pour àimer, a dit un des princes de la critique littéraire, sans orgueil, sans coquetterie, sans insulte, sans arrière-pensée d'ambition ni d'intérêt, ni de raison étroite, sans ombre de vanité, puis souffrir, se dominer, sacrifier même sa dignité, pour expier; quand l'heure est venue, s'immoler courageusement dans une espérance plus haute, trouver dans la prière et du côté de Dieu des trésors d'énergie, de tendresse et de renouvellement, persévérer, mûrir et s'affermir à chaque pas, arriver à la plénitude de son esprit par le cœur, telle fut sa vie dont la dernière partie développa des ressources de vigueur et d'héroïsme chrétien qu'on n'aurait jamais attendues de sa délicatesse première..... Comme religieuse, comme Carmélite et fille de Sainte-Thérèse, elle n'est point à nous à nous permettre de lui chercher des termes de comparaison. Disons seulement de notre ton le moins profane, que, quand on vient de lire l'admirable chapitre v du livre III de l'*Imitation*, où sont exprimés les effets de l'amour divin, qui n'est dans ce chapitre que l'idéal de l'autre amour, M^{me} de La Vallière est une de ces figures vivantes qui nous

1. *Siècle de Louis XIV.*

l'expliquent en leur personne et qui nous le commentent le mieux ¹. »

Pour M^{me} de La Vallière, ce n'est point un paradoxe, a écrit un autre auteur non moins distingué, malgré sa jeunesse et sa destinée orageuses, de dire que sa vie fut une amende honorable à tout ce qu'elle avait d'abord outragé. Ses trente-six années de pénitence austère sont, au dix-septième siècle, la profession la plus éloquente, la plus expressive du respect que méritent l'inviolabilité de la famille et le mariage. M^{me} de La Vallière avait, de 1662 jusqu'en 1670, trahi son éducation première, elle était infidèle à ses propres principes et en opposition avec ses instincts eux-mêmes ; mais elle mit trente-six années à réparer les torts et les erreurs de dix ans et elle ne se pardonna jamais. Louise de La Miséricorde a transfiguré la personne de la demoiselle d'honneur de Henriette d'Angleterre. Jamais, même durant son éphémère domination, l'impopularité ne s'attacha à ses pas ; jamais elle ne choqua par l'arrogance et le faste ; jamais on ne l'accusa d'avoir précipité la France sur la pente de la corruption. Nouvelle Madeleine de l'Occident, il lui fut beaucoup pardonné, parce qu'elle aima sincèrement². Ainsi les sympathies lui sont venues de tous les points de l'horizon. Que pourrions-nous ajouter à tous ces témoignages, si ce n'est que

1. Sainte-Beuve, *Lundis*.

2. L'abbé H. Duclos, *M^{me} de La Vallière et Marie-Thérèse d'Autriche*.

la justice divine, qui seule aurait le droit de se montrer inexorable, s'est montrée miséricordieuse et que, devant l'héroïsme de la pénitence de M^{me} de La Vallière, la faillibilité humaine doit s'incliner. N'a-t-elle pas besoin pour elle-même, en présence de son universelle misère, d'indulgence et de pardon ?

La tradition a conservé l'emplacement du lieu où fut déposée Françoise-Louise de La Baume Le Blanc de La Vallière, duchesse de Vaujours, devenue Sœur Louise de la Miséricorde. Et encore aujourd'hui, quand on creuse profondément le jardin des Carmélites de la rue Saint-Jacques, on trouve les ossements de l'ancien cimetière du monastère et l'on est à l'endroit même où le corps de la pécheresse pénitente a reposé ¹. En 1793, les sans-culottes se ruèrent au Grand-Couvent, violèrent la tombe de M^{me} de La Vallière et jetèrent ses cendres au vent. Ils ne trouvèrent dans le cercueil que quelques pauvres débris : des lambeaux de serge mêlés à des ossements et un petit crucifix d'ébène. En subissant l'outrage de cette profanation, l'humble Carmélite fut traitée en reine ! Ainsi la femme qui avait racheté les péchés de sa jeunesse par plus de quarante années de pénitence ² fut brutalement arrachée au lieu de son dernier repos : on lui ravit sa tombe. La main des barbares secoua sans pitié ses restes sanctifiés, et la légère poignée de pous-

1. Plan de Paris, par Turgot.

2. Sa pénitence datait de l'année 1660; elle l'avait commencée

sière se mêla à la terre jusqu'à l'heure de l'éternelle résurrection. O victime sacrée de la pénitence ! dans votre soif inapaisée de souffrance, votre âme sans nul doute se réjouissait encore de cette humiliation et vous l'offriez à Dieu comme une dernière expiation. Mais si, dans des jours de terreur et de haine, des monstres animés d'une rage sauvage vous chassèrent ainsi de l'asile même la mort, ils ne purent vous détronner de la place que les hommes vous avaient consacrée dans leur mémoire. Et là, défiant les révolutions et les siècles, respectée et bénie, vous vivez dans l'immortalité de vos vertus et dans les souvenirs du Carmel, car vous y reposez à l'ombre de la croix que vous eûtes la gloire d'aimer par-dessus tout et qui porte encore la trace des larmes toujours vives de votre cœur inconsolé !

Ce livre, si nous ne nous abusons, démontre que l'amour qui abaisse et corrompt quand il n'est que la passion, régénère et sauve quand il devient la vertu. C'est le privilège de M^{me} de La Vallière d'avoir eu l'héroïsme de s'ensevelir aux Carmélites pour pleurer, souffrir, expier et mourir. Quand on la voit à la cour à l'heure de ses égarements, on sent que Dieu seul est le principe de l'amour vrai, pur, profond, immortel, et qu'en dehors de lui il n'y a, pour ce sentiment, que fausseté, souillure, caducité et inconstance. Les éternelles félicités que la passion, pour prix de l'amour du roi, avait osé lui promettre n'avaient abouti qu'au désenchantement et à la désolation, au déshonneur et à la misère. Hélas ! c'était là tout ce

que Louis XIV avait pu lui donner ! En dépit de toutes ses fiertés, la vertu de la jeune fille s'était honteusement brisée contre l'écueil douloureux où se perdent toujours les affections humaines qui prétendent se suffire ! Mais si les roses dont les mains royales avaient couronné son front s'étaient si vite flétries, le ciel avait fait épanouir pour elle les lys immaculés du Carmel. Quand on voit M^{me} de La Vallière dans le cloître, on admire l'humilité et la douleur, les larmes et le martyre de sa pénitence, tout cela si intimement uni à ce que le malheur a de mélancolique et de touchant qu'on en est ému et attendri jusqu'au plus profond de l'âme. Bossuet annonçant à la favorite repentante *qu'elle serait un miracle de la grâce* ! ne l'avait donc pas trompée. Sœur Louise de la Miséricorde retrouva dans sa cellule la paix de la conscience, les consolations de l'espérance, les douceurs de la souffrance et les gloires de la réhabilitation. *Multa renascentur quæ jam cecidere.*

Cette radieuse transformation de l'amour profane en amour divin, ce sentiment supérieur et nouveau, incessamment purifié et toujours grandissant, embelli de tous les charmes de la vertu et rayonnant de tous les feux du sacrifice, fait comprendre qu'il n'y a pour le cœur humain de dignité, de paix et de félicité possibles que dans la possession et la jouissance de l'amour vrai, légitime et chrétien. Aussi, entre Louis XIV dans tout l'éclat et

1. *Lettres*, passim.

toutes les splendeurs de la royauté et de la gloire et M^{me} de La Vallière dans la simplicité de sa nature délicate et modeste et dans les larmes de sa conversion et de sa pénitence, le choix n'est pas douteux. *S'il fallait dresser des autels à quelque chose d'humain, a dit le Père Lacordaire, on aimerait mieux adorer la poussière du cœur que celle du génie*¹.

L'âme humaine, avec ses nobles instincts et ses élans généreux, est naturellement chrétienne. Elle se porte de toute la flamme de son immortelle vie vers ce qui l'élève, l'honore et la grandit. Elle est assez magnanime pour prendre, en certaines rencontres, le parti des faibles contre les forts, car elle se range toujours, lorsqu'elle suit sa pente, du côté de l'honnêteté et de la justice, de la sagesse et de la régularité. C'est qu'à moins de s'abdiquer elle-même, elle sent que le dévouement l'emporte sur l'égoïsme, la vertu sur la passion, et ainsi, malgré tous les prestiges et toutes les séductions de la fortune, de la puissance, de la grandeur et de la gloire, les dons du cœur, conservés dans leur dignité première ou renouvelés dans la pureté de leur source, demeurent pour elle les dons supérieurs et préférés. L'humanité les estime au-dessus de tout, soit qu'elle les admire dans les grâces de l'innocence, soit qu'elle les vénère dans les haumes du repentir. Ne s'éprend-elle pas de respect et de sympathie pour Marie Madeleine et Marie

1. *Lettres à un jeune homme.*

gyptienne comme pour sainte Thérèse et sainte Rose de Lima, pour Sœur Louise de France dans les blancheurs éblouissantes de sa virginité royale comme pour Sœur Louise de la Miséricorde dans les immolations héroïques de son martyre? Oui, partout et toujours, si l'on pénètre assez avant au fond de l'âme humaine, on aperçoit que les dons du cœur, sous la garde de la vertu, occupent la place d'honneur dans le culte des hommes!

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE A MONSEIGNEUR ADOLPHE-LOUIS PERRAUD, ÉVÊQUE D'AUTUN, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.....	I
INTRODUCTION.....	1

CHAPITRE PREMIER.

Origine de Louise de la Vallière. — Formation de son âme. — Le cœur de sa mère étranger à cette œuvre. — Tendresse de son père. — Sa mort. — Soins de son oncle. — Avec les jeunes princesses d'Orléans, Louise passe de Blois à Paris. — Sa distinction naturelle. — La beauté de son âme supérieure à celle de sa physionomie. — Son entrée à la cour comme demoiselle d'honneur de Madame. — Sa modestie, sa sagesse et sa vertu. — Comment tous ces dons deviennent des ruines. — Quelques membres de la famille royale. — Louis XIV. — Marie-Thérèse. — La passion du roi. — Tout conspire contre M^{lle} de La Vallière. — Ses combats contre elle-même. — Ses sentiments de honte et d'effroi. — La cour avec ses exemples, ses dangers, ses faveurs et ses mensonges. — Louise trouble et empoisonne la vie de la reine. — Aux années de la passion triomphante succéderont les années des déceptions et du délaissement. — Anne d'Autriche. — Son rôle de mère. — Elle appelle, de concert avec Marie-Thérèse, Bossuet pour prêcher à la cour le carême de 1662. — Espérances des deux reines. — Nul comme Bossuet ne pouvait remplir cette mission. 31

CHAPITRE II.

Les commencements de Bossuet. — Sa vocation au sacerdoce. — Vincent de Paul. — Les reines ont suivi le carême prêché aux Carmélites en 1661. — Grandeur du caractère; — élévation de l'éloquence; — éminence de la sainteté de Bossuet. — Principaux traits de son âme et de son génie. — Sa passion de la vérité. — L'amour de l'Église. — Sa bonté. — L'amour de la France. — Son courage contre les abus et les scandales de la Cour et de la haute société. — Il fait sa part de responsabilité au roi lui-même. — Ses idées politiques assurent l'indépendance de sa parole. — Son horreur des courtisans. — Il n'est pas le flatteur de Louis XIV. — Il n'accepte, qu'en se défiant de lui-même, la mission confiée par les deux reines. — La morale de Bossuet. — Sa beauté et

sa grandeur. — L'Évangile en est la source. — Comme elle répond à tous les états et à tous les besoins. — Condamnation de la prétendue morale humaine personnifiée dans Molière. — Premier sermon à la Cour le jour de la Purification. — Étonnement mêlé de crainte des courtisans — Départ inattendu de M^{lle} de La Vallière pour le convent de Chaillot. — Son retour. — Un grand exemple. — Bossuet dépeint à la demoiselle d'honneur le néant des fausses attaches et des faux plaisirs. 58

CHAPITRE III.

L'extérieur de Bossuet. — Son air de bonté. — Ouverture du Carême de 1662 au Louvre. — Le prédicateur démasque ce qu'il appelle les vices des honnêtes gens. — Parallèle entre Louis XIV et David. — Il faut que le roi et M^{lle} de la Vallière entendent Jésus-Christ. — La blessure de leur cœur. — Ils doivent entrer dans l'endroit où se tient le conseil du cœur. — Renversement des idoles. — Impressions des auditeurs. — Bossuet s'élève contre la vie luxurieuse et les péchés des grands. — La volupté ne vit que de pilleries. — Les malheurs publics conséquence des attentats contre les mœurs. — Tout ce qu'un sujet peut dire. — L'inconduite des coupables était connue. — L'enivrement des sens trouble la raison. — Inconstance de la passion. — Dangers de la cour. — Usurpation de la place de Dieu. — Appétits insatiables de la volupté. — Supplications et menaces. — Il y a un Dieu qui venge les péchés des rois. — Bossuet s'adresse plus directement à M^{lle} de la Vallière. — Débordements du luxe de la femme jusque dans le temple de Dieu. — Les trois sermons sur la pénitence de Madeleine. — Un souvenir. — Une telle conversion est-elle possible à la cour? — Séparation momentanée des coupables. — Laban pleure la perte de ses idoles. — Saül voulant être honoré devant le peuple. — Remontrances plus pressantes. — Prière finale. — Bossuet poursuit aussi la conversion des grands dignitaires et des dames de la cour. — L'apparition de la mort dans la famille royale. 84

CHAPITRE IV.

Bossuet, à la demande d'Anne d'Autriche, prêche le Carême de 1663 au Val-de-Grâce. — Attraits de la reine-mère pour ce monastère et pour la parole de Bossuet. — Les échos de la grande voix arrivent aux coupables. — Il faut désabuser les rois des flatteries des courtisans. — Vains prétextes de la passion. — Ses vicissitudes. — A ceux qui ne voudraient pas entendre prêcher l'Évangile. — Les rois doivent protéger la vertu. — Salomon pour modèle. — L'orgueil est le vice des grands. — La favorite doit sortir de l'appartement de Madame et se réfugier au palais Brion. — Quels exemples. — Le poison des cours. — On veut entendre raconter des triomphes imaginaires. — La désolation publique, rigoureuse conséquence de l'ambition des conquérants. — Altération de la règle de vérité qui est en nous. — La conscience coupable comparée à une femme qui se farde. — Il faut une morale moins rigide. — M^{lle} de La Vallière, favorite reconnue. — Désolation des reines. — Marie-Thérèse malade. — Émotion passagère du roi. — On brise avec toute retenue. — La grande place de Bossuet dans l'opinion. 120

CHAPITRE V.

La passion dans ses périodes de publicité. — Réponses du roi aux reproches de sa mère et aux larmes de son épouse. — Bossuet prêche l'Avent de 1665. — Dieu dévoile les intrigues les plus secrètes. — Vaines promesses de changement de vie pour un âge plus avancé. — Les passions de plus en plus tyranniques. — Le breuvage qui enivre. — Le roi au jugement de Dieu. — Insensibilité des coupables. — La sainteté du mariage opposée à leurs désordres. — L'institution divine de la famille. — La morale évangélique en présence des folles théories. — Il faut taire la bonté de Dieu aux coupables. — Vaines espérances de repentir. — Terribles conséquences de tous ces scandales pour la famille royale, la monarchie et la nation. — La mort de la reine-mère. — Douleur de Marie-Thérèse. — Les remords du roi. — Bossuet prononce l'*Oraison funèbre d'Anne d'Autriche*. — Le Carême de 1666 à Saint-Germain. — Portraits du voluptueux et de la femme mondaine. — Nabuchodonosor demande les honneurs divins. — M^{lle} de La Vallière victime de la vanité. — L'impudicité va tête levée. — La notion de la vie chrétienne faussée et perdue. — Le jugement de l'opinion. — C'est Dieu qui élève, c'est Dieu qui abaisse. — Souhait fait au roi. — L'impunité du mal, le plus terrible des châtimens. — L'ordre présent sera renversé. — La puissance à désirer. — Honteux excès de la passion impure. — Un tombeau ouvert devant la cour. — La méditation de la mort. — Vanité de la beauté et de la vie. — Qui doit régner dans le cœur? — Les dames de la cour et les filles de Jérusalem. — Légitimation de M^{lle} de Blois. — La favorite est nommée duchesse. — Déplorable effet de ces mesures. — Réveil de foi à la veille de la campagne de Franche-Comté. — Rencontre après les premières victoires. — La favorite aux armées. — Apparition de M^{me} de Montespan..... 139

CHAPITRE VI.

Le bonheur de la duchesse commence à se voiler. — M^{me} de Montespan devient sa rivale et foule aux pieds ses devoirs d'épouse et de mère. — Les protestations du marquis et les sévices du roi. — Plaintes et soumission de M^{me} de La Vallière. — Vaines tentatives. — Délains d'une part, regrets de l'autre. — Résolutions flottantes nées de ces déceptions. — Le coup initial de la grâce en entendant l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*. — Bossuet prêche l'Avent de 1669. — La fragilité de la beauté. — Le danger des plaisirs. — Son cri contre l'homme sensuel. — Intrigues mal tissées. — Le relâchement des mœurs. — Louis XIV au jugement de Dieu. — Bossuet introduit à la cour un prédicateur plus grand que lui pour peindre les avidités, les agitations et les emportemens de l'amour impur. — M^{me} de La Vallière passe par l'enfer de ses jalousies. — Dieu la presse et sollicite. — La lutte est ouverte. — Terribles remontrances. — Elle n'avait jamais oublié qu'elle faisait le mal. — Dieu lui parle en secret et la touche au cœur. — Elle doit briser avec les anciennes compagnies et les anciennes habitudes. — La duchesse devient malade. — Sa guérison. — Mort soudaine de Madame. — Bos-

suet à ses derniers moments. — Son *Oraison funèbre* — Profondes impressions de M^{me} de La Vallière à Saint-Denis. — Sa nouvelle fuite au couvent de Chaillot. — Retour forcé. — La mort s'abat sur la famille royale. — Deux têtes de mort assez touchantes. — M^{me} de La Vallière inaugure sa vie de pénitence. — Le respect du roi pour la liberté de la chaire. — Bossuet avait pourtant toujours fait entendre la vérité. — L'Avent de 1669 clot sa carrière de sermonnaire. — Il est nommé précepteur du dauphin..... 171

CHAPITRE VII.

La direction des âmes en faveur au dix-septième siècle. — Bossuet dans ce ministère. — La supériorité de sa direction. — Saint François de Sales en était le modèle. — L'indulgence, la patience et la bonté en faisaient le fond. — La beauté de ses lettres. — La direction des âmes avait déjà des détracteurs. — Qualités d'un vrai directeur. — Directeurs sévères et directeurs relâchés. — La direction de Bossuet pleine de sagesse. — Quelle n'en était pas la puissance ? — A sa lumière, M^{me} de La Vallière entre dans la voie de la perfection. — Combien elle fut sûrement conduite au milieu des embûches de la cour. — Bossuet inspire à la pénitente les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*. — Les *Réflexions* soumises à son jugement. — Circonstances où elles furent écrites. — Le repentir et le plus grand esprit de pénitence les inspirent et les animent. — Confession humble et sincère de la pénitente. — Elle révèle toute son âme. — L'émotion que l'on éprouve à cette lecture. — Les *Réflexions* renferment les bases de tout un traité de perfection. — Bossuet a dissipé toutes les ombres et brisé toutes les résistances. — Il a montré à la pénitente le néant de tout ce qui est humain. — L'époque où devaient être publiées les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*. — Leur vogue à travers les siècles et le mot de M^{me} de Genlis..... 203

CHAPITRE VIII.

Les *Réflexions* renferment les grandes lignes de la direction de Bossuet. — Reconnaissance de la duchesse pénitente. — Ses désirs de conversion. — Les dispositions de la Samaritaine, de la Chananéenne et de la Madeleine. — Le besoin d'une foi forte et vive. — La grâce de la transformation morale. — Plutôt tous les châtimens que l'infidélité à ses résolutions. — Elle ambitionne la science et la sagesse de la croix. — La nécessité d'un entier changement. — Réforme de son extérieur et de son cœur. — Les enseignemens de la crèche et du Calvaire. — Comme Hérode, elle a bafoué Dieu à la cour. — Les pensées du ciel, de l'enfer et de l'éternité. — Elle n'a été trop longtemps qu'une païenne. — Elle ne fera plus plier l'Évangile à ses inclinations. — Le choix d'un confesseur austère, éclairé et pieux. — Le jugement de Dieu prévenu par le jugement sévère de sa conscience. — Défiance de sa faiblesse en présence des plaisirs du monde. — Seul, le besoin irrésistible qu'elle a de Dieu la rassure. — Son amour doit être à la hauteur de tous les sacrifices. — La donation de tout elle-même est une justice. — La communion. — Son

séjour forcé à la cour accepté en expiation du passé. — Le brisement complet de la volonté. — Plutôt la mort que la rechute. — Aucun commerce avec ceux qui l'entraînaient au mal. — Le sacrifice des choses permises. — Le néant des biens d'ici-bas. — Le monde n'est qu'un théâtre. — Plus de vestige de l'ancienne vie. — La ferveur d'une Carmélite dans l'oraison. — Accord de sa conduite avec ses croyances. — La méditation de la mort. — L'éternelle vie. — Elle bénit la Providence d'avoir veillé sur elle. — Elle supplie Dieu d'agréer ses résolutions. — Repentir, humilité, amour et reconnaissance. — L'émeraude de la duchesse d'Orléans et le manuscrit de M^{me} de La Vallière..... 221

CHAPITRE IX.

Bossuet est nidé dans son œuvre. — Le maréchal de Bellefonds et la Révérende Mère Agnès de Jésus. — Haute opinion de Bossuet sur le maréchal. — L'amitié la plus solide unissait leurs cœurs. — Tendres conseils de l'un et sévères remontrances de l'autre. — Grande prudence dans leurs relations. — M^{me} de La Vallière révèle à Bellefonds ses dispositions intérieures. — Sa fidélité à ses résolutions. — Elle apprend qu'elle sera reçue aux Carmélites. — Son impatience d'être à Dieu. — Elle ouvre son âme à Bossuet. — Bruit de sa prochaine retraite. — La grâce a dissipé toutes ses illusions. — La décision de Bossuet sera sa règle. — L'évêque admire ses sentiments. — La cour contraire à son dessein. — La question de sa vocation plaidée par Bossuet auprès de sa rivale. — En dépit des entraves et des résistances, sa résolution est inébranlable. — Sa grande difficulté est de voir le roi. — Encouragements de ses amis. — Bossuet affirme que sa droiture entraînera tout. — L'espérance seule d'être Carmélite préférable à toutes les faveurs. — Dernière lutte à la vue de M^{lle} de Blois. — Quitter la cour pour le cloître ne serait rien si elle ne devait parler au roi. — Enfin son courage l'emporte. — Bossuet annonce à Bellefonds son départ pour le Carmel. — Les sentiments d'estime, de reconnaissance et d'admiration de M^{me} de La Vallière pour Bossuet. — Elle laisse son portrait à ses enfants. — L'heure de la délivrance. — Ravissement et confusion de Bossuet à la vue de son courage. — Il a aplani les obstacles. — Les visites d'adieu au roi et à la reine. — M^{me} de La Vallière quitte la cour accompagnée de sa famille et de ses amis. — Versailles et le Carmel... 265

CHAPITRE X.

Le couvent de la rue Saint-Jacques au dix-septième siècle. — Son attrait sur les âmes. — Le bonheur dans le cloître. — L'entrée de M^{me} de La Vallière. — Ses premières impressions. — Sa tranquillité d'âme. — Ses nobles et saintes compagnes. — L'héroïsme de leur vocation et de leurs vertus. — La duchesse n'a aucun regret de la cour. — Elle voudrait perdre jusqu'à ses souvenirs. — Admirables dispositions de la novice. — Sa donation à Dieu. — Elle demande à prendre l'habit avant le temps fixé par les règles. — Cérémonie du 2 juin 1674. — Beautés de cette scène. — Les émotions de l'assemblée. — Bossuet, qui a dû suivre la cour, est rem-

placé dans la chaire des Carmélites par M. de Fromentiers. — La bonté du pasteur qui a retrouvé sa brebis. — Les dangers d'où elle a été retirée. — La puissance de la grâce. — Combien le salut est difficile à la cour. — A Dieu seul revient le mérite de la généreuse résolution. — Le courage de M^{me} de La Vallière dans l'exécution de son dessein. — Le néant des biens du monde. — La novice se donne toute à Dieu. — Parfums de son sacrifice. — Les épreuves qui l'attendent au Carmel lui seront légères. — Son bonheur tient du ravissement. — Sa vocation est un trophée public de la grâce. — M^{me} de La Vallière proposée en exemple à son siècle. — En serait-elle la condamnation? — Mécontentement du Roi et de M^{me} de Montespan. — Félicité de Sœur Louise de la Miséricorde. 296

CHAPITRE XI.

Ferveur de la novice. — Sœur Louise jugeait la vie et le monde des hauteurs du Carmel. — Quand elle ne souffre pas elle est tranquille, et quand elle souffre elle est ravie. — Son humilité s'alarme de l'opinion que l'on a de son état. — Certaines visites de la cour. — L'esprit dans lequel elle les reçoit. — La reine. — L'abbé de Rancé. — Profondes analogies. — Mêmes égarements et mêmes désordres. — Même repentir et même expiation. — Joie sainte de la Carmélite auprès du Réformateur de la Trappe. — Elle voudrait aimer Dieu plus que tout le monde ensemble. — Elle désire être traitée avec dureté. — Le corps n'est rien quand l'esprit est content. — Bossuet la visite et lui porte ses conseils. — Son admiration pour la novice. — Il est heureux de pouvoir faire le sermon de sa profession. — Les plus grands personnages briguent l'honneur d'approcher Sœur Louise. — Elle veut être traitée et jugée comme elle le mérite. — Elle craint l'orgueil et se plaint à Bellefonds d'avoir communiqué ses lettres. — Bossuet lui apprend les résolutions de conversion du Roi et de son ancienne rivale. — Combien elle souhaite leur salut. — Rupture momentanée des coupables. — Les conseils de Bossuet. — Le roi lui fait savoir qu'il persévère dans ses bonnes dispositions. — Signes de changement de vie. 324

CHAPITRE XII.

Fin du noviciat de M^{me} de La Vallière. — Cérémonie de sa profession religieuse. — Bossuet fait entendre une voix que les chaires ne connaissent plus. — Celui qui est sur le trône a dit : Je renouvelle toutes choses. — Espérances de la conversion du roi. — Qu'avons-nous vu et que voyons-nous? — Un objet digne de la présence de la reine. — La nouveauté du cœur. — L'amour en dehors de Dieu porte en lui son supplice. — L'âme captive du corps. — Son appauvrissement dans cet esclavage, sa perte et sa méconnaissance. — La voix de Dieu l'arrache à la vanité et au néant. — Le corps dépouillé de ses ornements est sacrifié. — La perfection de l'amour divin. — Un prédicateur invisible parle dans les cœurs. — Victime de la pénitence, allez à l'autel! — M^{me} de La Vallière reçoit le voile des mains de la reine. — Sa consécration. — Le drap des morts est étendu sur elle. — Impressions de M^{me} de Sévigné. —

L'effet produit par le discours de Bossuet. — Rien ne peut séparer Sœur Louise de l'amour de Jésus-Christ. — Importunité de sa mémoire. — Bossuet poursuit toujours la conversion de Louis XIV. — Il veut le préserver de l'orgueil. — Sa constance dans la lutte contre les passions royales. — Rechutes du roi. — Bossuet ne se montra jamais ni faible, ni accommodant. — Sa désolation devant Louis XIV obstinément coupable. 349

CHAPITRE XIII.

Les relations de Bossuet avec le Grand-Couvent. — L'évêque partageait les sentiments de vénération dont les Carmélites étaient l'objet. — Ses instructions sur les devoirs de leur état. — Ses conférences aux grandes dames dans le parloir du monastère. — Sœur Louise invite le maréchal à célébrer avec elle les miséricordes de Dieu — Elle se prive d'embrasser son fils. — La voix divine la presse dans la solitude comme autrefois dans le monde. — Elle veut chanter sa joie à la terre entière. — Elle consent à s'occuper des affaires du maréchal. — Elle supplie la reine de ne pas introduire le marquis de La Vallière dans l'intérieur de la clôture. — Elle impose silence à la voix du sang et se sèvre des caresses des siens. — Elle assimile l'état de son âme à l'état de l'âme de son ami. — Saints transports et douloureux affaissements. — Elle désire la perfection du maréchal comme la sienne propre. — Si elle aimait Dieu comme elle le devrait, elle serait trop heureuse. — Ses sentiments admirables à la mort de son frère. — Sainte envie à la vue d'une de ses compagnes mourante. — Sa tendresse de cœur durant la maladie de la Mère Agnès de Jésus. — Le bonheur qu'elle ressent à sa guérison. — Les émotions de sa piété filiale et les consolations de la grâce dans l'appréhension de sa perte. 377

CHAPITRE XIV

Intimité du commerce de Sœur Louise de la Miséricorde avec Dieu. — Elle soupire après la mort. — Sa conviction sur le néant de la grandeur humaine. — Répression de l'amour-propre. — Tous les états sont propres à la sanctification. — Le refuge dans la croix. — Divins transports. — Elle n'envie pas les grands dons. — Son bon renom. — Elle a désarmé ses ennemis. — Les relations avec le monde entretenues uniquement par des vues de charité. — Ses habitudes de prière. — Les charmes de la vertu et les douceurs de la vie cachée. — Graves pensées à l'occasion d'une indisposition du maréchal. — Elle avait appris au pied de la chaire royale à connaître la fragilité et la rapidité de l'existence. — Souhaits exprimés devant la crèche. — Sa vie à la hauteur de sa foi. — Bossuet lui a expliqué l'antagonisme qui existe entre l'âme et le corps et lui a peint les besoins d'héroïsme qui sont innés dans la partie supérieure de notre être. — Vaines entraves de la nature corrompue. — La parole de Dieu est seule digne d'être écoutée. — La grâce d'une retraite. — Mort de M^{me} de Longueville aux Carmélites. — Résolution de ne plus voir ses enfants. — Mariage de M^{lle} de Blois avec le prince

de Conti. — Sœur Louise prend les titres et les grandeurs de ce monde en pitié. — Elle dépose les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* dans la corbeille de mariage de sa fille. 401

CHAPITRE XV

Les progrès de Sœur Louise dans la perfection, à mesure que les années du cloître passent sur elle. — C'était l'heure de l'apogée du règne. — Retour du roi à la dignité. — Mort inattendue de la reine. — Ses dernières paroles. — La douleur du roi. — Un cœur cruellement atteint par cette mort. — Le deuil public. — Bossuet prononce l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse*. — Quelques traits de son éloge. — Maladie et mort du comte de Vermandois. — L'annonce de ce malheur à l'infortunée mère. — Héroïsme de la religieuse. — Chagrins de M^{me} de La Vallière du côté de sa fille. — La mort du prince de Conti. — Sœur Louise exprime les souhaits qu'elle forme pour la jeune veuve. — Fondation de l'hospice de Lublé. — La mort de la baronne de Saint-Rémy. — Courage et résignation de la Carmélite. — Malgré son immolation, elle se reconnaît encore toute vivante dans le cercueil de la pénitence. — Ses conseils au maréchal. — Mort de la princesse Palatine. — *Son oraison funèbre*, prêchée par Bossuet aux Carmélites. — Les impressions de Sœur Louise à ce discours. — Regrets de ne pas avoir toujours aimé Dieu. — Retour sur sa vie. — Elle excite le maréchal à la pratique de la perfection. — Elle demande à être envoyée dans un des couvents les plus pauvres de l'Ordre et les plus éloignés de Paris. — Un mot sur le cardinal Le Camus. — Mort de M^{me} la Dauphine. — La Mère Agnès est enlevée à l'affection de Sœur Louise. — Il avait fallu toute sa charité pour la faire admettre au Carmel. — La désolation de Sœur Anne-Marie. — Mort prématurée de la fille du maréchal. — Les consolations de Sœur Louise au père désolé. — Soucis de M^{me} de La Vallière au sujet de ses jeunes nièces. — M^{me} de Maintenon ne partage pas l'opinion du roi touchant l'esprit de conduite de M^{me} de La Vallière. 427

CHAPITRE XVI

La paix du ciel est descendue sur M^{me} de La Vallière. — Fin des plus vives sollicitudes de son âme par rapport à la cour. — *Les Élévations sur les Mystères et les Méditations sur l'Évangile de Bossuet*. — Leur sublimité et leur onction. — Les impressions de Sœur Louise à ces lectures. — Recherche continue de la souffrance au souvenir de son passé. — Ses mortifications extraordinaires. — Ses sentiments, à la mort de Bellefonds. — L'ardeur du zèle pastoral de l'évêque de Meaux. — Maladie et mort de Bossuet. — Sa piété et sa foi. — Deuil de ses diocésains. — Les honneurs rendus à sa mémoire. — Sa grande figure. — Tristesse et résignation de M^{me} de La Vallière. — Le vide se fait à ses côtés. — Menaces de l'avenir. — Le dix-septième siècle emporte avec lui le monde où elle a vécu. — Rares survivants. — Louis XIV à l'heure des revers. — Chargée du soin de la chapelle, Sœur Louise conjure le ciel de sauver la France. — La chapelle des Carmélites. — Le bonheur de

celle à qui on en a confié la garde. — Elle considère son emploi comme une fonction sacrée. — Ses grandes et chères dévotions : l'Eucharistie, la Passion, la Vierge, sainte Thérèse, sainte Marie-Madeleine. — Sa santé devient chancelante. — Son âme ne faiblit pas. — Ses austérités jusqu'à la veille de sa mort. — Soif d'immortalité. — Ses forces de plus en plus défaillantes. — Le sacrifice de sa vie. — Demande et réception des Sacraments. — Son énergie morale. — La princesse de Conti, à son chevet. — Elle s'éteint dans des sentiments divins. — L'exposition de son corps. — Concours autour de sa dépouille. — Sa modeste sépulture. — *Lettre-circulaire* de la Révérende Mère Madeleine. — Impressions de Louis XIV à sa mort. — Le jugement populaire. — Hommage des contemporains et de la postérité. — Saint-Simon, Voltaire, Sainte-Beuve. — Elle est appelée la Madeleine de l'Occident. — Le lieu de son dernier repos. — Violation sacrilège de ses cendres en 1793. — Un asile plus sûr que celui de la mort. — Les vérités qui se dégagent de ce livre. — La place des dons du cœur dans le culte des hommes. . . . 467

the 1990s, the number of people in the world who are poor has increased. The number of people living on less than \$1 a day has increased from 1.1 billion in 1981 to 1.5 billion in 1998. The number of people living on less than \$2 a day has increased from 2.1 billion in 1981 to 2.5 billion in 1998.

There are many reasons for this. One reason is that the world's population has increased. The world's population is now over 6 billion, and it is expected to reach 9 billion by the year 2050. This means that there are more people in the world who need food and shelter.

Another reason is that the world's economy is not growing fast enough. The world's economy is still recovering from the recession of the 1980s. This means that there are fewer jobs available, and people are earning less money.

There are also many other reasons for this. For example, the world's climate is changing, and this is causing droughts and floods. This is making it harder for people to grow food and to live in their homes.

There are many things that we can do to help. We can give money to charities that help the poor. We can also try to reduce our own consumption. This means using less energy and less water, and recycling.

It is important that we all do our part. If we do, we can help to make the world a better place for everyone.

There are many things that we can do to help. We can give money to charities that help the poor. We can also try to reduce our own consumption. This means using less energy and less water, and recycling.

It is important that we all do our part. If we do, we can help to make the world a better place for everyone.

There are many things that we can do to help. We can give money to charities that help the poor. We can also try to reduce our own consumption. This means using less energy and less water, and recycling.

It is important that we all do our part. If we do, we can help to make the world a better place for everyone.

There are many things that we can do to help. We can give money to charities that help the poor. We can also try to reduce our own consumption. This means using less energy and less water, and recycling.

It is important that we all do our part. If we do, we can help to make the world a better place for everyone.

There are many things that we can do to help. We can give money to charities that help the poor. We can also try to reduce our own consumption. This means using less energy and less water, and recycling.

It is important that we all do our part. If we do, we can help to make the world a better place for everyone.

There are many things that we can do to help. We can give money to charities that help the poor. We can also try to reduce our own consumption. This means using less energy and less water, and recycling.

It is important that we all do our part. If we do, we can help to make the world a better place for everyone.

There are many things that we can do to help. We can give money to charities that help the poor. We can also try to reduce our own consumption. This means using less energy and less water, and recycling.

It is important that we all do our part. If we do, we can help to make the world a better place for everyone.